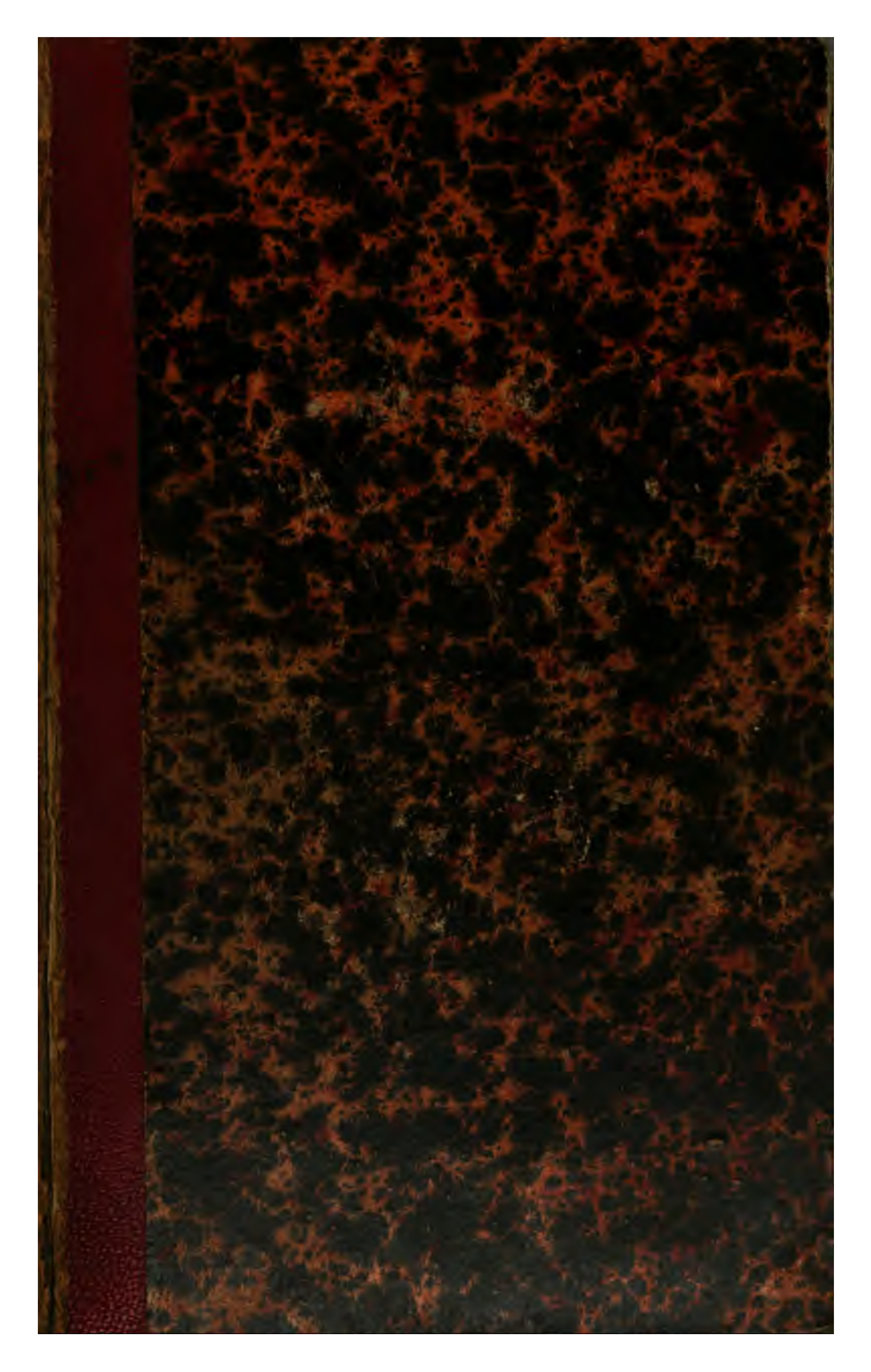



30. g. 3
17 i. 3
DOMINUS ILLUMINATIO MEA
Taylor Institution.
VR 1. 1823 (3)
Vet. Fr. III. B. 2017
Vet. Fr. III B. 4477




30. g. 3
17. i. 3
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.
VR 1. 1823 (3)
Vet. Fr. III. B. 2017
Vet. Fr. III B. 4477



ŒUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU.

TOME III.

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINÉ,

IMPRIMEUR DU ROI, RUE DU PONT-DE-LODI, N° 6.

Tome III.



TOMBEAU DE J.J. ROUSSEAU DANS L'ÎLE DES PEUPLIERS, À ERMENONVILLE.

ŒUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU

[illegible]

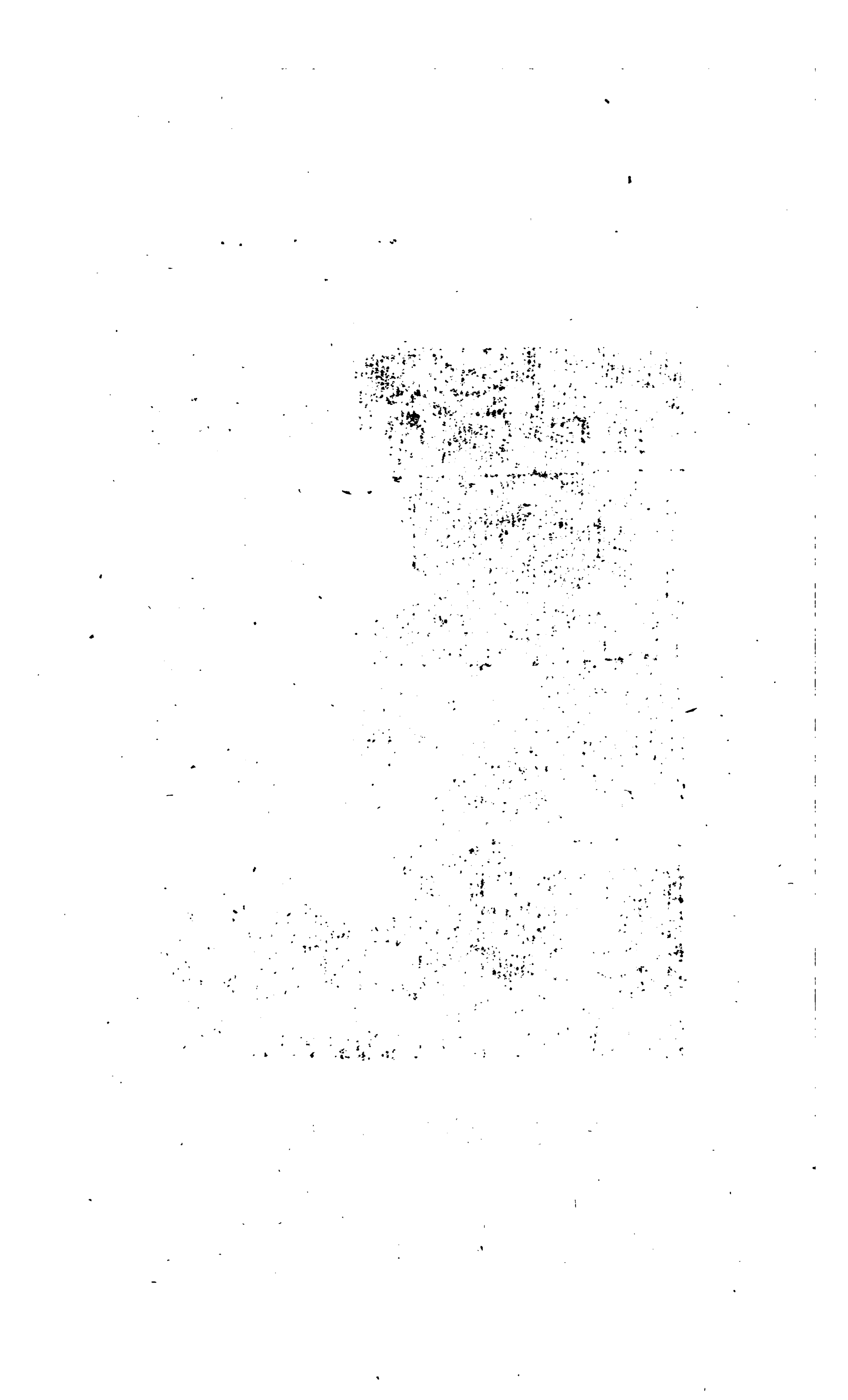
[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

M DCCC XXVII.



ŒUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU

NOUVELLE ÉDITION,

AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET CRITIQUES;

AUGMENTÉES

D'UN APPENDICE AUX CONFESSIONS

PAR M. MUSSAY PATHAY.

CONFESSIONS.

TOME III.



PARIS.

WERDET ET LEQUIEN FILS,

RUE DU BATTOIR, N° 20.

M DCCC XXVII.

LES CONFESSIONS

DE

J. J. ROUSSEAU.

SECONDE PARTIE.

LIVRE DOUZIÈME.

(1762.)

Ici commence l'œuvre de ténèbres dans lequel, depuis huit ans, je me trouve enseveli, sans que, de quelque façon que je m'y sois pu prendre [a], il m'ait été possible d'en percer l'effrayante obscurité. Dans l'abîme de maux où je suis submergé, je sens les atteintes des coups qui me sont portés, j'en aperçois l'instrument immédiat; mais je ne puis voir ni la main qui le dirige, ni les moyens qu'elle met en œuvre. L'opprobre et les malheurs tombent sur moi comme d'eux-mêmes, et sans qu'il y paroisse. Quand mon cœur déchiré laisse échapper des gémissements, j'ai l'air d'un homme qui se plaint sans sujet, et les auteurs

[a] VAR...... *de quelque façon que j'aie pu m'y prendre.*

de ma ruine ont trouvé l'art inconcevable de rendre le public complice de leur complot, sans qu'il s'en doute lui-même, et sans qu'il en aperçoive l'effet. En narrant donc les événements qui me regardent, les traitements que j'ai soufferts, et tout ce qui m'est arrivé, je suis hors d'état de remonter à la main motrice, et d'assigner les causes en disant les faits. Ces causes primitives sont toutes marquées dans les trois précédents livres; tous les intérêts relatifs à moi, tous les motifs secrets y sont exposés. Mais dire en quoi ces diverses causes se combinent pour opérer les étranges événements de ma vie, voilà ce qu'il m'est impossible d'expliquer, même par conjecture. Si parmi mes lecteurs il s'en trouve d'assez généreux pour vouloir approfondir ces mystères et découvrir la vérité, qu'ils relisent avec soin les trois précédents livres; qu'ensuite à chaque fait qu'ils liront dans les suivants ils prennent les informations qui seront à leur portée; qu'ils remontent d'intrigue en intrigue et d'agent en agent jusqu'aux premiers moteurs de tout, je sais certainement à quel terme aboutiront leurs recherches; mais je me perds dans la route obscure et tortueuse des souterrains qui les y conduiront.

Durant mon séjour à Yverdun, je fis connoissance avec toute la famille de M. Roguin, et entre autres avec sa nièce madame Boy de La Tour et ses filles, dont, comme je crois l'avoir dit, j'avois autrefois connu le père à Lyon. Elle étoit venue à Yverdun voir son oncle et ses sœurs; sa fille aînée, âgée d'environ quinze ans, m'enchanta par son grand sens et son excellent caractère. Je m'attachai de l'amitié la plus

tendre à la mère et à la fille. Cette dernière étoit destinée par M. Roguin, au colonel son neveu, déjà d'un certain âge, et qui me témoignoit aussi la plus grande affection; mais quoique l'oncle fût passionné pour ce mariage, que le neveu le desirât fort aussi, et que je prisse un intérêt très vif à la satisfaction de l'un et de l'autre, la grande disproportion d'âge et l'extrême répugnance de la jeune personne me firent concourir avec la mère à détourner ce mariage, qui ne se fit point. Le colonel épousa depuis mademoiselle Dillan sa parente, d'un caractère et d'une beauté bien selon mon cœur, et qui l'a rendu le plus heureux des maris et des pères. Malgré cela, M. Roguin n'a pu oublier que j'aie en cette occasion contrarié ses desirs. Je m'en suis consolé par la certitude d'avoir rempli, tant envers lui qu'envers sa famille, le devoir de la plus sainte amitié, qui n'est pas de se rendre toujours agréable, mais de conseiller toujours pour le mieux.

Je ne fus pas long-temps en doute sur l'accueil qui m'attendoit à Genève, au cas que j'eusse envie d'y retourner. Mon livre y fut brûlé, et j'y fus décrété le 18 juin, c'est-à-dire neuf jours après l'avoir été à Paris. Tant d'incroyables absurdités étoient cumulées dans ce second décret, et l'édit ecclésiastique y étoit si formellement violé, que je refusai d'ajouter foi aux premières nouvelles qui m'en vinrent, et que, quand elles furent bien confirmées, je tremblai qu'une si manifeste et criante infraction de toutes les lois, à commencer par celle du bon sens, ne mît Genève sens dessus dessous. J'eus de quoi me rassurer; tout resta tranquille. S'il s'émut quelque rumeur dans la popu-

lace, elle ne fut que contre moi, et je fus traité publiquement par toutes les caillettes et par tous les cuistres comme un écolier qu'on menaceroit du fouet pour n'avoir pas bien dit son catéchisme.

Ces deux décrets furent le signal du cri de malédiction qui s'éleva contre moi dans toute l'Europe avec une fureur qui n'eut jamais d'exemple. Toutes les gazettes, tous les journaux, toutes les brochures, sonnèrent le plus terrible tocsin. Les François surtout, ce peuple si doux, si poli, si généreux, qui se pique si fort de bienséance et d'égards pour les malheureux, oubliant tout d'un coup ses vertus favorites, se signala par le nombre et la violence des outrages dont il m'accabloit à l'envi. J'étois un impie, un athée, un forcené, un enragé, une bête féroce, un loup. Le continuateur du Journal de Trévoux fit sur ma prétendue lycanthropie un écart qui montroit assez bien la sienne. Enfin, vous eussiez dit qu'on craignoit à Paris de se faire une affaire avec la police, si, publiant un écrit sur quelque sujet que ce pût être, on manquoit d'y larder quelque insulte contre moi. En cherchant vainement la cause de cette unanime animosité, je fus prêt à croire que tout le monde étoit devenu fou. Quoi! le rédacteur de la *Paix perpétuelle* souffle la discorde; l'Éditeur du *Vicaire Savoyard* est un impie; l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* est un loup; celui de l'*Émile* est un enragé. Eh! mon Dieu, qu'aurois-je donc été, si j'avois publié le livre de l'*Esprit*, ou quelque autre ouvrage semblable? Et pourtant, dans l'orage qui s'éleva contre l'auteur de ce livre, le public, loin de joindre sa voix à celle de ses persécuteurs, le vengea

d'eux par ses éloges. Que l'on compare son livre et les miens, l'accueil différent qu'ils ont reçu, les traitements faits aux deux auteurs dans les divers états de l'Europe; qu'on trouve à ces différences des causes qui puissent contenter un homme sensé: voilà tout ce que je demande, et je me tais.

Je me trouvois si bien du séjour d'Yverdun, que je pris la résolution d'y rester, à la vive sollicitation de M. Roguin et de toute sa famille. M. de Moiry de Gingins, bailli de cette ville, m'encourageoit aussi par ses bontés à rester dans son gouvernement. Le colonel me pressa si fort d'accepter l'habitation d'un petit pavillon qu'il avoit dans sa maison, entre cour et jardin, que j'y consentis; et aussitôt il s'empressa de le meubler et garnir de tout ce qui étoit nécessaire pour mon petit ménage. Le banneret Roguin, des plus empressés autour de moi, ne me quittoit pas de la journée. J'étois toujours très sensible à tant de caresses, mais j'en étois quelquefois bien importuné. Le jour de mon emménagement étoit déjà marqué, et j'avois écrit à Thérèse de me venir joindre, quand tout-à-coup j'appris qu'il s'élevoit à Berne un orage contre moi, qu'on attribuoit aux dévots, et dont je n'ai jamais pu pénétrer la première cause. Le sénat excité, sans qu'on sût par qui, paroissoit ne vouloir pas me laisser tranquille dans ma retraite. Au premier avis qu'eut M. le bailli de cette fermentation, il écrivit en ma faveur à plusieurs membres du gouvernement, leur reprochant leur aveugle intolérance, et leur faisant honte de vouloir refuser à un homme de mérite opprimé l'asile que tant de bandits trouvoient

dans leurs états. Des gens sensés ont présumé que la chaleur de ses reproches avoit plus aigri qu'adouci les esprits. Quoi qu'il en soit, son crédit ni son éloquence ne purent parer le coup. Prévenu de l'ordre qu'il devoit me signifier, il m'en avertit d'avance ; et, pour ne pas attendre cet ordre, je résolus de partir dès le lendemain. La difficulté étoit de savoir où aller, voyant que Genève et la France m'étoient fermées, et prévoyant bien que dans cette affaire chacun s'empresseroit d'imiter son voisin.

Madame Boy de la Tour me proposa d'aller m'établir dans une maison vide, mais toute meublée, qui appartenoit à son fils, au village de Motiers, dans le Val-de-Travers, comté de Neuchâtel. Il n'y avoit qu'une montagne à traverser pour m'y rendre. L'offre venoit d'autant plus à propos, que dans les états du roi de Prusse je devois naturellement être à l'abri des persécutions, et qu'au moins la religion n'y pouvoit guère servir de prétexte. Mais une secrète difficulté, qu'il ne me convenoit pas de dire, avoit bien de quoi me faire hésiter. Cet amour inné de la justice, qui dévora toujours mon cœur, joint à mon penchant secret pour la France, m'avoit inspiré de l'aversion pour le roi de Prusse, qui me paroissoit, par ses maximes et par sa conduite, fouler aux pieds tout respect pour la loi naturelle et pour tous les devoirs humains. Parmi les estampes encadrées dont j'avois orné mon donjon à Montmorenci, étoit un portrait de ce prince, au-dessous duquel étoit un distique[a] qui finissoit ainsi :

[a] VAR..... *duquel j'avois mis un distique qui.....*

Il pense en philosophe, et se conduit en roi.

Ce vers qui, sous toute autre plume, eût fait un assez bel éloge, avoit sous la mienne un sens qui n'étoit pas équivoque, et qu'expliquoit d'ailleurs trop clairement le vers précédent *. Ce distique avoit été vu de tous ceux qui venoient me voir, et qui n'étoient pas en petit nombre. Le chevalier de Lorenzy l'avoit même écrit pour le donner à d'Alembert, et je ne doutois pas que d'Alembert n'eût pris le soin d'en faire ma cour à ce prince. J'avois encore aggravé ce premier tort par un passage de l'*Émile*, où, sous le nom d'Adraste, roi des Dauniens, on voyoit assez qui j'avois en vue ; et la remarque n'avoit pas échappé aux épilogueurs, puisque madame de Boufflers m'avoit mis plusieurs fois sur cet article. Ainsi j'étois bien sûr d'être inscrit en encre rouge sur les registres du roi de Prusse ; et supposant d'ailleurs qu'il eût les principes que j'avois osé lui attribuer, mes écrits et leur auteur ne pouvoient par cela seul que lui déplaire : car on sait que les méchants et les tyrans m'ont toujours pris dans la plus mortelle haine, même sans me connoître, et sur la seule lecture de mes écrits.

J'osai pourtant me mettre à sa merci, et je crus courir peu de risque. Je savois que les passions basses ne subjuguent guère que les hommes foibles, et ont peu de prise sur les ames d'une forte trempe, telles

* Ce vers étoit:

La gloire, l'intérêt, voilà son dieu, sa loi.

Il ne précédoit pas le vers cité dans le texte. Celui-ci étoit au bas du portrait. L'autre vers étoit écrit derrière.

que j'avois toujours reconnu la sienne. Je jugeois que dans son art de régner il entroit de se montrer magnanime en pareille occasion, et qu'il n'étoit pas au-dessus de son caractère de l'être en effet. Je jugeai qu'une vile et facile vengeance ne balanceroit pas un moment en lui l'amour de la gloire; et me mettant à sa place, je ne crus pas impossible qu'il se prévalût de la circonstance pour accabler du poids de sa générosité l'homme qui avoit osé mal penser de lui. J'allai donc m'établir à Motiers, avec une confiance dont je le crus fait pour sentir le prix; et je me dis: Quand Jean-Jacques s'élève à côté de Coriolan, Frédéric sera-t-il au-dessous du général des Volsques?

Le colonel Roguin voulut absolument passer avec moi la montagne, et venir m'installer à Motiers. Une belle-sœur de madame Boy de La Tour, appelée madame Girardier, à qui la maison que j'allois occuper étoit très commode, ne me vit pas arriver avec un certain plaisir; cependant elle me mit de bonne grace en possession de mon logement, et je mangeai chez elle en attendant que Thérèse fût venue, et que mon petit ménage fût établi.

Depuis mon départ de Montmorenci, sentant bien que je serois désormais fugitif sur la terre, j'hésitois à permettre qu'elle vînt me joindre, et partager la vie errante à laquelle je me voyois condamné. Je sentois que par cette catastrophe, nos relations alloient changer, et que ce qui jusqu'alors avoit été faveur et bienfait de ma part, le seroit désormais de la sienne. Si son attachement restoit à l'épreuve de mes malheurs, elle en seroit déchirée, et sa douleur ajouteroit à mes

maux. Si ma disgrace attiédissoit son cœur, elle me feroit valoir sa constance comme un sacrifice; et au lieu de sentir le plaisir que j'avois à partager avec elle mon dernier morceau de pain, elle ne sentiroit que le mérite qu'elle auroit de vouloir bien me suivre partout où le sort me forçoit d'aller.

Il faut dire tout: je n'ai dissimulé ni les vices de ma pauvre maman, ni les miens; je ne dois pas faire plus de grace à Thérèse; et quelque plaisir que je prenne à rendre honneur à une personne qui m'est si chère, je ne veux pas non plus déguiser ses torts, si tant est même qu'un changement involontaire dans les affections du cœur soit un vrai tort. Depuis longtemps je m'apercevois de l'attiédissement du sien. Je sentois qu'elle n'étoit plus pour moi ce qu'elle fut dans nos belles années, et je le sentois d'autant mieux que j'étois le même pour elle toujours. Je retombai dans le même inconvénient dont j'avois senti l'effet auprès de maman, et cet effet fut le même auprès de Thérèse. N'allons pas chercher des perfections hors de la nature; il seroit le même auprès de quelque femme que ce fût. Le parti que j'avois pris à l'égard de mes enfants, quelque bien raisonné qu'il m'eût paru, ne m'avoit pas toujours laissé le cœur tranquille. En méditant mon *Traité de l'éducation*, je sentis que j'avois négligé des devoirs dont rien ne pouvoit me dispenser. Le remords enfin devint si vif, qu'il m'arracha presque l'aveu public de ma faute au commencement de l'*Émile;* et le trait même est si clair qu'après un tel passage il est surprenant qu'on ait eu le courage de me la repro-

cher *. Ma situation, cependant, étoit alors la même, et pire encore par l'animosité de mes ennemis, qui ne cherchoient qu'à me prendre en faute. Je craignis la récidive; et n'en voulant pas courir le risque, j'aimai mieux me condamner à l'abstinence que d'exposer Thérèse à se voir derechef dans le même cas. J'avois d'ailleurs remarqué que l'habitation des femmes empiroit sensiblement mon état [a]: cette double raison m'avoit fait former des résolutions que j'avois quelquefois assez mal tenues, mais dans lesquelles je persistois avec plus de constance depuis trois ou quatre ans; c'étoit aussi depuis cette époque, que j'avois remarqué du refroidissement dans Thérèse: elle avoit pour moi le même attachement par devoir, mais elle n'en avoit plus par amour. Cela jetoit nécessairement moins d'agrément dans notre commerce, et j'imaginai que, sûre de la continuation de mes soins où qu'elle pût être, elle aimeroit peut-être mieux rester à Paris que d'errer avec moi **. Cependant elle avoit marqué tant

* Voici ce passage: « Un père, quand il engendre et nourrit des enfants, ne fait en cela que le tiers de sa tâche... Celui qui ne peut remplir les devoirs de père n'a point droit de le devenir. Il n'y a ni pauvreté, ni travaux, ni respect humain, qui le dispensent de nourrir ses enfants et de les élever lui-même. Lecteurs, vous pouvez m'en croire, je prédis à quiconque a des entrailles et néglige de si saints devoirs qu'il versera long-temps sur sa faute des larmes amères, et n'en sera jamais consolé. » *Émile*, livre I.

Voyez aussi les trois lettres à madame de Luxembourg, citées précédemment en note, page 435 du tome II.

[a] Var..... *mon état. Le vice équivalent, dont je n'ai jamais pu bien me guérir, m'y paroissoit moins contraire. Cette....*

** La cause que Rousseau assigne ici pour expliquer le refroidissement de Thérèse à son égard, quoique établie si positivement,

de douleur à notre séparation, elle avoit exigé de moi des promesses si positives de nous rejoindre, elle en exprimoit si vivement le desir depuis mon départ, tant à M. le prince de Conti qu'à M. de Luxembourg, que, loin d'avoir le courage de lui parler de séparation, j'eus à peine celui d'y penser moi-même; et après avoir senti dans mon cœur combien il m'étoit impossible de me passer d'elle, je ne songeai plus qu'à la rappeler incessamment. Je lui écrivis donc de partir; elle vint. A peine y avoit-il deux mois que je l'avois quittée; mais c'étoit, depuis tant d'années, notre première séparation. Nous l'avions sentie bien cruellement l'un et l'autre. Quel saisissement en nous embrassant! O que les larmes de tendresse et de joie sont douces! Comme mon cœur s'en abreuve! Pourquoi m'a-t-on fait verser si peu de celles-là?

En arrivant à Motiers, j'avois écrit à milord Keith, maréchal d'Écosse, gouverneur de Neuchâtel, pour

peut n'être que l'effet d'une simple conjecture. Il est étonnant qu'il n'y fasse entrer pour rien sa passion pour madame d'Houdetot et l'impression pénible qu'en a dû nécessairement ressentir celle qui pouvoit croire avoir acquis sur lui tous les droits d'une épouse légitime. Voyez au livre VIII (ci-devant tome II) la *variante* de la page 122 et la note qui s'y joint. Il n'est pas moins singulier que dans le récit précédemment fait (livre IX) de toutes les circonstances qui se lient à cet égarement de son cœur, il ne soit fait aucune mention de la part plus ou moins active qu'y dut prendre Thérèse. Put-elle réellement se borner au rôle passif que Rousseau lui fait jouer dans toute cette affaire (Voyez ci-devant pages 265 et 323 du tome II), et pensera-t-on que sa simplicité ou stupidité étoit telle, qu'elle ne lui permettoit pas d'en apercevoir et d'en ressentir toutes les conséquences? Ce n'est pas là du moins l'idée que donnent d'elle les Mémoires de madame d'Épinay.

lui donner avis de ma retraite dans les états de sa majesté, et pour lui demander sa protection. Il me répondit avec la générosité qu'on lui connoît et que j'attendois de lui. Il m'invita à l'aller voir. J'y fus avec M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers, qui étoit en grande faveur auprès de son excellence. L'aspect vénérable de cet illustre en vertueux Écossois m'émut puissamment le cœur, et dès l'instant même commença entre lui et moi ce vif attachement qui de ma part est toujours demeuré le même, et qui le seroit toujours de la sienne, si les traîtres, qui m'ont ôté toutes les consolations de ma vie, n'eussent profité de mon éloignement pour abuser sa vieillesse et me défigurer à ses yeux.

George Keith, maréchal héréditaire d'Écosse, et frère du célèbre général Keith, qui vécut glorieusement et mourut au lit d'honneur, avoit quitté son pays dans sa jeunesse, et y fut proscrit pour s'être attaché à la maison Stuart, dont il se dégoûta bientôt, par l'esprit injuste et tyrannique qu'il y remarqua, et qui en fit toujours le caractère dominant. Il demeura long-temps en Espagne, dont le climat lui plaisoit beaucoup, et finit par s'attacher, ainsi que son frère, au roi de Prusse, qui se connoissoit en hommes, et les accueillit comme ils le méritoient. Il fut bien payé de cet accueil, par les grands services que lui rendit le maréchal Keith, et par une chose bien plus précieuse encore, la sincère amitié de milord maréchal. La grande ame de ce digne homme, toute républicaine et fière, ne pouvoit se plier que sous le joug de l'amitié; mais elle s'y plioit si parfaitement, qu'avec

des maximes bien différentes, il ne vit plus que Frédéric, du moment qu'il lui fut attaché. Le roi le chargea d'affaires importantes, l'envoya à Paris, en Espagne; et enfin le voyant, déjà vieux, avoir besoin de repos, lui donna pour retraite le gouvernement de Neuchâtel, avec la délicieuse occupation d'y passer le reste de sa vie à rendre ce petit peuple heureux.

Les Neuchâtelois, qui n'aiment que la pretintaille et le clinquant, qui ne se connoissent point en véritable étoffe, et mettent l'esprit dans les longues phrases, voyant un homme froid et sans façon, prirent sa simplicité pour de la hauteur, sa franchise pour de la rusticité, son laconisme pour de la bêtise; se cabrèrent contre ses soins bienfaisants, parceque, voulant être utile et non cajoleur, il ne savoit point flatter les gens qu'il n'estimoit pas. Dans la ridicule affaire du ministre Petitpierre, qui fut chassé par ses confrères, pour n'avoir pas voulu qu'ils fussent damnés éternellement, milord s'étant opposé aux usurpations des ministres, vit soulever contre lui tout le pays, dont il prenoit le parti; et quand j'y arrivai, ce stupide murmure n'étoit pas éteint encore. Il passoit au moins pour un homme qui se laissoit prévenir; et de toutes les imputations dont il fut chargé, c'étoit peut-être la moins injuste. Mon premier mouvement, en voyant ce vénérable vieillard, fut de m'attendrir sur la maigreur de son corps, déjà décharné par les ans; mais en levant les yeux sur sa physionomie animée, ouverte et noble, je me sentis saisi d'un respect mêlé de confiance, qui l'emporta sur tout autre sentiment. Au compliment très court que je lui fis en l'abordant, il

répondit en parlant d'autre chose, comme si j'eusse été là depuis huit jours. Il ne nous dit pas même de nous asseoir. L'empesé châtelain resta debout. Pour moi, je vis dans l'œil perçant et fin de milord je ne sais quoi de si caressant, que, me sentant d'abord à mon aise, j'allai sans façon partager son sofa, et m'asseoir à côté de lui. Au ton familier qu'il prit à l'instant, je sentis que cette liberté lui faisoit plaisir, et qu'il se disoit en lui-même : Celui-ci n'est pas un Neuchâtelois.

Effet singulier de la grande convenance des caractères ! Dans un âge où le cœur a déjà perdu sa chaleur naturelle, celui de ce bon vieillard se réchauffa pour moi, d'une façon qui surprit tout le monde. Il vint me voir à Motiers, sous prétexte de tirer des cailles, et y passa deux jours sans toucher un fusil. Il s'établit entre nous une telle amitié, car c'est le mot, que nous ne pouvions nous passer l'un de l'autre. Le château de Colombier, qu'il habitoit l'été, étoit à six lieues de Motiers ; j'allois tous les quinze jours au plus tard y passer vingt-quatre heures, puis je revenois de même en pèlerin, le cœur toujours plein de lui. L'émotion que j'éprouvois jadis dans mes courses de l'Hermitage à Eaubonne étoit bien différente assurément ; mais elle n'étoit pas plus douce que celle avec laquelle j'approchois de Colombier. Que de larmes d'attendrissement j'ai souvent versées dans ma route, en pensant aux bontés paternelles, aux vertus aimables, à la douce philosophie de ce respectable vieillard ! Je l'appelois mon père, il m'appeloit son enfant. Ces deux noms rendent en partie l'idée d'attachement qui nous unissoit, mais ils ne

rendent pas encore celle du besoin que nous avions l'un de l'autre, et du desir continuel de nous rapprocher. Il vouloit absolument me loger au château de Colombier, et me pressa long-temps d'y prendre à demeure l'appartement que j'occupois. Je lui dis enfin que j'étois plus libre chez moi, et que j'aimois mieux passer ma vie à le venir voir. Il approuva cette franchise, et ne m'en parla plus. O bon milord! ô mon digne père! que mon cœur s'émeut encore en pensant à vous! Ah! les barbares! quel coup ils m'ont porté en vous détachant de moi! Mais non, non, grand homme, vous êtes et serez toujours le même pour moi, qui suis le même toujours. Ils vous ont trompé, mais ils ne vous ont pas changé *.

* Il est vrai de dire que milord maréchal, intimement lié avec Hume, fut sensiblement affecté des torts de Rousseau envers ce dernier, et se montra affligé de leur rupture; mais il fut si peu *détaché* de lui que peu de temps avant sa mort arrivée en mai 1778 (six semaines avant la mort de Rousseau) il lui légua par son testament la montre qu'il avoit toujours portée (*Biographie universelle* au mot *Georges Keit*). La lettre de Rousseau à milord du 19 mars 1767, écrite d'Angleterre et qu'on trouvera dans la Correspondance, paroît être la dernière qu'il lui ait écrite. Peut-être aussi milord n'y répondit-il point; mais il est prouvé que long-temps encore après ils se sont donné réciproquement de leurs nouvelles, et que milord n'a cessé de les desirer et de les recevoir avec plaisir. D'un autre côté ce passage des *Confessions* suffiroit pour justifier Rousseau de l'accusation de s'être montré ingrat envers son bienfaiteur.

C'est cependant cette accusation que d'Alembert a osé mettre en avant dans l'éloge de milord maréchal prononcé par lui à l'académie peu de temps après la mort de Rousseau, accusation que n'a pas craint de renouveler dernièrement l'auteur de l'article de la *Biographie universelle* que nous venons de citer. Mais dès 1791

Milord maréchal n'est pas sans défaut; c'est un sage, mais c'est un homme. Avec l'esprit le plus pénétrant, avec le tact le plus fin qu'il soit possible d'avoir, avec la plus profonde connoissance des hommes, il se laisse abuser quelquefois, et n'en revient pas. Il a l'humeur singulière, quelque chose de bizarre et d'étranger dans son tour d'esprit. Il paroît oublier les gens qu'il voit tous les jours, et se souvient d'eux au moment qu'ils y pensent le moins: ses attentions paroissent hors de propos; ses cadeaux sont de fantaisie, et non de convenance. Il donne ou envoie à l'instant ce qui lui passe par la tête, de grand prix ou de nulle valeur indifféremment. Un jeune Génevois desirant entrer au service du roi de Prusse, se présente à lui: milord lui donne, au lieu de lettre, un petit sachet plein de pois, qu'il le charge de remettre au roi. En recevant cette singulière recommandation, le roi place à l'instant celui qui la porte. Ces génies élevés ont entre eux un langage que les esprits vulgaires n'entendront jamais. Ces petites bizarreries, semblables aux caprices d'une jolie femme, ne me rendoient milord maréchal que plus intéressant. J'étois bien sûr, et j'ai bien éprouvé dans la suite, qu'elles n'influoient pas sur ses sentiments, ni sur les soins que lui prescrit l'amitié dans les occasions sérieuses. Mais il est vrai que dans sa façon d'obliger, il met encore la même singularité que dans ses manières. Je n'en citerai qu'un seul trait sur une baga-

Ginguené a parfaitement prouvé combien cette accusation étoit fausse et rendue plus odieuse encore par la *bénignité perfide* du langage de l'accusateur. (Voyez *Lettres sur les Confessions*, note 5.)

telle. Comme la journée de Motiers à Colombier étoit trop forte pour moi, je la partageois d'ordinaire, en partant après dîner et couchant à Brot, à moitié chemin. L'hôte, appelé Sandoz, ayant à solliciter à Berlin une grace qui lui importoit extrêmement, me pria d'engager son excellence à la demander pour lui. Volontiers. Je le méne avec moi; je le laisse dans l'antichambre, et je parle de son affaire à milord, qui ne me répond rien. La matinée se passe; en traversant la salle pour aller dîner, je vois le pauvre Sandoz qui se morfondoit d'attendre. Croyant que milord l'avoit oublié, je lui en reparle avant de nous mettre à table; mot comme auparavant. Je trouvai cette manière de me faire sentir combien je l'importunois, un peu dure, et je me tus en plaignant tout bas le pauvre Sandoz. En m'en retournant le lendemain, je fus bien surpris du remerciement qu'il me fit, du bon accueil et du bon dîner qu'il avoit eus chez son excellence, qui de plus avoit reçu son papier. Trois semaines après milord lui envoya le rescrit qu'il avoit demandé, expédié par le ministre et signé du roi; et cela, sans m'avoir jamais voulu dire ni répondre un seul mot, ni à lui non plus, sur cette affaire, dont je crus qu'il ne vouloit pas se charger.

Je voudrois ne pas cesser de parler de George Keith: c'est de lui que me viennent mes derniers souvenirs heureux; tout le reste de ma vie n'a plus été qu'afflictions et serrements de cœur. La mémoire en est si triste, et m'en vient si confusément, qu'il ne m'est pas possible de mettre aucun ordre dans

mes récits : je serai forcé désormais de les arranger au hasard et comme ils se présenteront.

Je ne tardai pas d'être tiré d'inquiétude sur mon asile, par la réponse du roi à milord maréchal, en qui, comme on peut croire, j'avois trouvé un bon avocat. Non seulement sa majesté approuva ce qu'il avoit fait, mais elle le chargea, car il faut tout dire, de me donner douze louis. Le bon milord, embarrassé d'une pareille commission, et ne sachant comment s'en acquitter honnêtement, tâcha d'en exténuer l'insulte, en transformant cet argent en nature de provisions, et me marquant qu'il avoit ordre de me fournir du bois et du charbon pour commencer mon petit ménage; il ajouta même, et peut-être de son chef, que le roi me feroit volontiers bâtir une petite maison à ma fantaisie, si j'en voulois choisir l'emplacement. Cette dernière offre me toucha fort, et me fit oublier la mesquinerie de l'autre. Sans accepter aucune des deux, je regardai Frédéric comme mon bienfaiteur et mon protecteur, et je m'attachai si sincèrement à lui, que je pris dès-lors autant d'intérêt à sa gloire, que j'avois trouvé jusqu'alors d'injustice à ses succès. A la paix qu'il fit peu de temps après, je témoignai ma joie par une illumination de très bon goût : c'étoit un cordon de guirlandes, dont j'ornai la maison que j'habitois; et où j'eus, il est vrai, la fierté vindicative de dépenser presque autant d'argent qu'il m'en avoit voulu donner. La paix conclue, je crus que sa gloire militaire et politique étant au comble, il alloit s'en donner une d'une autre espèce, en revivifiant ses états, en y faisant régner le commerce, l'agriculture,

en y créant un nouveau sol, en le couvrant d'un nouveau peuple, en maintenant la paix chez tous ses voisins, en se faisant l'arbitre de l'Europe, après en avoir été la terreur. Il pouvoit sans risque poser l'épée, bien sûr qu'on ne l'obligeroit pas à la reprendre. Voyant qu'il ne désarmoit pas, je craignis qu'il ne profitât mal de ses avantages, et qu'il ne fût grand qu'à demi. J'osai lui écrire à ce sujet*, et prenant le ton familier, fait pour plaire aux hommes de sa trempe, porter jusqu'à lui cette sainte voix de la vérité, que si peu de rois sont faits pour entendre. Ce ne fut qu'en secret et de moi à lui, que je pris cette liberté. Je n'en fis pas même participant milord maréchal, et je lui envoyai ma lettre au roi, toute cachetée. Milord envoya la lettre, sans s'informer de son contenu. Le roi n'y fit aucune réponse; et quelque temps après, milord maréchal étant allé à Berlin, il lui dit seulement que je l'avois bien grondé. Je compris par là que ma lettre avoit été mal reçue, et que la franchise de mon zèle avoit passé pour la rusticité d'un pédant. Dans le fond, cela pouvoit très bien être; peut-être ne dis-je pas ce qu'il falloit dire, et ne pris-je pas le ton qu'il falloit prendre. Je ne puis répondre que du sentiment qui m'avoit mis la plume à la main.

Peu de temps après mon établissement à Motiers-Travers, ayant toutes les assurances possibles qu'on m'y laisseroit tranquille, je pris l'habit arménien. Ce n'étoit pas une idée nouvelle; elle m'étoit venue diverses fois dans le cours de ma vie, et elle me revint souvent à Montmorenci, où le fréquent usage des

* Le 30 octobre 1762. Voyez la *Correspondance*.

sondes, me condamnant à rester souvent dans ma chambre, me fit mieux sentir tous les avantages de l'habit long. La commodité d'un tailleur arménien, qui venoit souvent voir un parent qu'il avoit à Montmorenci, me tenta d'en profiter pour prendre ce nouvel équipage, au risque du qu'en dira-t-on, dont je me souciois très peu. Cependant, avant d'adopter cette nouvelle parure, je voulus avoir l'avis de madame de Luxembourg, qui me conseilla fort de la prendre. Je me fis donc une petite garde-robe arménienne; mais l'orage excité contre moi m'en fit remettre l'usage à des temps plus tranquilles, et ce ne fut que quelques mois après, que, forcé par de nouvelles attaques de recourir aux sondes, je crus pouvoir, sans aucun risque, prendre ce nouvel habillement à Motiers, surtout après avoir consulté le pasteur du lieu, qui me dit que je pouvois le porter au temple même sans scandale. Je pris donc la veste, le caffetan, le bonnet fourré, la ceinture; et après avoir assisté dans cet équipage au service divin, je ne vis point d'inconvénient à le porter chez milord maréchal. Son excellence me voyant ainsi vêtu, me dit pour tout compliment, *salamaleki;* après quoi tout fut fini, et je ne portai plus d'autre habit.

Ayant quitté tout-à-fait la littérature, je ne songeai plus qu'à mener une vie tranquille et douce, autant qu'il dépendroit de moi. Seul, je n'ai jamais connu l'ennui, même dans le plus parfait désœuvrement : mon imagination remplissant tous les vides, suffit seule pour m'occuper. Il n'y a que le bavardage inactif de chambre, assis les uns vis-à-vis des autres à

ne mouvoir que la langue, que jamais je n'ai pu supporter. Quand on marche, qu'on se promène, encore passe; les pieds et les yeux font au moins quelque chose; mais rester là, les bras croisés, à parler du temps qu'il fait et des mouches qui volent, ou, qui pis est, à s'entre-faire des compliments, cela m'est un supplice insupportable. Je m'avisai, pour ne pas vivre en sauvage, d'apprendre à faire des lacets. Je portois mon coussin dans mes visites, ou j'allois comme les femmes travailler à ma porte et causer avec les passants. Cela me faisoit supporter l'inanité du babillage, et passer mon temps sans ennui chez mes voisines dont plusieurs étoient assez aimables et ne manquoient pas d'esprit. Une entre autres, appelée Isabelle d'Ivernois, fille du procureur-général de Neuchâtel, me parut assez estimable pour me lier avec elle d'une amitié particulière dont elle ne s'est pas mal trouvée par les conseils utiles que je lui ai donnés, et par les soins que je lui ai rendus dans des occasions essentielles; de sorte que maintenant, digne et vertueuse mère de famille, elle me doit peut-être sa raison, son mari, sa vie et son bonheur. De mon côté, je lui dois des consolations très douces, et surtout durant un bien triste hiver, où, dans le fort de mes maux et de mes peines, elle venoit passer avec Thérèse et moi de longues soirées qu'elle savoit nous rendre bien courtes par l'agrément de son esprit, et par les mutuels épanchements de nos cœurs. Elle m'appeloit son papa, je l'appelois ma fille, et ces noms, que nous nous donnons encore, ne cesseront point, je l'espère, de lui être aussi chers qu'à moi. Pour rendre mes lacets bons à quelque

chose, j'en faisois présent à mes jeunes amies à leur mariage, à condition qu'elles nourriroient leurs enfants. Sa sœur aînée en eut un à ce titre, et l'a mérité; Isabelle en eut un de même, et ne l'a pas moins mérité par l'intention; mais elle n'a pas eu le bonheur de pouvoir faire sa volonté. En leur envoyant ces lacets, j'écrivis à l'une et à l'autre, des lettres dont la première a couru le monde; mais tant d'éclat n'alloit pas à la seconde: l'amitié ne marche pas avec si grand bruit.

Parmi les liaisons que je fis à mon voisinage, et dans le détail desquelles je n'entrerai pas, je dois noter celle du colonel Pury, qui avoit une maison sur la montagne, où il venoit passer les étés. Je n'étois pas empressé de sa connoissance, parceque je savois qu'il étoit très mal à la cour et auprès de milord maréchal, qu'il ne voyoit point. Cependant comme il me vint voir et me fit beaucoup d'honnêtetés, il fallut l'aller voir à mon tour; cela continua, et nous mangions quelquefois l'un chez l'autre. Je fis chez lui connoissance avec M. du Peyrou, et ensuite une amitié trop intime, pour que je puisse me dispenser de parler de lui.

M. du Peyrou étoit américain, fils d'un commandant de Surinam, dont le successeur, M. Le Chambrier, de Neuchâtel, épousa la veuve. Devenue veuve une seconde fois, elle vint avec son fils s'établir dans le pays de son second mari. Du Peyrou, fils unique, fort riche, et tendrement aimé de sa mère, avoit été élevé avec assez de soin, et son éducation lui avoit profité. Il avoit acquis beaucoup de demi-connoissances, quelque goût pour les arts, et il se piquoit

surtout d'avoir cultivé sa raison : son air hollandois, froid et philosophe, son teint basané, son humeur silencieuse et cachée, favorisoient beaucoup cette opinion. Il étoit sourd et goutteux, quoique jeune encore. Cela rendoit tous ses mouvements fort posés, fort graves; et quoiqu'il aimât à disputer, quelquefois même un peu longuement, généralement il parloit peu, parcequ'il n'entendoit pas. Tout cet extérieur m'en imposa. Je me dis : Voici un penseur, un homme sage, tel qu'on seroit heureux d'avoir un ami. Pour achever de me prendre, il m'adressoit souvent la parole, sans jamais me faire aucun compliment. Il me parloit peu de moi, peu de mes livres, très peu de lui; il n'étoit pas dépourvu d'idées, et tout ce qu'il disoit étoit assez juste. Cette justesse et cette égalité m'attirèrent. Il n'avoit dans l'esprit ni l'élévation, ni la finesse de celui de milord maréchal; mais il en avoit la simplicité : c'étoit toujours le représenter en quelque chose. Je ne m'engouai pas, mais je m'attachai par l'estime, et peu-à-peu cet estime amena l'amitié. J'oubliai totalement avec lui l'objection que j'avois faite au baron d'Holbach, qu'il étoit trop riche; et je crois que j'eus tort. J'ai appris à douter qu'un homme jouissant d'une grande fortune, quel qu'il puisse être, puisse aimer sincèrement mes principes et leur auteur.

Pendant assez long-temps, je vis peu du Peyrou, parceque je n'allois point à Neuchâtel, et qu'il ne venoit qu'une fois l'année à la montagne du colonel Pury. Pourquoi n'allois-je point à Neuchâtel? C'est un enfantillage qu'il ne faut pas taire.

Quoique protégé par le roi de Prusse et par milord maréchal, si j'évitai d'abord la persécution dans mon asile, je n'évitai pas du moins les murmures du public, des magistrats municipaux, des ministres. Après le branle donné par la France, il n'étoit pas du bon air de ne pas me faire au moins quelque insulte : on auroit eu peur de paroître improuver mes persécuteurs, en ne lès imitant pas. La classe de Neuchâtel, c'est-à-dire la compagnie des ministres de cette ville, donna le branle en tentant d'émouvoir contre moi le conseil d'état. Cette tentative n'ayant pas réussi, les ministres s'adressèrent au magistrat municipal, qui fit aussitôt défendre mon livre, et me traitant en toute occasion peu honnêtement, faisoit comprendre et disoit même que si j'avois voulu m'établir dans la ville, on ne m'y auroit pas souffert. Ils remplirent leur *Mercure* d'inepties et du plus plat caffardage, qui, tout en faisant rire les gens sensés, ne laissoit pas d'échauffer le peuple et de l'animer contre moi. Tout cela n'empêchoit pas qu'à les entendre, je ne dusse être très reconnoissant de l'extrême grace qu'ils me faisoient de me laisser vivre à Motiers, où ils n'avoient aucune autorité; ils m'auroient volontiers mesuré l'air à la pinte, à condition que je l'eusse payé bien cher. Ils vouloient que je leur fusse obligé de la protection que le roi m'accordoit malgré eux, et qu'ils travailloient sans relâche à m'ôter. Enfin, n'y pouvant réussir, après m'avoir fait tout le tort qu'ils purent et m'avoir décrié de tout leur pouvoir, ils se firent un mérite de leur impuissance, en me faisant valoir la bonté qu'ils avoient de me souffrir dans leur pays. J'aurois dû

leur rire au nez pour toute réponse : je fus assez bête pour me piquer, et j'eus l'ineptie de ne vouloir point aller à Neuchâtel ; résolution que je tins près de deux ans, comme si ce n'étoit pas trop honorer de pareilles espèces, que de faire attention à leurs procédés, qui, bons ou mauvais, ne peuvent leur être imputés, puisqu'ils n'agissent jamais que par impulsion. D'ailleurs, des esprits sans culture et sans lumières, qui ne connoissent d'autre objet de leur estime que le crédit, la puissance et l'argent, sont bien éloignés même de soupçonner qu'on doive quelque égard aux talents, et qu'il y ait du déshonneur à les outrager.

Un certain maire de village, qui pour ses malversations avoit été cassé, disoit au lieutenant du Val-de-Travers, mari de mon Isabelle : *On dit que ce Rousseau a tant d'esprit; amenez-le-moi, que je voie si cela est vrai.* Assurément, les mécontentements d'un homme qui prend un pareil ton doivent peu fâcher ceux qui les éprouvent.

Sur la façon dont on me traitoit à Paris, à Genève, à Berne, à Neuchâtel même, je ne m'attendois pas à plus de ménagement de la part du pasteur du lieu. Je lui avois cependant été recommandé par madame Boy de La Tour, et il m'avoit fait beaucoup d'accueil ; mais dans ce pays, où l'on flatte également tout le monde, les caresses ne signifient rien. Cependant, après ma réunion solennelle à l'Église réformée, vivant en pays réformé, je ne pouvois, sans manquer à mes engagements et à mon devoir de citoyen, négliger la profession publique du culte où j'étois rentré : j'assistois donc au service divin. D'un autre côté, je

craignois, en me présentant à la table sacrée, de m'exposer à l'affront d'un refus; et il n'étoit nullement probable qu'après le vacarme fait à Genève par le conseil, et à Neuchâtel par la classe, il voulût m'administrer tranquillement la Cène dans son église. Voyant donc approcher le temps de la communion, je pris le parti d'écrire à M. de Montmollin (c'étoit le nom du ministre), pour faire acte de bonne volonté, et lui déclarer que j'étois toujours uni de cœur à l'Église protestante; je lui dis en même temps, pour éviter des chicanes sur les articles de foi, que je ne voulois aucune explication particulière sur le dogme. M'étant ainsi mis en règle de ce côté, je restai tranquille, ne doutant pas que M. de Montmollin ne refusât de m'admettre sans la discussion préliminaire, dont je ne voulois point, et qu'ainsi tout fût fini sans qu'il y eût de ma faute. Point du tout: au moment où je m'y attendois le moins, M. de Montmollin vint me déclarer, non seulement qu'il m'admettoit à la communion sous la clause que j'y avois mise, mais de plus, que lui et ses anciens se faisoient un grand honneur de m'avoir dans son troupeau. Je n'eus de mes jours pareille surprise, ni plus consolante. Toujours vivre isolé sur la terre me paroissoit un destin bien triste, surtout dans l'adversité. Au milieu de tant de proscriptions et de persécutions, je trouvois une douceur extrême à pouvoir[a] me dire: Au moins je suis parmi mes frères; et j'allai communier avec une émotion de cœur et des larmes d'attendrissement, qui

[a] VAR..... *douceur extrême de pouvoir.....*

étoient peut-être la préparation la plus agréable à Dieu qu'on y pût porter.

Quelque temps après, milord m'envoya une lettre de madame de Boufflers, venue, du moins je le présumai, par la voie de d'Alembert, qui connoissoit milord maréchal. Dans cette lettre, la première que cette dame m'eût écrite depuis mon départ de Montmorenci, elle me tançoit vivement de celle que j'avois écrite à M. de Montmollin, et surtout d'avoir communié. Je compris d'autant moins à qui elle en avoit avec sa mercuriale, que depuis mon voyage de Genève, je m'étois toujours déclaré hautement protestant et que j'avois été très publiquement à l'hôtel de Hollande, sans que personne au monde l'eût trouvé mauvais. Il me paroissoit plaisant que madame la comtesse de Boufflers voulût se mêler de diriger ma conscience en fait de religion. Toutefois, comme je ne doutois pas que son intention (quoique je n'y comprisse rien) ne fût la meilleure du monde, je ne m'offensai point de cette singulière sortie, et je lui répondis sans colère, en lui disant mes raisons.

Cependant les injures imprimées alloient leur train, et leurs benins auteurs reprochoient aux puissances de me traiter trop doucement. Ce concours d'aboiements, dont les moteurs continuoient d'agir sous le voile, avoit quelque chose de sinistre et d'effrayant. Pour moi, je laissois dire sans m'émouvoir. On m'assura qu'il y avoit une censure de la Sorbonne. Je n'en crus rien. De quoi pouvoit se mêler la Sorbonne dans cette affaire? Vouloit-elle assurer que je n'étois pas catholique? Tout le monde le savoit. Vouloit-elle

prouver que je n'étois pas bon calviniste? Que lui importoit? C'étoit prendre un soin bien singulier, c'étoit se faire les substituts de nos ministres. Avant que d'avoir vu cet écrit, je crus qu'on le faisoit courir sous le nom de la Sorbonne, pour se moquer d'elle; je le crus bien plus encore après l'avoir lu. Enfin, quand je ne pus plus douter de son authenticité, tout ce que je me réduisis à croire, fut qu'il falloit mettre la Sorbonne aux Petites-Maisons.

(1763).—Un autre écrit m'affecta davantage, parcequ'il venoit d'un homme pour qui j'eus toujours de l'estime, et dont j'admirois la constance en plaignant son aveuglement. Je parle du Mandement de l'archevêque de Paris contre moi. Je crus que je me devois d'y répondre. Je le pouvois sans m'avilir; c'étoit un cas à peu près semblable à celui du roi de Pologne. Je n'ai jamais aimé les disputes brutales, à la Voltaire. Je ne sais me battre qu'avec dignité, et je veux que celui qui m'attaque ne déshonore pas mes coups, pour que je daigne me défendre. Je ne doutois point que ce Mandement ne fût de la façon des jésuites; et quoiqu'ils fussent alors malheureux eux-mêmes, j'y reconnoissois toujours leur ancienne maxime, d'écraser les malheureux. Je pouvois donc aussi suivre mon ancienne maxime, d'honorer l'auteur titulaire, et de foudroyer l'ouvrage: et c'est ce que je crois avoir fait avec assez de succès.

Je trouvai le séjour de Motiers fort agréable; et pour me déterminer à y finir mes jours, il ne me manquoit qu'une subsistance assurée: mais on y vit assez chèrement, et j'avois vu renverser tous mes

anciens projets par la dissolution de mon ménage, par l'établissement d'un nouveau, par la vente ou dissipation de tous mes meubles, et par les dépenses qu'il m'avoit fallu faire depuis mon départ de Montmorenci. Je voyois diminuer journellement le petit capital que j'avois devant moi. Deux ou trois ans suffisoient pour en consumer le reste, sans que je visse aucun moyen de le renouveler, à moins de recommencer à faire des livres; métier funeste, auquel j'avois déjà renoncé.

Persuadé que tout changeroit bientôt à mon égard, et que le public, revenu de sa frénésie, en feroit rougir les puissances, je ne cherchois qu'à prolonger mes ressources jusqu'à cet heureux changement, qui me laisseroit plus en état de choisir parmi celles qui pourroient s'offrir. Pour cela, je repris mon *Dictionnaire de Musique*, que dix ans de travail avoient déjà fort avancé, et auquel il ne manquoit que la dernière main et d'être mis au net. Mes livres, qui m'avoient été envoyés depuis peu, me fournirent les moyens d'achever cet ouvrage: mes papiers, qui me furent envoyés en même temps, me mirent en état de commencer l'entreprise de mes Mémoires, dont je voulois uniquement m'occuper désormais. Je commençai par transcrire des lettres dans un recueil qui pût guider ma mémoire dans l'ordre des faits et des temps. J'avois déjà fait le triage de celles que je voulois conserver pour cet effet, et la suite depuis près de dix ans n'en étoit point interrompue. Cependant, en les arrangeant pour les transcrire, j'y trouvai une lacune qui me surprit. Cette lacune étoit de près de six mois, depuis oc-

tobre 1756 jusqu'au mois de mars suivant. Je me souvenois parfaitement d'avoir mis dans mon triage nombre de lettres de Diderot, de Deleyre, de madame d'Épinay, de madame de Chenonceaux, etc., qui remplissoient cette lacune, et qui ne se trouvèrent plus. Qu'étoient-elles devenues? Quelqu'un avoit-il mis la main sur mes papiers, pendant quelques mois qu'ils étoient restés à l'hôtel de Luxembourg? Cela n'étoit pas concevable, et j'avois vu M. le maréchal prendre la clef de la chambre où je les avois déposés. Comme plusieurs lettres de femmes et toutes celles de Diderot étoient sans dates, et que j'avois été forcé de remplir ces dates de mémoire et en tâtonnant, pour ranger ces lettres dans leur ordre, je crus d'abord avoir fait des erreurs de dates, et je passai en revue toutes les lettres qui n'en avoient point, ou auxquelles je les avois suppléées, pour voir si je n'y trouverois point celles qui devoient remplir ce vide. Cet essai ne réussit point; je vis que le vide étoit bien réel, et que les lettres avoient bien certainement été enlevées. Par qui et pourquoi? Voilà ce qui me passoit. Ces lettres, antérieures à mes grandes querelles, et du temps de ma première ivresse de la Julie, ne pouvoient intéresser personne. C'étoient tout au plus quelques tracasseries de Diderot, quelques persiflages de Deleyre, des témoignages d'amitié de madame de Chenonceaux, et même de madame d'Épinay, avec laquelle j'étois alors le mieux du monde. A qui pouvoient importer ces lettres? Qu'en vouloit-on faire? Ce n'est que sept ans après que j'ai soupçonné l'affreux objet de ce vol.

Ce déficit bien avéré me fit chercher parmi mes

brouillons si j'en découvrirois quelque autre. J'en trouvai quelques uns qui, vu mon défaut de mémoire, m'en firent supposer d'autres dans la multitude de mes papiers. Ceux que je remarquai, furent le brouillon de la *Morale sensitive*, et celui de l'extrait des *Aventures de milord Édouard*. Ce dernier, je l'avoue, me donna des soupçons sur madame de Luxembourg. C'étoit La Roche, son valet de chambre, qui m'avoit expédié ces papiers, et je n'imaginai qu'elle au monde qui pût prendre intérêt à ce chiffon; mais quel intérêt pouvoit-elle prendre à l'autre, et aux lettres enlevées, dont, même avec de mauvais desseins, on ne pouvoit faire aucun usage qui pût me nuire, à moins de les falsifier? Pour M. le maréchal, dont je connoissois la droiture invariable et la vérité de son amitié pour moi, je ne pus le soupçonner un moment. Je ne pus même arrêter ce soupçon sur madame la maréchale. Tout ce qui me vint de plus raisonnable à l'esprit, après m'être fatigué long-temps à chercher l'auteur de ce vol, fut de l'imputer à d'Alembert, qui, déjà faufilé chez madame de Luxembourg, avoit pu trouver le moyen de fureter ces papiers et d'en enlever ce qu'il lui avoit plu, tant en manuscrits qu'en lettres, soit pour chercher à me susciter quelque tracasserie, soit pour s'approprier ce qui lui pouvoit convenir. Je supposai qu'abusé par le titre de la *Morale sensitive*, il avoit cru trouver le plan d'un vrai traité de matérialisme, dont il auroit tiré contre moi le parti qu'on peut bien s'imaginer. Sûr qu'il seroit bientôt détrompé par l'examen du brouillon, et déterminé à quitter tout-à-fait la littérature, je m'inquiétai peu de ces larcins,

qui n'étoient pas les premiers de la même main [1] que j'avois endurés sans m'en plaindre. Bientôt je ne songeai pas plus à cette infidélité que si l'on ne m'en eût fait aucune, et je me mis à rassembler les matériaux qu'on m'avoit laissés, pour travailler à mes Confessions.

J'avois long-temps cru qu'à Genève la compagnie des ministres, ou du moins les citoyens et bourgeois, réclameroient contre l'infraction de l'édit dans le décret porté contre moi. Tout resta tranquille, du moins à l'extérieur; car il y avoit un mécontentement général qui n'attendoit qu'une occasion pour se manifester. Mes amis, ou soi-disant tels, m'écrivoient lettres sur lettres pour m'exhorter à venir me mettre à leur tête, m'assurant d'une réparation publique de la part du Conseil. La crainte du désordre et des troubles que ma présence pouvoit causer, m'empêcha d'acquiescer à leurs instances; et fidèle au serment que j'avois fait autrefois, de ne jamais tremper dans aucune dissension civile dans mon pays, j'aimai mieux laisser subsister l'offense, et me bannir pour jamais de ma patrie, que d'y rentrer par des moyens violents et dangereux. Il est vrai que je m'étois attendu, de la part de la bourgeoisie, à des représentations légales et paisibles contre une infraction qui l'intéressoit ex-

[1] J'avois trouvé, dans ses *Éléments de musique*, beaucoup de choses tirées de ce que j'avois écrit sur cet art pour l'Encyclopédie, et qui lui fut remis plusieurs années avant la publication de ces Éléments. J'ignore la part qu'il a pu avoir à un livre intitulé *Dictionnaire des Beaux-Arts*, mais j'y ai trouvé des articles transcrits des miens mot à mot, et cela long-temps avant que ces mêmes articles fussent imprimés dans l'Encyclopédie.

trêmement. Il n'y en eut point. Ceux qui la conduisoient cherchoient moins le vrai redressement des griefs que l'occasion de se rendre nécessaires. On cabaloit, mais on gardoit le silence, et on laissoit clabauder les caillettes et les cafards, ou soi-disant tels, que le Conseil mettoit en avant pour me rendre odieux à la populace, et faire attribuer son incartade au zéle de la religion.

Après avoir attendu vainement plus d'un an que quelqu'un réclamât contre une procédure illégale, je pris enfin mon parti, et me voyant abandonné de mes concitoyens, je me déterminai à renoncer à mon ingrate patrie, où je n'avois jamais vécu, dont je n'avois reçu ni bien ni service, et dont, pour prix de l'honneur que j'avois tâché de lui rendre, je me voyois indignement traité d'un consentement unanime, puisque ceux qui devoient parler n'avoient rien dit. J'écrivis donc au premier syndic de cette année-là, qui, je crois, étoit M. Favre, une lettre* par laquelle j'abdiquois solennellement mon droit de bourgeoisie, et dans laquelle, au reste, j'observai la décence et la modération que j'ai toujours mises aux actes de fierté que la cruauté de mes ennemis m'a souvent arrachés dans mes malheurs.

Cette démarche ouvrit enfin les yeux aux citoyens: sentant qu'ils avoient eu tort pour leur propre intérêt d'abandonner ma défense, ils la prirent quand il n'étoit plus temps. Ils avoient d'autres griefs qu'ils joignirent à celui-là, et ils en firent la matière de plusieurs représentations très bien raisonnées, qu'ils

* Le 12 mai 1763. Voyez la *Correspondance*.

étendirent et renforcèrent à mesure que les durs et rebutants refus du Conseil, qui se sentoit soutenu par le ministère de France, leur firent mieux sentir le projet formé de les asservir. Ces altercations produisirent diverses brochures qui ne décidoient rien jusqu'à ce que parurent tout d'un coup les *Lettres écrites de la campagne*, ouvrage écrit en faveur du Conseil, avec un art infini, et par lequel le parti représentant, réduit au silence, fut pour un temps écrasé. Cette pièce, monument durable des rares talents de son auteur, étoit du procureur-général Tronchin*, homme d'esprit, homme éclairé, très versé dans les lois et le gouvernement de la république. *Siluit terra.*

(1764.) — Les représentants, revenus de leur premier abattement, entreprirent une réponse et s'en tirèrent passablement avec le temps. Mais tous jetèrent les yeux sur moi, comme sur le seul qui pût entrer en lice contre un tel adversaire, avec espoir de le terrasser. J'avoue que je pensai de même; et poussé par mes anciens concitoyens, qui me faisoient un devoir de les aider de ma plume dans un embarras dont j'avois été l'occasion, j'entrepris la réfutation des Lettres écrites de la campagne, et j'en parodiai le titre par celui de *Lettres écrites de la montagne*, que je mis aux miennes. Je fis et j'exécutai cette entreprise si secrètement que, dans un rendez-vous que j'eus à

* *Jean Robert Tronchin* qu'il ne faut pas confondre avec son cousin *Théodore Tronchin*, médecin célèbre, dont il est parlé aux livres VIII et X. C'est ce dernier que Rousseau, dans sa Correspondance, désigne le plus souvent sans le nommer, en l'appelant *le jongleur.*

Thonon avec les chefs des représentants, pour parler de leurs affaires, et où ils me montrèrent l'esquisse de leur réponse, je ne leur dis pas un mot de la mienne qui étoit déjà faite, craignant qu'il ne survînt quelque obstacle à l'impression, s'il en parvenoit le moindre vent, soit aux magistrats, soit à mes ennemis particuliers. Je n'évitai pourtant pas que cet ouvrage ne fût connu en France avant la publication; mais on aima mieux le laisser paroître que de me faire trop comprendre comment on avoit découvert mon secret. Je dirai là-dessus ce que j'ai su, qui se borne à très peu de chose; je me tairai sur ce que j'ai conjecturé.

J'avois à Motiers presque autant de visites que j'en avois eu à l'Hermitage et à Montmorenci; mais elles étoient la plupart d'une espèce fort différente. Ceux qui m'étoient venus voir jusqu'alors étoient des gens qui ayant avec moi des rapports de talents, de goûts, de maximes, les alléguoient pour cause de leurs visites, et me mettoient d'abord sur des matières dont je pouvois m'entretenir avec eux. A Motiers, ce n'étoit plus cela, surtout du côté de France. C'étoient des officiers ou d'autres gens qui n'avoient aucun goût pour la littérature, qui même, pour la plupart, n'avoient jamais lu mes écrits, et qui ne laissoient pas, à ce qu'ils disoient, d'avoir fait trente, quarante, soixante, cent lieues pour me venir voir et admirer l'homme illustre, célèbre, très célèbre, le grand homme, etc. Car dès-lors on n'a cessé de me jeter grossièrement à la face les plus impudentes flagorneries, dont l'estime de ceux qui m'abordoient m'avoit garanti jusqu'alors. Comme la plupart de ces survenants ne daignoient ni

se nommer ni me dire leur état, que leurs connoissances et les miennes ne tomboient pas sur les mêmes objets, et qu'ils n'avoient ni lu ni parcouru mes ouvrages, je ne savois de quoi leur parler: j'attendois qu'ils parlassent eux-mêmes, puisque c'étoit à eux à savoir et à me dire pourquoi ils me venoient voir. On sent que cela ne faisoit pas pour moi des conversations bien intéressantes, quoiqu'elles pussent l'être pour eux, selon ce qu'ils vouloient savoir: car, comme j'étois sans défiance, je m'exprimois sans réserve sur toutes les questions qu'ils jugeoient à propos de me faire; et ils s'en retournoient, pour l'ordinaire, aussi savants que moi sur tous les détails de ma situation.

J'eus, par exemple, de cette façon M. de Feins, écuyer de la reine et capitaine de cavalerie dans le régiment de la Reine, lequel eut la constance de passer plusieurs jours à Motiers, et même de me suivre pédestrement jusqu'à la Ferrière, menant son cheval par la bride, sans avoir avec moi d'autre point de réunion, sinon que nous connoissions tous deux mademoiselle Fel, et que nous jouions l'un et l'autre au bilboquet. J'eus avant et après M. de Feins, une autre visite bien plus extraordinaire. Deux hommes arrivent à pied, conduisant chacun un mulet chargé de son petit bagage, logent à l'auberge, pansent leurs mulets eux-mêmes, et demandent à me venir voir. A l'équipage de ces muletiers, on les prit pour des contrebandiers; et la nouvelle courut aussitôt que des contrebandiers venoient me rendre visite. Leur seule façon de m'aborder m'apprit que c'étoient des gens d'une autre étoffe; mais sans être des contrebandiers ce

pouvoit être des aventuriers, et ce doute me tint quelque temps en garde. Ils ne tardèrent pas à me tranquilliser. L'un étoit M. de Montauban, appelé le comte de La Tour-du-Pin, gentilhomme du Dauphiné; l'autre étoit M. Dastier, de Carpentras, ancien militaire, qui avoit mis sa croix de Saint-Louis dans sa poche, ne pouvant pas l'étaler[a]. Ces messieurs, tous deux très aimables, avoient tous deux beaucoup d'esprit; leur conversation étoit agréable et intéressante; leur manière de voyager si bien dans mon goût et si peu dans celui des gentilshommes françois, me donna pour eux une sorte d'attachement que leur commerce ne pouvoit qu'affermir. Cette connoissance même ne finit pas là, puisqu'elle dure encore, et qu'ils me sont revenus voir diverses fois, non plus à pied cependant, cela étoit bon pour le début; mais plus j'ai vu ces messieurs, moins j'ai trouvé de rapports entre leurs goûts et les miens, moins j'ai senti que leurs maximes fussent les miennes, que mes écrits leur fussent familiers, qu'il y eût aucune véritable sympathie entre eux et moi. Que me vouloient-ils donc? Pourquoi me venir voir dans cet équipage? Pourquoi rester plusieurs jours? Pourquoi revenir plusieurs fois? Pourquoi desirer si fort de m'avoir pour hôte? Je ne m'avisai pas alors de me faire ces questions. Je me les suis faites quelquefois depuis ce temps-là.

Touché de leurs avances, mon cœur se livroit sans raisonner, surtout à M. Dastier dont l'air plus ouvert me plaisoit davantage. Je demeurai même en correspondance avec lui, et quand je voulus faire imprimer

[a] VAR..... *ne voulant pas l'étaler à la queue de son mulet.*

les Lettres de la montagne, je songeai à m'adresser à lui pour donner le change à ceux qui attendoient mon paquet sur la route de Hollande. Il m'avoit parlé beaucoup, et peut-être à dessein, de la liberté de la presse à Avignon; il m'avoit offert ses soins, si j'avois quelque chose à y faire imprimer. Je me prévalus de cette offre, et je lui adressai successivement, par la poste, mes premiers cahiers. Après les avoir gardés assez long-temps, il me les renvoya en me marquant qu'aucun libraire n'avoit osé s'en charger; et je fus contraint de revenir à Rey, prenant soin de n'envoyer mes cahiers que l'un après l'autre, et de ne lâcher les suivants qu'après avoir eu avis de la réception des premiers. Avant la publication de l'ouvrage, je sus qu'il avoit été vu dans les bureaux des ministres; et d'Escherny, de Neuchâtel, me parla d'un livre *de l'Homme de la montagne*, que d'Holback lui avoit dit être de moi. Je l'assurai, comme il étoit vrai, n'avoir jamais fait de livre qui eût ce titre. Quand les lettres parurent il étoit furieux, et m'accusa de mensonge, quoique je ne lui eusse dit que la vérité *. Voilà comment j'eus

* François Louis, comte d'*Escherny*, mort il y a peu de temps, a publié plusieurs ouvrages de morale et de philosophie, notamment des *Mélanges de littérature, d'histoire, de morale et de philosophie* (Paris, 1811, 3 vol. in-12). Admirateur passionné de Rousseau, il doubla en 1790 le prix de 600 francs qui, au jugement de l'académie françoise, devoit être donné au meilleur éloge de cet écrivain, et concourut lui-même pour ce prix qui ne fut pas décerné. Le troisième volume du recueil dont nous venons de parler contient, outre l'éloge composé par le comte d'Escherny à cette occasion, et qui vient d'être réimprimé dans le premier volume de l'édition in-12 donnée par madame Perronneau, un récit assez étendu où il trace l'historique de ses liaisons avec Rousseau,

l'assurance que mon manuscrit étoit connu. Sûr de la fidélité de Rey, je fus forcé de porter ailleurs mes conjectures; et celle à laquelle j'aimai le mieux m'arrêter, fut que mes paquets avoient été ouverts à la poste.

Une autre connoissance à peu près du même temps, mais qui se fit d'abord seulement par lettres, fut celle d'un M. Laliaud, de Nîmes, lequel m'écrivit de Paris, pour me prier de lui envoyer mon profil à la silhouette, dont il avoit, disoit-il, besoin pour mon buste en marbre, qu'il faisoit faire par Le Moine, pour le placer dans sa bibliothéque. Si c'étoit une cajolerie inventée pour m'apprivoiser, elle réussit pleinement. Je jugeai qu'un homme qui vouloit avoir mon buste en marbre dans sa bibliothéque étoit plein de mes ouvrages, par conséquent de mes principes, et qu'il m'ai-

liaisons qui ont commencé à l'époque où ce dernier est venu se fixer à Motiers, et qui se sont prolongées presque jusqu'à la fin de sa vie en 1778. Il paroît en effet avoir été admis dans son intime familiarité; et pendant tout le temps que Rousseau a habité Motiers, il déclare avoir fait avec lui nombre de voyages et courses pédestres dont il évalue l'ensemble à *un millier de lieues*. Son récit d'ailleurs offre sur notre auteur un assez grand nombre d'anecdotes et de documents plus ou moins intéressants et curieux, dont nous ferons bientôt quelque usage, ne pouvant en cela qu'accorder confiance au témoignage d'un homme qui se montre non seulement admirateur, mais ami sincère de Rousseau, et qui, comme il le dit lui-même, a eu le précieux avantage de ne *s'être jamais brouillé avec celui qui se brouilloit avec tout le monde*. Au surplus, le passage des Confessions auquel la présente note se rapporte, est le seul où Rousseau fasse mention du comte d'Escherny, qui lui-même, dans son récit, ne parle aucunement du livre *de l'Homme de la montagne*, ni de la querelle que Rousseau nous dit s'être élevée entre eux sur ce sujet, et qui sans doute ne fut que passagère

moit, parceque son ame étoit au ton de la mienne. Il étoit difficile que cette idée ne me séduisît pas. J'ai vu M. Laliaud dans la suite. Je l'ai trouvé très zélé pour me rendre beaucoup de petits services, pour s'entremêler beaucoup dans mes petites affaires. Mais, au reste, je doute qu'aucun de mes écrits ait été du petit nombre de livres qu'il a lus en sa vie. J'ignore s'il a une bibliothéque, et si c'est un meuble à son usage; et quant au buste, il s'est borné à une mauvaise esquisse en terre, faite par Le Moine, sur laquelle il a fait graver un portrait hideux, qui ne laisse pas de courir sous mon nom, comme s'il avoit avec moi quelque ressemblance.

Le seul François qui parut me venir voir par goût pour mes sentiments et pour mes ouvrages, fut un jeune officier du régiment de Limousin, appelé M. Séguier de Saint-Brisson, qu'on a vu et qu'on voit peut-être encore briller à Paris et dans le monde, par des talents assez aimables, et par des prétentions au bel esprit. Il m'étoit venu voir à Montmorenci l'hiver qui précéda ma catastrophe. Je lui trouvai une vivacité de sentiment qui me plut. Il m'écrivit dans la suite à Motiers; et soit qu'il voulût me cajoler, ou que réellement la tête lui tournât de l'*Émile*, il m'apprit qu'il quittoit le service pour vivre indépendant, et qu'il apprenoit le métier de menuisier. Il avoit un frère aîné, capitaine dans le même régiment, pour lequel étoit toute la prédilection de la mère, qui, dévote outrée, et dirigée par je ne sais quel abbé tartufe, en usoit très mal avec le cadet, qu'elle accusoit d'irréligion, et même du crime irrémissible d'avoir des liai-

sons avec moi. Voilà les griefs sur lesquels il voulut rompre avec sa mère, et prendre le parti dont je viens de parler; le tout, pour faire le petit Émile.

Alarmé de cette pétulance, je me hâtai de lui écrire pour le faire changer de résolution, et je mis à mes exhortations toute la force dont j'étois capable : elles furent écoutées. Il rentra dans son devoir vis-à-vis de sa mère, et il retira des mains de son colonel sa démission qu'il lui avoit donnée, et dont celui-ci avoit eu la prudence de ne faire aucun usage, pour lui laisser le temps d'y mieux réfléchir. Saint-Brisson, revenu de ses folies, en fit une un peu moins choquante, mais qui n'étoit guère plus de mon goût; ce fut de se faire auteur. Il donna coup sur coup deux ou trois brochures qui n'annonçoient pas un homme sans talents, mais sur lesquelles je n'aurai pas à me reprocher de lui avoir donné des éloges bien encourageants pour poursuivre cette carrière.

Quelque temps après, il vint me voir, et nous fîmes ensemble le pélerinage de l'île de Saint-Pierre. Je le trouvai dans ce voyage différent de ce que je l'avois vu à Montmorenci. Il avoit je ne sais quoi d'affecté, qui d'abord ne me choqua pas beaucoup, mais qui m'est revenu souvent en mémoire depuis ce temps-là. Il me vint voir encore une fois à l'hôtel de Saint-Simon, à mon passage à Paris pour aller en Angleterre. J'appris là, ce qu'il ne m'avoit pas dit, qu'il vivoit dans les grandes sociétés, et qu'il voyoit assez souvent madame de Luxembourg. Il ne me donna aucun signe de vie à Trye, et ne me fit rien dire par sa parente mademoiselle Séguier, qui étoit ma voisine, et qui ne m'a jamais

paru bien favorablement disposée pour moi. En un mot, l'engouement de M. de Saint-Brisson finit tout d'un coup, comme la liaison de M. de Feins : mais celui-ci ne me devoit rien, et l'autre me devoit quelque chose, à moins que les sottises que je l'avois empêché de faire n'eussent été qu'un jeu de sa part ; ce qui dans le fond pourroit très bien être.

J'eus aussi des visites de Genève tant et plus. Les Deluc père et fils me choisirent successivement pour leur garde-malade ; le père tomba malade en route ; le fils l'étoit en partant de Genève ; tous deux vinrent se rétablir chez moi. Des ministres, des parents, des cagots, des quidams de toute espèce, venoient de Genève et de Suisse, non pas comme ceux de France, pour m'admirer et me persifler, mais pour me tancer et catéchiser. Le seul qui me fit plaisir, fut Moultou, qui vint passer trois ou quatre jours avec moi, et que j'y aurois bien voulu retenir davantage. Le plus constant de tous, celui qui s'opiniâtra le plus, et qui me subjugua à force d'importunités, fut un M. d'Ivernois, commerçant de Genève, François réfugié, et parent du procureur-général de Neuchâtel. Ce M. d'Ivernois de Genève passoit à Motiers deux fois l'an, tout exprès pour m'y venir voir, restoit chez moi du matin au soir plusieurs jours de suite, se mettoit de mes promenades, m'apportoit mille sortes de petits cadeaux, s'insinuoit malgré moi dans ma confidence, se mêloit de toutes mes affaires, sans qu'il y eût entre lui et moi aucune communion d'idées, ni d'inclinations, ni de sentiments, ni de connoissances. Je doute qu'il ait lu dans toute sa vie un livre entier d'aucune espèce,

et qu'il sache même de quoi traitent les miens. Quand je commençai d'herboriser, il me suivit dans mes courses de botanique, sans goût pour cet amusement, et sans avoir rien à me dire, ni moi à lui. Il eut même le courage de passer avec moi trois jours entiers tête à tête dans un cabinet à Goumoins, d'où j'avois cru le chasser à force de l'ennuyer et de lui faire sentir combien il m'ennuyoit; et tout cela sans qu'il m'ait été possible jamais de rebuter son incroyable constance, ni d'en pénétrer le motif.

Parmi toutes ces liaisons, que je ne fis et n'entretins que par force, je ne dois pas omettre la seule qui m'ait été agréable, et à laquelle j'aie mis un véritable intérêt de cœur: c'est celle d'un jeune Hongrois qui vint se fixer à Neuchâtel, et de là à Motiers, quelques mois après que j'y fus établi moi-même. On l'appeloit dans le pays le baron de Sauttern, nom sous lequel il avoit été recommandé de Zurich. Il étoit grand et bien fait, d'une figure agréable, d'une société liante et douce. Il dit à tout le monde, et me fit entendre à moi-même, qu'il n'étoit venu à Neuchâtel qu'à cause de moi, et pour former sa jeunesse à la vertu par mon commerce. Sa physionomie, son ton, ses manières, me parurent d'accord avec ses discours; et j'aurois cru manquer à l'un des plus grands devoirs, en éconduisant un jeune homme en qui je ne voyois rien que d'aimable, et qui me recherchoit par un si respectable motif. Mon cœur ne sait point se livrer à demi. Bientôt il eut toute mon amitié, toute ma confiance; nous devînmes inséparables. Il étoit de toutes mes courses pédestres, il y prénoit goût. Je le menai chez milord maréchal, qui lui

fit mille caresses. Comme il ne pouvoit encore s'exprimer en françois, il ne me parloit et ne m'écrivoit qu'en latin: je lui répondois en françois, et ce mélange des deux langues ne rendoit nos entretiens ni moins coulants, ni moins vifs à tous égards. Il me parla de sa famille, de ses affaires, de ses aventures, de la cour de Vienne, dont il paroissoit bien connoître les détails domestiques. Enfin, pendant près de deux ans que nous passâmes dans la plus grande intimité, je ne lui trouvai qu'une douceur de caractère à toute épreuve, des mœurs non seulement honnêtes, mais élégantes, une grande propreté sur sa personne, une décence extrême dans tous ses discours, enfin toutes les marques d'un homme bien né, qui me le rendirent trop estimable pour ne pas me le rendre cher.

Dans le fort de mes liaisons avec lui, d'Ivernois de Genève m'écrivit que je prisse garde au jeune Hongrois qui étoit venu s'établir auprès de moi; qu'on l'avoit assuré que c'étoit un espion que le ministre de France avoit mis près de moi. Cet avis pouvoit paroître d'autant plus inquiétant, que dans le pays où j'étois, tout le monde m'avertissoit de me tenir sur mes gardes, qu'on me guettoit, et qu'on cherchoit à m'attirer sur le territoire de France, pour m'y faire un mauvais parti.

Pour fermer la bouche une fois pour toutes à ces ineptes donneurs d'avis, je proposai à Sauttern, sans le prévenir de rien une promenade pédestre à Pontarlier; il y consentit. Quand nous fûmes arrivés à Pontarlier, je lui donnai à lire la lettre de d'Ivernois; et puis l'embrassant avec ardeur, je lui dis: Sauttern

n'a pas besoin que je lui prouve ma confiance, mais le public a besoin que je lui prouve que je la sais bien placer. Cet embrassement fut bien doux; ce fut un de ces plaisirs de l'ame, que les persécuteurs ne sauroient connoître, ni les ôter aux opprimés.

Je ne croirai jamais que Sauttern fût un espion, ni qu'il m'ait trahi; mais il m'a trompé. Quand j'épanchois avec lui mon cœur sans réserve, il eut le courage de me fermer constamment le sien, et de m'abuser par des mensonges. Il me controuva je ne sais quelle histoire, qui me fit juger que sa présence étoit nécessaire dans son pays. Je l'exhortai de partir au plus vite: il partit; et quand je le croyois déjà en Hongrie, j'appris qu'il étoit à Strasbourg. Ce n'étoit pas la première fois qu'il y avoit été. Il y avoit jeté du désordre dans un ménage: le mari sachant que je le voyois, m'avoit écrit. Je n'avois omis aucun soin pour ramener la jeune femme à la vertu, et Sauttern à son devoir[a]. Quand je les croyois parfaitement détachés l'un de l'autre, ils s'étoient rapprochés, et le mari même eut la complaisance de reprendre le jeune homme dans sa maison; dès-lors je n'eus plus rien à dire. J'appris que le prétendu baron m'en avoit imposé par un tas de mensonges. Il ne s'appeloit point Sauttern, il s'appeloit Sauttersheim. A l'égard du titre de baron, qu'on lui donnoit en Suisse, je ne pouvois le lui reprocher, parcequ'il ne l'avoit jamais pris: mais je ne doute pas qu'il ne fût bien gentilhomme; et milord maréchal, qui se connoissoit en hommes, et

[a] VAR..... *ramener Sauttern à la vertu, et la jeune femme à son devoir.*

qui avoit été dans son pays, l'a toujours regardé et traité comme tel.

Sitôt qu'il fut parti, la servante de l'auberge où il mangeoit à Motiers, se déclara grosse de son fait. C'étoit une si vilaine salope, et Sauttern, généralement estimé et considéré dans tout le pays par sa conduite et ses mœurs honnêtes, se piquoit si fort de propreté, que cette impudence choqua tout le monde. Les plus aimables personnes du pays, qui lui avoient inutilement prodigué leurs agaceries, étoient furieuses: j'étois outré d'indignation. Je fis tous mes efforts pour faire arrêter cette effrontée, offrant de payer tous les frais et de cautionner Sauttersheim. Je lui écrivis, dans la forte persuasion, non seulement que cette grossesse n'étoit pas de son fait, mais qu'elle étoit feinte, et que tout cela n'étoit qu'un jeu joué par ses ennemis et les miens. Je voulois qu'il revînt dans le pays confondre cette coquine et ceux qui la faisoient parler. Je fus surpris de la mollesse de sa réponse. Il écrivit au pasteur, dont la salope étoit paroissienne, et fit en sorte d'assoupir l'affaire: ce que voyant, je cessai de m'en mêler, fort étonné qu'un homme aussi crapuleux eût pu être assez maître de lui-même, pour m'en imposer par sa réserve dans la plus intime familiarité.

De Strasbourg Sauttersheim fut à Paris chercher fortune, et n'y trouva que de la misère. Il m'écrivit en disant son *peccavi*. Mes entrailles s'émurent au souvenir de notre ancienne amitié; je lui envoyai quelque argent. L'année suivante, à mon passage à Paris, je le revis à peu près dans le même état, mais

grand ami de M. Laliaud; sans que j'aie pu savoir d'où lui venoit cette connoissance, et si elle étoit ancienne ou nouvelle. Deux ans après, Sauttersheim retourna à Strasbourg, d'où il m'écrivit, et où il est mort. Voilà l'histoire abrégée de nos liaisons, et ce que je sais de ses aventures: mais en déplorant le sort de ce malheureux jeune homme, je ne cesserai jamais de croire qu'il étoit bien né, et que tout le désordre de sa conduite fut l'effet des situations où il s'est trouvé.

Telles furent les acquisitions que je fis à Motiers, en fait de liaisons et de connoissances. Qu'il en auroit fallu de pareilles pour compenser les cruelles pertes que je fis dans le même temps!

La première fut celle de M. de Luxembourg qui, après avoir été tourmenté long-temps par les médecins, fut enfin leur victime, traité de la goutte qu'ils ne voulurent point reconnoître, comme d'un mal qu'ils pouvoient guérir.

Si l'on doit s'en rapporter là-dessus à la relation que m'en écrivit La Roche, l'homme de confiance de madame la maréchale, c'est bien par cet exemple, aussi cruel que mémorable, qu'il faut déplorer les misères de la grandeur.

La perte de ce bon seigneur me fut d'autant plus sensible, que c'étoit le seul ami vrai que j'eusse en France; et la douceur de son caractère étoit telle, qu'elle m'avoit fait oublier tout-à-fait son rang, pour m'attacher à lui comme à mon égal. Nos liaisons ne cessèrent point par ma retraite, et il continua de m'écrire comme auparavant. Je crus pourtant remar-

quer que l'absence ou mon malheur avoit attiédi son affection. Il est bien difficile qu'un courtisan garde le même attachement pour quelqu'un qu'il sait être dans la disgrace des puissances. J'ai jugé d'ailleurs que le grand ascendant qu'avoit sur lui madame de Luxembourg ne m'avoit pas été favorable, et qu'elle avoit profité de mon éloignement pour me nuire dans son esprit. Pour elle, malgré quelques démonstrations affectées et toujours plus rares, elle cacha moins de jour en jour son changement à mon égard. Elle m'écrivit quatre ou cinq fois en Suisse, de temps à autre, après quoi elle ne m'écrivit plus du tout; et il falloit toute la prévention, toute la confiance, tout l'aveuglement où j'étois encore, pour ne pas voir en elle plus que du refroidissement envers moi.

Le libraire Guy, associé de Duchesne, qui depuis moi fréquentoit beaucoup l'hôtel de Luxembourg, m'écrivit que j'étois sur le testament de M. le maréchal. Il n'y avoit rien là que de très naturel et de très croyable; ainsi je n'en doutai pas. Cela me fit délibérer en moi-même comment je me comporterois sur le legs. Tout bien pesé, je résolus de l'accepter, quel qu'il pût être, et de rendre cet honneur à un honnête homme qui, dans un rang où l'amitié ne pénètre guère, en avoit eu une véritable pour moi. J'ai été dispensé de ce devoir, n'ayant plus entendu parler de ce legs vrai ou faux, et en vérité, j'aurois été peiné de blesser une des grandes maximes de la morale, en profitant de quelque chose à la mort de quelqu'un qui m'avoit été cher. Durant la dernière maladie de notre ami Mussard, Lenieps me proposa de profiter

de la sensibilité qu'il marquoit à nos soins, pour lui insinuer quelques dispositions en notre faveur. Ah! cher Lenieps, lui dis-je, ne souillons pas par des idées d'intérêt les tristes mais sacrés devoirs que nous devons à notre ami mourant. J'espère n'être jamais dans le testament de personne, et jamais du moins dans celui d'aucun de mes amis. Ce fut à peu près dans ce même temps-ci, que milord maréchal me parla du sien, de ce qu'il avoit dessein d'y faire pour moi, et que je lui fis la réponse dont j'ai parlé dans ma première partie*.

Ma seconde perte, plus sensible encore et bien plus irréparable, fut celle de la meilleure des femmes et des mères, qui, déjà chargée d'ans et surchargée d'infirmités et de misères, quitta cette vallée de larmes pour passer dans le séjour des bons, où l'aimable souvenir du bien qu'on a fait ici-bas en fait l'éternelle récompense. Allez, ame douce et bienfaisante, auprès des Fénelon, des Bernex, des Catinat, et de ceux qui, dans un état plus humble, ont ouvert comme eux, leurs cœurs à la charité véritable; allez goûter le fruit de la vôtre, et préparer à votre éléve la place qu'il espère un jour occuper près de vous! Heureuse, dans vos infortunes, que le ciel en les terminant vous ait épargné le cruel spectacle des siennes! Craignant de contrister son cœur par le récit de mes premiers désastres, je ne lui avois point écrit depuis mon arrivée en Suisse; mais j'écrivis à M. de Conzié pour m'informer d'elle, et ce fut lui qui m'apprit qu'elle avoit cessé de soulager ceux qui souffroient, et de

* Livre II. (Tom. I, p. 86.)

souffrir elle-même. Bientôt je cesserai de souffrir aussi; mais si je croyois ne la pas revoir dans l'autre vie, ma foible imagination se refuseroit à l'idée du bonheur parfait que je m'y promets.

Ma troisième perte et la dernière, car depuis lors il ne m'est plus resté d'amis à perdre, fut celle de milord maréchal. Il ne mourut pas; mais las de servir des ingrats, il quitta Neuchâtel, et depuis lors je ne l'ai pas revu. Il vit et me survivra, je l'espère : il vit, et graces à lui, tous mes attachements ne sont pas rompus sur la terre : il y reste encore un homme digne de mon amitié; car son vrai prix est encore plus dans celle qu'on sent que dans celle qu'on inspire : mais j'ai perdu les douceurs que la sienne me prodiguoit, et je ne peux plus le mettre qu'au rang de ceux que j'aime encore, mais avec qui je n'ai plus de liaison. Il alloit en Angleterre recevoir sa grace du roi, et racheter ses biens jadis confisqués. Nous ne nous séparâmes point sans des projets de réunion, qui paroissoient presque aussi doux pour lui que pour moi. Il vouloit se fixer à son château de Keith-Hall, près d'Aberdeen, et je devois m'y rendre auprès de lui; mais ce projet me flattoit trop pour que j'en pusse espérer le succès. Il ne resta point en Écosse. Les tendres sollicitations du roi de Prusse le rappelèrent à Berlin, et l'on verra bientôt comment je fus empêché de l'y aller joindre.

Avant son départ, prévoyant l'orage que l'on commençoit à susciter contre moi, il m'envoya de son propre mouvement des lettres de naturalité, qui sembloient être une précaution très sûre pour qu'on ne

pût pas me chasser du pays. La communauté de Couvet dans le Val-de-Travers imita l'exemple du gouverneur, et me donna des lettres de *communier* gratuites, comme les premières. Ainsi, devenu de tout point citoyen du pays, j'étois à l'abri de toute expulsion légale, même de la part du prince : mais ce n'a jamais été par des voies légitimes qu'on a pu persécuter celui de tous les hommes qui a toujours le plus respecté les lois.

Je ne crois pas devoir compter au nombre des pertes que je fis en ce même temps, celle de l'abbé de Mably. Ayant demeuré chez son frère, j'avois eu quelques liaisons avec lui, mais jamais bien intimes, et j'ai quelque lieu de croire que ses sentiments à mon égard avoient changé de nature depuis que j'avois acquis plus de célébrité que lui. Mais ce fut à la publication des *Lettres de la montagne* que j'eus le premier signe de sa mauvaise volonté pour moi. On fit courir dans Genève une lettre à madame Saladin, qui lui étoit attribuée, et dans laquelle il parloit de cet ouvrage, comme des clameurs séditieuses d'un démagogue effréné. L'estime que j'avois pour l'abbé de Mably, et le cas que je faisois de ses lumières, ne me permirent pas un instant de croire que cette extravagante lettre fût de lui. Je pris là-dessus le parti que m'inspira ma franchise. Je lui envoyai une copie de la lettre, en l'avertissant qu'on la lui attribuoit. Il ne me fit aucune réponse. Ce silence m'étonna : mais qu'on juge de ma surprise, quand madame de Chenonceaux me manda que la lettre étoit réellement de l'abbé, et que la mienne l'avoit fort embarrassé. Car enfin, quand il auroit

eu raison, comment pouvoit-il excuser une démarche éclatante et publique, faite de gaieté de cœur, sans obligation, sans nécessité, à l'unique fin d'accabler au plus fort de ses malheurs un homme auquel il avoit toujours marqué de la bienveillance, et qui n'avoit jamais démérité de lui? Quelque temps après parurent les *Dialogues de Phocion*, où je ne vis qu'une compilation de mes écrits, faite sans retenue et sans honte. Je sentis, à la lecture de ce livre, que l'auteur avoit pris son parti à mon égard, et que je n'aurois point désormais de pire ennemi. Je crois qu'il ne m'a pardonné ni le *Contrat social*, trop au-dessus de ses forces, ni *la Paix perpétuelle;* et qu'il n'avoit paru desirer que je fisse un extrait de l'abbé de Saint-Pierre, qu'en supposant que je ne m'en tirerois pas si bien.

Plus j'avance dans mes récits, moins j'y puis mettre d'ordre et de suite. L'agitation du reste de ma vie n'a pas laissé aux événements le temps de s'arranger dans ma tête. Ils ont été trop nombreux, trop mêlés, trop désagréables, pour pouvoir être narrés sans confusion. La seule impression forte qu'ils m'ont laissée est celle de l'horrible mystère qui couvre leur cause, et de l'état déplorable où ils m'ont réduit. Mon récit ne peut plus marcher qu'à l'aventure et selon que les idées me reviendront dans l'esprit. Je me rappelle que dans le temps dont je parle, tout occupé de mes *Confessions*, j'en parlois très imprudemment à tout le monde, n'imaginant pas même que personne eût intérêt, ni volonté, ni pouvoir de mettre obstacle à cette entreprise: et quand je l'aurois cru, je n'en aurois guère été plus discret, par l'impossibilité totale où je suis

par mon naturel de tenir caché rien de ce que je sens et de ce que je pense. Cette entreprise connue fut, autant que j'en puis juger, la véritable cause de l'orage qu'on excita pour m'expulser de la Suisse, et me livrer entre des mains qui m'empêchassent de l'exécuter.

J'en avois une autre qui n'étoit guère vue de meilleur œil par ceux qui craignoient la première; c'étoit celle d'une édition générale de mes écrits. Cette édition me paraissoit nécessaire pour constater ceux des livres portant mon nom, qui étoient véritablement de moi, et mettre le public en état de les distinguer de ces écrits pseudonymes que mes ennemis me prêtoient pour me décréditer et m'avilir. Outre cela, cette édition étoit un moyen simple et honnête de m'assurer du pain: et c'étoit le seul, puisque ayant renoncé à faire des livres, mes Mémoires ne pouvant paroître de mon vivant, ne gagnant pas un sol d'aucune autre manière et dépensant toujours, je voyois la fin de mes ressources dans celle du produit de mes derniers écrits. Cette raison m'avoit pressé de donner mon *Dictionnaire de Musique*, encore informe. Il m'avoit valu cent louis comptant et cent écus de rente viagère, mais encore devoit-on voir bientôt la fin de cent louis quand on en dépensoit annuellement plus de soixante; et cent écus de rente étoient comme rien pour un homme sur qui les quidams et les gueux venoient incessamment fondre comme des étourneaux.

Il se présenta une compagnie de négocians de Neuchâtel pour l'entreprise de mon édition générale, et un imprimeur ou libraire de Lyon, appelé Reguillat, vint je ne sais comment se fourrer parmi eux pour la

diriger. L'accord se fit sur un pied raisonnable et suffisant pour bien remplir mon objet. J'avois, tant en ouvrages imprimés qu'en piéces encore manuscrites, de quoi fournir six volumes in-quarto; je m'engageai de plus à veiller sur l'édition: au moyen de quoi, ils devoient me faire une pension viagère de seize cents livres de France et un présent de mille écus une fois payés.

(1765.) — Le traité étoit conclu, non encore signé, quand les *Lettres écrites de la montagne* parurent. La terrible explosion qui se fit contre cet infernal ouvrage et contre son abominable auteur, épouvanta la compagnie, et l'entreprise s'évanouit. Je comparois l'effet de ce dernier ouvrage à celui de la *Lettre sur la musique françoise*, si cette lettre, en m'attirant la haine et m'exposant au péril, ne m'eût laissé du moins la considération et l'estime. Mais après ce dernier ouvrage, on parut s'étonner à Genève et à Versailles, qu'on laissât respirer un monstre tel que moi. Le petit Conseil, excité par le résident de France, et dirigé par le procureur général, donna une déclaration sur mon ouvrage, par laquelle, avec les qualifications les plus atroces, il le déclare indigne d'être brûlé par le bourreau, et ajoute avec une adresse qui tient du burlesque, qu'on ne peut, sans se déshonorer, y répondre, ni même en faire aucune mention. Je voudrois pouvoir transcrire ici cette curieuse piéce; mais malheureusement je ne l'ai pas et ne m'en souviens pas d'un seul mot. Je desire ardemment que quelqu'un de mes lecteurs, animé du zéle de la vérité et de l'équité, veuille relire en entier les *Lettres écrites de la montagne*:

il sentira, j'ose le dire, la stoïque modération qui régne dans cet ouvrage, après les sensibles et cruels outrages dont on venoit à l'envi d'accabler l'auteur. Mais ne pouvant répondre aux injures, parcequ'il n'y en avoit point, ni aux raisons, parcequ'elles étoient sans réponse, ils prirent le parti de paroître trop courroucés pour vouloir répondre; et il est vrai que s'ils prenoient les arguments invincibles pour des injures, ils devoient se tenir fort injuriés.

Les représentants, loin de faire aucune plainte sur cette odieuse déclaration, suivirent la route qu'elle leur traçoit; et, au lieu de faire trophée des *Lettres de la montagne*, qu'ils voilèrent pour s'en faire un bouclier, ils eurent la lâcheté de ne rendre ni honneur ni justice à cet écrit fait pour leur défense et à leur sollicitation, ni le citer, ni le nommer, quoiqu'ils en tirassent tacitement tous leurs arguments, et que l'exactitude avec laquelle ils ont suivi le conseil par lequel finit cet ouvrage, ait été la seule cause de leur salut et de leur victoire. Ils m'avoient imposé ce devoir; je l'avois rempli; j'avois jusqu'au bout servi la patrie et leur cause. Je les priai d'abandonner la mienne et de ne songer qu'à eux dans leurs démêlés. Ils me prirent au mot, et je ne me suis plus mêlé de leurs affaires que pour les exhorter sans cesse à la paix, ne doutant pas que s'ils s'obstinoient, ils ne fussent écrasés par la France. Cela n'est pas arrivé; j'en comprends la raison, mais ce n'est pas ici le lieu de la dire.

L'effet des *Lettres de la montagne*, à Neuchâtel, fut d'abord très paisible. J'en envoyai un exemplaire à M. de Montmollin; il le reçut bien, et le lut sans ob-

jection. Il étoit malade, aussi bien que moi; il me vint voir amicalement quand il fut rétabli, et ne me parla de rien. Cependant la rumeur commençoit; on brûla le livre je ne sais où*. De Genève, de Berne, et de Versailles peut-être, le foyer de l'effervescence passa bientôt à Neuchâtel, et surtout dans le Val-de-Travers, où, avant même que la classe eût fait aucun mouvement apparent, on avoit commencé d'ameuter le peuple par des pratiques souterraines. Je devois, j'ose le dire, être aimé du peuple dans ce pays-là, comme je l'ai été dans tous ceux où j'ai vécu, versant les aumônes à pleines mains, ne laissant sans assistance aucun indigent autour de moi, ne refusant à personne aucun service que je pusse rendre et qui fût dans la justice, me familiarisant trop peut-être avec tout le monde, et me dérobant de tout mon pouvoir à toute distinction qui pût exciter la jalousie. Tout cela n'empêcha pas que la populace, soulevée secrétement je ne sais par qui, ne s'animât contre moi par degrés jusqu'à la fureur, qu'elle ne m'insultât publiquement en plein jour, non seulement dans la campagne et dans les chemins, mais en pleine rue. Ceux à qui j'avois fait le plus de bien étoient les plus acharnés; et des gens même, à qui je continuois d'en faire, n'osant se montrer, excitoient les autres, et sembloient vouloir se venger ainsi de l'humiliation de m'être obligés. Montmollin paroissoit ne rien voir, et ne se montroit pas encore; mais comme on approchoit d'un temps de

* A Paris, avec le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, et par le même arrêt en date du 19 mars 1765. Cet arrêt est rapporté tout entier dans l'édition de Poinçot, tome XIV.

communion, il vint chez moi pour me conseiller de m'abstenir de m'y présenter; m'assurant que du reste il ne m'en vouloit point, et qu'il me laisseroit tranquille. Je trouvai le compliment bizarre; il me rappeloit la lettre de madame de Boufflers, et je ne pouvois concevoir à qui donc il importoit si fort que je communiasse ou non. Comme je regardois cette condescendance de ma part comme un acte de lâcheté, et que d'ailleurs je ne voulois pas donner au peuple ce nouveau prétexte de crier à l'impie, je refusai net le ministre; et il s'en retourna mécontent, me faisant entendre que je m'en repentirois.

Il ne pouvoit pas m'interdire la communion de sa seule autorité: il falloit celle du consistoire qui m'avoit admis; et tant que le consistoire n'avoit rien dit, je pouvois me présenter hardiment, sans crainte de refus. Montmollin se fit donner par la classe la commission de me citer au consistoire pour y rendre compte de ma foi, et de m'excommunier en cas de refus. Cette excommunication ne pouvoit non plus se faire que par le consistoire et à la pluralité des voix. Mais les paysans qui, sous le nom d'anciens, composoient cette assemblée, présidés et, comme on comprend bien, gouvernés par leur ministre, ne devoient pas naturellement être d'un autre avis que le sien, principalement sur des matières théologiques, qu'ils entendoient encore moins que lui. Je fus donc cité, et je résolus de comparoître.

Quelle circonstance heureuse, et quel triomphe pour moi, si j'avois su parler, et que j'eusse eu, pour ainsi dire, ma plume dans ma bouche! Avec quelle

supériorité, avec quelle facilité j'aurois terrassé ce pauvre ministre au milieu de ses six paysans ! L'avidité de dominer ayant fait oublier au clergé protestant tous les principes de la réformation, je n'avois, pour l'y rappeler et le réduire au silence, qu'à commenter mes premières *Lettres de la montagne*, sur lesquelles ils avoient la bêtise de m'épiloguer. Mon texte étoit tout fait, je n'avois qu'à l'étendre, et mon homme étoit confondu. Je n'aurois pas été assez sot pour me tenir sur la défensive; il m'étoit aisé de devenir agresseur sans même qu'il s'en aperçût, ou qu'il pût s'en garantir. Les prestolets de la classe, non moins étourdis qu'ignorants, m'avoient mis eux-mêmes dans la position la plus heureuse que j'aurois pu desirer, pour les écraser à plaisir. Mais quoi! il falloit parler, et parler sur-le-champ, trouver les idées, les tours, les mots au moment du besoin, avoir toujours l'esprit présent, être toujours de sang froid, ne jamais me troubler un moment. Que pouvois-je espérer de moi, qui sentois si bien mon inaptitude à m'exprimer impromptu? J'avois été réduit au silence le plus humiliant à Genève, devant une assemblée toute en ma faveur, et déjà résolue à tout approuver. Ici, c'étoit tout le contraire : j'avois affaire à un tracassier, qui mettoit l'astuce à la place du savoir, qui me tendroit cent piéges avant que j'en aperçusse un, et tout déterminé à me prendre en faute à quelque prix que ce fût. Plus j'examinai cette position, plus elle me parut périlleuse; et sentant l'impossibilité de m'en tirer avec succès, j'imaginai un autre expédient. Je méditai un discours à prononcer devant le consistoire, pour

le récuser et me dispenser de répondre. La chose étoit très facile : j'écrivis ce discours, et je me mis à l'étudier par cœur avec une ardeur sans égale. Thérèse se moquoit de moi, en m'entendant marmotter et répéter incessamment les mêmes phrases, pour tâcher de les fourrer dans ma tête. J'espérois tenir enfin mon discours ; je savois que le châtelain, comme officier du prince, assisteroit au consistoire ; que malgré les manœuvres et les bouteilles de Montmollin, la plupart des anciens étoient bien disposés pour moi : j'avois en ma faveur, la raison, la vérité, la justice, la protection du roi, l'autorité du conseil d'état, les vœux de tous les bons patriotes qu'intéressoit l'établissement de cette inquisition ; tout contribuoit à m'encourager.

La veille du jour marqué, je savois mon discours par cœur ; je le récitai sans faute. Je le remémorai toute la nuit dans ma tête ; le matin je ne le savois plus ; j'hésite à chaque mot, je me crois déjà dans l'illustre assemblée, je me trouble, je balbutie, ma tête se perd ; enfin, presque au moment d'aller, le courage me manque totalement ; je reste chez moi, et je prends le parti d'écrire au consistoire *, en disant mes raisons à la hâte, et prétextant mes incommodités qui véritablement, dans l'état où j'étois alors, m'auroient difficilement laissé soutenir la séance entière.

Le ministre embarrassé de ma lettre, remit l'affaire à une autre séance. Dans l'intervalle, il se donna par lui-même et par ses créatures mille mouvements pour

* Le 29 mars. Voyez la *Correspondance*.

séduire ceux des anciens qui, suivant les inspirations de leur conscience plutôt que les siennes, n'opinoient pas au gré de la classe et au sien. Quelque puissants que ses arguments tirés de sa cave dussent être sur ces sortes de gens, il n'en put gagner aucun autre que les deux ou trois qui lui étoient déjà dévoués, et qu'on appeloit ses ames damnées. L'officier du prince et le colonel Pury, qui se porta dans cette affaire avec beaucoup de zèle, maintinrent les autres dans leur devoir; et quand ce Montmollin voulut procéder à l'excommunication, son consistoire à la pluralité des voix le refusa tout à plat. Réduit alors au dernier expédient d'ameuter la populace, il se mit avec ses confrères et d'autres gens à y travailler ouvertement et avec un tel succès, que malgré les forts et fréquents rescrits du roi, malgré tous les ordres du conseil d'état, je fus enfin forcé de quitter le pays, pour ne pas exposer l'officier du prince à s'y faire assassiner lui-même en me défendant.

Je n'ai qu'un souvenir si confus de toute cette affaire, qu'il m'est impossible de mettre aucun ordre, aucune liaison dans les idées qui m'en reviennent, et que je ne les puis rendre qu'éparses et isolées, comme elles se présentent à mon esprit. Je me rappelle qu'il y avoit eu avec la classe quelque espèce de négociation, dont Montmollin avoit été l'entremetteur. Il avoit feint qu'on craignoit que par mes écrits je ne troublasse le repos du pays, à qui l'on s'en prendroit de ma liberté d'écrire. Il m'avoit fait entendre que, si je m'engageois à quitter la plume, on seroit coulant sur le passé. J'avois déjà pris cet engagement avec

moi-même; je ne balançai point à le prendre avec la classe, mais conditionnel, et seulement quant aux matières de religion. Il trouva le moyen d'avoir cet écrit à double, sur quelque changement qu'il exigea. La condition ayant été rejetée par la classe, je redemandai mon écrit: il me rendit un des doubles et garda l'autre, prétextant qu'il l'avoit égaré. Après cela, le peuple ouvertement excité par les ministres se moqua des rescrits du roi, des ordres du conseil d'état, et ne connut plus de frein. Je fus prêché en chaire, nommé l'Antechrist, et poursuivi dans la campagne comme un loup-garou. Mon habit d'Arménien servoit de renseignement à la populace : j'en sentois cruellement l'inconvénient; mais le quitter dans ces circonstances me sembloit une lâcheté. Je ne pus m'y résoudre, et je me promenois tranquillement dans le pays avec mon caffetan et mon bonnet fourré, entouré des huées de la canaille et quelquefois de ses cailloux. Plusieurs fois en passant devant des maisons, j'entendois dire à ceux qui les habitoient: Apportez-moi mon fusil, que je lui tire dessus. Je n'en allois pas plus vite : ils n'en étoient que plus furieux; mais ils s'en tinrent toujours aux menaces, du moins pour l'article des armes à feu.

Durant toute cette fermentation, je ne laissai pas d'avoir deux fort grands plaisirs auxquels je fus bien sensible. Le premier fut de pouvoir faire un acte de reconnoissance par le canal de milord maréchal. Tous les honnêtes gens de Neuchâtel, indignés des traitements que j'essuyois et des manœuvres dont j'étois la victime, avoient les ministres en exécration,

sentant bien qu'ils suivoient des impulsions étrangères, et qu'ils n'étoient que les satellites d'autres gens qui se cachoient en les faisant agir, et craignant que mon exemple ne tirât à conséquence pour l'établissement d'une véritable inquisition. Les magistrats, et surtout M. Meuron qui avoit succédé à M. d'Ivernois dans la charge de procureur-général, faisoient tous leurs efforts pour me défendre. Le colonel Pury, quoique simple particulier, en fit davantage et réussit mieux. Ce fut lui qui trouva le moyen de faire bouquer Montmollin dans son consistoire en retenant les anciens dans leur devoir. Comme il avoit du crédit, il l'employa tant qu'il put pour arrêter la sédition; mais il n'avoit que l'autorité des lois, de la justice et de la raison à opposer à celle de l'argent et du vin. La partie n'étoit pas égale, et dans ce point Montmollin triompha de lui. Cependant, sensible à ses soins et à son zèle, j'aurois voulu pouvoir lui rendre bon office pour bon office, et pouvoir m'acquitter avec lui de quelque façon. Je savois qu'il convoitoit fort une place de conseiller d'état; mais s'étant mal conduit au gré de la cour dans l'affaire du ministre Petitpierre, il étoit en disgrace auprès du prince et du gouverneur. Je risquai pourtant d'écrire en sa faveur à milord maréchal; j'osai même parler de l'emploi qu'il desiroit, et si heureusement que, contre l'attente de tout le monde, il lui fut presque aussitôt conféré par le roi. C'est ainsi que le sort, qui m'a toujours mis en même temps trop haut et trop bas, continuoit à me ballotter d'une extrémité à l'autre;

et tandis que la populace me couvroit de fange, je faisois un conseiller d'état.

Mon autre grand plaisir fut une visite que vint me faire madame de Verdelin avec sa fille, qu'elle avoit menée aux bains de Bourbonne, d'où elle poussa jusqu'à Motiers, et logea chez moi deux ou trois jours. A force d'attentions et de soins, elle avoit enfin surmonté ma longue répugnance; et mon cœur, vaincu par ses caresses, lui rendoit toute l'amitié qu'elle m'avoit si long-temps témoignée. Je fus touché de ce voyage, surtout dans la circonstance où je me trouvois, et où j'avois grand besoin, pour soutenir mon courage, des consolations de l'amitié. Je craignois qu'elle ne s'affectât des insultes que je recevois de la populace, et j'aurois voulu lui en dérober le spectacle pour ne pas contrister son cœur : mais cela ne me fut pas possible; et quoique sa présence contînt un peu les insolents dans nos promenades, elle en vit assez pour juger de ce qui se passoit dans les autres temps. Ce fut même durant son séjour chez moi que je commençai d'être attaqué de nuit dans ma propre habitation. Sa femme de chambre trouva ma fenêtre couverte un matin des pierres qu'on y avoit jetées pendant la nuit. Un banc très massif, qui étoit dans la rue à côté de ma porte et fortement attaché, fut détaché, enlevé et posé debout contre la porte, de sorte que, si l'on ne s'en fût aperçu, le premier qui, pour sortir, auroit ouvert la porte d'entrée, devoit naturellement être assommé. Madame de Verdelin n'ignoroit rien de ce qui se passoit; car, outre ce qu'elle

voyoit elle-même, son domestique, homme de confiance, étoit très répandu dans le village, y accostoit tout le monde, et on le vit même en conférence avec Montmollin. Cependant elle ne parut faire aucune attention à rien de ce qui m'arrivoit, ne me parla ni de Montmollin, ni de personne, et répondit peu de chose à ce que je lui en dis quelquefois. Seulement paroissant persuadée que le séjour de l'Angleterre me convenoit plus qu'aucun autre, elle me parla beaucoup de M. Hume, qui étoit alors à Paris, de son amitié pour moi, du desir qu'il avoit de m'être utile dans son pays. Il est temps de dire quelque chose de M. Hume.

Il s'étoit acquis une grande réputation en France, et surtout parmi les encyclopédistes, par ses traités de commerce et de politique, et en dernier lieu par son histoire de la maison Stuart, le seul de ses écrits dont j'avois lu quelque chose dans la traduction de l'abbé Prévôt. Faute d'avoir lu ses autres ouvrages, j'étois persuadé, sur ce qu'on m'avoit dit de lui, que M. Hume associoit une ame très républicaine aux paradoxes anglois en faveur du luxe. Sur cette opinion, je regardois toute son apologie de Charles I[er] comme un prodige d'impartialité, et j'avois une aussi grande idée de sa vertu que de son génie. Le desir de connoître cet homme rare et d'obtenir son amitié, avoit beaucoup augmenté les tentations de passer en Angleterre que me donnoient les sollicitations de madame de Boufflers, intime amie de M. Hume. Arrivé en Suisse, j'y reçus de lui, par la voie de cette dame, une lettre extrêmement flatteuse, dans laquelle, aux

plus grandes louanges sur mon génie, il joignoit la pressante invitation de passer en Angleterre, et l'offre de tout son crédit et de tous ses amis pour m'en rendre le séjour agréable. Je trouvai sur les lieux milord maréchal, le compatriote et l'ami de M. Hume, qui me confirma tout le bien que j'en pensois, et qui m'apprit même à son sujet une anecdote littéraire qui l'avoit beaucoup frappé, et qui me frappa de même. Vallace, qui avoit écrit contre Hume au sujet de la population des anciens, étoit absent tandis qu'on imprimoit son ouvrage. Hume se chargea de revoir les épreuves et de veiller à l'édition. Cette conduite étoit dans mon tour d'esprit. C'est ainsi que j'avois débité des copies, à six sols pièce, d'une chanson qu'on avoit faite contre moi. J'avois donc toute sorte de préjugés en faveur de Hume, quand madame de Verdelin vint me parler vivement de l'amitié qu'il disoit avoir pour moi, et de son empressement à me faire les honneurs de l'Angleterre; car c'est ainsi qu'elle s'exprimoit. Elle me pressa beaucoup de profiter de ce zèle, et d'écrire à M. Hume. Comme je n'avois pas naturellement de penchant pour l'Angleterre, et que je ne voulois prendre ce parti qu'à l'extrémité, je refusai d'écrire et de promettre; mais je la laissai la maîtresse de faire tout ce qu'elle jugeroit à propos pour maintenir M. Hume dans ses bonnes dispositions. En quittant Motiers, elle me laissa persuadé, par tout ce qu'elle m'avoit dit de cet homme illustre qu'il étoit de mes amis, et qu'elle étoit encore plus de ses amies.

Après son départ, Montmollin poussa ses manœu-

vres, et la populace ne connut plus de frein *. Je continuois cependant à me promener tranquillement au milieu des huées ; et le goût de la botanique, que j'avois commencé de prendre auprès du docteur d'Ivernois, donnant un nouvel intérêt à mes promenades, me faisoit parcourir le pays en herborisant, sans m'émouvoir des clameurs de toute cette canaille, dont ce sang-froid ne faisoit qu'irriter la fureur. Une des choses qui m'affectèrent le plus fut de voir les familles de mes amis [1], ou des gens qui portoient ce nom, entrer assez ouvertement dans la ligue de mes persécuteurs ; comme les d'Ivernois, sans en excepter même le père et le frère de mon Isabelle, Boy de la Tour, parent de l'amie chez qui j'étois logé, et madame Girardier, sa belle-sœur. Ce Pierre Boy étoit si butor,

* Dans une longue lettre adressée à du Peyrou le 8 août 1765, écrite exprès pour être rendue publique, et qui le fut effectivement bientôt après, Rousseau retrace en détail l'historique de ses relations avec le pasteur de Motiers, et fait plus particulièrement connoître le caractère de cet homme et l'injustice de ses procédés envers lui. Voyez la *Correspondance*.

[1] Cette fatalité avoit commencé dès mon séjour à Yverdun : car le banneret Roguin étant mort un an ou deux après mon départ de cette ville, le vieux papa Roguin eut la bonne foi de me marquer, avec douleur, qu'on avoit trouvé dans les papiers de son parent des preuves qu'il étoit entré dans le complot pour m'expulser d'Yverdun et de l'état de Berne. Cela prouvoit bien clairement que ce complot n'étoit pas, comme on vouloit le faire croire, une affaire de cagotisme, puisque le banneret Roguin, loin d'être un dévot, poussoit le matérialisme et l'incrédulité jusqu'à l'intolérance et au fanatisme. Au reste, personne à Yverdun ne s'étoit si fort emparé de moi, ne m'avoit tant prodigué de caresses, de louanges et de flatterie, que ledit banneret. Il suivoit fidèlement le plan chéri de mes persécuteurs.

si bête, et se comporta si brutalement que, pour ne pas me mettre en colère, je me permis de le plaisanter; et je fis, dans le goût du petit Prophète, une petite brochure de quelques pages, intitulée, *la Vision de Pierre de la Montagne*, dit *le Voyant*, dans laquelle je trouvai le moyen de tirer assez plaisamment sur les miracles qui faisoient alors le grand prétexte de ma persécution. Du Peyrou fit imprimer à Genève ce chiffon, qui n'eut dans le pays qu'un succès médiocre; les Neufchâtelois, avec tout leur esprit, ne sentant guère le sel attique ni la plaisanterie, sitôt qu'elle est un peu fine.

Je mis un peu plus de soin à un autre écrit du même temps, dont on trouvera le manuscrit parmi mes papiers, et dont il faut dire ici le sujet.

Dans la plus grande fureur des décrets et de la persécution, les Génevois s'étoient particulièrement signalés, en criant haro de toute leur force; et mon ami Vernes entre autres, avec une générosité vraiment théologique, choisit principalement ce temps-là pour publier contre moi des lettres où il prétendoit prouver que je n'étois pas chrétien. Ces lettres, écrites avec un ton de suffisance, n'en étoient pas meilleures, quoiqu'on assurât que le naturaliste Bonnet y avoit mis la main: car ledit Bonnet, quoique matérialiste, ne laisse pas d'être d'une orthodoxie très intolérante, sitôt qu'il s'agit de moi. Je ne fus assurément pas tenté de répondre à cet ouvrage; mais l'occasion s'étant présentée d'en dire un mot dans les *Lettres de la montagne*, j'y insérai une petite note assez dédaigneuse, qui mit Vernes en fureur. Il remplit Genève

des cris de sa rage, et d'Ivernois me marqua qu'il ne se possédoit pas. Quelque temps après parut une feuille anonyme, qui sembloit écrite, au lieu d'encre, avec l'eau du Phlégéton. On m'accusoit, dans cette lettre, d'avoir exposé mes enfants dans les rues, de traîner après moi une coureuse de corps-de-garde, d'être usé de débauche, pourri de vérole, et d'autres gentillesses semblables. Il ne me fut pas difficile de reconnoître mon homme. Ma première idée, à la lecture de ce libelle, fut de mettre à son vrai prix tout ce qu'on appelle renommée et réputation parmi les hommes, en voyant traiter de coureur de bordel un homme qui n'y fut de sa vie, et dont le plus grand défaut fut toujours d'être timide et honteux comme une vierge, et en me voyant passer pour être pourri de vérole, moi qui non seulement n'eus de mes jours la moindre atteinte d'aucun mal de cette espèce, mais que des gens de l'art ont même cru conformé de manière à n'en pouvoir contracter. Tout bien pesé, je crus ne pouvoir mieux réfuter ce libelle qu'en le faisant imprimer dans la ville où j'avois le plus vécu; et je l'envoyai à Duchesne pour le faire imprimer tel qu'il étoit, avec un avertissement où je nommois M. Vernes, et quelques courtes notes pour l'éclaircissement des faits. Non content d'avoir fait imprimer cette feuille, je l'envoyai à plusieurs personnes, et entre autres à M. le prince Louis de Virtemberg, qui m'avoit fait des avances très honnêtes, et avec lequel j'étois alors en correspondance. Ce prince, du Peyrou, et d'autres, parurent douter que Vernes fût l'auteur du libelle, et me blâmèrent de l'avoir nommé

trop légèrement. Sur leurs représentations, le scrupule me prit, et j'écrivis à Duchesne de supprimer cette feuille. Guy m'écrivit l'avoir supprimée; je ne sais pas s'il l'a fait; je l'ai trouvé menteur en tant d'occasions, que celle-là de plus ne seroit pas une merveille; et dès-lors j'étois enveloppé de ces profondes ténèbres, à travers lesquelles il m'est impossible de pénétrer aucune sorte de vérité*.

M. Vernes supporta cette imputation avec une modération plus qu'étonnante dans un homme qui ne l'auroit pas méritée, après la fureur qu'il avoit montrée auparavant. Il m'écrivit deux ou trois lettres très mesurées, dont le but me parut être de tâcher de pénétrer, par mes réponses, à quel point j'étois instruit, et si j'avois quelque preuve contre lui. Je lui fis deux réponses courtes, sèches, dures dans le sens, mais sans malhonnêteté dans les termes, et dont il ne se fâcha point. A sa troisième lettre, voyant qu'il vouloit lier une espèce de correspondance, je ne répondis plus : il me fit parler par d'Ivernois. Madame Cramer

* Le libelle (huit pages in-8° sans date) dont il s'agit ici, a pour titre, *Sentiment des citoyens*, et à été réimprimé à Paris sous celui de *Réponse aux Lettres de la montagne*. Ce libelle que Ginguené n'hésite pas à qualifier *d'exécrable*, est de Voltaire, il faut le dire. Il ne fait pas partie de la collection de ses OEuvres **; mais, outre que Voltaire ne l'a pas désavoué, un certificat de M. Wagnière, son sécrétaire, a mis la chose hors de doute. Le *Sentiment des citoyens* a été inséré avec les notes de Rousseau et sa lettre d'envoi au libraire Duchesne, dans le troisième volume du Supplément aux OEuvres de Rousseau, édition de Genève, 1782.

** Depuis la rédaction de cette note, ce libelle de Voltaire a été inséré dans l'édition de M. Renouard et dans la mienne.

E. A. L.

écrivit à du Peyrou qu'elle étoit sûre que le libelle n'étoit pas de Vernes. Tout cela n'ébranla point ma persuasion; mais comme enfin je pouvois me tromper, et qu'en ce cas je devois à Vernes une réparation authentique, je lui fis dire par d'Ivernois que je la lui ferois telle qu'il en seroit content, s'il pouvoit m'indiquer le véritable auteur du libelle, ou me prouver du moins qu'il ne l'étoit pas. Je fis plus: sentant bien qu'après tout, s'il n'étoit pas coupable, je n'avois pas droit d'exiger qu'il me prouvât rien, je pris le parti d'écrire, dans un Mémoire assez ample, les raisons de ma persuasion, et de les soumettre au jugement d'un arbitre que Vernes ne pût récuser. On ne devineroit pas quel fut cet arbitre que je choisis: le conseil de Genève. Je déclarai à la fin du Mémoire que si, après l'avoir examiné et fait les perquisitions qu'il jugeroit nécessaires, et qu'il étoit bien à portée de faire avec succès, le conseil prononçoit que M. Vernes n'étoit pas l'auteur du libelle, dès l'instant je cesserois sincèrement de croire qu'il l'est, je partirois pour m'aller jeter à ses pieds, et lui demander pardon jusqu'à ce que je l'eusse obtenu. J'ose le dire, jamais mon zéle ardent pour l'équité, jamais la droiture, la générosité de mon ame, jamais ma confiance dans cet amour de la justice, inné dans tous les cœurs, ne se montrèrent plus pleinement, plus sensiblement que dans ce sage et touchant Mémoire, où je prenois sans hésiter mes plus implacables ennemis pour arbitres entre le calomniateur et moi. Je lus cet écrit à du Peyrou: il fut d'avis de le supprimer, et je le supprimai. Il me conseilla d'attendre les preuves que Vernes

promettoit. Je les attendis, et je les attends encore: il me conseilla de me taire en attendant; je me tus, et me tairai le reste de ma vie, blâmé d'avoir chargé Vernes d'une imputation grave, fausse et sans preuve, quoique je reste intérieurement persuadé, convaincu, comme de ma propre existence, qu'il est l'auteur du libelle. Mon Mémoire est entre les mains de M. du Peyrou. Si jamais il voit le jour, on y trouvera mes raisons, et l'on y connoîtra, je l'espère, l'ame de Jean-Jacques, que mes contemporains ont si peu voulu connoître[1].

Il est temps d'en venir à ma catastrophe de Motiers, et à mon départ du Val-de-Travers, après deux ans et demi de séjour, et huit mois d'une constance inébranlable à souffrir les plus indignes traitements. Il m'est impossible de me rappeler nettement les détails de cette désagréable époque; mais on les trouvera

[1] Ce passage des *Confessions* m'a fait une nécessité indispensable de publier ce Mémoire. On le trouvera donc ci-après, et, comme l'équité le prescrivoit, avec des notes fournies par M. Vernes pour sa défense*. (*Note de du Peyrou.*)

* Par cette note et par le passage des *Confessions* auquel elle s'applique, du Peyrou est suffisamment justifié du reproche que Ginguené lui fait, d'avoir publié le Mémoire dont il s'agit. On le trouvera dans le seizième volume de cette édition, sous le titre de *Déclaration relative à M. Vernes*. Au reste la faute de Rousseau, dit avec raison Ginguené, « se réduit à avoir « injustement soupçonné M. Vernes d'être l'auteur d'un libelle composé par « Voltaire. La faute de M. Vernes est de n'avoir point, du vivant de Rous- « seau, répondu avec assez de franchise et de netteté à cette accusation, et « surtout d'avoir donné lieu au soupçon, en publiant quelque temps aupa- « ravant, dans un pays chrétien et intolérant, un ouvrage où il prétendoit « prouver que *son ami* Rousseau n'étoit pas chrétien. » (*Lettres sur les Confessions*, note 8.)

dans la relation qu'en publia du Peyrou, et dont j'aurai à parler dans la suite.

Depuis le départ de madame de Verdelin, la fermentation devenoit plus vive; et, malgré les rescrits réitérés du roi, malgré les ordres fréquents du conseil d'état, malgré les soins du châtelain et des magistrats du lieu, le peuple me regardant tout de bon comme l'Antechrist, et voyant toutes ses clameurs inutiles, parut enfin vouloir en venir aux voies de fait; déjà dans les chemins les cailloux commençoient à rouler auprès de moi, lancés cependant encore d'un peu trop loin pour pouvoir m'atteindre. Enfin la nuit de la foire de Motiers, qui est au commencement de septembre, je fus attaqué dans ma demeure, de manière à mettre en danger la vie de ceux qui l'habitoient.

A minuit, j'entendis un grand bruit dans la galerie qui régnoit sur le derrière de la maison. Une grêle de cailloux, lancés contre la fenêtre et la porte qui donnoient sur cette galerie, y tombèrent avec tant de fracas, que mon chien, qui couchoit dans la galerie, et qui avoit commencé par aboyer, se tut de frayeur, et se sauva dans un coin, rongeant et grattant les planches pour tâcher de fuir. Je me lève au bruit; j'allois sortir de ma chambre pour passer dans la cuisine, quand un caillou lancé d'une main vigoureuse traversa la cuisine après en avoir cassé la fenêtre, vint ouvrir la porte de ma chambre et tomber au pied de mon lit; de sorte que si je m'étois pressé d'une seconde j'avois le caillou dans l'estomac. Je jugeai que le bruit avoit été fait pour m'attirer, et le

caillou lancé pour m'accueillir à ma sortie. Je saute dans la cuisine. Je trouve Thérèse, qui s'étoit aussi levée, et qui toute tremblante accouroit à moi. Nous nous rangeons contre un mur, hors de la direction de la fenêtre, pour éviter l'atteinte des pierres, et délibérer sur ce que nous avions à faire : car sortir pour appeler du secours, étoit le moyen de nous faire assommer. Heureusement, la servante d'un vieux bonhomme qui logeoit au-dessous de moi se leva au bruit, et courut appeler M. le châtelain, dont nous étions porte à porte. Il saute de son lit, prend sa robe de chambre à la hâte, et vient à l'instant avec la garde, qui, à cause de la foire, faisoit la ronde cette nuit-là, et se trouva tout à portée. Le châtelain vit le dégât avec un tel effroi, qu'il en pâlit; et, à la vue des cailloux dont la galerie étoit pleine, il s'écria : Mon dieu! c'est une carrière! En visitant le bas, on trouva que la porte d'une petite cour avoit été forcée, et qu'on avoit tenté de pénétrer dans la maison par la galerie. En recherchant pourquoi la garde n'avoit point aperçu ou empêché le désordre, il se trouva que ceux de Motiers s'étoient obstinés à vouloir faire cette garde hors de leur rang, quoique ce fût le tour d'un autre village. Le lendemain, le châtelain envoya son rapport au conseil d'état, qui deux jours après lui envoya l'ordre d'informer sur cette affaire, de promettre une récompense et le secret à ceux qui dénonceroient les coupables, et de mettre en attendant, aux frais du prince, des gardes à ma maison et à celle du châtelain qui la touchoit. Le lendemain, le colonel Pury, le procureur-général Meuron, le châtelain Martinet, le re-

ceveur Guyenet, le trésorier d'Ivernois et son père, en un mot tout ce qu'il y avoit de gens distingués dans le pays, vinrent me voir, et réunirent leurs sollicitations pour m'engager à céder à l'orage, et à sortir au moins pour un temps d'une paroisse où je ne pouvois plus vivre en sûreté ni avec honneur. Je m'aperçus même que le châtelain, effrayé des fureurs de ce peuple forcené, et craignant qu'elles ne s'étendissent jusqu'à lui, auroit été bien aise de m'en voir partir au plus vite, pour n'avoir plus l'embarras de m'y protéger, et pouvoir le quitter lui-même, comme il fit après mon départ. Je cédai donc, et même avec peu de peine; car le spectacle de la haine du peuple me causoit un déchirement de cœur que je ne pouvois plus supporter*.

* Cette *lapidation* dont Rousseau fait un récit tellement détaillé qu'on ne peut supposer qu'il en ait imaginé à plaisir toutes les circonstances, a cependant été révoquée en doute, et ceux qui en contestent la réalité ont aussi des titres à la confiance du lecteur. M. Servan dit tenir d'un homme *digne de foi*, qui fit le lendemain même une visite à Rousseau, que les trous faits à la fenêtre par les cailloux trouvés dans la chambre étoient plus petits que ces cailloux mêmes, et il ne voit là qu'une ruse de la gouvernante de Rousseau pour décider son maître à quitter un pays où elle s'ennuyoit. Le témoignage sur lequel M. Servan s'appuie seroit en lui-même peu à considérer sans doute; mais il est confirmé par un autre qui ne semble pas susceptible d'être contesté, c'est celui du comte d'Escherny dont nous avons indiqué l'ouvrage dans une note précédente, page 38. Il résidoit alors à Motiers, et a pu mieux qu'un autre s'assurer de la vérité des faits; or voici comme il s'exprime : « Il y avoit long-temps (tom. III, p. 35) que Rousseau vouloit « quitter Motiers. Les rapports vrais ou controuvés de mademoi« selle Le Vasseur de tous les propos tenus sur son compte ou sur « celui de son maître par les commères du voisinage, les plaintes

J'avois plus d'une retraite à choisir. Depuis le retour de madame de Verdelin à Paris, elle m'avoit parlé dans plusieurs lettres d'un M. Walpole qu'elle

« de quelques avanies, auxquelles elle donnoit lieu par son extrême intempérance de langue, entroient dans ce dégoût dont « cependant *la principale cause* étoit *le besoin du changement.* » D'Escherny va plus loin encore, et rendant en quelque sorte Rousseau complice de sa gouvernante, il lui suppose le desir de paroître chassé avec éclat d'un pays qu'il vouloit quitter. « Il s'agissoit « (p. 154) de faire du départ de Rousseau *un évènement*, de lui « donner l'apparence d'une fuite qui pût devenir célèbre, faire « époque.... Cet évènement s'est réduit à *une vitre cassée* pendant « la nuit par *une pierre* lancée à dessein ou sans dessein. »

Remarquons d'abord que du Peyrou dans la dernière des trois lettres apologétiques publiées par lui, et dont nous parlerons en leur lieu, met au moins hors de doute, par les faits positifs que cette lettre contient, l'existence d'une attaque nocturne contre la maison que Rousseau habitoit et où sa sûreté a pu être réellement compromise. D'un autre côté considérons que cette sûreté lui étoit garantie par un arrêt du conseil d'état et par deux rescrits du roi de Prusse. Du Peyrou les rapporte textuellement à l'appui de sa seconde lettre. Il étoit donc de l'intérêt des autorités locales de démentir un fait qui les exposoit au reproche d'une négligence et même d'une connivence coupable aussi contraire aux lois fondamentales du pays qu'aux ordres formels du souverain, et il est très vraisemblable que dans cette vue tout a été fait par elles pour donner le change à l'opinion. Cela posé, on peut convenir que Rousseau, dupe de beaucoup d'apparence, trompé d'une part par sa gouvernante, de l'autre disposé à tout admettre en ce genre par ce *besoin de changer de lieu* qu'il éprouvoit habituellement et dont lui-même convient franchement quelque part (Lettre à du Peyrou du 24 janvier 1765), peut-être enfin cédant aussi à cette foiblesse relevée par d'Escherny, de vouloir *faire de son départ un évènement, une époque célèbre*, s'est exagéré à lui-même le péril qu'il a couru, et a fait de bonne foi passer cette exagération dans son récit. Mais il n'en restera pas moins prouvé que des violences plus ou moins graves ont eu lieu cette nuit-là par le fait de la populace

appeloit milord, lequel, pris d'un grand zèle en ma faveur, me proposoit, dans une de ses terres, un asile dont elle me faisoit les descriptions les plus agréa-

excitée contre lui, et que tout lui a fait une loi de s'y dérober par un prompt départ dont son imagination a fait naturellement une *fuite*, effet nécessaire d'une *lapidation*.

Parmi les faits et documents personnels à Rousseau et plus ou moins curieux qu'offre l'écrit du comte d'Escherny, nous allons, en les réunissant dans cette note, choisir et consigner ici ceux qui se rapportent au séjour de Motiers, et qui, plus particulièrement remarquables et caractéristiques, nous ont semblé plus propres à intéresser le lecteur.

Observons d'ailleurs qu'en signalant dans Rousseau quelques foiblesses d'Escherny non seulement déclare ne l'en avoir pas moins aimé et estimé, mais encore l'en justifie complètement par l'exemple de beaucoup d'autres grands hommes, et jusque par le sien même, présenté à la vérité conditionnellement. « Je jure, dit-il, « que si j'étois grand homme, j'en ferois tout autant. » Un aveu si naïf doit donner pleine confiance à ses témoignages, même en apparence les plus défavorables à notre auteur.

C'est dans cette disposition plus qu'indulgente qu'assimilant Rousseau à Voltaire qui se portoit toujours bien et se disoit toujours mourant, d'Escherny nous apprend que « dans ces temps-là « mêmes (p. 67) où Rousseau entretenoit l'Europe de ses souf- « frances et de ses infirmités, *il ne l'a jamais vu incommodé;* il « cheminoit, gambadoit, atteignoit avant les autres le sommet des « montagnes, et mangeoit de fort bon appétit. »

Ce que d'Escherny appelle ici *la coquetterie du génie*, il achève plus loin d'en prouver l'existence chez Rousseau par le récit de l'anecdote suivante : « Nous avions dîné tard (après une course dans « les montagnes), nous étions harassés. On ne songeoit qu'à se « coucher, et nous escaladâmes d'énormes tas de foin.... Là, côte « à côte, chacun s'endormit comme il put. La chose n'étoit pas « aisée; ce foin nouvellement fauché fermentoit au-dessous de « nous.... Le lendemain matin, comme on se demandoit suivant « l'usage : *Avez-vous bien dormi? Pour moi,* dit Rousseau, *je ne dors « jamais.* Le colonel de Pury l'arrête, et d'un ton leste et mili-

bles, entrant, par rapport au logement et à la subsistance, dans des détails qui marquoient à quel point ledit milord Walpole s'occupoit avec elle de ce projet. Milord maréchal m'avoit toujours conseillé l'Angle-

« taire : *Pardieu, M. Rousseau, vous m'étonnez : je vous ai entendu* « *ronfler toute la nuit. C'est moi qui n'ai pas fermé l'œil; ce diable de* « *foin qui ressue!* » (p. 75.)

Une autre foiblesse encore, celle de se peu connoître en hommes, d'accorder son amitié et son estime à tel qui les méritoit le moins, enfin « de se laisser mener et tromper bien plus aisément que ceux « qui n'ont qu'un gros bon sens, » est relevée par d'Escherny d'une manière piquante dans les traits qu'il en cite. Il assure, par exemple (pag. 168), que milord maréchal « dans la personne duquel « Rousseau voyoit un homme du plus rare mérite, également grand « par son esprit et ses vertus, n'étoit qu'un homme très ordinaire, « singulier, bizarre, et capricieux.... C'est encore ainsi que Rous- « seau étoit complètement dupe de la Le Vasseur, et du très petit « mauvais sujet et bas aventurier Sauttersheim. »

Cette expression *la Le Vasseur* indique suffisamment l'opinion de d'Escherny sur cette femme dont en effet il parle toujours avec le plus profond mépris. Nous aurons occasion de faire plus tard usage de ce qu'il dit ou raconte à son sujet. Mais dès ce moment nous ferons au moins connoître, toujours d'après lui, une circonstance d'autant plus singulière qu'elle contraste fortement avec les sentiments de Rousseau pour sa compagne, pour cette femme « dont il « se montroit enchanté, jusqu'à lui trouver de l'esprit et de la sa- « gacité dans les occasions mêmes où elle donnoit la preuve la plus « forte des défauts tout contraires. » Après avoir décrit avec complaisance les excellents dîners qu'il a faits chez Rousseau, tête à tête avec lui, dîners faits par mademoiselle Le Vasseur, très habile en ce genre, et dont d'Escherny lui faisoit souvent compliment; « ce qui m'étonnoit le plus, ajoute-t-il, c'est que, malgré mes « sollicitations, jamais il n'a voulu permettre qu'elle se mît à table « avec nous. »

Nous n'avons plus à tirer de l'écrit qui nous occupe qu'un seul fait qui se rapporte à l'époque où nous sommes, et ce fait est im-

terre ou l'Écosse, et m'y offroit aussi un asile dans ses terres; mais il m'en offroit un qui me tentoit beaucoup davantage à Potsdam, auprès de lui. Il venoit de me faire part d'un propos que le roi lui avoit tenu à mon sujet, et qui étoit une espèce d'invitation de m'y rendre; et madame la duchesse de Saxe-Gotha comptoit si bien sur ce voyage, qu'elle m'écrivit pour me presser d'aller la voir en passant, et de m'arrêter quelque temps auprès d'elle; mais j'avois un tel attachement pour la Suisse, que je ne pouvois me résoudre à la quitter, tant qu'il me seroit possible d'y vivre; et je pris ce temps pour exécuter un projet dont j'étois occupé depuis quelques mois, et dont je

portant. Nous laisserons d'Escherny parler entièrement ici lui-même.

« Nos entretiens (p. 110) rouloient quelquefois sur les gens de « lettres et les philosophes de Paris : il rendoit justice à tous, ne les « présentoit que sous le côté le plus avantageux, jusqu'à Voltaire « dont il oublioit les injures, pour ne se souvenir que de ses talents « et de son génie; il ne prononçoit son nom qu'avec respect.

« Quoique brouillé avec Diderot depuis long-temps, il en faisoit « le plus grand éloge : ce qu'il admiroit surtout c'étoit la profon- « deur de ses vues, et la clarté avec laquelle il traitoit les matières « les plus abstraites. Il appuyoit surtout sur l'heureux choix de ses « expressions et sur le don qu'il lui reconnoissoit du *mot propre*.... « Lié avec tous les deux et alternant entre le séjour de la Suisse et « celui de Paris, Diderot m'avoit prié de faire sa paix avec Rous- « seau, et de ménager entre eux un raccommodement. Je m'y suis « porté avec tout le zèle possible; j'ai parlé, j'ai écrit, j'ai prié, « j'ai pressé, Rousseau a été inexorable*.... Rousseau n'a pu par- « donner à Diderot, après avoir été encouragé par lui à publier

* D'Escherny nous apprend dans une note, que, des lettres qu'il a reçues de Rousseau ayant trait à cette affaire, il ne lui en est resté qu'une seule. Voyez la *Correspondance*, 6 avril 1765.

n'ai pu parler encore, pour ne pas couper le fil de mon récit.

Ce projet consistoit à m'aller établir dans l'île de Saint-Pierre, domaine de l'hôpital de Berne, au milieu du lac de Bienne. Dans un pélerinage pédestre, que j'avois fait l'été précédent avec du Peyrou, nous avions visité cette île, et j'en avois été tellement enchanté, que je n'avois cessé depuis ce temps-là de songer aux moyens d'y faire ma demeure. Le plus grand obstacle étoit que l'île appartenoit aux Bernois, qui, trois ans auparavant, m'avoient vilainement chassé de chez eux; et outre que ma fierté pâtissoit à retourner chez des gens qui m'avoient si mal reçu, j'avois lieu de craindre qu'ils ne me laissassent pas plus en repos dans cette île qu'ils n'avoient fait à Yver-

« l'*Émile*, d'avoir agi sous main avec d'Alembert pour le faire « supprimer. Il en avoit des preuves si positives contre Diderot, « qu'il alla chez lui où, en présence de la compagnie qui s'y trou- « voit, il lui déclara ne pouvoir plus être de ses amis. Voilà du « moins comme il me l'a conté plusieurs fois. »

D'après ce fait que le témoignage de d'Escherny et la lettre de Rousseau à ce sujet ne permettent pas de révoquer en doute, avons-nous eu tort d'annoncer précédemment (tom. II, p. 349) que Diderot resteroit convaincu de mensonge, lui qui, dans son odieuse diatribe contre Rousseau, n'a pas craint de dire: « Quoiqu'il m'ait « perfidement et lâchement insulté, je ne l'ai ni persécuté ni haï.... « tout mon ressentiment s'est réduit *à repousser les avances réitérées* « *qu'il a faites pour se rapprocher de moi:* la confiance n'y étoit « plus? » (Essai sur la vie de Sénèque, § 67.) Il est donc vrai que c'est au contraire Diderot qui a fait les avances, et que c'est Rousseau qui les a repoussées: en cela, ce dernier a pu avoir tort; mais n'est-ce pas là aussi la principale cause de ce redoublement de haine qui dicta au premier l'affreuse diatribe dont nous venons de citer un passage?

dun. J'avois consulté là-dessus milord maréchal, qui, pensant comme moi que les Bernois seroient bien aises* de me voir relégué dans cette île et de m'y tenir en otage, pour les écrits que je pourrois être tenté de faire, avoit fait sonder là-dessus leurs dispositions par un M. Sturler, son ancien voisin de Colombier. M. Sturler s'adressa à des chefs de l'état, et sur leur réponse, assura milord maréchal que les Bernois, honteux de leur conduite passée, ne demandoient pas mieux que de me voir domicilié dans l'île de Saint-Pierre, et de m'y laisser tranquille. Pour surcroît de précaution, avant de risquer d'y aller résider, je fis prendre de nouvelles informations par le colonel Chaillet, qui me confirma les mêmes choses, et le receveur de l'île ayant reçu de ses maîtres la permission de m'y loger, je crus ne rien risquer d'aller m'établir chez lui, avec l'agrément tacite, tant du souverain que des propriétaires; car je ne pouvois espérer que MM. de Berne reconnussent ouvertement l'injustice qu'ils m'avoient faite, et péchassent ainsi contre la plus inviolable maxime de tous les souverains.

L'île de Saint-Pierre, appelée à Neuchâtel l'île de la Motte, au milieu du lac de Bienne, a environ une demi-lieue de tour; mais dans ce petit espace, elle fournit toutes les principales productions nécessaires

* Nous ajoutons le mot *seroient* dans cette phrase, quoiqu'il ne se trouve dans aucune édition, ni même dans le premier manuscrit, parcequ'il est évidemment nécessaire pour la rendre régulière et complète, et que son omission, de quelque part qu'elle vienne, n'a pu être faite que par erreur.

à la vie. Elle a des champs, des prés, des vergers, des bois, des vignes; et le tout, à la faveur d'un terrain varié et montagneux, forme une distribution d'autant plus agréable, que ses parties ne se découvrant pas toutes ensemble, se font valoir mutuellement, et font juger l'île plus grande qu'elle n'est en effet. Une terrasse fort élevée en forme la partie occidentale qui regarde Gleresse et Bonneville. On a planté cette terrasse d'une longue allée qu'on a coupée dans son milieu par un grand salon, où durant les vendanges on se rassemble les dimanches, de tous les rivages voisins, pour danser et se réjouir. Il n'y a dans l'île qu'une seule maison, mais vaste et commode, où loge le receveur, et située dans un enfoncement qui la tient à l'abri des vents.

A cinq ou six cents pas de l'île, est du côté du sud une autre île beaucoup plus petite, inculte et déserte, qui paroît avoir été détachée autrefois de la grande par les orages, et ne produit parmi ses graviers que des saules et des persicaires, mais où est cependant un tertre élevé, bien gazonné et très agréable. La forme de ce lac est un ovale presque régulier. Ses rives, moins riches que celles des lacs de Genève et de Neuchâtel, ne laissent pas de former une assez belle décoration, surtout dans la partie occidentale qui est très peuplée, et bordée de vignes au pied d'une chaîne de montagnes, à peu près comme à Côte-rôtie, mais qui ne donnent pas d'aussi bon vin. On y trouve, en allant du sud au nord, le bailliage de Saint-Jean, Bonneville, Bienne et Nidau à l'extrémité du lac; le tout entremêlé de villages très agréables.

Tel étoit l'asile que je m'étois ménagé, et où je résolus d'aller m'établir en quittant le Val-de-Travers[1]. Ce choix étoit si conforme à mon goût pacifique, à mon humeur solitaire et paresseuse, que je le compte parmi les douces rêveries dont je me suis le plus vivement passionné. Il me sembloit que dans cette île je serois plus séparé des hommes, plus à l'abri de leurs outrages, plus oublié d'eux, plus livré, en un mot, aux douceurs du désœuvrement et de la vie contemplative. J'aurois voulu être tellement confiné dans cette île, que je n'eusse plus de commerce avec les mortels; et il est certain que je pris toutes les mesures imaginables pour me soustraire à la nécessité d'en entretenir.

Il s'agissoit de subsister; et tant par la cherté des denrées que par la difficulté des transports, la subsistance est chère dans cette île, où d'ailleurs on est à la discrétion du receveur. Cette difficulté fut levée par un arrangement que du Peyrou voulut bien prendre avec moi, en se substituant à la place de la compagnie qui avoit entrepris et abandonné mon édition générale. Je lui remis tous les matériaux de cette édition. J'en fis l'arrangement et la distribution. J'y joignis l'engagement de lui remettre les mémoires

[1] Il n'est peut-être pas inutile d'avertir que j'y laissois un ennemi particulier dans un M. du Terraux, maire des Verrières, en très médiocre estime dans le pays, mais qui a un frère qu'on dit honnête homme dans les bureaux de M. de Saint-Florentin. Le maire l'étoit allé voir quelque temps avant mon aventure. Les petites remarques de cette espèce, qui par elles-mêmes ne sont rien, peuvent mener dans la suite à la découverte de bien des souterrains.

de ma vie, et je le fis dépositaire généralement de tous mes papiers, avec la condition expresse de n'en faire usage qu'après ma mort, ayant à cœur d'achever tranquillement ma carrière, sans plus faire souvenir le public de moi. Au moyen de cela, la pension viagère qu'il se chargeoit de me payer, suffisoit pour ma subsistance. Milord maréchal ayant recouvré tous ses biens, m'en avoit offert une de 1200 francs, que je n'avois acceptée qu'en la réduisant à la moitié. Il m'en voulut envoyer le capital, que je refusai, par l'embarras de le placer. Il fit passer ce capital à du Peyrou, entre les mains de qui il est resté, et qui m'en paie la rente viagère sur le pied convenu avec le constituant. Joignant donc mon traité avec du Peyrou, la pension de milord maréchal, dont les deux tiers étoient réversibles à Thérèse après ma mort, et la rente de 300 fr. que j'avois sur Duchesne, je pouvois compter sur une subsistance honnête, et pour moi, et après moi pour Thérèse, à qui je laissois 700 francs de rente, tant de la pension de Rey que de celle de milord maréchal : ainsi je n'avois plus à craindre que le pain lui manquât, non plus qu'à moi. Mais il étoit écrit que l'honneur me forceroit de repousser toutes les ressources que la fortune et mon travail mettroient à ma portée, et que je mourrois aussi pauvre que j'ai vécu. On jugera si, à moins d'être le dernier des infames, j'ai pu tenir des arrangements qu'on a toujours pris soin de me rendre ignominieux, en m'ôtant avec soin toute autre ressource, pour me forcer de consentir à mon déshonneur. Comment se seroient-ils doutés du parti que je prendrois dans cette alter-

native? ils ont toujours jugé de mon cœur par les leurs.

En repos du côté de la subsistance, j'étois sans souci de tout autre. Quoique j'abandonnasse dans le monde le champ libre à mes ennemis, je laissois dans le noble enthousiasme qui avoit dicté mes écrits, et dans la constante uniformité de mes principes, un témoignage de mon ame qui répondoit à celui que toute ma conduite rendoit de mon naturel. Je n'avois pas besoin d'une autre défense contre mes calomniateurs. Ils pouvoient peindre sous mon nom un autre homme; mais ils ne pouvoient tromper que ceux qui vouloient être trompés. Je pouvois leur donner ma vie à épiloguer d'un bout à l'autre : j'étois sûr qu'à travers mes fautes et mes foiblesses, à travers mon inaptitude à supporter aucun joug, on trouveroit toujours un homme juste, bon, sans fiel, sans haine, sans jalousie, prompt à reconnoître ses propres torts, plus prompt à oublier ceux d'autrui, cherchant toute sa félicité dans les passions aimantes et douces, et portant en toute chose la sincérité jusqu'à l'imprudence, jusqu'au plus incroyable désintéressement.

Je prenois donc en quelque sorte congé de mon siècle et de mes contemporains, et je faisois mes adieux au monde en me confinant dans cette île pour le reste de mes jours; car telle étoit ma résolution, et c'étoit là que je comptois exécuter enfin le grand projet de cette vie oiseuse, auquel j'avois inutilement consacré jusqu'alors tout le peu d'activité que le ciel m'avoit départie. Cette île alloit devenir pour moi celle de Papimanie, ce bienheureux pays où l'on dort :

On y fait plus, on n'y fait nulle chose*.

Ce *plus* étoit tout pour moi, car j'ai toujours peu regretté le sommeil; l'oisiveté me suffit; et pourvu que je ne fasse rien, j'aime encore mieux rêver éveillé qu'en songe. L'âge des projets romanesques étant passé, et la fumée de la gloriole m'ayant plus étourdi que flatté, il ne me restoit, pour dernière espérance, que celle de vivre sans gêne, dans un loisir éternel. C'est la vie des bienheureux dans l'autre monde, et j'en faisois désormais mon bonheur suprême dans celui-ci.

Ceux qui me reprochent tant de contradictions ne manqueront pas ici de m'en reprocher encore une. J'ai dit que l'oisiveté des cercles me les rendoit insupportables, et me voilà recherchant la solitude uniquement pour m'y livrer à l'oisiveté. C'est pourtant ainsi que je suis; s'il y a là de la contradiction, elle est du fait de la nature et non pas du mien: mais il y en a si peu, que c'est par là précisément que je suis toujours moi. L'oisiveté des cercles est tuante, parcequ'elle est de nécessité; celle de la solitude est charmante, parcequ'elle est libre et de volonté. Dans une compagnie, il m'est cruel de ne rien faire, parceque j'y suis forcé. Il faut que je reste là cloué sur une chaise ou debout, planté comme un piquet, sans remuer ni pied ni patte, n'osant ni courir, ni sauter, ni chanter, ni crier, ni gesticuler quand j'en ai envie, n'osant pas même rêver, ayant à-la-fois tout l'ennui de l'oisiveté et tout le tourment de la contrainte; obligé d'être attentif à toutes les sottises qui se disent et à tous les compli-

* Vers de La Fontaine, dans *le Diable de Papefiguières*.

ments qui se font, et de fatiguer incessamment ma Minerve, pour ne pas manquer de placer à mon tour mon rébus et mon mensonge [a]. Et vous appelez cela de l'oisiveté ! C'est un travail de forçat.

L'oisiveté que j'aime n'est pas celle d'un fainéant qui reste là les bras croisés dans une inaction totale, et ne pense pas plus qu'il n'agit. C'est à-la-fois celle d'un enfant qui est sans cesse en mouvement pour ne rien faire, et celle d'un radoteur qui bat la campagne, tandis que [b] ses bras sont en repos. J'aime à m'occuper à faire des riens, à commencer cent choses et n'en achever aucune, à aller et venir comme la tête me chante, à changer à chaque instant de projet, à suivre une mouche dans toutes ses allures, à vouloir déraciner un rocher pour voir ce qui est dessous, à entreprendre avec ardeur un travail de dix ans, et à l'abandonner sans regrets au bout de dix minutes, à muser enfin toute la journée sans ordre et sans suite, et à ne suivre en toute chose que le caprice du moment.

La botanique, telle que je l'ai toujours considérée, et telle qu'elle commençoit à devenir passion pour moi, étoit précisément une étude oiseuse, propre à remplir tout le vide de mes loisirs, sans y laisser place au délire de l'imagination, ni à l'ennui d'un désœuvrement total. Errer nonchalamment dans les bois et dans la campagne, prendre machinalement çà et là, tantôt une fleur, tantôt un rameau, brouter mon foin presque au hasard, observer mille et mille

[a] VAR..... *mon rébus et ma menterie.*

[b] VAR..... *un radoteur dont la tête bat la campagne, sitôt que ses......*

fois les mêmes choses, et toujours avec le même intérêt, parceque je les oubliois toujours, étoit de quoi passer l'éternité sans pouvoir m'ennuyer un moment. Quelque élégante, quelque admirable, quelque diverse que soit la structure des végétaux, elle ne frappe pas assez un œil ignorant pour l'intéresser. Cette constante analogie, et pourtant cette variété prodigieuse qui régne dans leur organisation, ne transporte que ceux qui ont déjà quelque idée du système végétal. Les autres n'ont, à l'aspect de tous ces trésors de la nature, qu'une admiration stupide et monotone. Ils ne voient rien en détail, parcequ'ils ne savent pas même ce qu'il faut regarder; et ils ne voient pas non plus l'ensemble, parcequ'ils n'ont aucune idée de cette chaîne de rapports et de combinaisons qui accable de ses merveilles l'esprit de l'observateur. J'étois, et mon défaut de mémoire me devoit tenir toujours, dans cet heureux point d'en savoir assez peu pour que tout me fût nouveau, et assez pour que tout me fût sensible. Les divers sols dans lesquels l'île, quoique petite, étoit partagée, m'offroient une suffisante variété de plantes pour l'étude et pour l'amusement de toute ma vie. Je n'y voulois pas laisser un poil d'herbe sans analyse, et je m'arrangeois déjà pour faire, avec un recueil immense d'observations curieuses, la *Flora Petrinsularis*.

Je fis venir Thérèse avec mes livres et mes effets. Nous nous mîmes en pension chez le receveur de l'île. Sa femme avoit à Nidau ses sœurs qui la venoient voir tour-à-tour, et qui faisoient à Thérèse une compagnie. Je fis là l'essai d'une douce vie dans laquelle j'aurois

voulu passer la mienne, et dont le goût que j'y pris ne servit qu'à me faire mieux sentir l'amertume de celle qui devoit si promptement y succéder.

J'ai toujours aimé l'eau passionnément, et sa vue me jette dans une rêverie délicieuse, quoique souvent sans objet déterminé. Je ne manquois point à mon lever, lorsqu'il faisoit beau, de courir sur la terrasse humer l'air salubre et frais du matin, et planer des yeux sur l'horizon de ce beau lac, dont les rives et les montagnes qui le bordent enchantoient ma vue. Je ne trouve point de plus digne hommage à la Divinité que cette admiration muette qu'excite la contemplation de ses œuvres, et qui ne s'exprime point par des actes développés. Je comprends comment les habitants des villes, qui ne voient que des murs, des rues et des crimes, ont peu de foi; mais je ne puis comprendre comment des campagnards, et surtout des solitaires, peuvent n'en point avoir. Comment leur ame ne s'éléve-t-elle pas cent fois le jour avec extase à l'Auteur des merveilles qui les frappent? Pour moi, c'est surtout à mon lever, affaissé par mes insomnies, qu'une longue habitude me porte à ces élévations du cœur qui n'imposent point la fatigue de penser. Mais il faut pour cela que mes yeux soient frappés du ravissant spectacle de la nature. Dans ma chambre, je prie plus rarement et plus séchement: mais à l'aspect d'un beau paysage, je me sens ému sans pouvoir dire de quoi. J'ai lu qu'un sage évêque, dans la visite de son diocèse, trouva une vieille femme qui, pour toute prière, ne savoit dire que *O!* il lui dit: Bonne mère, continuez de prier toujours ainsi;

votre prière vaut mieux que les nôtres. Cette meilleure prière est aussi la mienne.

Après le déjeuner, je me hâtois d'écrire en rechignant quelques malheureuses lettres, aspirant avec ardeur à l'heureux moment de n'en plus écrire du tout. Je tracassois quelques instants autour de mes livres et papiers, pour les déballer et arranger, plutôt que pour les lire; et cet arrangement, qui devenoit pour moi l'œuvre de Pénélope, me donnoit le plaisir de muser quelques moments; après quoi je m'en ennuyois et le quittois, pour passer les trois ou quatre heures qui me restoient de la matinée à l'étude de la botanique, et surtout du système de Linnæus, pour lequel je pris une passion dont je n'ai pu bien me guérir, même après en avoir senti le vide. Ce grand observateur est à mon gré le seul, avec Ludwig, qui ait vu jusqu'ici la botanique en naturaliste et en philosophe; mais il l'a trop étudiée dans des herbiers et dans des jardins, et pas assez dans la nature elle-même. Pour moi, qui prenois pour jardin l'île entière, sitôt que j'avois besoin de faire ou vérifier quelque observation, je courois dans les bois ou dans les prés, mon livre sous le bras: là, je me couchois par terre auprès de la plante en question, pour l'examiner sur pied tout à mon aise. Cette méthode m'a beaucoup servi pour connoître les végétaux dans leur état naturel, avant qu'ils aient été cultivés et dénaturés par la main des hommes. On dit que Fagon, premier médecin de Louis XIV, qui nommoit et connoissoit parfaitement toutes les plantes du Jardin-Royal, étoit d'une telle ignorance dans la campagne, qu'il n'y con-

noissoit plus rien. Je suis précisément le contraire : je connois quelque chose à l'ouvrage de la nature, mais rien à celui du jardinier.

Pour les après-dînées, je les livrois totalement à mon humeur oiseuse et nonchalante, et à suivre sans régle l'impulsion du moment. Souvent, quand l'air étoit calme, j'allois immédiatement en sortant de table me jeter seul dans un petit bateau, que le receveur m'avoit appris à mener avec une seule rame; je m'avançois en pleine eau. Le moment où je dérivois me donnoit une joie qui alloit jusqu'au tressaillement, et dont il m'est impossible de dire ni de bien comprendre la cause, si ce n'étoit peut-être une félicitation secréte d'être en cet état hors de l'atteinte des méchants. J'errois ensuite seul dans ce lac, approchant quelquefois du rivage, mais n'y abordant jamais. Souvent laissant aller mon bateau à la merci de l'air et de l'eau, je me livrois à des rêveries sans objet, et qui, pour être stupides, n'en étoient pas moins douces. Je m'écriois parfois avec attendrissement : O nature ! ô ma mère ! me voici sous ta seule garde ; il n'y a point ici d'homme adroit et fourbe qui s'interpose entre toi et moi. Je m'éloignois ainsi jusqu'à demi-lieue de terre ; j'aurois voulu que ce lac eût été l'océan. Cependant, pour complaire à mon pauvre chien, qui n'aimoit pas autant que moi de si longues stations sur l'eau, je suivois d'ordinaire un but de promenades ; c'étoit d'aller débarquer à la petite île, de m'y promener une heure ou deux, ou de m'étendre au sommet du tertre sur le gazon, pour m'assouvir du plaisir d'admirer ce lac et ses environs, pour

examiner et disséquer toutes les herbes qui se trouvoient à ma portée, et pour me bâtir, comme un autre Robinson, une demeure imaginaire dans cette petite île. Je m'affectionnai fortement à cette bute. Quand j'y pouvois mener promener Thérèse avec la receveuse et ses sœurs, comme j'étois fier d'être leur pilote et leur guide ! Nous y portâmes en pompe des lapins pour la peupler; autre fête pour Jean-Jacques. Cette peuplade me rendit la petite île encore plus intéressante. J'y allois plus souvent et avec plus de plaisir depuis ce temps-là, pour rechercher des traces du progrès des nouveaux habitants.

A ces amusements, j'en joignois un qui me rappeloit la douce vie des Charmettes, et auquel la saison m'invitoit particulièrement. C'étoit un détail de soins rustiques pour la récolte des légumes et des fruits, et que nous nous faisions un plaisir, Thérèse et moi, de partager avec la receveuse et sa famille. Je me souviens qu'un Bernois, nommé M. Kirkebergher, m'étant venu voir, me trouva perché sur un grand arbre, un sac attaché autour de ma ceinture, et déjà si plein de pommes, que je ne pouvois plus remuer. Je ne fus pas fâché de cette rencontre et de quelques autres pareilles. J'espérois que les Bernois, témoins de l'emploi de mes loisirs, ne songeroient plus à en troubler la tranquillité, et me laisseroient en paix dans ma solitude. J'aurois bien mieux aimé y être confiné par leur volonté que par la mienne : j'aurois été plus assuré de n'y point voir troubler mon repos.

Voici encore un de ces aveux sur lesquels je suis sûr d'avance de l'incrédulité des lecteurs, obstinés à

juger toujours de moi par eux-mêmes, quoiqu'ils aient été forcés de voir dans tout le cours de ma vie, mille affections internes qui ne ressembloient point aux leurs. Ce qu'il y a de plus bizarre est, qu'en me refusant tous les sentiments bons ou indifférents qu'ils n'ont pas, ils sont toujours prêts à m'en prêter de si mauvais, qu'ils ne sauroient même entrer dans un cœur d'homme : ils trouvent alors tout simple de me mettre en contradiction avec la nature, et de faire de moi un monstre tel qu'il n'en peut même exister. Rien d'absurde ne leur paroît incroyable, dès qu'il tend à me noircir ; rien d'extraordinaire ne leur paroît possible, dès qu'il tend à m'honorer.

Mais quoi qu'ils en puissent croire ou dire, je n'en continuerai pas moins d'exposer fidèlement ce que fut, fit, et pensa J. J. Rousseau, sans expliquer ni justifier les singularités de ses sentiments et de ses idées, ni rechercher si d'autres ont pensé comme lui. Je pris tant de goût à l'île de Saint-Pierre, et son séjour me convenoit si fort, qu'à force d'inscrire tous mes desirs dans cette île, je formai celui de n'en point sortir. Les visites que j'avois à rendre au voisinage, les courses qu'il me faudroit faire à Neuchâtel, à Bienne, à Yverdun, à Nidau, fatiguoient déjà mon imagination. Un jour à passer hors de l'île me paroissoit retranché de mon bonheur ; et sortir de l'enceinte de ce lac étoit pour moi sortir de mon élément. D'ailleurs, l'expérience du passé m'avoit rendu craintif. Il suffisoit que quelque bien flattât mon cœur, pour que je dusse m'attendre à le perdre ; et l'ardent desir de finir mes jours dans cette île étoit inséparable de la crainte

d'être forcé d'en sortir. J'avois pris l'habitude d'aller les soirs m'asseoir sur la gréve, surtout quand le lac étoit agité. Je sentois un plaisir singulier à voir les flots se briser à mes pieds. Je m'en faisois l'image du tumulte du monde, et de la paix de mon habitation; et je m'attendrissois quelquefois à cette douce idée, jusqu'à sentir des larmes couler de mes yeux. Ce repos, dont je jouissois avec passion, n'étoit troublé que par l'inquiétude de le perdre; mais cette inquiétude alloit au point d'en altérer la douceur. Je sentois ma situation si précaire, que je n'osois y compter. Ah! que je changerois volontiers, me disois-je, la liberté de sortir d'ici, dont je ne me soucie point, avec l'assurance d'y pouvoir rester toujours! Au lieu d'y être souffert par grace, que n'y suis-je détenu par force! Ceux qui ne font que m'y souffrir, peuvent à chaque instant m'en chasser; et puis-je espérer que mes persécuteurs, m'y voyant heureux, m'y laissent continuer de l'être? Ah! c'est peu qu'on me permette d'y vivre; je voudrois qu'on m'y condamnât, et je voudrois être contraint d'y rester, pour ne l'être pas d'en sortir. Je jetois un œil d'envie sur l'heureux Micheli Ducrêt qui, tranquille au château d'Arberg, n'avoit eu qu'à vouloir être heureux pour l'être*. Enfin, à force de me livrer à ces réflexions et aux pressentiments inquiétants des nouveaux orages toujours prêts à fondre sur moi, j'en vins à desirer, mais avec une ardeur incroyable, qu'au lieu de tolérer

* Il en a parlé au Livre V, et a fait en peu de mots connoître le caractère et le sort de ce personnage fameux dans l'histoire de Genève, Voyez tome I, page 317.

seulement mon habitation dans cette île, on me la donnât pour prison perpétuelle; et je puis jurer que s'il n'eût tenu qu'à moi de m'y faire condamner, je l'aurois fait avec la plus grande joie, préférant mille fois la nécessité d'y passer le reste de ma vie, au danger d'en être expulsé*.

Cette crainte ne demeura pas long-temps vaine. Au moment où je m'y attendois le moins, je reçus une lettre de M. le bailli de Nidau, dans le gouvernement duquel étoit l'île de Saint-Pierre: par cette lettre il m'intimoit de la part de leurs excellences l'ordre de sortir de l'île et de leurs états. Je crus rêver en la lisant. Rien de moins naturel, de moins raisonnable, de moins prévu qu'un pareil ordre: car j'avois plutôt regardé mes pressentiments comme les inquiétudes d'un homme effarouché par ses malheurs, que comme une prévoyance qui pût avoir le moindre fondement. Les mesures que j'avois prises pour m'assurer de l'agrément tacite du souverain, la tranquillité avec laquelle on m'avoit laissé faire mon établissement, les visites de plusieurs Bernois et du bailli lui-même, qui m'avoit comblé d'amitiés et de prévenances, la rigueur de la saison dans laquelle il étoit barbare d'expulser un homme infirme, tout me fit croire avec beaucoup de gens qu'il y avoit quelque malentendu dans cet ordre, et que les malintentionnés avoient pris exprès le temps des vendanges et de l'infré-

* Dans ses *Rêveries* (cinquième promenade) il fait plus en détail la description de l'île de Saint-Pierre, et s'étend avec complaisance sur le bonheur *suffisant, parfait et plein*, dont il a joui constamment pendant les deux mois qu'il l'a habitée.

quence du sénat pour me porter brusquement ce coup.

Si j'avois écouté ma première indignation, je serois parti sur-le-champ. Mais où aller? Que devenir à l'entrée de l'hiver, sans but, sans préparatif, sans conducteur, sans voiture? A moins de laisser tout à l'abandon, mes papiers, mes effets, toutes mes affaires, il me falloit du temps pour y pourvoir; et il n'étoit pas dit dans l'ordre si on m'en laissoit ou non. La continuité des malheurs commençoit d'affaisser mon courage. Pour la première fois je sentis ma fierté naturelle fléchir sous le joug de la nécessité, et malgré les murmures de mon cœur, il fallut m'abaisser à demander un délai. C'étoit à M. de Graffenried, qui m'avoit envoyé l'ordre, que je m'adressai pour le faire interpréter. Sa lettre portoit une très vive improbation de ce même ordre, qu'il ne m'intimoit qu'avec le plus grand regret; et les témoignages de douleur et d'estime dont elle étoit remplie, me sembloient autant d'invitations bien douces de lui parler à cœur ouvert: je le fis. Je ne doutois pas même que ma lettre ne fît ouvrir les yeux à ces hommes iniques sur leur barbarie, et que si l'on ne révoquoit pas un ordre si cruel, on ne m'accordât un délai raisonnable, et peut-être l'hiver entier, pour me préparer à la retraite et pour en choisir le lieu.

En attendant la réponse, je me mis à réfléchir sur ma situation, et à délibérer sur le parti que j'avois à prendre. Je vis tant de difficultés de toutes parts, le chagrin m'avoit si fort affecté, et ma santé en ce moment étoit si mauvaise, que je me laissai tout-à-fait

abattre, et que l'effet de mon découragement fut de m'ôter le peu de ressources qui pouvoient me rester dans l'esprit, pour tirer le meilleur parti possible de ma triste situation. En quelque asile que je voulusse me réfugier, il étoit clair que je ne pouvois m'y soustraire à aucune des deux manières qu'on avoit prises de m'expulser: l'une, en soulevant contre moi la populace par des manœuvres souterraines; l'autre, en me chassant à force ouverte, sans en dire aucune raison. Je ne pouvois donc compter sur aucune retraite assurée, à moins de l'aller chercher plus loin que mes forces et la saison ne sembloient me le permettre. Tout cela me ramenant aux idées dont je venois de m'occuper, j'osai desirer et proposer qu'on voulût plutôt disposer de moi dans une captivité perpétuelle, que de me faire errer incessamment sur la terre, en m'expulsant successivement de tous les asiles que j'aurois choisis. Deux jours après ma première lettre, j'en écrivis une seconde à M. de Graffenried, pour le prier d'en faire la proposition à leurs excellences. La réponse de Berne à l'une et à l'autre, fut un ordre conçu dans les termes les plus formels et les plus durs de sortir de l'île et de tout le territoire médiat et immédiat de la république, dans l'espace de vingt-quatre heures, et de n'y rentrer jamais, sous les plus griéves peines.

Ce moment fut affreux. Je me suis trouvé depuis dans de pires angoisses, jamais dans un plus grand embarras. Mais ce qui m'affligea le plus, fut d'être forcé de renoncer au projet qui m'avoit fait desirer de passer l'hiver dans l'île. Il est temps de rapporter

l'anecdote fatale qui a mis le comble à mes désastres, et qui a entraîné dans ma ruine un peuple infortuné, dont les naissantes vertus promettoient déjà d'égaler un jour celles de Sparte et de Rome. J'avois parlé des Corses dans le Contrat social*, comme d'un peuple neuf, le seul de l'Europe qui ne fût pas usé pour la législation, et j'avois marqué la grande espérance qu'on devoit avoir d'un tel peuple, s'il avoit le bonheur de trouver un sage instituteur. Mon ouvrage fut lu par quelques Corses, qui furent sensibles à la manière honorable dont je parlois d'eux; et le cas où ils se trouvoient de travailler à l'établissement de leur république fit penser à leurs chefs de me demander[a] mes idées sur cet important ouvrage. Un M. Buttafuoco, d'une des premières familles du pays, et capitaine en France dans Royal-Italien, m'écrivit à ce sujet et me fournit plusieurs pièces que je lui avois demandées pour me mettre au fait de l'histoire de la nation et de l'état du pays. M. Paoli m'écrivit aussi plusieurs fois; et quoique je sentisse une pareille entreprise au-dessus de mes forces, je crus ne pouvoir les refuser, pour concourir à une si grande et belle œuvre, lorsque j'aurois pris toutes les instructions dont j'avois besoin pour cela. Ce fut dans ce sens que je répondis à l'un et à l'autre, et cette correspondance continua jusqu'à mon départ.

Précisément dans le même temps, j'appris que la France envoyoit des troupes en Corse, et qu'elle avoit fait un traité avec les Génois. Ce traité, cet envoi de

* Livre II, chap. 10.

[a] VAR...... *fit songer à leurs chefs à me demander....*

troupes m'inquiétèrent; et, sans m'imaginer encore avoir aucun rapport à tout cela, je jugeois impossible et ridicule de travailler à un ouvrage qui demande un aussi profond repos que l'institution d'un peuple, au moment où il alloit peut-être être subjugué. Je ne cachai pas mes inquiétudes à M. Buttafuoco, qui me rassura par la certitude que, s'il y avoit dans ce traité des choses contraires à la liberté de sa nation, un aussi bon citoyen que lui ne resteroit pas, comme il faisoit, au service de France. En effet, son zèle pour la législation des Corses, et ses étroites liaisons avec M. Paoli ne pouvoient me laisser aucun soupçon sur son compte; et quand j'appris qu'il faisoit de fréquents voyages à Versailles et à Fontainebleau, et qu'il avoit des relations avec M. de Choiseul, je n'en conclus autre chose, sinon qu'il avoit sur les véritables intentions de la cour de France des sûretés qu'il me laissoit entendre, mais sur lesquelles il ne vouloit pas s'expliquer ouvertement par lettres.

Tout cela me rassuroit en partie. Cependant, ne comprenant rien à cet envoi de troupes françoises, ne pouvant raisonnablement penser qu'elles fussent là pour protéger la liberté des Corses, qu'ils étoient très en état de défendre seuls contre les Génois, je ne pouvois me tranquilliser parfaitement, ni me mêler tout de bon de la législation proposée jusqu'à ce que j'eusse des preuves solides que tout cela n'étoit pas un jeu pour me persifler. J'aurois extrêmement desiré une entrevue avec M. Buttafuoco; c'étoit le vrai moyen d'en tirer les éclaircissements dont j'avois besoin. Il me la fit espérer, et je l'attendois avec la plus

grande impatience. Pour lui, je ne sais s'il en avoit véritablement le projet; mais quand il l'auroit eu, mes désastres m'auroient empêché d'en profiter.

Plus je méditois sur l'entreprise proposée, plus j'avançois dans l'examen des pièces que j'avois entre les mains, et plus je sentois la nécessité d'étudier de près, et le peuple à instituer, et le sol qu'il habitoit, et tous les rapports par lesquels il lui falloit approprier cette institution. Je comprenois chaque jour davantage qu'il m'étoit impossible d'acquérir de loin toutes les lumières nécessaires pour me guider. Je l'écrivis à Buttafuoco : il le sentit lui-même ; et si je ne formai pas précisément la résolution de passer en Corse, je m'occupai beaucoup des moyens de faire ce voyage. J'en parlai à M. Dastier qui, ayant autrefois servi dans cette île sous M. de Maillebois, devoit la connoître. Il n'épargna rien pour me détourner de ce dessein ; et j'avoue que la peinture affreuse qu'il me fit des Corses et de leur pays refroidit beaucoup le desir que j'avois d'aller vivre au milieu d'eux.

Mais quand les persécutions de Motiers me firent songer à quitter la Suisse, ce desir se ranima par l'espoir de trouver enfin chez ces insulaires ce repos qu'on ne vouloit me laisser nulle part. Une chose seulement m'effarouchoit sur ce voyage ; c'étoit l'inaptitude et l'aversion que j'eus toujours pour la vie active à laquelle j'allois être condamné. Fait pour méditer à loisir dans la solitude, je ne l'étois point pour parler, agir, traiter d'affaires parmi les hommes. La nature, qui m'avoit donné le premier talent, m'avoit refusé l'autre. Cependant je sentois que, sans prendre part

directement aux affaires publiques, je serois nécessité, sitôt que je serois en Corse, de me livrer à l'empressement du peuple, et de conférer très souvent avec les chefs. L'objet même de mon voyage exigeoit qu'au lieu de chercher la retraite, je cherchasse, au sein de la nation, les lumières dont j'avois besoin. Il étoit clair que je ne pourrois plus disposer de moi-même; et qu'entraîné malgré moi dans un tourbillon pour lequel je n'étois point né, j'y mènerois une vie toute contraire à mon goût, et ne m'y montrerois qu'à mon désavantage. Je prévoyois que, soutenant mal par ma présence l'opinion de capacité qu'avoient pu leur donner mes livres, je me décréditerois chez les Corses, et perdrois, autant à leur préjudice qu'au mien, la confiance qu'ils m'avoient donnée, et sans laquelle je ne pouvois faire avec succès l'œuvre qu'ils attendoient de moi. J'étois sûr qu'en sortant ainsi de ma sphère, je leur deviendrois inutile et me rendrois malheureux.

Tourmenté, battu d'orages de toute espèce, fatigué de voyages et de persécutions depuis plusieurs années, je sentois vivement le besoin du repos, dont mes barbares ennemis se faisoient un jeu de me priver; je soupirois plus que jamais après cette aimable oisiveté, après cette douce quiétude d'esprit et de corps que j'avois tant convoitée, et à laquelle; revenu des chimères de l'amour et de l'amitié, mon cœur bornoit sa félicité suprême. Je n'envisageois qu'avec effroi les travaux que j'allois entreprendre, la vie tumultueuse à laquelle j'allois me livrer; et si la grandeur, la beauté, l'utilité de l'objet, animoient mon courage, l'impossi-

bilité de payer de ma personne avec succès me l'étoit absolument. Vingt ans de méditation profonde, à part moi, m'auroient moins coûté que six mois d'une vie active, au milieu des hommes et des affaires, et certain d'y mal réussir.

Je m'avisai d'un expédient qui me parut propre à tout concilier. Poursuivi dans tous mes refuges par les menées souterraines de mes secrets persécuteurs, et ne voyant plus que la Corse où je pusse espérer pour mes vieux jours le repos qu'ils ne vouloient me laisser nulle part, je résolus de m'y rendre, avec les directions de Buttafuoco, aussitôt que j'en aurois la possibilité; mais, pour y vivre tranquille, de renoncer, du moins en apparence, au travail de la législation, et de me borner, pour payer en quelque sorte à mes hôtes leur hospitalité, à écrire sur les lieux leur histoire, sauf à prendre sans bruit les instructions nécessaires pour leur devenir plus utile [a], si je voyois jour à y réussir. En commençant ainsi par ne m'engager à rien, j'espérois être en état de méditer en secret et plus à mon aise un plan qui pût leur convenir, et cela sans renoncer beaucoup à ma chère solitude, ni me soumettre à un genre de vie qui m'étoit insupportable et dont je n'avois pas le talent.

Mais ce voyage, dans ma situation, n'étoit pas une chose aisée à exécuter. A la manière dont M. Dastier m'avoit parlé de la Corse, je n'y devois trouver, des plus simples commodités de la vie, que celles que j'y porterois: linge, habits, vaisselle, batterie de cuisine, papier, livres, il falloit tout porter avec soi. Pour m'y

[a] VAR...... *plus utile, après le départ des troupes françoises, si...*

transplanter avec ma gouvernante, il falloit franchir les Alpes, et dans un trajet de deux cents lieues traîner à ma suite tout un bagage; il falloit passer à travers les états de plusieurs souverains; et sur le ton donné par toute l'Europe, je devois naturellement m'attendre, après mes malheurs, à trouver partout des obstacles et à voir chacun se faire un honneur de m'accabler de quelque nouvelle disgrace, et violer avec moi tous les droits des gens et de l'humanité. Les frais immenses, les fatigues, les risques d'un pareil voyage, m'obligeoient d'en prévoir d'avance et d'en bien peser toutes les difficultés. L'idée de me trouver enfin seul, sans ressources à mon âge, et loin de toutes mes connoissances, à la merci de ce peuple barbare et féroce[a], tel que me le peignoit M. Dastier, étoit bien propre à me faire rêver sur une pareille résolution avant de l'exécuter. Je desirois passionnément l'entrevue que Buttafuoco m'avoit fait espérer, et j'en attendois l'effet pour prendre tout-à-fait mon parti*.

[a] VAR...... *ce peuple féroce et demi-sauvage, tel que.....*

* Les relations de Rousseau avec Buttafuoco se réduisirent à quelques lettres écrites de part et d'autre, et qui n'eurent aucune suite, la France ayant peu de temps après fait la conquête de la Corse. Rousseau se persuada que M. de Choiseul s'étoit décidé à envoyer des troupes dans cette île et à la réunir à la couronne, tout exprès pour l'empêcher d'en être le législateur. Des motifs sans doute bien plus puissants donnèrent au ministre l'idée de cette conquête; mais il n'est pas hors de vraisemblance que Voltaire, souverainement jaloux de l'honneur que les chefs de la Corse faisoient à Rousseau en cette occasion, n'ait fait usage de tous ses moyens pour empêcher l'effet, et, le projet de conquête une fois formé, n'en ait fait au moins décider et hâter l'exécution. On a vu

Tandis que je balançois ainsi, vinrent les persécutions de Motiers, qui me forcèrent à la retraite. Je n'étois pas prêt pour un long voyage, et surtout pour celui de Corse. J'attendois des nouvelles de Buttafuoco; je me réfugiai dans l'île de Saint-Pierre, d'où je fus chassé à l'entrée de l'hiver, comme j'ai dit ci-devant. Les Alpes couvertes de neige rendoient alors pour moi cette émigration impraticable, surtout avec la précipitation qu'on me prescrivoit. Il est vrai que l'extravagance d'un pareil ordre le rendoit impossible à exécuter: car du milieu de cette solitude enfermée au milieu des eaux, n'ayant que vingt-quatre heures depuis l'intimation de l'ordre pour me préparer au départ, pour trouver bateaux et voitures pour sortir de l'île et tout le territoire; quand j'aurois eu des ailes, j'aurois eu peine à pouvoir obéir. Je l'écrivis à M. le bailli de Nidau, en répondant à sa lettre, et je m'empressai de sortir de ce pays d'iniquité. Voilà comment il fallut renoncer à mon projet chéri, et comment, n'ayant pu dans mon découragement obtenir qu'on disposât de moi, je me déterminai, sur l'invitation de milord maréchal, au voyage de Berlin, laissant Thérèse hiverner à l'île de Saint-Pierre, avec mes effets et mes livres, et déposant mes papiers dans les mains de du Peyrou. Je fis une telle diligence, que dès le lendemain matin je partis de l'île et me rendis à Bienne encore avant midi. Peu s'en fallut que je n'y terminasse mon voyage, par un incident dont le récit ne doit pas être omis.

de tout temps de grands résultats politiques produits encore par de plus petites causes.

Sitôt que le bruit s'étoit répandu que j'avois ordre de quitter mon asile, j'eus une affluence de visites du voisinage, et surtout de Bernois qui venoient avec la plus détestable fausseté me flagorner, m'adoucir et me protester qu'on avoit pris le moment des vacances et de l'infréquence du sénat, pour minuter et m'intimer cet ordre, contre lequel, disoient-ils, tout le Deux-cents étoit indigné. Parmi ce tas de consolateurs, il en vint quelques uns de la ville de Bienne, petit état libre, enclavé dans celui de Berne, et entre autres un jeune homme, appelé Wildremet, dont la famille tenoit le premier rang et avoit le principal crédit dans cette petite ville. Wildremet me conjura vivement au nom de ses concitoyens de choisir ma retraite au milieu d'eux; m'assurant qu'ils desiroient avec empressement de m'y recevoir; qu'ils se feroient une gloire et un devoir de m'y faire oublier les persécutions que j'avois souffertes; que je n'avois à craindre chez eux aucune influence des Bernois; que Bienne étoit une ville libre, qui ne recevoit des lois de personne, et que tous les citoyens étoient unanimement déterminés à n'écouter aucune sollicitation qui me fût contraire.

Wildremet, voyant qu'il ne m'ébranloit pas, se fit appuyer de plusieurs autres personnes, tant de Bienne et des environs, que de Berne même, et entre autres du même Kirkeberguer dont j'ai parlé, qui m'avoit recherché depuis ma retraite en Suisse, et que ses talents et ses principes me rendoient intéressant. Mais des sollicitations moins prévues et plus prépondérantes furent celles de M. Barthès, secrétaire d'ambassade

de France, qui vint me voir avec Wildremet, m'exhorta fort de me rendre à son invitation, et m'étonna par l'intérêt vif et tendre qu'il paroissoit prendre à moi. Je ne connoissois point du tout M. Barthès; cependant je voyois mettre à ses discours la chaleur, le zéle de l'amitié, et je voyois qu'il lui tenoit véritablement au cœur de me persuader de m'établir à Bienne. Il me fit l'éloge le plus pompeux de cette ville et de ses habitants, avec lesquels il se montroit si intimement lié, qu'il les appela plusieurs fois devant moi ses patrons et ses pères.

Cette démarche de Barthès me dérouta dans toutes mes conjectures. J'avois toujours soupçonné M. de Choiseul d'être l'auteur caché de toutes les persécutions que j'éprouvois en Suisse. La conduite du résident de France à Genève, celle de l'ambassadeur à Soleure, ne confirmoient que trop ces soupçons; je voyois la France influer en secret sur tout ce qui m'arrivoit à Berne, à Genève, à Neuchâtel, et je ne croyois avoir en France aucun ennemi puissant que le seul duc de Choiseul*. Que pouvois-je donc penser de la

* Il est très remarquable que Rousseau attribue au seul duc de Choiseul toutes les persécutions qu'il éprouve, et qu'il ne lui adjoint pas Voltaire, dont même il ne parle nullement dans le cours du présent livre. Il n'est pas moins singulier qu'il se soit obstiné à accuser M. Vernes d'avoir fait le libelle, *Sentiment des citoyens*, sans porter au moins ses soupçons sur son auteur véritable, et universellement reconnu pour tel. L'étonnement augmente lorsqu'en examinant la correspondance de Rousseau depuis son arrivée à Motiers jusqu'à l'époque où nous sommes, on le voit, dans presque toutes ses lettres, signaler Voltaire comme le chef, et le plus ardent, le plus acharné de ses ennemis, *mettant en jeu derrière la toile toutes les autres marionnettes*, instigateur du décret de Genève

visite de Barthès et du tendre intérêt qu'il paroissoit prendre à mon sort? Mes malheurs n'avoient pas encore détruit cette confiance naturelle à mon cœur,

et de tout ce qui l'a suivi, jusqu'à le désigner enfin comme *un tigre altéré de son sang*. Voyez notamment les lettres des 21 juillet et 20 octobre 1762, et 31 janvier 1765. En réduisant ces expressions dictées par la douleur et le désespoir à ce qu'elles peuvent offrir de plus modéré dans la circonstance, elles laissent encore une impression trop pénible pour qu'il n'en coûte pas extrêmement d'en reconnoître la juste application. Malheureusement le caractère trop bien connu de l'homme illustre, objet d'une accusation si grave, des faits évidents, des preuves positives émanées de lui-même, forceront ses partisans les plus outrés à reconnoître ici l'immense avantage de son rival, et que celui-ci ne l'a pas accusé faussement. Les preuves existent dans la correspondance de l'un et de l'autre. Qu'on rapproche leurs lettres; par exemple, celles de Voltaire à Hume, du 24 octobre 1766; à d'Argental, du 7 novembre; à Marmontel, du 24; à Bordes, des 29 novembre et 15 décembre même année (on en citeroit cinquante autres, antérieures et postérieures, toutes de même force), en leur opposant celles de Rousseau citées plus haut: ce rapprochement fera trop bien remarquer, d'un côté, la noblesse des idées et des sentiments, la décence des expressions sans déroger à leur force, même la disposition la plus sincère à l'oubli des injures et à une réconciliation qu'auroient pu cimenter tant de talents et de qualités communes; de l'autre, les instigations les plus odieuses, d'absurdes et honteuses assertions, même sous le rapport purement littéraire, la grossièreté du langage, l'oubli de soi-même enfin et de toute convenance poussé à un point qu'on auroit peine à croire si on n'en avoit pas la preuve sous les yeux; et l'on ne pourra qu'être frappé d'un contraste aussi tranchant qu'affligeant pour l'honneur de la littérature françoise, véritablement avilie dans la personne de son plus illustre représentant. Quelles dispositions hostiles ne doit-on pas en effet supposer à un homme, à VOLTAIRE, assez aveuglé par la passion pour oser écrire: « Je ne lui trouve aucun génie. Son « détestable roman d'*Héloïse* en est absolument dépourvu, *Émile* « de même, et tous ses autres ouvrages..... (lettre à Bordes); » et

et l'expérience ne m'avoit pas encore appris à voir partout des embûches sous les caresses. Je cherchois avec surprise la raison de cette bienveillance de Barthès : je n'étois pas assez sot pour croire qu'il fît cette démarche de son chef; j'y voyois une publicité, et même une affectation qui marquoit une intention cachée, et j'étois bien éloigné d'avoir jamais trouvé dans tous ces petits agents subalternes, cette intrépi-

ce trait surtout que le lecteur saura caractériser : « La manière « insultante, dont ce malheureux Rousseau a parlé dans plusieurs « endroits de la cour de France, exige qu'on démasque ce char- « latan aussi méchant qu'absurde (lettre à d'Argental). » Ce trait vient à l'appui de celui que rapporte Ginguené, et qui *contient*, dit-il, *une immense révélation* : quand Rousseau, en 1770, ayant demandé à être admis parmi les souscripteurs pour la statue de Voltaire, sa lettre insérée dans la gazette de Berne en fait aussitôt écrire une à Voltaire pour en empêcher l'effet, lettre dans laquelle il dit : « M. le duc de Choiseul est à la tête (des souscripteurs), et « trouveroit peut-être mauvais que l'article de la gazette se trouvât « vrai. »

Quant au reproche d'ingratitude si souvent fait par Voltaire à Rousseau, pour lui avoir écrit, *je ne vous aime point*, même *je vous hais*, et cela *en réponse* à l'offre que Voltaire disoit lui avoir faite d'un asile dans sa maison, Ginguené en a justifié Rousseau complètement (notes II, III et IV).

C'est avec un regret sensible et presque avec douleur (car nous aussi nous admirons et nous aimons Voltaire) que nous avons fait les citations et les rapprochements, objet de cette note. Ginguené, qui professoit les mêmes sentiments, n'a pas dans le fait traité Voltaire moins rigoureusement, tout en paroissant ne l'accuser que d'un *défaut de mémoire*. Mais indépendamment de l'obligation qui nous étoit commune avec Ginguené de faire prévaloir la vérité sur le mensonge, notre devoir spécial, comme Éditeur, ne nous prescrivoit-il pas de faire ressortir à tout prix tout ce qui peut honorer notre auteur, dans un monument que nous élevons à sa gloire?

dité généreuse qui, dans un poste semblable, avoit souvent fait bouillonner mon cœur.

J'avois autrefois un peu connu le chevalier de Beauteville* chez M. de Luxembourg; il m'avoit témoigné quelque bienveillance: depuis son ambassade, il m'avoit encore donné quelques signes de souvenir, et m'avoit même fait inviter à l'aller voir à Soleure: invitation dont, sans m'y rendre, j'avois été touché, n'ayant pas accoutumé d'être traité si honnêtement par les gens en place. Je présumai donc que M. de Beauteville, forcé de suivre ses instructions en ce qui regardoit les affaires de Genève, me plaignant cependant dans mes malheurs, m'avoit ménagé, par des soins particuliers, cet asile de Bienne pour y pouvoir vivre tranquille sous ses auspices. Je fus sensible à cette attention, mais sans en vouloir profiter; et, déterminé tout-à-fait au voyage de Berlin, j'aspirois avec ardeur au moment de rejoindre milord maréchal, persuadé que ce n'étoit plus qu'auprès de lui que je trouverois un vrai repos et un bonheur durable.

A mon départ de l'île, Kirkeberguer m'accompagna jusqu'à Bienne. J'y trouvai Wildremet et quelques autres Biennois qui m'attendoient à la descente du bateau. Nous dînâmes tous ensemble à l'auberge; et en y arrivant mon premier soin fut de faire chercher une chaise, voulant partir dès le lendemain matin. Pendant le dîner, ces messieurs reprirent leurs in-

* Il étoit ambassadeur de France à Soleure, et fut chargé depuis d'intervenir au nom de son gouvernement et comme médiateur dans les affaires de Genève. Voyez la lettre que Rousseau lui écrivit d'Angleterre à ce sujet, le 23 février 1766.

stances pour me retenir parmi eux, et cela avec tant de chaleur et des protestations si touchantes, que, malgré toutes mes résolutions, mon cœur qui n'a jamais su résister aux caresses se laissa émouvoir aux leurs : sitôt qu'ils me virent ébranlé, ils redoublèrent si bien leurs efforts, qu'enfin je me laissai vaincre, et consentis de rester à Bienne, au moins jusqu'au printemps prochain.

Aussitôt Wildremet se pressa de me pourvoir d'un logement, et me vanta comme une trouvaille une vilaine petite chambre sur un derrière, au troisième étage, donnant sur une cour, où j'avois pour régal l'étalage des peaux puantes d'un chamoiseur. Mon hôte étoit un petit homme de basse mine et passablement fripon, que j'appris le lendemain être débauché, joueur, et en fort mauvais prédicament dans le quartier; il n'avoit ni femme, ni enfants, ni domestiques; et, tristement reclus dans ma chambre solitaire, j'étois dans le plus riant pays du monde, logé de manière à périr de mélancolie en peu de jours. Ce qui m'affecta le plus, malgré tout ce qu'on m'avoit dit de l'empressement des habitants à me recevoir, fut de n'apercevoir, en passant dans les rues, rien d'honnête envers moi dans leurs manières, ni d'obligeant dans leurs regards. J'étois pourtant tout déterminé à rester là, quand j'appris, vis, et sentis, même dès le jour suivant, qu'il y avoit dans la ville une fermentation terrible à mon égard. Plusieurs empressés vinrent obligeamment m'avertir qu'on devoit dès le lendemain me signifier, le plus durement qu'on pourroit, un ordre de sortir sur-le-champ de l'état, c'est

à-dire de la ville. Je n'avois personne à qui me confier ; tous ceux qui m'avoient retenu s'étoient éparpillés. Wildremet avoit disparu, je n'entendis plus parler de Barthès, et il ne parut pas que sa recommandation m'eût mis en grande faveur auprès des patrons et des pères qu'il s'étoit donnés devant moi. Un M. de Vau-Travers, Bernois, qui avoit une jolie maison proche la ville, m'y offrit cependant un asile, espérant, me dit-il, que j'y pourrois éviter d'être lapidé. L'avantage ne me parut pas assez flatteur pour me tenter de prolonger mon séjour chez ce peuple hospitalier.

Cependant, ayant perdu trois jours à ce retard, j'avois déjà passé de beaucoup les vingt-quatre heures que les Bernois m'avoient données pour sortir de tous leurs états, et je ne laissois pas, connoissant leur dureté, d'être en quelque peine sur la manière dont ils me les laisseroient traverser, quand M. le bailli de Nidau vint tout à propos me tirer d'embarras. Comme il avoit hautement improuvé le violent procédé de leurs excellences, il crut, dans sa générosité, me devoir un témoignage public qu'il n'y prenoit aucune part, et ne craignit pas de sortir de son bailliage pour venir me faire une visite à Bienne. Il vint la veille de mon départ; et, loin de venir incognito, il affecta même du cérémonial, vint *in fiocchi* dans son carrosse avec son secrétaire, et m'apporta un passe-port en son nom, pour traverser l'état de Berne à mon aise et sans crainte d'être inquiété. La visite me toucha plus que le passe-port. Je n'y aurois guère été moins sensible, quand elle auroit eu pour objet un autre que moi. Je ne connois rien de si puissant sur

mon cœur qu'un acte de courage fait à propos, en faveur du foible injustement opprimé.

Enfin, après m'être avec peine procuré une chaise, je partis le lendemain matin de cette terre homicide, avant l'arrivée de la députation dont on devoit m'honorer, avant même d'avoir pu revoir Thérèse, à qui j'avois marqué de me venir joindre, quand j'avois cru m'arrêter à Bienne, et que j'eus à peine le temps de contre-mander par un mot de lettre, en lui marquant mon nouveau désastre. On verra dans ma troisième partie, si jamais j'ai la force de l'écrire, comment, croyant partir pour Berlin, je partis en effet pour l'Angleterre, et comment les deux dames qui vouloient disposer de moi, après m'avoir à force d'intrigues chassé de la Suisse, où je n'étois pas assez en leur pouvoir, parvinrent enfin à me livrer à leur ami.

J'ajoutai ce qui suit dans la lecture que je fis de cet écrit à monsieur et madame la comtesse d'Egmont, à M. le prince Pignatelli, à madame la marquise de Mesme, et à M. le marquis de Juigné.

J'ai dit la vérité : si quelqu'un sait des choses contraires à ce que je viens d'exposer, fussent-elles mille fois prouvées, il sait des mensonges et des impostures; et s'il refuse de les approfondir et de les éclaircir avec moi tandis que je suis en vie, il n'aime ni la justice ni la vérité. Pour moi, je le déclare hautement et sans crainte : quiconque, même sans avoir lu mes écrits, examinera par ses propres yeux mon naturel, mon caractère, mes mœurs, mes penchants, mes plaisirs, mes habitudes, et pourra me croire un malhonnête

homme, est lui-même un homme à étouffer.

J'achevai ainsi ma lecture, et tout le monde se tut. Madame d'Egmont fut la seule qui me parut émue*: elle tressaillit visiblement, mais elle se remit bien vite, et garda le silence, ainsi que toute la compagnie. Tel fut le fruit que je tirai de cette lecture et de ma déclaration.

* « Il n'est pas surprenant que Rousseau soit amoureux de ma« dame d'Egmont; sa beauté est un paradoxe. » (*Mélanges de madame Necker*, tome I, p. 320.) — A en juger par ce passage, il paroît que Rousseau avoit conçu pour cette dame des sentiments au moins très affectueux, sur lesquels la malignité s'exerça. Au reste, c'est la seule fois qu'il parle de madame d'Egmont, et il n'est question d'elle dans aucune partie de sa correspondance.

FIN DES CONFESSIONS.

PRÉCIS

DES CIRCONSTANCES

DE LA VIE DE J. J. ROUSSEAU,

DEPUIS L'ÉPOQUE OU IL A TERMINÉ SES CONFESSIONS JUSQU'A SA MORT *.

Rousseau, chassé par le gouvernement de Berne, qui ne lui donnoit que vingt-quatre heures pour sortir de ses états, partit de Bienne le 29 octobre 1765, ayant le projet de se rendre à Berlin, en passant par Strasbourg. Il arriva le 4 novembre dans cette dernière ville, où l'accueil flatteur qu'il reçut lui fit prolonger son séjour. Les inquiétudes, la fatigue du voyage, l'état de sa santé, le mettoient d'ailleurs hors d'état de continuer sa route.

Il avoit d'abord des doutes sur la manière dont on le traiteroit en France; « mais si l'on fait tant que de « me chasser, écrivoit-il à l'un de ses amis, on ne « choisira pas le temps que je suis malade, et l'on s'y

* Il n'est sans doute pas besoin d'avertir que ce n'est ni une suite des Confessions, ni un *appendice* à cet ouvrage avec lequel ce Précis ne peut avoir aucune espèce de rapport : mais je crois devoir prévenir que j'ai puisé dans la correspondance les propres expressions de Rousseau, toutes les fois que j'ai pu le faire sans nuire à la forme du récit.

« prendra moins brutalement que les Bernois [1]. » Ses craintes ne furent pas de longue durée, et bientôt il eut lieu de se louer de ses nouveaux hôtes, et de confirmer le jugement qu'il en avoit porté plus d'une fois en prétendant que de tous les peuples civilisés, le François étoit celui qui recevoit les étrangers avec le plus de bienveillance et d'affabilité.

En effet on mit, dans les attentions dont il fut l'objet, de la recherche et de la délicatesse. Le maréchal de Contades, M. de Saint-Victor, lieutenant de roi de la place; M. de Chastel, trésorier de la province; le préteur de la ville, M. de Makau, le comblèrent de politesses : on fit jouer son *Devin du village*, et dans les concerts, auxquels il étoit invité, l'on chantoit des morceaux de cet opéra. On lui donna une fête à l'hôtel-de-ville. « L'on ne peut rien ajouter, « écrivoit-il (le 17 novembre), aux marques de bien« veillance, d'estime, et même de respect qu'on me « donne ici, depuis monsieur le maréchal et les chefs « du pays jusqu'aux derniers du peuple. Ce qui vous « surprendra est que les gens d'église semblent vou« loir renchérir encore sur les autres. Ils ont l'air de « me dire dans leurs manières : *Distinguez-nous de vos « ministres : vous voyez que nous ne pensons pas comme « eux.* »

On voit par cette réflexion épigrammatique qu'il étoit blessé de la conduite que les ministres protestants avoient tenue envers lui : conduite bien opposée en effet à celle du clergé catholique qui, en condamnant *Émile*, ne s'étoit occupé que de l'ou-

[1] Lettre du 4 novembre 1765, à M. de Luze.

vrage, tandis que la *vénérable classe des pasteurs* poursuivirent l'auteur et l'ouvrage, firent brûler le second et bravèrent même l'autorité de Frédéric pour forcer le premier à sortir du pays[1]. La conformité de religion entre les prêtres protestants et Rousseau sembloit devoir être un motif d'indulgence : ils agirent au contraire avec plus de sévérité que les autres.

Fêté de tout le monde, caressé même, Jean-Jacques étoit tenté de rester à Strasbourg. Il écrivoit à du Peyrou, le 17 novembre, pour lui demander ses livres de botanique. « Je desire beaucoup, lui disoit-il, « de faire usage ici de deux pièces qui sont dans mes « papiers : l'une est *Pygmalion*, et l'autre l'*Engagement téméraire*. Le directeur du spectacle a pour moi « mille attentions : il m'a donné pour mon usage une « loge grillée : il m'a fait faire une clef d'une petite « porte pour entrer incognito : il fait jouer les pièces « qu'il juge pouvoir me plaire. Je voudrois tâcher de « reconnoître ses honnêtetés ; et je crois que quelque « barbouillage de ma façon, bon ou mauvais, lui seroit « utile par la bienveillance que le public a pour moi, « et qui s'est bien marquée au *Devin du village*. »

Pendant qu'il se disposoit à demeurer à Strasbourg, s'il en obtenoit la permission, il reçut de David Hume *les invitations les plus tendres de se livrer à lui, et de le suivre en Angleterre, où il se chargeoit de lui procurer une retraite agréable et tranquille*. Déjà la comtesse de

[1] J'ai rapporté, tom. I de *l'Histoire de J. J. Rousseau*, p. 426 et suivantes, tous les détails relatifs à la querelle entre le pasteur Montmollin, la vénérable classe, le consistoire de Motiers et Rousseau. Ils n'appartiennent point à l'époque dont nous retraçons les évènements.

Boufflers et la marquise de Verdelin l'avoient, à diverses époques, pressé de choisir ce pays comme celui où l'on jouissoit de plus de liberté. Ce sont les *deux dames* dont il parle à la fin de ses *Confessions*, et qu'il désigne avec humeur, sans les nommer. Ébranlé par elles, et surtout par milord maréchal, qui approuvoit son passage en Angleterre, il fut entièrement vaincu par les instances du philosophe anglois, et répondit à ses invitations en les acceptant. Il le lui annonce dans sa lettre du 4 décembre : « Je partirai, « lui dit-il, dans cinq ou six jours pour aller me jeter « dans vos bras; c'est le conseil de milord maréchal, « mon protecteur, mon ami, mon père: c'est celui de « madame de *** (Boufflers), dont la bienveillance « éclairée me guide autant qu'elle me console; enfin « j'ose dire, c'est celui de mon cœur qui se plaît à « devoir beaucoup au plus illustre de mes contempo- « rains, dont la bonté surpasse la gloire. » Hume n'étoit ni le plus ni le moins illustre des contemporains de Rousseau qui, dans ses jugements sur l'historien, passa peut-être d'un excès à l'autre.

Il partit en effet de Strasbourg le 9 décembre, étant muni d'un passeport du ministre, que M. le duc d'Aumont lui avoit fait avoir, à la prière de madame de Verdelin. Il arriva le 16 à Paris, et logea chez madame Duchesne, *résolu de garder le plus parfait incognito, et de ne pas promener son bonnet dans les rues* [1]. On doit se souvenir qu'il avoit adopté le costume arménien, le seul commode pour l'incommodité douloureuse à laquelle il étoit sujet. Ce costume lui avoit

[1] Lettre du 16 décembre 1765, à M. de Luze.

été envoyé par le maréchal de Luxembourg à Motiers-Travers; il le porta vers la fin de 1762, pour la première fois, et fut obligé, comme nous allons le voir, de le quitter à Paris [1].

Il auroit voulu ne pas séjourner dans la capitale, se montrer le moins possible, pour ne point *s'exposer derechef aux dîners, aux fêtes, aux fatigues de Strasbourg*, et dans ses lettres (16, 17 décembre) il exprime constamment le desir de partir sans délai; mais ses vœux ne furent point secondés par un personnage puissant qui lui portoit le plus vif intérêt, par le prince de Conti qui, dès qu'il apprit son retour à Paris, lui fit préparer un appartement à *l'hôtel Saint-Simon*, situé dans l'enceinte du Temple; *honneur qu'il ne pouvoit se dispenser d'accepter.* C'étoit d'ailleurs un asile dans lequel il trouvoit la sécurité, dont l'arrêt du parlement ne lui permettoit pas de jouir chez la veuve Duchesne. Il s'installa, le 20 décembre, à l'hôtel Saint-Simon. « J'ai l'honneur d'être, écrivoit-il « le 24, l'hôte de M. le prince de Conti. Il a voulu que « je fusse logé et servi avec une magnificence qu'il « sait bien n'être pas de mon goût; mais je comprends « que, dans la circonstance, il a voulu donner en « cela un témoignage public de l'estime dont il m'ho-

[1] On peut juger par là de la sincérité de Marmontel qui, dans ses mémoires, met au nombre des causes de la rupture entre Rousseau et ses amis, le peu d'attention que firent ceux-ci à ce costume; ce qui piqua Jean-Jacques, qui ne l'avoit adopté que pour *se singulariser*, suivant Marmontel. Or, la rupture eut lieu à la fin de 1757, et Rousseau ne prit bonnet et caffetan qu'en 1762. Il avoit des moyens plus efficaces et d'un effet plus durable pour *se singulariser*.

« nore. Il desiroit beaucoup me retenir tout-à-fait et « m'établir dans un de ses châteaux à douze lieues « d'ici ; mais il y avoit à cela une condition nécessaire « que je n'ai pu me résoudre d'accepter, quoiqu'il ait « employé durant deux jours consécutifs toute son élo- « quence, et il en a beaucoup, pour me persuader. »

Le château dont il est question est Trye, situé près de Gisors, où Rousseau vint habiter à son retour d'Angleterre. Il est probable que la condition exigée par le prince étoit la séparation de Jean-Jacques et de Thérèse Le Vasseur : séparation contre laquelle ont échoué tous ceux qui ont tenté de la faire.

Dès qu'on le sut au Temple, il y fut accablé de visites. Elles avoient un double motif; la curiosité ou le desir de voir un personnage célèbre ou singulier, et l'envie de faire sa cour au prince à qui l'on croyoit plaire en venant voir son hôte. Mais Rousseau fut bientôt excédé. Le 26 il écrivoit à M. de Luze, qui devoit l'accompagner jusqu'à Londres : « Je ne saurois, monsieur, « durer plus long-temps sur ce théâtre public. Pour- « riez-vous par charité accélérer un peu votre départ? « M. Hume consent à partir le jeudi 2 à midi. Si vous « pouvez vous prêter à cet arrangement, vous me « ferez le plus grand plaisir. » Il disoit, le 2 janvier, à son ami du Peyrou : « Toujours embarrassé de mes « continuelles audiences, je ne puis vous écrire que « quelques mots rapidement, je ne puis trouver un mo- « ment dans ce tourbillon de Paris où je suis entraîné. « Je suis ici, dans mon hôtel Saint-Simon, comme « Sancho dans son île de Barataria, en représentation « toute la journée. J'ai du monde de tous états, depuis

« l'instant où je me lève, jusqu'à celui où je me couche, « et je suis forcé de m'habiller en public. Je n'ai jamais « tant souffert, mais heureusement cela va finir. » Lorsqu'il sortoit sur les boulevards, la foule se pressoit sur ses pas, attirée sans doute par le costume arménien qui suffisoit pour fixer l'attention du peuple à une époque où l'on n'avoit encore réveillé ni ses passions ni ses intérêts. Ce fut alors que Rousseau changea de costume, mais à son grand regret, par la raison que nous en avons donnée. Les confidences qu'il faisoit à du Peyrou sur l'ennui que lui causoit la représentation, peuvent faire apprécier à leur juste valeur les reproches *d'affectation à se montrer* que lui adressent plusieurs contemporains [1]. Mais il n'en paroît pas moins certain que la sensation qu'il causa détermina M. le duc de Choiseul à donner des ordres pour accélérer son départ [2]. L'arrêt du parlement n'étoit point révoqué. Ce fait explique l'ordre du ministre, et le motive.

Il importe de noter les circonstances propres à jeter du jour sur les événements qui vont suivre, et conséquemment d'examiner la conduite de David Hume pendant le séjour de Rousseau dans la capitale. Ce fut là qu'ils se virent pour la première fois. Introduit au Temple, David y fut témoin de l'intérêt que prenoit à Jean-Jacques le prince de Conti qui, *en présence* de l'historien anglois, *accabloit Rousseau de si*

[1] Entre autres Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, Walpole et madame du Deffand, dans la leur.

[2] Du moins d'après David Hume, qui le dit dans sa lettre du 2 février 1767, adressée d'Édimbourg à madame de Boufflers.

grandes bontés qu'elles auroient pu passer pour railleuses, s'il eût été moins à plaindre, ou le prince moins généreux[1]. Hume étoit alors secrétaire d'ambassade de lord Hertford. Il avoit le projet de se fixer à Paris, flatté des succès qu'il obtenoit dans la société, quoique, au rapport de Grimm, *il fût lourd et n'eût ni chaleur, ni grace, ni agrément dans l'esprit, ni rien qui fût propre à s'allier au ramage de ces charmantes petites machines qu'on appelle jolies femmes*[2]*!* Le rappel de son ambassadeur et d'autres circonstances le forcèrent d'abandonner ce projet et le firent retourner en Écosse.

Près de partir pour l'Angleterre avec Rousseau, David Hume le vit peu pendant les quinze jours que le premier passa à Paris; il en fut empêché par des affaires et les préparatifs de son départ. Il fréquenta plus particulièrement les grands seigneurs anglois qui se trouvoient alors dans cette capitale. Dans leur nombre étoit le fils de ce fameux ministre que ses compatriotes ont, à si juste titre, surnommé le *père de la corruption*, parcequ'il se vantoit d'avoir le tarif de toutes les consciences parlementaires, dont il avoit acheté le plus grand nombre, après les avoir toutes marchandées. Horace Walpole étoit malheureusement doué par la nature de la triste faculté de

[1] Lettre du 10 mai 1766, à M. de Malesherbes.

[2] Correspondance, tom. I, p. 120. Grimm termine sa critique par cette exclamation, *Oh! que nous sommes un drôle de peuple!* Il en étoit lui-même une preuve par ses propres succès, lui, étranger, long, compassé dans tous ses mouvements, mettant du blanc, du rouge, dégingandé, se peignant les sourcils, et plus ridicule enfin que le philosophe dont il se moquoit, et qui n'appeloit point à son secours toutes les ressources de la toilette.

ne voir que les défauts d'autrui, de ternir les plus belles actions par d'odieuses interprétations, et de ne jamais croire au bien. Méprisant les hommes, et croyant en avoir le droit par les observations qu'il avoit faites sur lui-même, il n'imaginoit rien au-dessus de la naissance, qu'il considéroit comme un mérite suprême, au lieu de ne voir en elle qu'un avantage, le seul peut-être qu'on ne puisse se donner. « Jamais, « disoit-il, je n'ai pu sentir Rousseau, parcequ'il cher« che à faire regarder la naissance comme l'effet du « hasard. »

Le seul commerce intime qui pût convenir à un homme de ce caractère, étoit celui d'une femme qui vît le monde avec les mêmes yeux, et portât sur la société le même jugement. Cette femme n'existoit point dans la Grande-Bretagne. Elle se trouvoit à Paris, et ce fut, pour Walpole, un motif de visiter cette capitale, et le charme qui l'y retint plusieurs mois et l'y rappela plusieurs fois. L'égoïsme et l'ennui établissoient entre eux une sympathie qui, rarement troublée, ne le fut que par les causes mêmes qui l'avoient fait naître. Tels furent Horace Walpole et la marquise du Deffand. Tous les deux nous prodiguent dans leur correspondance les couleurs sous lesquelles nous venons de les peindre. Milord écrivoit à la marquise : « Vous mesurez l'amitié, l'esprit, tout enfin « sur le plus ou moins d'hommages qu'on vous rend. « Défaites-vous, ou, du moins, faites semblant de « vous défaire de cette toise personnelle. Je vous l'ai « souvent dit, vous voudriez qu'on n'existât que pour « vous, et vous rebutez vos amis en leur faisant éprou-

« ver l'impossibilité de vous contenter. » La marquise, à son tour, écrivoit à milord : « Comment est-il pos-« sible que vous ayez autant de sujets de vous plain-« dre du genre humain? Vous avez donc rencontré « des monstres, des hyènes, des crocodiles? Pour moi, « je ne rencontre que des fous, des sots, des men-« teurs, des envieux. Montaigne croyoit à l'amitié, « voilà la différence qui existe entre vous et lui. Vous « n'observez que pour vous moquer, vous ne tenez à « rien, vous vous passez de tout. Enfin, rien ne vous « est nécessaire; le ciel en soit béni! »

Toute renommée les blessoit également, et tous les deux s'entendoient à merveille sur les moyens de détruire le mérite qu'elle supposoit. La sensation que produisit Rousseau, le bruit qu'il fit pendant les deux semaines qu'il séjourna dans Paris, ne pouvoient leur échapper. S'il brilloit, c'est qu'il cherchoit l'éclat; si l'on parloit de lui, c'est qu'il couroit après les applaudissements. Telles sont les conjectures que firent Horace et la marquise.

Mais cela ne suffisoit point à Walpole. En homme qui avoit fait une étude profonde du cœur humain, il calcula que les hommages rendus à Rousseau devoient irriter l'envie, et qu'elle accueilleroit tout ce qui seroit propre à ternir ces hommages. Comptant sur elle pour le succès, dédaignant toutes les convenances, il imagine de prendre le nom de Frédéric, et sous ce nom auguste il écrivit à Jean-Jacques une lettre insultante, et la répandit avec les précautions nécessaires pour qu'elle ne fût point connue de celui à qui elle étoit adressée. Walpole ne manioit pas assez bien la plai-

santerie et n'étoit pas assez versé dans notre langue pour faire cette lettre sans secours. Il en eut beaucoup, et tous les hommes de lettres qu'il consulta furent autant d'officieux tout prêts à lui prêter leur plume. D'Alembert, d'Holbach, Nivernois même qui n'étoit pas méchant, et plus encore Helvétius le meilleur des hommes, lui donnèrent leurs conseils, indiquèrent des corrections et retouchèrent cette lettre.

Walpole la lut chez lord Ossory, seigneur anglois, dans un grand dîner où David Hume se trouvoit. Celui-ci proposa à son ami l'addition d'une plaisanterie qui n'étoit pas l'une des moins piquantes de la lettre. Il faisoit dire par le roi de Prusse à Rousseau : *Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les; je suis roi; je puis vous en procurer au gré de vos souhaits : je cesserai de vous persécuter quand vous cesserez de mettre votre gloire* à l'être [1]. Walpole n'eut garde de repousser un trait qui donnoit du ridicule à Jean-Jacques. Il accueillit avec empressement la proposition de Hume, dont la plaisanterie excita le rire des convives, et qui convint ensuite qu'elle lui appartenoit [2].

[1] *A l'être? persécuté :* hardiesse qui n'est point encore passée en usage, et qu'on ne remarqueroit pas, si la lettre n'avoit été revue et corrigée par plusieurs membres de l'académie.

[2] Dans sa lettre, datée du 16 février 1766, adressée à madame de Barbantane, Hume s'exprime ainsi : « Dites à madame de Boufflers, que la seule plaisanterie que je me sois permise relativement à la prétendue lettre du roi de Prusse, fut faite par moi à la table de lord Ossory. » Il est clair qu'en *se la permettant,* il ne la laisse point faire à d'autres. Mais devoit-il s'en permettre *une seule,* dans les rapports où il se trouvoit alors avec Jean-Jacques, et que lui-même avoit provoqués ?

Si David eût pris le parti de Rousseau, au lieu de fournir des armes contre lui, il n'eût été que juste et conséquent avec lui-même, puisqu'il l'emmenoit en Angleterre pour lui trouver un asile. Sa plaisanterie suppose qu'il croyoit que les malheurs de son ami n'étoient qu'imaginaires; pourquoi se charger de cet ami? et prétendoit-il le soustraire à son imagination?

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de faire remarquer que la conduite de Hume étoit *peu généreuse*. Elle peut être jugée avec plus ou moins de sévérité, suivant le degré de délicatesse, ou même de *susceptibilité* de celui qui l'examine, et pour peu qu'il soit intéressé dans cette cause, il ne sera rien moins que disposé à l'indulgence.

Ces détails étoient nécessaires pour l'intelligence des faits. Ils font voir la conduite que tenoit David Hume envers celui qui s'étoit jeté dans ses bras.

Rousseau, qui ne se doutoit pas de ce qui se passoit, ennuyé d'une représentation fatigante, pressoit le départ.

Ce fut quelques jours avant de se mettre en route qu'il vit, pour la première fois, une femme avec laquelle il correspondoit depuis plusieurs années, et dont l'attachement pour Jean-Jacques devint une véritable passion, madame de Latour-Franqueville. Jeune, belle, riche, elle fut mariée à un homme indigne d'elle qui compromit sa fortune. Douée d'une imagination ardente et d'une sensibilité profonde, elle lut la Nouvelle Héloïse, s'enthousiasma pour le roman, et bientôt après pour l'auteur. Desirant de le connoître, elle lui écrivit sous le nom de *Julie*, et mit

dans sa correspondance un mystère qui réussit. Jean-Jacques y fut pris: soit qu'il fût touché du sentiment qu'exprimoit madame de Franqueville, ou flatté de l'avoir inspiré; soit que son attention fût éveillée par la curiosité, il répondit d'une manière propre à l'encourager. L'*Émile* n'avoit point encore paru, et Rousseau jouissoit à Montmorenci, dans le voisinage et le commerce du maréchal de Luxembourg, d'une tranquillité qu'il croyoit durable, parcequ'il étoit certain de ne point mériter de la perdre. Madame de Franqueville lui envoie des messages, mais n'ose point demander d'entrevue, de peur de dissiper l'illusion, voulant éviter d'être comparée à l'objet idéal dont elle avoit pris le nom, et laisser à l'imagination du peintre le soin de l'embellir. Frappé tout-à-coup par les lois, dont il avoit prêché le respect, de précepte et d'exemple, Rousseau partit le 9 juin 1762 pour la Suisse, et sans avoir vu madame de Franqueville. Elle continua de lui écrire, mais elle exigea de Jean-Jacques une exactitude dont il étoit incapable. Sa santé, ses inquiétudes, ses chagrins, n'excusoient pas son silence. C'étoit une lettre qu'elle vouloit: elle en écrivoit sept pour en avoir une; encore étoit-elle quelquefois affligeante par sa sécheresse, ou son laconisme. Mais madame de Franqueville ne se décourageoit pas; elle aimoit mieux des reproches que l'oubli. Quand elle apprit qu'il étoit à Paris, elle voulut le voir. Dans une lettre du 24 décembre 1765, Rousseau lui dit qu'il ne fait point de visites, parcequ'il ne pourroit satisfaire à tous ses devoirs en ce genre, dans le peu de jours qu'il doit passer à Paris; que d'ailleurs s'il

alloit lui rendre ses hommages, il ne sait point *si elle pardonneroit cette indiscrétion à un homme avec lequel elle ne veut qu'une correspondance mystérieuse.* Madame de Franqueville comprit ce langage, vint, fut reçue et ne déplut point, si l'on en juge par ces passages d'une lettre que Rousseau lui écrivit le 2 janvier 1766 : « Depuis que je vous ai vue, j'ai un nouvel intérêt « de n'être pas oublié de vous: je vous écrirai : je « desire extrêmement que vous m'aimiez, que vous « ne me fassiez plus de reproches, et encore plus de « n'en point mériter. Mais il est trop tard pour me « corriger de rien: je resterai tel que je suis, et il ne « dépend pas plus de moi d'être plus aimable, que « de cesser de vous aimer. » On verra par la suite, que madame de Latour-Franqueville méritoit d'être connue du lecteur.

Rousseau partit le samedi 3 janvier 1766, avec MM. Hume et de Luze. Ce dernier étoit un négociant de Neuchâtel qui avoit, ainsi que sa famille, beaucoup d'attachement pour Jean-Jacques. M. de Luze lui en donna une preuve en l'accompagnant à Londres; car bien qu'il eût des affaires dans cette capitale, je ne crois pas qu'elles l'y appelassent à cette époque. Ils y arrivèrent le lundi 12. Nous sommes obligés de noter les circonstances minutieuses quand elles ont de l'influence, et qu'elles entrent au nombre des causes qui déterminent quelque événement important. C'est pour ce motif qu'il faut s'arrêter un moment à Roye avec nos voyageurs. Ils passèrent dans cette ville, la première nuit qui suivit leur départ. « Tous trois étoient couchés dans la même chambre,

« et David Hume (qui probablement rêvoit et parloit « en dormant) s'écria plusieurs fois avec une véhé- « mence extrême, *Je tiens J. J. Rousseau!* »[1] Nous verrons l'effet que produisit cette exclamation que Jean-Jacques, lorsqu'il l'entendit, interpréta favorablement.

Ce fut pendant le voyage que David Hume lui parla de la lettre de Walpole: on le voit dans celle que Jean-Jacques écrivit à son arrivée à madame de Boufflers[2]. « M. Hume m'a appris, dit-il à cette dame, « qu'il couroit à Paris une prétendue lettre que le « roi de Prusse m'a écrite. Le roi de Prusse m'a ho- « noré de sa protection la plus décidée; mais il ne m'a « jamais écrit. Comme toutes ces fabrications ne taris-

[1] Lettre à Malesherbes du 10 mai 1766. La même particularité se retrouve dans plusieurs lettres, entre autres dans celle du 9 avril à madame de Boufflers. Je ne partage pas l'interprétation que Rousseau donna dans la suite à ces paroles prononcées dans un rêve. Elles prouvent seulement, à mon avis, que David étoit flatté de la confiance que lui marquoit un homme célèbre, et du rôle qu'il jouoit en devenant son protecteur et son appui. Mais j'admets bien moins encore la ridicule supposition de l'abbé Morellet qui, dans ses mémoires, prétend avec un sérieux comique *que le reproche de Rousseau est copié de Plutarque qui raconte que Xerxès ayant donné asile à Thémistocle banni d'Athènes, en étoit si transporté qu'il s'écrioit en dormant, je le tiens! je le tiens!* Dans ces mêmes mémoires, remarquables seulement par les aveux naïfs de l'égoïsme le mieux conditionné, qui n'échappe qu'à celui qui les fait, Morellet ne parle qu'avec malveillance de Rousseau (à qui il devoit sa sortie de la Bastille), et donne, d'une insigne mauvaise foi, des preuves que nous relèverons ailleurs.

[2] Lettre du 18 janvier 1766, faisant partie des *Lettres inédites* qui terminent *l'histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau*, tom. II, p. 516; et n° 645 de cette édition.

« sent point, et ne tariront vraisemblablement pas « sitôt, je desirerois ardemment qu'on voulût bien me « les laisser ignorer, et que mes ennemis en fussent « pour les tourments qu'il leur plaît de se donner sur « mon compte, sans me les faire partager dans ma « retraite. Puissé-je ne plus rien savoir de ce qui se « passe en terre-ferme, hors ce qui intéresse les per- « sonnes qui me sont chères! » Rousseau qui ne se séquestroit de la société que pour ignorer ce qu'on y disoit de lui, n'osant prier David Hume de ne point lui en parler, vouloit lui faire donner cet avertissement par son amie, qui correspondoit avec le philosophe anglois. Celui-ci ne lui fit qu'une demi-confidence sur cette lettre, à la *fabrication* de laquelle il n'étoit pas étranger, et plus tard il éluda les questions de Rousseau sur cet objet. « M. Hume, dit ce dernier « dans une lettre à du Peyrou du 14 mars suivant, « m'a donné l'adresse de M. Walpole, qui part de Paris « dans un mois; mais par des raisons trop longues à « déduire, je voudrois qu'on n'employât cette voie « que faute de toute autre. On m'a parlé de la pré- « tendue lettre du roi de Prusse, mais on ne m'avoit « point dit qu'elle eût été répandue par M. Walpole; « et quand j'en ai parlé à M. Hume, il ne m'a dit ni « oui, ni non. »

Rousseau croyoit que David avoit pris des arrangements d'avance, ou qu'il lui seroit facile d'en prendre de prompts, pour abréger son séjour à Londres; mais il se trompoit. On passa plus de deux mois à chercher une retraite. Hume rend compte de ses démarches pour la trouver. Il emploie M. Steward qui devoit

louer d'un fermier pour 600 fr. une maison de campagne qui en valoit quatre mille. D'autres tentatives furent faites sans résultat : Jean-Jacques alla même passer deux jours chez le colonel Webb pour conclure un marché proposé, mais dont les conditions ne furent point acceptées. Il n'étoit pas aisé de placer Rousseau d'une manière qui convînt à ses goûts, à moins de l'isoler entièrement ; ce qui répugnoit à son *patron* (c'est ainsi qu'il appela David Hume pendant quelque temps). D'abord on étoit obligé de le tromper sur le prix de location qui dépassoit la somme que sa fortune, très bornée, lui permettoit d'y consacrer ; ensuite il falloit prendre des soins infinis pour lui laisser ignorer cette supercherie : enfin Thérèse, qui vint le rejoindre, et qui ne plut à personne, auroit encore été un obstacle. Sans elle on eût trouvé mille asiles pour un. On voulut l'en séparer : on l'avoit inutilement essayé en France. Après une longue union, c'eût été une condition rigoureuse, mais que le commerce des amis de Jean-Jacques pouvoit adoucir. En Angleterre c'étoit une barbarie. Dans ce pays, Thérèse étoit plus nécessaire à Rousseau qu'elle n'avoit jamais pu l'être. Plus il se dépaysoit, plus il vouloit s'isoler, moins il pouvoit se passer d'elle. Il paroît certain que David contrarioit secrétement le projet qu'il avoit de se confiner dans une retraite éloignée de Londres. « *Je l'ai* « *mis*, écrivoit-il à madame de Barbantane, *je l'ai mis* « dans un village situé à six milles ; mais il persiste à « vouloir un isolement plus complet, et il va bientôt « partir pour le pays de Galles, malgré tous les obsta-

« cles *que j'ai fait naître* contre l'exécution de ce « projet[1]. »

Chiswick est un village embelli par le parc et le château du duc de Devonshire : Rousseau s'y rendit le 28 janvier, ennuyé qu'il étoit de la vie qu'on lui faisoit mener dans la capitale. Il y demeura jusqu'au moment de son départ pour la province ; de manière qu'il ne passa que quinze jours à Londres. Mais il y reçut, dans ce court espace de temps, des hommages flatteurs et fatigants. « Mon séjour ici, disoit-il à du « Peyrou, dans la lettre du 27 janvier, fait plus de « sensation que je n'aurois pu croire. M. le prince « héréditaire, beau-frère du roi, m'est venu voir, « mais incognito ; ainsi n'en parlez pas. »

Georges III et la reine voulant le voir, il promit d'aller dans la loge de Garrick, et s'y rendit en effet : Hume raconte, à cette occasion, combien il eut de

[1] Cette lettre, datée du 16 février 1766, c'est-à-dire après six semaines, pendant lesquelles ils avoient pris, tous les deux, l'habitude de vivre ensemble, contient quelques particularités qu'il est bon de faire connoître. « Après avoir examiné Rousseau sous « tous les points, je suis maintenant en état de le juger. Je vous « déclare que je ne connus jamais un homme plus aimable ni plus « vertueux. Il est doux, modeste, aimant, désintéressé, doué d'une « sensibilité exquise. En lui cherchant des défauts, je n'en trouve « point d'autres qu'une extrême impatience, de la susceptibilité, « et une disposition à nourrir, contre ses meilleurs amis, d'injustes « soupçons. *Je n'en ai cependant aucune preuve;* mais ses que- « relles avec d'anciens amis *me le font présumer.* Il a dans ses ma- « nières une simplicité remarquable, et c'est un véritable enfant « dans le commerce ordinaire. Cette qualité, jointe à une grande « sensibilité, fait que ceux qui vivent avec lui peuvent le gouverner « avec la plus grande facilité. »

peine à le séparer de son *fidèle compagnon* dont il étoit l'esclave, pour lui faire tenir sa promesse. On présume bien que, si les princes eurent la curiosité de voir l'auteur d'Émile, beaucoup de personnages la partagèrent. Il fut assailli de visites. Il crut être plus tranquille à Chiswick, mais *il y fut importuné par l'extrême affluence des curieux*. (Lettre du 29 mars à M. Coindet.)

Tiraillé de tous côtés, quand il prenoit une résolution, on conspiroit pour la lui faire changer. « Hume lui an-« nonce avoir trouvé un seigneur du pays de Galles « qui, dans un vieux monastère où demeure un de ses « fermiers, lui fait offre pour lui d'un logement pré-« cisément tel qu'il le desire : puis on lui propose une « autre habitation dans l'île de Wight ; mais le pays « est découvert ; les montagnes sont pelées ; il y a peu « d'arbres, beaucoup de monde. Tout cela ne l'ac-« commode pas du tout [1]. »

Sur ces entrefaites arrive, vers le 10 février, Thérèse Le Vasseur, dont il commençoit à s'inquiéter. Elle vint le joindre à Chiswick.

Hume avoit le projet de faire obtenir à Jean-Jacques une pension du roi d'Angleterre : mais il ne le pouvoit à son insu. Il lui communique donc ce projet, et Rousseau fait dépendre son consentement de celui de milord maréchal qui étoit à Potsdam. Si l'on en croit Hume, le roi désiroit que cette affaire fût secrète. La première de ces conditions exigeoit un certain délai ; on promit la seconde sans la tenir, et la correspondance de David, à cette époque, est remplie de confi-

[1] Lettres des 18 janvier et 6 février 1766.

dences indiscrètes. Un autre projet peut avec celui-là expliquer la conduite du philosophe anglois, et l'excuser de l'intention qu'il paroît avoir eue de fixer Rousseau, soit à Londres, soit dans les environs. C'étoit de lui faire faire dans cette capitale une édition générale de ses ouvrages, et de l'engager même à en augmenter le nombre. Mais Jean-Jacques avoit annoncé bien positivement la ferme résolution de ne plus écrire. Il renouvela celle d'aller dans une retraite située loin de la capitale. Cette fois son desir fut exaucé parcequ'il fut mis directement en rapport avec un riche propriétaire qui possédoit plusieurs habitations dans la Grande-Bretagne. Il se nommoit M. Davenport. Il proposa Wootton, ferme située dans le comté de Derby, à près de cinquante lieues de Londres. « La maison, quoique petite, étoit logeable, bien distribuée, fort propre, et bâtie à mi-côte, sur le penchant d'un vallon, dont la pente étoit assez interrompue pour laisser des promenades de plain-pied sur la plus belle pelouse de l'univers. Au-devant de la maison règne une grande terrasse, d'où l'œil suit, dans une demi-circonférence, quelques lieues d'un paysage formé de prairies, d'arbres, de fermes éparses, de maisons plus ornées et bordées, en forme de bassins, par des coteaux élevés qui bornent agréablement la vue. » Telle étoit cette retraite qu'il s'est plu lui-même à décrire [1].

M. Davenport n'alloit dans cet hermitage qu'à de longs intervalles, et n'y passoit que peu de temps. Il s'y réservoit d'ailleurs un logement. Pour ménager l'exces

[1] Lettre à madame de Luze, du 10 mai 1766.

sive délicatesse de Jean-Jacques, on convint d'un prix de location qui fut porté à trente louis. Ce marché conclu, Rousseau *brûle de se rendre à Wootton pour respirer après tant de fatigues et de courses*. Mais au moment du départ il arrive un incident qui faillit à tout déranger[1]. M. Davenport et Hume louèrent une voiture et le trompèrent sur le prix en faisant accroire à Rousseau que cette voiture venoit des environs de Wootton, et, comme elle y retournoit, que les frais seroient peu de chose. Dupe d'abord, il s'aperçut bientôt qu'il y avoit quelque mystère qu'il ne put éclaircir avant de se mettre en route. A peine arrivé dans sa retraite, il écrit à David sur cet incident. « L'affaire de « ma voiture n'est pas arrangée, lui dit-il, parceque je « sais qu'on m'en a imposé : c'est une petite faute qui « peut n'être que l'ouvrage d'une vanité obligeante, « quand elle ne revient pas deux fois. Si vous y avez « trempé, je vous conseille de quitter, une fois pour « toutes, ces petites ruses qui ne peuvent avoir un bon « principe quand elles se tournent en piéges contre « la simplicité. »

A l'exception de cette leçon méritée, il remercie Hume avec effusion dans la première lettre qu'il lui écrit de Wootton. « Vous ne pouvez voir, lui dit-il, tous « les charmes que je trouve ici : il faudroit connoître

[1] Il partit pour Wootton le 19 mars, et fut quatre jours en route, voyageant avec les mêmes chevaux. Pour mieux le tromper, Hume et M. Davenport avoient fait mettre, dans une feuille publique, l'avis qui concernoit cette voiture de renvoi. Quand Jean-Jacques eut découvert la fraude, il put croire dans la suite que les journaux étoient à la disposition de son ennemi.

« le lieu et lire dans mon cœur. Vous y devez lire au « moins les sentiments qui vous regardent. Si je vis « dans cet agréable asile aussi heureux que je l'es- « père, une des douceurs de ma vie sera de penser que « je vous les dois. Faire un homme heureux, c'est « mériter de l'être. Puissiez-vous trouver en vous- « même le prix de tout ce que vous avez fait pour moi! « Seul, j'aurois pu trouver de l'hospitalité, peut-être; « mais je ne l'aurois jamais aussi bien goûtée qu'en la « tenant de votre amitié. Conservez-la moi toujours, « mon cher patron; aimez-moi pour moi qui vous dois « tant, pour vous-même; aimez-moi pour le bien que « vous m'avez fait. Je sens tout le prix de votre sin- « cère amitié; je la desire ardemment; j'y veux répon- « dre par toute la mienne, et je sens dans mon cœur de « quoi vous convaincre un jour qu'elle n'est pas sans « quelque prix. »

Cette lettre est datée du 22 mars: dans celle du 29 Hume est encore *le cher patron*. « Son hôte est placé « selon son goût: il seroit peut-être plus à son aise, « si l'on avoit moins d'attention pour lui: mais les « soins d'un aussi galant homme que M. Davenport « sont trop obligeants pour s'en fâcher; et comme tout « est mêlé d'inconvénients dans la vie, celui d'être trop « bien est un de ceux qui se tolèrent le plus aisé- « ment. »

En vingt-quatre heures ces dispositions changent, et le 31 Jean-Jacques exprime à M. d'Ivernois, l'un de ses correspondants, les doutes les plus injurieux sur le compte de David, qu'il accuse d'être lié avec ses *plus dangereux ennemis, et auquel, s'il n'est pas un fourbe*,

il aura intérieurement beaucoup de réparations à faire. Aucune circonstance connue, arrivée entre le 29 et le 31 mars, ne motive ce brusque changement. Si quelque trait de la part de Hume, si quelque action nouvelle eussent eu lieu, on l'auroit su plus tard dans les éclaircissements que donna Rousseau.

Pour expliquer cette subite métamorphose, il faut donc avoir nécessairement recours au caractère de Jean-Jacques, à l'effet que produisit la solitude sur son esprit; à une multitude de circonstances qui s'offrirent à-la-fois à sa mémoire et qui, de minutieuses qu'elles étoient en elles-mêmes, devinrent, par leur concours et leur coïncidence, importantes et graves; enfin à l'influence déplorable de Thérèse, cause sans cesse agissante et produisant des effets lents mais durables. Supposons une autre compagne qui, au lieu d'aggraver les tristes dispositions de cette imagination ombrageuse et malade, les eût détournées d'abord avec adresse, combattues ensuite avec ménagement, en eût éloigné les retours, et nous aurons la réunion qu'on n'a point encore vue, celle de l'égalité d'humeur et de la confiance, au génie, aux talents, aux plus beaux dons de la nature, aux qualités les plus rares, comme aux vertus les plus coûteuses.

On verra par la suite que ce n'est pas sans motif que je mets l'influence de Thérèse au nombre des causes qui déterminèrent Jean-Jacques à rompre avec David. Je la crois même la principale, puisque je ne doute point qu'il ne fût en son pouvoir d'annuler les autres.

Ce n'est pas que je prétende que Hume soit exempt de reproches. Cependant le plus grave de tous (celui

d'avoir pris part à la lettre de Walpole) n'est point encore connu de Jean-Jacques à l'époque où nous sommes. C'est donc comme s'il n'existoit point. Il ne tarda pas à le deviner, il est vrai, grace à son tact ordinaire; mais la méfiance guidoit ce tact en cette occasion.

Les soupçons exprimés dans la lettre à M. d'Ivernois ne pouvoient que croître et prendre racine entre Thérèse et Rousseau : mais la lettre de Walpole, insérée dans le Saint-James Chronicle, leur donna bientôt à ses yeux tous les caractères de la certitude. Il reçut ce journal le 5 ou 6 avril. Il réclama le 7 pour faire sentir combien on blessoit les convenances en mettant le nom de Frédéric au bas d'une lettre que ce roi n'avoit pas écrite. Dès-lors il se rappela que David lui avoit parlé de cette lettre à son arrivée en Angleterre; qu'il étoit l'ami d'Horace Walpole, et quand à son tour il l'avoit questionné, que David avoit évité de lui répondre. Navré de cette découverte, il épanche ses chagrins dans une lettre à madame de Boufflers. « La *peine de* « *cœur* qu'il éprouve est excessive : elle trouble sa « raison : toutes ses facultés sont dans un boulever- « sement qui ne lui permettoit pas de lui parler d'autre « chose. » (Lettre du 9 avril.) Il devoit cette confidence à celle qui toujours avoit pris un vif intérêt à son sort, et qui l'avoit comme *déposé* entre les mains de David : il la devoit encore à ce digne magistrat ami et protecteur des lettres, qui, depuis, a terminé la carrière la plus honorable par le plus bel exemple de vertu qu'il soit possible à l'homme de donner[1].

[1] Cherchez, dans l'histoire ancienne ou moderne, un ministre in-

Ces deux devoirs remplis, fidèle au système qu'il s'étoit fait d'oublier les hommes, dont il avoit à se plaindre, il y revient, et reprend le cours de ses occupations; car, à peine dans sa retraite, il savoit en jouir, et goûter les charmes d'une tranquillité d'autant plus appréciée que, desirée depuis long-temps, elle succédoit aux tourments d'une vie agitée. Dès les premiers jours il jetoit un coup d'œil rapide sur cette vie, et disoit à l'un de ses amis [1] : J'ai différé de vous ré« pondre jusqu'au moment où j'arriverois en lieu de « repos où je puisse respirer. J'en avois grand besoin, « je vous jure, et le voisinage de Londres m'étoit « aussi importun que Londres même..... Me voilà « comme régénéré par un nouveau baptême, ayant « été bien mouillé en passant la mer. J'ai dépouillé le « vieil homme, et, hors quelques amis, parmi lesquels « je vous compte, j'oublie tout ce qui se rapporte à « cette terre étrangère qui s'appelle le continent. Les « auteurs, les décrets, les livres, cette âcre fumée de « gloire qui fait pleurer, tout cela sont des folies de « l'autre monde, auxquelles je ne prends plus de part,

struit, tolérant, d'une philosophie aimable et douce; simple dans ses goûts; conciliant la justice et la bienfaisance; méprisant les grandeurs, se les voyant ôter sans regret, et rendre sans joie, sans émotion; soupirant après une nouvelle disgrace; l'obtenant, savourant les douceurs du repos, et vers la fin de sa vie, au moment où ce repos est devenu le plus nécessaire, y renonçant pour venir mourir avec son Roi sur l'échafaud, et trouvez un autre que Malesherbes! On l'a dernièrement *accusé* d'avoir été *philosophe*. Ce *reproche* est une *amende honorable* pour les outrages faits à la philosophie. C'est la plus éclatante de toutes les réparations.

[1] Lettre inédite qui ne se trouve que dans l'histoire de J. J. Rousseau, tom. II, p. 519.

« et que je me vais hâter d'oublier. Je ne puis jouir « encore ici des charmes de la campagne, ce pays « étant enseveli sous la neige; mais, en attendant, je « me repose de mes longues courses, je prends ha-« leine, je jouis de moi, et me rends le témoignage « que, pendant quinze ans, que j'ai eu le malheur « d'exercer le triste métier d'homme de lettres, je n'ai « contracté aucun des vices de cet état [1]; l'envie, la « jalousie, l'esprit d'intrigue ou de charlatanerie, n'ont « pas un instant approché de mon cœur. Je ne me « sens pas même aigri par les persécutions, par les « infortunes, et je quitte la carrière aussi sain de « cœur que j'y suis entré. Voilà la source du bonheur « que je vais goûter dans ma retraite, si l'on veut bien « m'y laisser en paix. Les gens du monde ne conçoi-« vent pas qu'on puisse vivre heureux et content vis-« à-vis de soi, et moi je ne conçois pas qu'on puisse « être heureux d'une autre manière. De quoi sera-« t-on content dans la vie si l'on ne l'est pas du seul « homme qu'on ne quitte point? »

« Je ne suis, disoit-il encore dans le même temps, « je ne suis jamais moins ennuyé ni moins oisif que « quand je suis seul. Il me reste, avec les amuse-« ments de la botanique, une occupation bien chère, « et à laquelle j'aime chaque jour davantage à me « livrer. J'ai ici un homme qui est de ma connois-« sance, et que j'ai grande envie de connoître mieux. « La société que je vais lier avec lui m'empêchera « d'en desirer aucune autre. Je l'estime assez pour ne

[1] Il avoit commencé d'écrire en 1750. Il se rend justice, mais il l'avoit rendue aux autres, et n'a jamais contesté le mérite d'autrui.

« pas craindre une intimité à laquelle il m'invite ; « et, comme il est aussi maltraité que moi par les « hommes, nous nous consolerons mutuellement de « leurs outrages, en lisant dans le cœur de notre ami « qu'il ne les a pas mérités [1]. »

Cet homme qu'il veut connoître mieux, c'est lui-même ; et l'occupation qui lui plaît chaque jour davantage est sa propre histoire : ce fut en effet à Wootton qu'il composa les six premiers livres des *Confessions* qui se ressentent du calme dans lequel il les écrivit, de la fraîcheur du local, et qui, sous quelques rapports, diffèrent tant des six derniers. Ce calme ne fut troublé, comme nous le verrons, que par l'effet que produisoient sur lui les lettres qu'il recevoit.

Nous devons passer rapidement sur quelques circonstances qui n'ont besoin que d'être indiquées : telles sont, 1° l'affaire de la pension qui fut terminée presque à l'insu de Rousseau. La condition qu'il avoit exigée étoit remplie, et milord maréchal venoit de donner son consentement. Mais Jean-Jacques ne vouloit pas devoir à David Hume un service de cette importance. Il écrivit pour que le projet fût ajourné [2].

[1] Lettre à madame de Boufflers, en date du 5 avril 1766.

[2] « Je vous dirai seulement un mot sur une pension du roi d'Angleterre dont il a été question, et dont vous m'aviez parlé vous-« même : je ne vous répondis pas sur cet article, non seulement à « cause du secret que M. Hume *exigeoit, au nom du Roi*, et que je « lui ai fidèlement gardé jusqu'à ce qu'il l'ait publié lui-même ; mais « parceque n'ayant jamais bien compté sur cette pension, je ne « voulois vous flatter pour moi de cette espérance que quand je « serois assuré de la voir remplir. Vous sentez que, rompant avec

2° Les arrangements pris avec M. Dutens pour la vente des livres et des gravures qui appartenoient à Jean-Jacques. 3° Le libelle que Voltaire, heureux, opulent à Ferney, fit publier à Londres (sous le nom de *Pansophe*) contre Rousseau acceptant un asile à Wootton.

Revenons à la querelle plus fameuse que connue, et dans le récit de laquelle beaucoup de faits ont été dénaturés. C'est particulièrement la question qu'il importe de bien connoître dans ce procès pour s'en faire une juste idée. On a toujours cru que Jean-Jacques avoit fait et publié un libelle contre David Hume. Or, il n'a pas *publié un seul mot* dans cette querelle. Ce prétendu *libelle n'a jamais existé*, quoique l'opinion contraire ait été généralement établie. Nous verrons sur quelle base fragile elle étoit appuyée, et quel étoit ce prétendu *libelle*.

Jean-Jacques eut-il des motifs suffisants pour rompre avec David Hume, et quelle fut sa conduite quand il eut pris ce parti? Telle est la double question dont la solution doit se trouver dans l'exposé des faits.

Nous avons déjà laissé entrevoir les motifs. A ce sujet nous devons faire une observation. Dans des ruptures de cette espèce les vrais juges sont les personnes intéressées, et l'on est à-la-fois *juge et partie:* circonstance qui doit rendre le jugement suspect. En effet, il est question de l'amitié que chacun entend, définit, ou pratique à sa manière, et dont les

« M. Hume, je ne pouvois, sans infamie, accepter des bienfaits qui « me venoient par lui. » Lettre à du Peyrou du 16 août 1766; plus tard elle fut accordée.

devoirs varient au gré des diverses interprétations qu'on lui donne. Comment alors s'établir juge entre deux amis qui se brouillent? et ne faudroit-il pas, ce qui ne se peut jamais, sonder tous les replis du cœur humain?

Il est possible cependant de trouver dans les écrits et dans la conduite de Rousseau des données incontestables sur le prix qu'il mettoit à l'amitié. « S'il y a « dans la vie, disoit-il [1], un sentiment délicieux, c'est « celui-là. » Il partageoit l'opinion de Cicéron sur les droits, les devoirs et les jouissances de l'amitié [2] : à l'instar de l'orateur romain, il la regardoit comme un présent du ciel, et pensoit que, toujours compagne de la vertu, elle méritoit tous les sacrifices, même celui de la vie. La défense de son ami étoit à ses yeux un rigoureux devoir [3].

Qu'on juge d'après cela combien il dut éprouver d'amertume et d'indignation quand il sut que loin de

[1] Confessions, liv. V.

[2] « Haud scio an, exceptâ sapientiâ, quidquam melius homini « sit à diis immortalibus datum, hæc ipsa virtus amicitiam et gignit « et continet.... Amicitia res plurimas continet : quoquò te verteris, « præstò est : nullo loco excluditur; nunquam intempestiva, nun- « quam molesta est. In amicitiâ nihil fictum, nihil simulatum; et « quidquid in eâ est, id est verum et voluntarium. Solem enim è « mundo tollere videntur, qui amicitiam è vitâ tollunt : quâ à diis « immortalibus nihil melius habemus, nihil jucundius. Virtutum « amicitia adjutrix à naturâ data est, non vitiorum comes. » *Cicero, de amicitiâ.*

[3] L'ami d'Atticus veut même qu'en ce cas on s'écarte un peu du droit chemin, et qu'on ne s'arrête qu'au moment où l'on rencontreroit l'infamie en faisant un pas de plus. *Declinandum sit de viâ, modò ne summa turpitudo sequatur.*

l'avoir défendu, lorsque Walpole le livroit à la risée publique, David Hume avoit ajouté aux ridicules dont on le couvroit dans la prétendue lettre de Frédéric! ce fut à ce seul fait qu'il réduisit tous les griefs de David. « Il s'agit de savoir, écrivoit-il [1], quel que « soit l'auteur de la lettre, si M. Hume en est com- « plice. »

Le fait étant certain, il ne reste plus qu'à connoître la conduite de Rousseau, car nous n'examinerons point la nature du *délit*. Que ce soit une injure, un outrage, peu importe. On est toujours obligé de convenir que ce n'est point un *service d'ami*, et que David Hume eût mieux fait de ne prendre aucune part à la lettre de Walpole, et *mieux encore* d'empêcher celui-ci de la faire.

Rousseau suivit le précepte de Caton rapporté par l'ami d'Atticus, qui en recommande l'exécution: c'est de *dénouer* plutôt que de déchirer le lien de l'amitié [2]. Affecté cruellement, au point même *d'en avoir ses facultés dans un bouleversement qui ne lui permettoit pas de s'occuper d'autre chose* [3], il rend compte, ainsi que nous l'avons dit, à madame de Boufflers et à monsieur de Malesherbes des motifs qu'il a de rompre avec David Hume: il remplissoit un devoir et soulageoit son cœur. Ces premiers moments passés, il a recours à son remède ordinaire, *l'oubli des injures*, et pour

[1] Lettre à madame la marquise de Verdelin, août 1766. La même question se retrouve dans plusieurs autres lettres.

[2] Dissuendæ magis quam discindendæ amicitiæ. (*Cicero, de amicitiâ.*)

[3] Lettre du 9 avril 1766.

l'obtenir il se livre à la botanique, à la rédaction de ses mémoires, à la méditation, aux rêveries, et fait, dans la vallée de Wootton, de fréquentes promenades, bien résolu de ne plus songer à David Hume. Il y seroit parvenu sans celui-ci, qui fit assaillir Rousseau de tous les côtés dans sa retraite, et le força de s'occuper de lui, comme nous allons le voir.

Étonné du silence de Jean-Jacques dont il n'entendoit plus parler, Hume lui écrit pour en connoître la cause : Rousseau lui répond le 23 juin 1766, et, sans rien spécifier dans cette lettre, qui a peu d'étendue, il lui reproche de l'avoir attiré en Angleterre pour le déshonorer, et lui déclare qu'il ne veut plus avoir de commerce avec lui, parceque tous les deux ne peuvent plus rien avoir à se dire. Hume réplique avec beaucoup d'énergie et somme Jean-Jacques de s'expliquer clairement, et de lui nommer ses accusateurs. Mais, dans la crainte qu'il avoit de ne point obtenir d'éclaircissement, il eut recours à M. Davenport, chez qui demeuroit Rousseau. Il s'étoit formé une liaison entre les deux hôtes. « Le maître « de la maison, écrivoit Jean-Jacques à son ami du « Peyrou, est un très galant homme, pour qui trois « semaines de séjour, qu'il a fait ici avec sa famille, « ont cimenté l'attachement que ses bons procédés « m'avoient donné pour lui. Tout ce qui dépend de lui « est employé pour me rendre le séjour de sa maison « agréable : si j'avois à choisir de nouveau dans toute « l'Angleterre, je ne choisirois pas d'autre habitation que celle-ci. » David Hume ne pouvoit donc mieux s'adresser. M. Davenport fit promettre à Rous-

seau qu'il donneroit l'explication demandée, et, le 10 juillet, il tint parole.

Nous arrivons au fameux libelle, car ce n'est autre chose que cette lettre volumineuse dans laquelle Jean-Jacques épanche son cœur, et se délivre du poids qui l'oppresse. Après lui avoir dit que, « ne « vivant point dans le monde, il ignore ce qui s'y « passe; qu'il n'a point de parti, point d'associé, point « d'intrigue; qu'il ne lui dit rien; qu'il ne *sait que ce* « *qu'il sent;* mais comme on le lui fait sentir, il le sait « bien; il lui fait *l'histoire des mouvements de son ame*, « et, traitant M. Hume en tierce personne, il lui an- « nonce qu'il l'établit son propre juge. »

Nous n'entrerons point dans le long détail des reproches faits à David, parceque cette lettre se trouvant dans toutes les éditions des œuvres de Rousseau, le lecteur peut facilement se la procurer. Une partie de ces reproches reçoit toute la gravité de l'imagination de Jean-Jacques, mais il en reste assez de réels pour motiver le parti qu'il avoit pris de ne vouloir plus entendre parler de Hume; car c'est à cet oubli que se bornoit sa vengeance.

Il termine cette longue lettre par de vives instances qu'il adresse au philosophe anglois pour qu'il se justifie; et comme cette prière ne fut point écoutée, il importe de la rapporter afin qu'on juge si elle auroit dû l'être. « Je suis, lui dit-il, le plus malheureux des « humains si vous êtes coupable; j'en suis le plus vil « si vous êtes innocent. Vous me faites desirer d'être « cet objet méprisable. Oui, l'état où je me verrai « prosterné, criant miséricorde, et faisant tout pour

« l'obtenir, publiant à haute voix mon indignité, et « rendant à vos vertus le plus éclatant hommage, « seroit pour mon cœur un état d'épanouissement et « de joie après l'état d'étouffement et de mort où vous « l'avez mis. Il ne me reste qu'un mot à vous dire. Si « vous êtes coupable, ne m'écrivez plus : cela seroit « inutile, et sûrement vous ne me tromperez pas. Si « vous êtes innocent, daignez vous justifier. Je connois « mon devoir, je l'aime et l'aimerai toujours, quelque « rude qu'il puisse être. Il n'y a point d'abjection dont « un cœur qui n'est pas né pour elle ne puisse revenir. « Encore un coup, si vous êtes innocent, daignez vous « justifier : si vous ne l'êtes pas, adieu pour jamais. »

Un *ami* vraiment digne de ce nom n'auroit-il pas été touché? Ne se seroit-il pas attendri sur la triste destinée de celui qui lui devoit sa retraite, l'isolement après lequel il avoit soupiré, des liaisons nouvelles, tous les rapports dont se composoit son existence dans un pays étranger dont il ignoroit la langue, les mœurs, les habitudes?

Hume ne se justifie pas, ne répond point; et faisant des notes sur cette lettre, il l'adresse au baron d'Holbach ainsi qu'à d'Alembert, avec une lettre d'envoi dans laquelle il traite Rousseau de scélérat. D'Alembert et Suard traduisent les notes, font une préface injurieuse à leur compatriote, et publient lettre et notes sous le titre *d'Exposé succinct de la conduite de M. Hume*. Tel est le *libelle fait* par Jean-Jacques. La société du baron avoit répandu la nouvelle de la rupture qui parvint ainsi aux oreilles de madame de Boufflers, femme aimable, spirituelle, et d'un sens droit.

Elle étoit aux eaux de Pougues avec le prince de Conti. Elle avoit déjà reçu trois mois auparavant une lettre (9 avril) dans laquelle Rousseau lui faisoit part de ses plaintes, de ses soupçons contre celui à qui cette dame avoit confié sa destinée. Il est probable que madame de Boufflers y fit alors peu d'attention, et qu'elle crut que les nuages se dissiperoient; mais les bruits qui circuloient de tous côtés, grace aux soins des amis de Hume, la tirèrent de son erreur. David ne pouvoit plus différer de lui rendre compte d'une affaire qu'il auroit dû ne confier qu'à elle. Le 16 juillet il lui écrit une lettre dans laquelle il fait de vains efforts pour dissimuler l'embarras qu'il éprouve, et donne de mauvaises excuses pour pallier des torts réels.

Madame de Boufflers lui répond une lettre remarquable par sa logique, par l'adresse avec laquelle elle combat son amour-propre, par le soin qu'elle prend d'exagérer même les reproches que Hume avoit à se faire, afin de le disposer à l'indulgence envers Rousseau. Elle ne finit cette lettre qu'à Paris où elle trouve à son arrivée de nouvelles preuves de la haine de David contre Jean-Jacques. C'étoit une lettre de Hume à d'Alembert, que celui-ci avoit fait passer à madame de Boufflers pour la lui communiquer et surtout pour affoiblir et détruire l'intérêt qu'elle prenoit à Rousseau. Ne doutant point que madame de Boufflers ne prît toutes les mesures possibles pour assoupir cette affaire, Hume ne vouloit l'en instruire que lorsqu'un éclat fâcheux produit par ses soins empêcheroit cette dame d'arriver à son but.

« En arrivant à Paris (dit-elle dans sa lettre), j'ai

« trouvé la vôtre à M. d'Alembert, qui l'avoit envoyée « chez moi pour que je la lusse. J'avoue qu'elle m'a sur- « prise au dernier point. Quoi! vous lui recommandez « de la communiquer, non seulement à vos amis de « Paris, dénomination bien vague et bien étendue, « mais à M. de Voltaire, avec qui vous avez peu de « liaison et dont vous connoissez si bien les disposi- « tions! Après ce trait de passion, après tout ce que « vous avez dit et écrit, les conseils que je pourrois « vous donner seroient inutiles. Au reste, vous aurez ici « un parti nombreux, composé de tous ceux qui seront « charmés de vous voir agir comme un homme ordi- « naire. Dans quel dessein les nouvelles informations[1] « dont vous chargez M d'Holbach? Vous n'avez pas « sans doute l'intention de rien écrire contre ce mal- « heureux homme qui soit étranger à votre cause? Vous « ne serez pas son délateur après avoir été son protec- « teur. De semblables examens doivent précéder les « liaisons et non suivre les ruptures. »

En n'écrivant qu'à David Hume, madame de Boufflers n'auroit rempli qu'à moitié le devoir qu'elle s'étoit imposé. Il falloit commencer par le philosophe anglois, parcequ'il dépendoit de lui de ne pas mettre le public dans la confidence de cette rupture qui

[1] M. Hume croyoit que Jean-Jacques avoit placé de l'argent chez le banquier Rougemont. Voulant connoître la quotité des fonds, il fit beaucoup de démarches auprès de ce banquier, chez lequel Rousseau étoit *crédité* par du Peyrou, et qui étoit ou devoit être dépositaire des cent louis donnés par milord maréchal à Thérèse. Bien loin d'*abuser* du crédit, Rousseau n'en *usa* point. Il renonça à la pension que lui vouloit faire son ami et que d'abord il avoit acceptée.

n'auroit point en effet été connue s'il se fût contenté de conserver la lettre de Jean-Jacques et de le plaindre. Mais, pour agir de cette manière, il auroit fallu n'avoir aucun tort à se reprocher.

Madame de Boufflers écrit donc à Rousseau[1] et tâche de lui démontrer l'injustice de ses soupçons et l'innocence de David Hume. Celui-ci n'auroit pu rien dire de plus éloquent, ni de mieux raisonné pour sa cause. Elle témoigne à Jean-Jacques le chagrin qu'elle éprouve de ce que *tous ses amis sont dans la consternation et réduits au silence;* et le prie instamment de lui adresser des explications, afin *qu'ils sachent comment l'excuser, et si l'on ne peut le disculper entièrement.*

La conduite de madame de Boufflers doit être citée pour exemple. Prudence, délicatesse, logique pressante, considérations prises dans l'intérêt de l'amour-propre, devoirs de l'amitié, tout fut habilement employé par elle. Si elle ne parvint pas à opérer une réconciliation que David avoit rendue impossible, du moins n'épargna-t-elle rien pour l'obtenir; et si les deux amis cessèrent de l'être l'un pour l'autre, elle les conserva tous les deux au nombre des siens.

Non content d'instruire le public françois par l'intermédiaire du baron d'Holbach, de d'Alembert, et de Voltaire, M. Hume fait un récit de sa querelle pour le général Conway, membre du ministère Britannique; un autre pour le roi et la reine d'Angleterre, qui lui

[1] Le 27 juillet 1766, le surlendemain de la lettre adressée à M. Hume. Ces deux lettres également remarquables, sont insérées textuellement dans l'*Histoire de J. J. Rousseau*, tome I, pag. 131 à 142.

conseillent de ne rien publier, à moins qu'il n'y soit forcé par Rousseau.

MM. Suard et d'Alembert traduisirent, ainsi que nous l'avons dit, les commentaires que David Hume avoit mis à la lettre de Jean-Jacques; et comme dans ces commentaires il y avoit des injures gratuites, qui ne pouvoient faire de tort qu'à celui qui se les permettoit, les deux traducteurs retranchèrent ces injures. David les remercie dans une lettre du 19 décembre *d'avoir adouci quelques unes des expressions dont il s'étoit servi en parlant de ce prodige d'orgueil et de férocité:* autres expressions qui, probablement, ne lui parurent pas avoir besoin d'adoucissement. *L'exposé succinct* [1], titre sous lequel parut le *Factum* de David, eut tout le succès qu'il devoit avoir, et produisit des bénéfices qui rétablirent les finances de M. Suard, d'après

[1] Je possède un exemplaire de la première édition. Voici le titre: *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec les pièces justificatives.* Londres, 1766, petit in-8° de 127 pages, sans compter la préface. Cet *Exposé* se compose d'un récit de M. Hume et des lettres de Rousseau commentées par ce philosophe. Les traducteurs terminent leur préface, et M. Hume son récit par une contradiction. Les premiers disent *qu'en livrant sa cause au public, M. Hume s'abandonna au jugement des esprits droits*, et l'historien anglois dit (pag. 124) *qu'il ne destine son Précis qu'à ses amis, et qu'il aime tellement la paix qu'il n'y a que la nécessité qui puisse le déterminer à exposer cette querelle aux yeux du public.* La dernière des pièces dont se compose l'*Exposé succinct* est une déclaration de d'Alembert qui assure n'être nullement l'ennemi de Rousseau; qu'il n'a cherché qu'à l'obliger, et que c'est gratuitement qu'on le mêle *à la querelle que Jean-Jacques a suscitée à David.* Il est fâcheux pour l'académicien que M. Hume ait conservé les lettres qui prouvent la part active que le géomètre prit dans cette affaire.

le témoignage d'un de ses amis [1]. Il profitoit seul de la rupture.

Pendant que David Hume cherchoit de tous côtés des ennemis à son ancien ami, que faisoit celui-ci? Ne sachant rien de ce qui se passoit, ne se doutant pas que David publioit ses lettres, il s'occupoit de musique, de botanique, du soin d'écrire ses mémoires; et sans sa correspondance il auroit entièrement oublié l'historien. Forcé d'y songer malgré lui et de répondre à ses amis, c'étoit pour leur reprocher de troubler son repos en l'entretenant d'un homme qu'il vouloit bannir de sa mémoire. Il disoit à l'un, « Je continuerai de « laisser M. Hume faire du bruit tout seul [2]; à l'autre, « On dit que M. Hume me traite de *scélérat et de canaille:* « si je savois répondre à de pareils noms, je m'en « croirois digne; à un troisième [3], Laissons dire et « M. Hume et les puissances, et les gazetiers et tout « le monde; au quatrième [4], Lorsqu'on vous parlera de « ce qu'écrit M. Hume, faites comme moi, gardez le « silence et demeurez en repos; au cinquième [5], Mettez- « vous donc sur mon compte le vacarme que fait le « bon David, pendant que je n'ai dit un mot qu'à lui, « dans le plus grand secret, et quand il m'y a forcé? « enfin au sixième [6], Après un premier mouvement « d'indignation, je me suis retiré paisiblement; il a « voulu une explication, j'y ai consenti. Tout cela s'est

[1] Mémoires historiques de M. Garat, tom. II, p. 173. — [2] Lettre à M. Guy, du 2 août 1766. — [3] Lettre à Marc-Michel Rey, août 1766. — [4] Lettre à M. d'Ivernois, 30 août 1766. — [5] Lettre à M. du Peyrou, 1766. — [6] Lettre du 2 janvier 1767. Il seroit facile de multiplier ces citations.

« passé entre lui et moi ; il a jugé à propos d'en faire le « vacarme que vous savez ; *il l'a fait tout seul.* Je me « suis tu ; je continuerai de me taire, et je n'ai rien du « tout à dire de M. Hume, sinon que je le trouve un « peu insultant pour un bon-homme, et un peu bruyant « pour un philosophe. »

Il ne faut pas oublier que ces lettres, recueillies long-temps après la mort de l'auteur, n'étoient pas destinées à l'impression ; que c'étoient des confidences faites à l'amitié ; que Jean-Jacques auroit pu tenir sur le compte de David un langage plus désobligeant sans mériter de reproches, puisqu'il ne s'adressoit pas au public ; enfin que cette querelle ne fut connue que par les soins ou la faute de M. Hume. Rousseau *se tint coi*, comme il le dit lui-même, laissant au temps à produire son effet. En lisant attentivement sa correspondance à cette époque, on remarque qu'il commence par *gourmander* ses amis de ce qu'ils l'entretiennent de David ; ensuite qu'il diffère ses réponses et les fait toutes le même jour, afin de ne troubler son repos que le moins possible, et de ne penser à celui dont le souvenir l'offensoit, que lorsqu'il ne pouvoit plus se dispenser de le faire. Aussi plusieurs lettres offrent-elles la répétition des mêmes détails et quelquefois dans les mêmes termes.

Les écrivains françois prirent parti pour David ; et Voltaire même, qui tenoit le sceptre de la littérature, se déchaîna contre Rousseau. Dans cette clameur universelle, une seule voix se fit entendre : ce fut celle de madame la Tour-Franqueville, qui, n'écoutant que la juste indignation qu'elle éprouvoit en voyant tant

d'agresseurs et pas un seul défenseur, lutta, de concert avec du Peyrou, contre Hume et ses traducteurs, fit imprimer une réfutation de l'*Exposé succinct* [1], et la publia à l'insu de Jean-Jacques.

On peut juger maintenant avec connoissance de cause, et faire la part des torts de chacun. Rousseau n'écrivit rien, ne publia rien. Les explications qu'il donna, d'après les instances de son hôte, M. Davenport, étoient confidentielles. Il fut étranger à leur publicité. David avoit il le droit de les faire imprimer sans le consentement de Jean-Jacques, sans lui avoir communiqué son commentaire? S'il avoit ce droit, devoit-il en user? Enfin peut-on, comme on l'a fait, en accuser l'auteur d'Émile et prétendre qu'il a publié un *libelle* contre l'historien anglois? J'aurois honte de faire ces questions, si je ne savois combien d'un côté la passion et de l'autre la crédulité les rendent excu-

[1] Il y a dans cet *Exposé succinct* un mensonge qu'il importe de faire remarquer. C'est un certificat de Horace Walpole, qui atteste que David ne connut point la prétendue lettre de Frédéric, qu'il assure n'avoir été publiée qu'après le départ des deux amis pour Londres. Or elle étoit publique le 28 décembre; les mémoires de Bachaumon, et la correspondance de madame du Deffand le prouvent. Celle de Hume fait voir que non seulement il connut cette lettre, mais qu'il en fut complice. Avant la rupture il terminoit une de ses lettres à madame de Barbantane par ces mots, *Dites à madame de Boufflers que la seule plaisanterie que je me suis permise dans cette lettre fut faite par moi à la table de lord Ossory.* Il falloit qu'il comptât bien sur la discrétion de ces deux dames, pour publier ensuite le certificat de Walpole, qui démontre qu'ils mentoient tous les deux. On l'ignoreroit sans les lettres de Hume, qui ont été imprimées à Londres en 1821. Voyez-en l'analyse dans l'histoire de J. J. Rousseau.

sables et même nécessaires. N'a-t-on pas vu un auteur doué sinon d'un grand talent, au moins de l'amour du travail, d'une grande patience, ayant une grande érudition, et même beaucoup de bonne foi, signaler le *libelle* de Rousseau contre Hume, y croire, en faire un sujet de reproche contre le premier, et plaindre le second qui parloit tout seul dans sa cause [1] ?

On peut résumer en quatre mots et par un passage de la lettre de Jean-Jacques, en date du 2 janvier 1767, cette rupture orageuse. « M. Hume, dit-il, étoit pour « moi une connoissance de trois mois, qu'il ne m'a pas « convenu d'entretenir : après un premier mouve- « ment d'indignation dont je n'étois pas le maître, je « me suis retiré paisiblement : il a voulu une rupture « formelle ; il a fallu lui complaire : il a voulu ensuite « une explication ; j'y ai consenti. Tout cela s'est « passé entre lui et moi : il a jugé à propos d'en faire « vacarme ; il l'a fait tout seul : je me suis tu, je con- « tinuerai de me taire. » C'est en effet la conduite qu'il a tenue. « Je n'ai, dit-il dans une autre lettre (8 jan- « vier), je n'ai dit un seul mot qu'à M. Hume, et seu- « lement quand il m'y a forcé. Je craignois plus que la « mort l'éclat de cette rupture. On m'accuse de mé- « chanceté, la méchanceté consiste dans le dessein « de nuire. Quand ma lettre eût contenu des choses « effroyables, quel mal pouvoit-elle faire à M. Hume, « n'étant vue que de lui seul? il n'en pouvoit résulter

[1] M. Senebier, auteur de plusieurs ouvrages, entre autres d'un *Essai* en trois volumes sur l'*Art d'observer*. Il en oublie les règles quand il parle de Rousseau, dont il dénature de la meilleure foi du monde et les sentiments et les actions.

« aucun préjudice, pour celui à qui elle étoit écrite, « qu'autant qu'il le vouloit bien. »

Pendant le séjour de Jean-Jacques à Wootton, cette querelle est le seul événement qui, par la publicité qu'elle eut, les faux jugements qu'on en porta, l'inexactitude qu'on mit dans le récit des circonstances, méritât les détails dans lesquels nous sommes entrés pour rétablir la vérité jusqu'à présent altérée ou méconnue. Pressé par ses amis de répondre à David, Jean Jacques écrivoit à l'un d'eux[1] : « Il faut « que chacun ait son tour : c'est à présent celui de « M. Hume : le mien viendra tard : il viendra toute- « fois, je m'en fie à la Providence. J'ai un défenseur « dont les opérations sont lentes, mais sûres ; je les « attends et je me tais. » Il les a vainement attendues pendant sa vie. Le temps, ce défenseur dont il parle, efface bien les impressions, affoiblit la haine ; et si David eût gardé le silence observé par Jean-Jacques, ils eussent pu cesser d'être ennemis : mais il ne suffit pas toujours pour que justice se fasse ; et sans la correspondance privée de Hume, récemment imprimée à Londres, nous n'eussions pas eu des preuves positives de l'innocence de Rousseau et de la malveillance de son ami[2].

[1] Lettre à M. Roustan, du 7 septembre 1766.

[2] C'est Hume qui nous apprend lui-même dans cette correspondance, 1° qu'il fut confident et complice de Walpole dans le persiflage de celui-ci contre Rousseau qu'il caressoit ; 2° toutes les démarches qu'il fit à Paris comme à Londres pour diffamer son ancien ami ; 3° l'appui qu'il trouva dans le baron d'Holbach et d'Alembert ; 4° la conduite de ce dernier, retranchant ce qui pouvoit faire du tort à David, et déclarant qu'il est étranger à la querelle ; 5° le

Du moment où Jean-Jacques eut occupé les trompettes de la renommée, on lui offrit de tous côtés un asile. Les uns le firent par une pitié généreuse et désintéressée [1]; les autres, par vanité, et pour acquérir une réputation au moyen de la célébrité de leur hôte. Nous n'hésiterons pas à donner ce motif aux offres qu'il reçut, pendant qu'il occupoit Wootton, du marquis de Mirabeau et du comte Orloff. Le premier vouloit, de plus, l'enrôler dans le parti des économistes dont il étoit; et le second considéroit Rousseau comme un de ces monuments qu'on place dans un jardin anglois pour l'embellir et pour attirer les curieux. Ces deux offres arrivèrent à Wootton, dans le même temps. Rousseau les refusa toutes deux. Dupe de l'*ami des hommes*, qu'il ne connoissoit pas, mais qu'il jugeoit d'après les intentions que suppose le titre qu'il prenoit, et qui n'étoit pas plus vrai que modeste, Jean-Jacques lui donne des détails sur la vie qu'il menoit dans sa solitude, ainsi que sur ses goûts et ses projets. Il n'est pas inutile d'en faire connoître une partie.

« Quelque doux qu'il me fût d'être votre hôte, je « vois peu d'espoir à le devenir. Mon âge, le grand « éloignement, mes maux qui me rendent les voyages « très pénibles; l'amour du repos, de la solitude; le

double mensonge de Walpole et de David sur la lettre de Frédéric, etc. Sans tous ces aveux, le temps n'eût fait que fortifier l'erreur où l'on étoit sur Jean-Jacques.

[1] Madame d'Épinay (qui depuis... mais alors elle ne connoissoit pas Grimm), le prince de Conti, le maréchal de Luxembourg M. de Malesherbes, milord maréchal, etc. Plus tard, le prince de Ligne, le chevalier de Flamanville, M. de Girardin, etc.

« desir d'être oublié pour mourir en paix, me font re-
« douter de me rapprocher des grandes villes, où mon
« voisinage pourroit réveiller une sorte d'attention
« qui fait mon tourment. Tout ce qui tient par quel-
« que côté à la littérature, m'est devenu si parfaite-
« ment insupportable, et son souvenir me rappelle
« tant de tristes idées ; que, pour n'y plus penser, j'ai
« pris le parti de me défaire de tous mes livres. J'ai
« pris toute lecture dans un tel dégoût qu'il a fallu re-
« noncer à mon Plutarque. La fatigue même de penser
« me devient chaque jour plus pénible. J'aime à rêver,
« mais librement, en laissant errer ma tête et sans
« m'asservir à aucun sujet; et maintenant que je vous
« écris, je quitte à tout moment la plume pour vous
« dire en me promenant mille choses charmantes,
« qui disparoissent sitôt que je reviens à mon papier.
« Cette vie oisive et contemplative que vous n'approu-
« vez pas, et que je n'excuse pas, me devient chaque
« jour plus délicieuse. Errer seul, sans fin et sans
« cesse, parmi les arbres et les roches qui entourent
« ma demeure, rêver ou plutôt extravaguer à mon
« aise, et, comme vous dites, bayer aux corneilles;
« quand ma cervelle s'échauffe trop, la calmer en ana-
« lysant quelque mousse ou quelque fougère; enfin,
« me livrer sans gêne à mes fantaisies qui, graces au
« ciel, sont toutes en mon pouvoir : voilà, monsieur,
« pour moi la suprême jouissance à laquelle je n'ima-
« gine rien de supérieur dans ce monde pour un
« homme à mon âge et de mon état. Si j'allois dans
« une de vos terres, vous pourriez compter que je n'y
« prendrois pas le plus petit soin en faveur du pro-

« priétaire. Je vous verrois voler, piller, dévaliser, « sans jamais en dire un seul mot, ni à vous ni à per- « sonne. Tous mes malheurs me viennent de cette « ardente haine de l'injustice que je n'ai jamais pu « dompter. Je me le tiens pour dit, il est temps d'être « sage ou du moins tranquille. Je suis las de guerres « et de querelles. Voyez donc, monsieur, quel homme « utile vous mettriez dans votre maison! J'ai reçu « mon congé bien signifié par la nature et par les « hommes; je l'ai pris et j'en veux profiter. Je ne dé- « libère plus si c'est bien ou mal fait, parceque c'est « une résolution prise, et rien ne m'en fera départir. « Puisse le public m'oublier, comme je l'oublie! jamais « sentiment haineux, vindicatif, n'approcha de mon « cœur. Le souvenir de mes amis donne à ma rêverie « un charme que le souvenir de mes ennemis ne « trouble point. Je suis tout entier où je suis, et point « où sont ceux qui me persécutent. Leur haine, quand « elle n'agit pas, ne trouble qu'eux, et je la leur laisse « pour toute vengeance. Peu de chose de plus com- « bleroit mes vœux : moins de maux corporels, un « climat plus doux, un ciel plus pur, un air plus « serein, surtout des cœurs plus ouverts, ou, quand « le mien s'épanche, il sentît que c'est dans un autre. »

Pendant qu'il passoit ainsi sa vie, le monde littéraire s'occupoit de lui, grace à David Hume, et des bruits absurdes couroient sur son compte. Les uns prétendoient qu'il étoit dans le parti de l'opposition; les autres assuroient qu'il exerçoit un emploi dans les octrois. Enfin un troisième parti ne doutoit point qu'il ne se cachât en Suisse pour fomenter les trou-

bles de Genève; et même on assuroit l'avoir vu à Marges, dans le canton de Vaud. Ce qui l'affectoit vivement, c'étoit la crédulité de ses amis, et particulièrement de du Peyrou, tous exacts à l'instruire de ces nouvelles et disposés à croire ceux qui les débitoient. Mais sa tranquillité n'en étoit que momentanément altérée. Il leur répondoit, les gourmandoit, et n'y songeoit plus.

Une cause secrète d'inquiétude sans cesse renaissante, c'étoit Thérèse, ainsi que nous l'avons dit. Commère, bavarde, étant dans un pays où personne ne savoit sa langue, elle n'avoit d'autre ressource pour son babil, qu'un homme qui rêvoit, écrivoit, ou se promenoit pour faire des herborisations. Elle devoit donc éprouver un ennui mortel. Le seul remède étoit de changer de résidence, et le moyen, de dégoûter Rousseau de sa retraite. Elle n'y pouvoit parvenir qu'en le mettant mal avec les gens qui habitoient dans le même lieu. La chose sembloit difficile à cause du caractère et des occupations de Jean-Jacques, qui préféroit à toute société, même à celle de sa compagne, des courses dans le vallon, ou des voyages dans les espaces imaginaires. Celui qui a de pareils goûts et fuit le monde, ne peut avoir l'humeur offensive. Malgré cet obstacle, Thérèse réussit toujours dans ses projets, comme nous le verrons dans la suite. Elle eut un succès complet à Wootton. Dès le 22 décembre 1766, on en trouve des preuves dans une lettre de Rousseau, datée de ce jour. Il se plaint à son hôte, M. Davenport, des gens de sa maison à qui *son séjour déplaît et qui font de leur mieux pour le lui rendre*

désagréable. Enfin quatre mois après, (le 30 avril 1767), il écrit au même pour lui annoncer que le lendemain il quittera sa maison. Il part en effet, dans une agitation qui tient du délire. Il paya sa dépense dans les auberges, avec des fragments de couverts d'argent qu'il brisoit à mesure qu'il en avoit besoin [1]. Détournons les yeux de ce spectacle, humiliés du rôle que cette faculté dont l'homme est si fier joue dans un exemple où la réunion si rare de cette raison au génie, réunion démontrée par d'admirables ouvrages, rend la leçon plus sensible et plus effrayante.

Rousseau débarque à Calais le 22 mai 1767. Il en informe aussitôt son ami du Peyrou, et répond au marquis de Mirabeau, qui lui avoit offert pour asile, de la part du prince de Conti, le château de Trye. Le 23 il partit pour Amiens, patrie de Gresset, qui s'y étoit retiré depuis plusieurs années, après avoir, au grand regret des hommes de lettres et des amateurs de vers, abjuré la poésie.

L'auteur d'Émile et le chantre de Vert-Vert se

[1] On n'a point de détails sur cette fuite, car ce voyage en a tous les caractères. Jean-Jacques en parla long-temps après, une fois à Corancez, avec un souvenir amer. Se croyant prisonnier en Angleterre, il avoit harangué à Douvres la populace. Il paroît que son délire ne cessa que lorsqu'il fut embarqué, et que l'air et le climat de la France le calmèrent entièrement. Il employa vingt-un jours pour se rendre de Wootton à Calais. M. Hume, averti de ce départ, écrivit à l'un de ses amis une lettre que l'on a publiée, et dans laquelle sont des renseignements que nous ne reproduisons pas, à cause de leur incertitude. Il prétend que, dans sa route, il écrivit à M. Davenport, au chancelier, enfin à lord Conway. Il n'existe que cette dernière lettre comprise dans cette édition : elle est un monument du désordre des idées de l'auteur.

virent, se convinrent, et se regrettèrent en se séparant : particularité qui doit faire apprécier à sa valeur l'anecdote dans laquelle on prétend que Jean-Jacques accusoit Gresset de l'avoir eu en vue lorsqu'il crayonna le portrait du méchant.

« Ils se quittèrent, suivant un des biographes de « Gresset (M. Renouard), fort contents l'un de l'autre. « Je suis persuadé, dit Rousseau en sortant, qu'avant « de m'avoir vu, vous aviez une opinion bien diffé- « rente. Mais vous faites parler si bien les perroquets, « qu'il n'est pas étonnant que vous sachiez appri- « voiser les ours. Ce mot aussi obligeant que spirituel, « ajoute M. Renouard, a été dans plusieurs notices « sur Gresset, travesti en une maussade dureté : et je « serois porté à croire qu'il en est ainsi de plusieurs « boutades désobligeantes que l'on prête à Jean-Jac- « ques ; et dans lesquelles il faudroit croire à peu près « l'opposé de ce qu'on raconte[1]. »

Les honneurs que voulurent rendre à Rousseau les citoyens et la garnison d'Amiens, le firent partir de cette ville le 3 juin pour Saint-Denys, où le marquis de Mirabeau l'envoya chercher. Il le fit conduire dans une maison de campagne qu'il avoit à Fleury sous Meudon. Il y resta depuis le 5 jusqu'au 21 juin qu'il alla s'installer à Trye, château situé près de Gisors, appartenant à monsieur le prince de Conti, qui le mit à sa disposition, après avoir donné les ordres les plus précis pour qu'il ne manquât de rien dans cette retraite. Il y prit le nom de *Renou*, tant par égard pour le prince qui le desiroit, que parcequ'en conservant

[1] *Vie de Gresset*, p. 71.

le sien il auroit eu l'air de braver le parlement de Paris.

Le marquis de Mirabeau, qui ne perdoit pas de vue son projet de faire reprendre la plume à Rousseau, revint, pour y parvenir, plusieurs fois à la charge. Il crut qne l'hospitalité qu'il lui donnoit à Fleury le rendroit plus traitable. Insinuations, prières, instances, tout fut inutile. Rousseau lui signifia[1] qu'il ne laisseroit plus rien imprimer de lui; qu'il ne reprendroit jamais la plume pour le public, et que même il avoit l'intention de ne plus lire, pas même les ouvrages de l'*Ami des hommes*. Celui-ci ne se rebuta point: il le força d'emporter à Trye sa *Philosophie rurale*, et lui fit passer un livre intitulé, *L'Ordre essentiel des sociétés*, sur lequel il lui demandoit son avis.

Il crut par déférence devoir lire la *Philosophie rurale*, mais il *essaya sans pouvoir venir à bout* de comprendre les idées du marquis, et le lui déclara ensuite avec naïveté. Il n'en fut pas de même du second ouvrage, consacré à la doctrine du despotisme absolu dont le marquis, malgré *son amour pour le genre humain*, étoit partisan au point de le mettre en pratique dans l'intérieur de son ménage, dans ses terres, et dans ses rapports avec sa femme et ses enfants.

[1] Lettre du 9 juin 1767. Il n'a rien laissé imprimer en effet, et ce n'est qu'après sa mort qu'on a publié ce qu'il écrivit depuis cette époque, c'est-à-dire les six derniers livres de ses Confessions, ses Considérations sur le gouvernement de Pologne, ses trois dialogues intitulés, *Rousseau juge* de Jean-Jacques, et ses *Rêveries du Promeneur solitaire*.

Auprès de celui qui toute sa vie voulut le règne des lois, c'étoit toucher une corde sensible. Aussi Rousseau ne put-il réprimer entièrement les mouvements que lui causoit une pareille lecture, et son indignation transpira, comme malgré lui, dans la lettre énergique [1] qu'il écrivit au marquis.

« Je sens, lui dit-il, que les traces de mes vieilles « idées ne permettent plus à des idées si nouvelles « d'y faire de fortes impressions. Je n'ai jamais bien « pu entendre ce que c'est que cette évidence, qui « sert de base au despotisme légal, et rien ne m'a paru « moins évident que toutes ces évidences. La science « du gouvernement n'est qu'une science de combi- « naison, d'application et d'exception, selon les temps, « les lieux, les circonstances. Jamais le public ne peut « voir avec évidence les rapports et le jeu de tout cela. « Et, de grace, qu'arrivera-t-il, que deviendront vos « droits sacrés de propriété dans de grands dangers, « dans des calamités extraordinaires, quand vos va- « leurs disponibles ne suffiront pas, et que le *salus populi* « *suprema lex esto* sera prononcé par le despote?... On « prouve que le plus véritable intérêt du despote est « de gouverner légalement; cela est reconnu de tous « les temps; mais qui est-ce qui se conduit sur ses « plus vrais intérêts? Le sage seul, s'il existe. Vous « faites donc, messieurs, de vos despotes autant de « sages. Presque tous les hommes connoissent leurs « vrais intérêts, et ne les suivent pas mieux pour « cela. De quoi sert que la raison nous éclaire quand « la passion nous conduit?

[1] Lettre au marquis de Mirabeau, du 26 juillet 1767.

Video meliora proboque, deteriora sequor.

« Voilà ce que fera votre despote, ambitieux, pro-
« digue, avare, amoureux, vindicatif, jaloux, foible :
« car c'est ainsi qu'ils font tous. Messieurs, per-
« mettez-moi de vous le dire, vous donnez trop de
« force à vos calculs, et pas assez aux penchants du
« cœur humain et au jeu des passions. Voici, dans
« mes vieilles idées, le grand problème en politique,
« que je compare à celui de la quadrature du cercle
« en géométrie, et à celui des longitudes en astro-
« nomie : *Trouver une forme de gouvernement qui mette*
« *la loi au-dessus de l'homme.* Si cette forme est trou-
« vable, cherchons-la. Si malheureusement elle ne
« l'est pas, et j'avoue ingénument que je le crois,
« mon avis est qu'il faut passer à l'autre extrémité, et
« mettre tout d'un coup l'homme autant au-dessus de
« la loi qu'il peut l'être, par conséquent établir le
« despotisme arbitraire et le plus arbitraire qu'il est
« possible : je voudrois que le despote pût être Dieu.
« Le conflit des hommes et des lois, qui met dans
« l'état une guerre intestine, est le pire de tous les
« états politiques. Mais les Caligula, les Néron, les
« Tibère !... mon Dieu !... je me roule par terre, et je
« gémis d'être homme !

« Je n'ai pas entendu tout ce que vous avez dit des
« lois dans votre livre, et ce qu'en dit l'auteur nouveau
« dans le sien. Ce qu'il dit des vices du despotisme élec-
« tif est très vrai, ces vices sont terribles. Ceux du des-
« potisme héréditaire, qu'il n'a pas dits, le sont encore
« plus. Voici un second problème qui depuis long-

« temps m'a roulé dans l'esprit. Trouver dans le despotisme arbitraire une forme de succession qui ne « soit ni élective ni héréditaire, ou plutôt qui soit à-« la-fois l'une et l'autre, et par laquelle on s'assure, « autant qu'il est possible, de n'avoir ni des Tibère « ni des Néron. Si jamais j'ai le malheur de m'occuper « derechef de cette folle idée, je vous reprocherai toute « ma vie de m'avoir ôté de mon ratelier. J'espère que « cela n'arrivera pas : mais, monsieur, quoi qu'il arrive, ne me parlez plus de votre *despotisme légal*. Je « ne saurois le goûter, ni même l'entendre ; et je ne « vois là que deux mots contradictoires qui, réunis, ne « signifient rien pour moi.

« J'ai voulu vous marquer mon obéissance en vous « montrant que je vous avois du moins parcouru. « Maintenant, illustre ami des hommes et le mien, je « me prosterne à vos pieds pour vous conjurer d'avoir « pitié de mon état et de mes malheurs, de laisser en « paix ma mourante tête, de n'y plus réveiller des « idées presque éteintes et qui ne peuvent renaître que « pour m'abîmer dans de nouveaux gouffres de maux. « Aimez-moi toujours, mais ne m'envoyez plus de « livres, n'exigez plus que j'en lise ; ne tentez pas même « de m'éclairer, si je m'égare. Je ne dispute jamais, « j'aime mieux céder et me taire : trouvez bon que je « m'en tienne à cette résolution. » *L'illustre ami des hommes* persista dans la sienne, et, ne pouvant ni convaincre ni persuader Rousseau de reprendre la plume et de se ranger sous l'une des trois bannières des économistes [1], il lui proposa de faire avec lui un opera :

[1] Il n'y eut d'abord que deux partis, ceux de Quesnay et de

projet qui séduisit Jean-Jacques, mais auquel le marquis renonça bientôt, étant probablement aussi étranger à la musique qu'à la poésie, et ne pouvant se charger de l'une ni de l'autre. Nous avons rapporté un fragment de la lettre très remarquable de Rousseau sur l'absurde système du despotisme légal, parce-qu'elle fut écrite peu de temps après l'époque où le désordre de ses esprits sembloit faire craindre pour sa raison, et qu'elle est un monument qui en prouve toute la vigueur. Elle rappelle les beaux temps de Jean-Jacques.

C'est pendant qu'il habita le château de Trye que les troubles de Genève furent apaisés (le 11 mars 1768) par un accommodement au moyen duquel le peuple et les magistrats cédèrent mutuellement de leurs prétentions. L'auteur d'*Émile* avoit été la *cause innocente* de ces troubles; ce qui suffisoit à ses ennemis pour l'accuser d'en être l'auteur et de les avoir fomentés. Voici les faits : le 9 juin 1762, le parlement de Paris condamna l'*Émile* à être brûlé par la main du bourreau, et lança contre Jean-Jacques un décret de prise de corps. Le 18 du même mois, Genève imita cet exemple, et Berne peu de temps après. On ne connoissoit point *Émile* à Genève, et c'est sur le réquisi-

Gournay. Le premier parvint à faire imprimer à Versailles un de ses adages, de la main de Louis XV : ce qui supposoit une grande faveur. L'*ami des hommes* étoit de ce parti. Un tiers-parti, qui ne vouloit pas de système ni d'école, se forma dans l'intention de rechercher la vérité. C'étoient Turgot, Condillac, Smith, Germain Garnier, mort pair de France. Il n'y avoit donc, à proprement parler, que deux partis, et c'étoit dans celui de Quesnay que le marquis vouloit faire entrer Jean-Jacques.

toire de l'avocat-général du parlement de Paris que cette république *indépendante* proscrivit l'ouvrage et l'auteur. Jean-Jacques fut condamné dans un pays *parcequ'il* l'avoit été dans un autre. La cour souveraine avoit pour elle la force et l'usage, qui font *le droit*. Genève n'avoit rien, ou plutôt avoit contre elle des lois positives qui lui prescrivoient d'*ouïr avant* de condamner et de faire paroître en consistoire l'auteur d'*Émile* pour entendre ses explications. La famille de Rousseau réclama ; un grand nombre de citoyens firent des représentations ; les magistrats refusèrent de les écouter. De là deux partis bien prononcés l'un contre l'autre, qui reçurent les noms de *représentants* et de *négatifs*. Mais ces derniers établirent le fait en droit, prétendant que ce qu'ils avoient fait, ils avoient droit de le faire, et soutinrent méthodiquement la doctrine du *droit négatif*. Ces réclamations avoient eu lieu non seulement *sans la participation* de Rousseau, sans son consentement, mais à *son insu et contre son gré*. Sa correspondance avec ses amis en offre des preuves sans réplique. « Quelque pénétré que je sois de votre zéle, leur dit-« il, je ne saurois l'approuver. Je ne veux pas jouer un « rôle, mais remplir mon devoir... Taisez-vous et res-« pectez la décision des magistrats et l'opinion publi-« que... Je suis aussi fâché que touché de la démarche « des citoyens dont vous me parlez. Ils ont cru dans « cette affaire avoir leurs propres droits à défendre, « sans voir qu'ils me faisoient beaucoup de mal. Toute-« fois si cette démarche s'est faite avec la décence et le « respect convenables, je la trouve plus nuisible que « répréhensible. Ce qu'il y a de très sûr c'est que je ne

« l'ai *ni sue*, *ni approuvée*, non plus que la requête de « ma famille [1].

« Mes amis, dit-il encore dans ses Confessions « (liv. XII), m'écrivoient lettres sur lettres pour m'ex- « horter à venir me mettre à leur tête, m'assurant « d'une réparation publique de la part du conseil. La « crainte du désordre et des troubles que ma présence « pouvoit causer m'empêcha d'acquiescer à leurs in- « stances; et, fidèle au serment que j'avois fait autre- « fois, de ne jamais tremper dans aucune dissension « civile, j'aimai mieux laisser subsister l'offense et me « bannir pour jamais de ma patrie, que d'y rentrer « par des moyens violents et dangereux. »

Afin d'être étranger aux troubles que pourroient faire naître les réclamations adressées en sa faveur, et le refus de les écouter, il abdiqua le 12 mai 1763 le *droit de bourgeoisie et de cité de la république de Genève*. Ses amis persistant dans le projet de lui faire rendre justice, parcequ'ils *savoient que, toujours attaché par le cœur à son pays, il reprendroit avec joie le titre auquel il avoit été forcé de renoncer, il voulut leur ôter cette source de discorde*. En conséquence, *pour leur faire abandonner la poursuite d'une affaire qui pouvoit les mener trop loin*, il leur déclara que jamais, quoi qu'il arrivât, il ne rentreroit dans leurs murs, que jamais il ne reprendroit la qualité de leur concitoyen, et qu'*ayant confirmé par*

[1] Lettres du 22 juin, des 6 et 11 juillet à M. Moultou. Nous ne citerons que celles-là, quoiqu'il y en ait beaucoup d'autres qui prouvent que Rousseau ne prenoit de part aux dissensions de sa patrie que par le chagrin qu'elles lui causoient, et les vœux qu'il faisoit pour la paix.

serment cette résolution, il n'étoit plus le maître d'en changer. Ce serment et cette abdication ont été généralement blâmés par les amis de Rousseau. Quel que soit le jugement qu'on en doive porter, ils prouvent qu'en ôtant tout prétexte de le défendre, il désavouoit d'avance tout ce qu'on feroit pour lui, et ne vouloit nullement être mêlé dans les querelles des Génevois. Mais cela ne dépendoit plus de lui. On avoit violé les lois à son égard : on pouvoit le faire pour d'autres; c'est ce qu'il falloit prévenir ; on le fit sans son aveu ; c'est ainsi qu'il fut lié, sans le vouloir, aux troubles de Genève. Victime d'une première injustice, il en éprouva bientôt une seconde dans les jugements dont il fut l'objet. Il n'a pas plus été le maître d'empêcher l'une que de prévenir l'autre. Il auroit fallu n'avoir fait ni l'*Émile*, ni le *Contrat social*...

Ces deux ouvrages furent attaqués par le procureur-général Tronchin dans ses *Lettres écrites de la Campagne, ouvrage écrit en faveur du conseil, avec un art infini, monument durable des rares talents de son auteur, homme d'esprit, homme éclairé, très versé dans les lois et le gouvernement de la république* [1]. Il est permis de répondre à une critique. C'est un droit naturel, et Jean-Jacques en profite. Comme on discutoit, pour la louer, la conduite du conseil envers lui, il pouvoit justifier la sienne. Il n'en laissa point échapper l'occasion, et répondit par les *Lettres de la Montagne*, qu'il annonce cependant avoir écrites à contre-cœur. Elles furent condamnées

[1] Confessions, liv. XII. C'est ainsi qu'il s'exprime sur un critique, qui non seulement attaquoit ses ouvrages, mais sa personne, en maintenant et justifiant sa condamnation.

et brûlées à la Haye, à Paris, à Berne. Les représentants avoient, de leur côté, fait une réponse. Jean-Jacques prescrivit à ses amis *de s'en tenir là, parcequ'au lieu de faire tout ce qu'on peut, il suffit de faire tout ce qu'on doit; et qu'on ne sauroit aller plus loin sans exposer la patrie et le repos public; ce que le sage ne doit jamais faire*. Il leur déclare qu'il renonce à jamais à écrire sur le sujet de leurs contestations, et tient parole. Dans ses lettres à Moultou, à d'Ivernois, à du Peyrou, on voit toujours des vœux pour le rétablissement de la paix, et (lorsqu'ils sont exaucés, pendant qu'il étoit à Trye) des expressions non équivoques sur la joie que lui cause cet événement que lui-même avoit préparé par ses conseils [1]. L'accusation de s'y être opposé, d'avoir attisé le feu, nous a mis dans l'obligation d'examiner sa conduite et de rappeler sommairement les faits d'après lesquels on peut prononcer sur le rôle que joua Rousseau dans ces querelles [2].

Son séjour à Trye n'offre rien de remarquable, si ce n'est la visite que lui fit le prince de Conti qui le couvrit

[1] Voyez particulièrement la lettre du 9 février 1768, à M. d'Ivernois, dans laquelle il combat la répugnance que ses amis ressentoient pour accepter l'accommodement proposé, détruit leurs objections, et leur démontre que l'adoption de cet accommodement est le meilleur parti qu'ils puissent prendre.

[2] Je ne trouve qu'un ouvrage dans lequel on rende justice à Rousseau: c'est l'*Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, par M. de Lacretelle. « La sédition, dit cet auteur, appeloit un « chef à Genève, et Jean-Jacques étoit désigné pour jouer ce rôle. « Il se montra dans cette occasion vrai philosophe et parfait ci-« toyen. Il ne voulut point que son injure personnelle prolongeât « les troubles de sa patrie. Il fit tout pour modérer ses défenseurs, « et refusa de s'approcher d'eux. » Tome IV, p. 147.

toujours de son égide. Ce prince donna vainement les ordres les plus précis pour que son hôte ne manquât de rien dans sa retraite. Il croyoit être obéi et ne le fut pas. La présence de Rousseau lésoit de petits intérêts : c'étoient des provisions, des fruits dont avoit joui, sans titre ni permission, un régisseur et qui devoient appartenir à Rousseau : le premier n'offrit rien ; le second se garda de rien réclamer. Mais comme sa vue étoit un reproche, on entreprit de le dégoûter ; et l'on y parvint facilement : ajoutons l'ennui qu'éprouvoit Thérèse, et nous ne serons pas surpris de voir Jean-Jacques partir de Trye avant l'année révolue. Il étoit à Lyon dans les premiers jours de juin 1768. Son amie, madame Boy de La Tour avoit, près de cette ville, une maison de campagne dans laquelle il passa quelque temps. Il fit des herborisations avec M. de la Tourette, l'abbé Rozier, et d'autres personnes que la curiosité rendoit momentanément botanistes.

Il partit de Lyon le 7 juillet pour la grande Chartreuse. Il étoit d'usage d'écrire son nom sur les registres de l'établissement. Rousseau fit précéder le sien de ce mot, *ô altitudo!*

Il chercha pendant quelque temps une demeure dans le Dauphiné, allant tour-à-tour de Grenoble à Bourgoin. Après être resté plusieurs mois à l'auberge dans cette dernière ville, il prit le parti de s'établir à Monquin, maison de campagne située sur une montagne dans le voisinage, et qu'il prit à loyer de M. de Césarges.

Thérèse, qui vouloit porter le nom de celui dont elle étoit la compagne depuis vingt-cinq ans, vit ses

vœux exaucés, mais non comme elle auroit voulu qu'ils le fussent: c'est-à-dire qu'au lieu de suivre les lois et formalités requises, Jean-Jacques se contenta de deux témoins devant lesquels il donna sa foi à Thérèse. « Cet honnête et saint engagement, dit-il, a été « contracté dans toute la simplicité, mais aussi dans « toute la vérité de la nature, en présence de deux « hommes de mérite et d'honneur, officiers d'artille- « rie, l'un fils d'un de mes anciens amis, et l'autre « maire de cette ville et parent du premier[1]. » De ce moment, il la regarda comme sa femme légitime. « Elle est, disoit-il, et sera jusqu'à ma mort, ma femme « par la force de nos liens, et ma sœur par leur pu- « reté. » Circonstance qui n'étoit rien moins que du goût de Thérèse Le Vasseur.

Une aventure, qui n'est point encore éclaircie, mais à laquelle il mit beaucoup trop d'importance, lui enleva le repos pendant long-temps. Il s'agit de la réclamation que fit un chamoiseur, nommé Thevenin, d'une somme de neuf livres tournois, qu'il prétendoit avoir prêtée dix ans auparavant, étant près de Pontarlier, à Rousseau, qui, pour reconnoître ce service lui auroit donné des lettres de recommandation en prenant le titre de *Voyageur perpétuel*. Il y avoit dans cette réclamation imposture ou erreur; c'est-à-dire le fait pouvoit être faux; ou bien, il étoit possible que ce

[1] Lettre à M. Laliaud du 31 août 1768. C'est dans ce mois et au milieu d'un bois situé dans le voisinage de Bourgoin que cet *engagement* eut lieu. Les deux témoins étoient, l'un M. de Champagneux, maire de la ville, et l'autre M. de Rozières, tous deux officiers d'artillerie.

chamoiseur eût fait un prêt à quelqu'un qui portoit le même nom que Rousseau. Dans tout état de cause ce n'étoit point Jean-Jacques qui, à l'époque où ce prétendu prêt auroit eu lieu, étoit depuis plusieurs années dans la vallée de Montmorenci. Vivement affecté d'une pareille réclamation, il se croit déshonoré; il voit un projet de le perdre; il demande avec d'énergiques instances à être confronté avec ce Thevenin : il écrit à ses amis pour les prier de prendre des informations sur cet aventurier. Il obtient de M. le comte de Tonnerre, commandant de la province, une audience dans laquelle le chamoiseur devoit comparoître de son côté. Le jour indiqué il se rend de Bourgoin à Grenoble, et n'y trouve point M. de Tonnerre, quoique celui-ci eût donné l'ordre de comparoître devant lui. Cette absence inexplicable dut paroître et parut en effet extraordinaire à Rousseau. Sur ces entrefaites on découvre que Thevenin avoit été, en 1761, *condamné aux galères* après exposition en place de Grève, comme *calomniateur et imposteur insigne*. Jean-Jacques envoie les preuves de ce fait au commandant qui lui répond qu'il *imposera silence* à Thevenin. Ce n'étoit pas le compte de Rousseau qui vouloit, au contraire, qu'on le fît parler pour savoir la cause et les auteurs de cette intrigue. Il n'obtint rien; on laissa le chamoiseur tranquille, et l'affaire en resta là. Cette impunité, la conduite du commandant, n'étoient pas de nature, il en faut convenir, à tranquilliser l'imagination déjà malade de Rousseau, qui commençoit à voir partout des ennemis, et qui, dans cette aventure, ne trouva ni bienveillance, ni protection, ni justice de la part de l'autorité. Du Peyrou a fait, rela-

tivement à la dénomination de *Voyageur perpétuel*, un rapprochement assez curieux. Il raconte que quelques années avant cette affaire, dans une réunion de gens de lettres, l'un d'eux, taxant Jean-Jacques d'orgueil, de vanité, prétendant qu'il ne se distinguoit que par l'envie de faire parler de lui, finit par dire qu'il ne se trouvoit bien nulle part, et que c'étoit *un Voyageur perpétuel.* Nous avons oublié de rappeler que Rousseau portoit alors le nom de *Renou* à cause de l'arrêt du parlement. En le forçant à reprendre son nom on lui faisoit courir des risques. Peut-être étoit-ce le but de cette intrigue. Il est probable que M. de Tonnerre interrogea Thevenin, qui n'étoit qu'un instrument dont on se servoit, et qu'ayant découvert la vérité il jugea qu'il valoit mieux la couvrir d'un voile épais que de la faire connoître. Cette conjecture explique sa conduite et rend excusable l'impunité dont il laissa jouir l'aventurier[1]. Quoi qu'il en soit, Rousseau fut plus vivement affecté qu'il n'auroit dû l'être; mais ce ne fut pas sans cause, ni motif, qu'il se crut l'objet d'une persécution.

Parmi les connoissances que Rousseau fit et cultiva, soit à Bourgoin, soit à Monquin, il en est une dont nous devons dire un mot. C'est M. Anglancier de Saint-Germain, ancien capitaine de dragons, qui s'étoit retiré à Bourgoin ou dans les environs. Le caractère de franchise et de loyauté de ce militaire le fit distinguer de Jean-Jacques, qui lui donna sa

[1] Plus tard, M. de Tonnerre offrit à Rousseau de punir Thevenin par quelques jours de prison; mais Jean-Jacques refusa cette satisfaction.

confiance, lui demanda des conseils, et correspondit avec lui. Parmi les lettres qu'il lui écrivit, il en est une très remarquable, dans laquelle il donne les détails les plus intéressants sur ses principes, ses goûts, ses ouvrages, et sa conduite[1].

Il importe de ne point passer sous silence une autre lettre qui change en certitude les soupçons que fait naître la conduite de Thérèse. Dans cette lettre, datée du 12 août 1769, Rousseau lui dit que depuis long-temps il tâche de la rendre heureuse, mais sans aucun succès. Cette indigne femme l'avoit menacé de l'abandonner furtivement. « Il est sûr, lui dit-il, « que si tu me manques, je suis un homme mort. Mais « je mourrois cent fois plus cruellement encore, si « nous continuions de vivre ensemble en mésintelli- « gence. Il vaut mieux cesser de se voir, s'aimer « encore et se regretter quelquefois.... je n'avois « qu'une seule consolation, mais bien douce, c'étoit « d'épancher mon cœur dans le tien: quand j'avois « parlé de mes peines avec toi, elles étoient soulagées, « et quand tu m'avois plaint, je ne me trouvois plus « à plaindre. » Il termine cette lettre par les adieux les plus touchants, et lui donne des avis, supposant toujours qu'elle persiste dans le projet qu'elle a de se séparer de lui. Devant faire une absence de quinze jours, il l'exhorte à bien réfléchir avant de prendre un parti, et la prie de penser à ce qu'elle se doit à elle-même, à ce qu'elle lui doit, à ce qu'ils sont depuis long-temps l'un à l'autre; à ce qu'ils se doivent

[1] Lettre du 26 février 1770. Voyez pour plus de détails l'Histoire de J. J. Rousseau, tom. I, p. 171 et suiv.

jusqu'à la fin de leurs jours dont la plus grande et la plus belle partie est passée, et dont il ne leur reste que ce qu'il faut pour couronner une vie infortunée, mais innocente et vertueuse, par une fin qui l'honore. Au retour du voyage qu'il étoit allé faire au Mont-Pilat pour herboriser, Rousseau retrouva Thérèse, qui avoit renoncé à son projet *de s'éclipser en lui laissant ignorer sa retraite.* En exécutant ce projet elle s'exposoit au mépris public, et se privoit de toutes ressources. Elle le sentit et resta. Mais elle se brouilla bientôt avec les voisins qu'elle avoit à Monquin. Elle eut des querelles comme elle en avoit eu à Wootton, à Trye : Rousseau la crut, se plaignit amèrement à son hôte, M. de Césarges [1], et songea sérieusement à chercher un autre asile. Il n'avoit jamais eu l'intention de se fixer dans le Dauphiné, car sa correspondance pendant qu'il habita cette province nous le montre s'occupant des moyens d'aller dans un autre pays. Il fut question du château de Lavagnac, appartenant au prince de Conti, qui le lui offroit; mais, ayant eu à se plaindre de l'intendant de ce prince, et ne voulant point le lui dénoncer, il refusa cette retraite. Il hésitoit entre plusieurs pays, lorsque tout-à-coup il se détermine à retourner dans la ville à laquelle il sembloit être obligé de renoncer, et revient à Paris *où l'appeloient l'honneur et le devoir dont il ne devoit plus entendre que la voix* [2]. Ces mots qu'il adressoit à son ami M. Moultou font présumer qu'il avoit permission de rentrer dans cette capitale, et qu'il se

[1] Lettre d'avril 1770, à M. de Césarges.

[2] Lettre à M. Moultou, du 4 juin 1770.

croyoit obligé d'y paroître au grand jour, du moment où cette permission lui étoit accordée.

Il s'arrêta quelque temps à Lyon. Étant dans cette ville, il apprit qu'on avoit ouvert une souscription pour élever une statue à Voltaire. Cette souscription étoit de quarante huit francs, qu'il fit passer à M. de La Tourette. C'est ainsi qu'il se vengea de la *guerre de Genève* et des autres libelles, où le patriarche de Ferney oublioit sa gloire et consoloit l'envie.

Il arriva dans les derniers jours de juin à Paris, et logea rue Plâtrière. L'accueil et les visites qu'il reçut dans cette capitale auroient dû lui prouver qu'il n'étoit pas, comme il se l'imaginoit, un objet de haine. « Je « suis, écrivoit-il à M. de La Tourette le 4 juillet 1770; « je suis tellement accablé de visites et de dîners, que « si ceci dure il est impossible que j'y tienne, et mal- « heureusement je manque de force pour me dé- « fendre. Cependant si je ne prends bien vite un « autre train de vie, mon estomac et ma botanique « sont en grand péril. Tout ceci n'est pas le moyen de « reprendre la copie de musique d'une façon bien « lucrative, et j'ai peur qu'à force de dîner en ville je « ne finisse par mourir de faim chez moi. »

Rousseau, pendant son séjour dans le Dauphiné, avoit fini ses *Confessions*. Dans l'hiver de 1770 à 1771, il en fit deux lectures en petit comité; c'est-à-dire devant six ou huit personnes. Celles qui assistèrent à la première furent le comte et la comtesse d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu, le prince Pignatelli, la marquise de Mesme, et le marquis de Juigné. Dusaulx en obtint une seconde qui se fit devant mes-

sieurs Dorat, Pezai, Le Mierre, et Barbier-Neuville, administrateur de l'Opéra, qui avoit eu jadis quelques relations avec Jean-Jacques à l'occasion du *Devin du village*. Il paroît que son projet étoit de continuer ces lectures, afin de faire connoître de son vivant, ses Confessions, autant qu'il étoit possible, sans avoir recours à l'impression. Dans cette hypothèse, son but auroit été d'avoir des explications avec ceux que le récit des faits pouvoit compromettre dans leur réputation. C'est, il nous le semble, l'interprétation la plus naturelle que l'on puisse faire du paragraphe qui termine ses Confessions. « Si quelqu'un, dit-il, « sait des choses contraires à ce que je viens d'ex-« poser; il sait des mensonges et des impostures : s'il « refuse de les éclaircir et de les approfondir avec « moi, *tandis que je suis en vie*, il n'aime ni la justice « ni la vérité. » Il falloit, nous en convenons, avoir une imagination bien *exaltée*, pour ouvrir une pareille discussion, et croire qu'on répondroit à cet appel. La police intervint bientôt à la réquisition de madame d'Épinay, qui écrivit à M. de Sartines que la lecture des Confessions la compromettant, elle le prioit *de parler lui-même à Jean-Jacques avec assez de bonté pour qu'il ne puisse s'en plaindre, mais cependant avec assez de fermeté pour qu'il n'y retourne pas.* Elle ajoutoit qu'il *suffisoit de lui faire donner sa parole, parcequ'il la tiendroit :* aveu naïf qui prouve la bonne opinion que madame d'Épinay avoit de Rousseau. M. de Sartines le fit venir. On ignore ce qui se passa entre ce magistrat et Jean-Jacques ; mais depuis cette entrevue, le dernier ne fit plus de lecture de ses

une flamme vive et brillante, mais éphémère. Dans le premier de ces deux ouvrages, Rousseau se tourmente pour détruire les accusations dont il se croit l'objet, et donne des détails sur sa personne et sur ses écrits. C'est l'œuvre d'une raison égarée, mais qui, par intervalle, reprend son empire et se fait reconnoître. Il écrivit ces *Dialogues* en 1775 et 1776. Dans un accès de son mal, il voulut les déposer sur l'autel de Notre-Dame, comme un hommage à la vérité, mais ayant trouvé la grille fermée, et étant revenu à lui, il n'exécuta point ce projet insensé, et fit remettre le manuscrit en dépôt chez l'abbé de Condillac. Il confia une copie du premier dialogue à un jeune Anglois, nommé *Brooke-Boothby*, qui l'emporta à Londres. Les *Rêveries* offrent un mélange de tableaux gracieux et frais, de descriptions, d'épanchements d'un cœur trop plein de sentiments tendres, de souvenirs amers et doux, enfin de discussions. A quelques exceptions près, on y retrouve tour-à-tour la raison, l'imagination, la sensibilité de Jean-Jacques. La dernière promenade n'est point achevée; il la fit peu de temps avant sa mort, au mois d'avril 1778. L'année précédente, Thérèse étant malade, et Jean-Jacques obligé de lui donner des soins, il ne pouvoit plus copier de la musique, et ses ressources furent insuffisantes. Dans cet état, il fit un mémoire pour solliciter de la pitié publique un asile pour lequel il abandonneroit tout ce qu'il possédoit; il n'excluoit même pas l'hôpital! Une pareille situation devoit aggraver sa maladie. Parmi ceux qui le fréquentoient alors, Corancèz, le comte Duprat, et le che-

Tome III.



VUE DU DÉSERT, A ERMENONVILLE.

valier de Flamanville, étoient les plus assidus. M. de

[illegible]

[illegible] qu'[illegible] ne dit point qu'il avoit quitté Paris.

valier de Flamanville, étoient les plus assidus. M. de Flamanville, chevalier de Malte, enthousiaste des ouvrages de Jean-Jacques, et rempli de respect et de compassion pour sa personne lui offroit un antique château, situé sur le bord de la mer, en Normandie. Il s'engageoit de lui-même à n'y paroître jamais sans la permission de son hôte. De son côté, M. Duprat, lieutenant-colonel au régiment d'Orléans, mettoit à sa disposition une terre habitable, mais très éloignée de Paris. Enfin, Corancèz lui cédoit un logement qu'il avoit à Sceaux. Jean-Jacques hésitoit, et n'acceptoit, ni ne refusoit d'une manière positive. Il avoit demandé, pour se décider, un délai, et promis une réponse. Corancèz vint pour la chercher; il apprit avec surprise que Rousseau étoit parti la veille pour Ermenonville dont, jusqu'alors, il n'avoit pas été question [1]. Il n'y devoit d'abord rester que peu de jours, et revenir ensuite à Paris pour vendre ses effets, et prendre des arrangements définitifs; mais on le retint, et l'on jugea plus convenable de confier ces soins à Thérèse. Jean-Jacques étoit dans sa dernière demeure; il n'en devoit plus sortir. Le chevalier de Flamanville alla l'y voir. Il revint navré de l'état dans lequel il l'avoit trouvé, et chargé de lui procurer un asile dans un hôpital. Aucune retraite ne paroissoit plus convenable qu'Ermenonville; mais, ainsi que le remarque Corancèz, il ne falloit pas raisonner à l'égard de Rousseau, comme on devoit le faire avec

[1] Lorsque Corancèz se présenta chez Rousseau, Thérèse lui dit qu'il étoit *sorti*, laissant croire qu'il se promenoit. Elle ne dit point qu'il avoit quitté Paris.

les autres hommes. Nous touchons à un événement sur lequel on n'est point d'accord, et qui a d'autant plus besoin d'être éclairci, que les preuves qu'on exige ordinairement pour constater la vérité d'un fait, pourroient bien établir l'erreur. Elles doivent donc être soumises à un examen scrupuleux.

Il s'agit de la mort de Jean-Jacques : a-t-elle été naturelle ou volontaire? Se l'est-il donnée, ou laissa-t-il agir la nature?

Nous allons commencer par rappeler ce qui porte un caractère officiel : nous y ajouterons les circonstances qui affoiblissent ce témoignage, quelque imposant qu'il soit, et nous mettrons ainsi le lecteur en état de juger par lui-même.

Voici donc un extrait de la relation [1] publiée dans le mois d'août 1778, par M. Le Begue de Presle, médecin qui se trouvoit à Ermenonville, à l'ouverture du corps de Jean-Jacques, mais non à sa mort. « M. Rousseau, dit-il, continua de jouir d'une bonne « santé jusqu'au 2 juillet; car je ne regarde point « comme une annonce ou commencement de la ma- « ladie qui l'a fait périr, quelques douleurs de coli- « que, dont il se plaignit la veille durant sa prome- « nade, et dont il ne parla plus le reste de la soirée.

[1] Relation ou notice des derniers jours de M. J. J. Rousseau, circonstances de sa mort, par M. Le Begue de Presle, docteur, etc. 1778. Elle est datée du 25 août 1778, et signée de M. Le Begue de Presle. On verra, d'après le témoignage de Grimm, qu'elle fut publiée pour démentir les bruits de suicide qui commençoient à s'accréditer. Cette relation est ordinairement accompagnée d'une addition par M. Magellan, et toutes deux font partie de plusieurs éditions des *œuvres* de Jean-Jacques, entre autres de celle de Poinçot.

« Il soupa et passa la nuit à son ordinaire. Le jeudi « (2 juillet) il se leva de bonne heure, se promena « dehors suivant son usage jusqu'à l'heure de son « déjeuner, qu'il fit selon sa coutume avec du café au « lait préparé par sa femme, et dont elle prit une « tasse ainsi que sa servante. Aussitôt après le dé- « jeuner, il demanda à sa femme de l'aider à s'ha- « biller, parceque la veille il avoit promis d'aller au « château dans la matinée. Il se préparoit à sortir, « lorsqu'il commença à se sentir dans un état de mal- « aise, de foiblesse et de souffrance générale. Il se « plaignit successivement de picotement très incom- « mode à la plante des pieds; d'une sensation de froid « le long de l'épine du dos, comme s'il y couloit un « fluide glacé; de quelques douleurs de poitrine, et « surtout pendant la dernière heure de sa vie, de « douleurs de tête d'une violence extrême, qui se fai- « soient sentir par accès : il les exprimoit en portant « les deux mains à sa tête, et disant qu'il sembloit « qu'on lui déchiroit le crâne. Ce fut dans un de ces « accès que sa vie se termina, et il tomba de son siége « par terre. On le releva à l'instant, mais il étoit mort; « car les chirurgiens, qu'on n'avoit pu avoir plus tôt, « employèrent sans succès la saignée, l'alkali volatil, « les vésicatoires.

« Je ne répéterai pas ce que M. Rousseau a dit pen- « dant sa dernière heure, et encore moins les propos « faux ou inexacts qu'on lui attribue. Madame Rous- « seau, qui étoit seule avec lui, avoit trop d'inquié- « tude et de chagrin pour retenir jusqu'aux expres- « sions des réflexions morales ou religieuses qu'a pu

« faire son mari, si le trouble que doit causer dans « l'esprit la destruction de l'organisation, ou la ces- « sation de la vie, lui en a permis. Je me suis assuré, « par des informations prises le jour même de sa mort « et les jours suivants, que M. Rousseau n'a montré « ni ostentation ni foiblesse dans ses derniers mo- « ments.

« Ayant témoigné le desir d'être ouvert, il l'a été « le lendemain de sa mort, devant moi et dix autres « personnes. Le procès-verbal sera mis en entier dans « un ouvrage périodique de médecine. Voici la copie « d'un des derniers articles : L'ouverture de la tête et « l'examen des parties renfermées dans le crâne, nous « ont fait voir une quantité très considérable de séro- « sité épanchée entre la substance du cerveau et les « membranes qui la couvrent. Ne peut-on pas attri- « buer la mort de M. Rousseau à la pression de cette « sérosité, à son infiltration dans les enveloppes ou « la substance de tout le système nerveux[1] ?

« On a, sans le plus léger prétexte, accusé M. Rous- « seau d'avoir pris une résolution violente pour se « délivrer des inquiétudes... D'ailleurs le suicide étoit « contre ses principes actuels. Enfin, je suis assuré « par l'examen le plus scrupuleux de toutes les cir-

[1] Ce doute, exprimé dans un procès-verbal, évidemment fait pour constater la cause de la mort, est remarquable. Cette cause est-elle, ou n'est-elle pas une apoplexie séreuse? C'étoit aux hommes de l'art à décider cette question. Ils le devoient, au lieu de nous demander *si l'on ne peut pas attribuer la mort* de Jean-Jacques à l'apoplexie qui, peut-être, étoit un *effet* elle-même des circonstances dont on parlera plus bas. *Post hoc, ergo propter hoc.*

« constances qui ont précédé, accompagné et suivi sa « mort, qu'elle a été naturelle et non provoquée. »

Il résulte du récit de M. de Presle, que ce médecin n'a pas été témoin des derniers moments de Rousseau, auxquels assista seulement Thérèse, d'après l'exposé de ce docteur.

Écoutons maintenant un des amis de Rousseau, celui qui le vit le plus assidûment dans les dernières années de sa vie, et jusqu'au moment de son départ pour Ermenonville, c'est Corancèz. Voulant visiter son ami dans sa nouvelle retraite, il partit de Paris le lendemain même de la mort de Jean-Jacques.

« En arrivant à Louvres, dit-il, dernière poste jus« qu'à Ermenonville, le postillon fut demander les « clefs des barrières des jardins. Le maître de poste « se présenta à notre voiture: il s'appeloit Payen. Il « nous dit qu'il présumoit notre voyage occasioné « par le malheureux événement de la mort de Rous« seau. Puis il ajouta d'un ton pénétré: Qui l'auroit « cru que M. Rousseau se fût ainsi détruit lui-même! « Nos oreilles furent étonnées de cette nouvelle: nous « lui demandâmes de quel moyen il s'étoit servi: d'un « coup de pistolet, nous dit-il. Mon cœur saigna, « mais j'avoue que je n'en fus pas étonné. Nous arri« vons, nous fûmes reçus avec politesse. Nous fîmes « part à M. de Girardin de ce que nous avoit appris le « maître de poste Payen. Il en parut étonné et choqué. « Il nia le fait avec chaleur, et nous recommanda, « avec la même chaleur, de ne pas le propager. Il « m'offrit de voir le corps : ne sachant pas quelle « seroit ma réponse, il me prévint qu'étant à la garde-

« robe, Rousseau s'étoit laissé tomber, et qu'il s'étoit « fait un trou au front. Je refusai, et par égard pour « ma sensibilité, et par l'inutilité de ce spectacle, « quelque indice qu'il dût me présenter. Toujours ac- « compagné de M. de Girardin, que son urbanité « empêchoit de me quitter, il me fut impossible de « causer soit avec les gens de la maison, soit avec les « habitants du lieu. Mon beau-père (M. Romilly) me « rapporta avoir appris que le jour même de sa mort, « Rousseau ne fut point au château le matin, comme « à son ordinaire, qu'il avoit été herboriser; qu'il « avoit rapporté des plantes, qu'il les avoit préparées « et infusées dans une tasse de café qu'il avoit prise. « Madame Rousseau me raconta qu'il conserva sa « tête jusqu'au dernier moment. Madame Girardin, « de son côté, me raconta qu'effrayée de la situation « de Rousseau, elle se présenta chez lui et y entra. « Que venez-vous faire ici, lui dit-il? Votre sensibilité « doit-elle être à l'épreuve d'une scène pareille et de la « catastrophe qui doit la terminer? Il la conjure de le « laisser seul et de se retirer. Elle sortit en effet. « A peine avoit-elle le pied hors de la chambre, qu'elle « entendit fermer les verroux; ce qui l'empêcha de « s'y représenter. Voilà les faits principaux qui tous « sont de la plus grande exactitude. Je remarque et je « n'ai pu m'empêcher de remarquer que le maître de « poste Payen, le lendemain de sa mort, m'a dit que « Rousseau s'étoit tué d'un coup de pistolet. Il est dif- « ficile de supposer que ce fait est inventé. Payen « étoit sans intérêt: c'est dans le premier moment, « et le premier moment est toujours sans précaution:

« c'est alors au contraire que la vérité se fait jour: « elle perce par cela seul qu'elle est la vérité. La « blessure que le pistolet suppose est confirmée par « M. de Girardin qui l'attribue à une chute. Cette « blessure importante est omise dans le procès-verbal « des chirurgiens. Le renvoi de madame de Girardin « atteste que Rousseau attendoit sa fin, mais une fin « certaine et prochaine, ce qui ne peut, à ce qu'il me « semble, s'accorder avec une apoplexie séreuse. « Tout me porte à croire que Rousseau s'est débarrassé « lui-même d'une vie qui lui étoit devenue insuppor- « table. Ajoutez les fantômes qui le tourmentoient, « auxquels les circonstances de son départ précipité, et « visiblement arrangé d'avance, donnoient plus de « réalité; l'impatience et la volonté bien déterminée « de sortir de ce séjour prouvées par la confidence « faite au jeune chevalier de Malte; l'impossibilité « d'en sortir, faute de moyen pécuniaire, et ne vou- « lant point s'exposer, d'après la connoissance qu'il « avoit de sa timidité, aux objections que lui feroient « les habitants de la maison; et je crois que non seu- « lement sa mort a été volontaire, mais que par les « circonstances elle étoit forcée[1]. »

Voulant acquérir tous les renseignements propres à bien motiver son opinion, M. Corancèz écrivit à Thérèse, qui lui répondit une lettre[2] dans laquelle, en voulant détruire cette opinion, elle la confirme par de nou-

[1] Il en est une oubliée par M. Corancèz, et qui suffisoit seule pour déterminer Jean-Jacques à l'acte de désespoir auquel il s'est livré. C'est la conduite de Thérèse, dont il sera parlé plus bas.

[2] Voyez cette lettre dans l'histoire de J. J. Rousseau, t. I, p. 274.

veaux détails qui prouvent 1° qu'il avoit été entraîné à Ermenonville; 2° qu'il avoit fait de vains efforts pour en sortir; 3° enfin qu'il avoit au front une blessure assez grave pour que Thérèse fût couverte de sang.

M. Corancèz insiste sur cette blessure, prétendant que le trou étoit *si profond que M. Houdon lui dit avoir été embarrassé pour en remplir le vide.* L'auteur dont nous suivons le récit, termine ses observations en répétant qu'il croit que Rousseau s'est donné la mort; ajoutant qu'on a bien fait de le nier à cause du préjugé qui attache du déshonneur à cette action; mais comme il ne le partage point, il dit franchement ce qu'il croit être la vérité.

Si nous consultons les Mémoires du temps, nous verrons que le bruit du suicide se répandit rapidement à Paris. Ainsi nous lisons dans les *Mémoires secrets* de Bachaumont (tom. XII, p. 53), sous la date du 21 juillet 1778, le passage suivant: « Comme on « avoit fait courir des bruits sinistres sur la mort de « M. Rousseau, qu'on prétendoit volontaire, il se ré- « pand un extrait des minutes de Bailliage et vicomté « d'Ermenonville du 3 juillet, par lequel il est con- « staté juridiquement et d'après la visite des gens de « l'art, qu'il est mort d'une apoplexie séreuse. »

Dans sa *Correspondance littéraire*, à la date du mois de juillet 1778, Grimm parle en ces termes de la mort de Rousseau: « L'opinion *généralement établie* sur la « nature de la mort de Jean-Jacques n'a pas été « détruite par le récit de M. Le Begue de Presle, son « ami. On persiste à croire que notre philosophe s'est « empoisonné lui-même. »

Madame de Stael, dont la bonne foi n'a pas plus été révoquée en doute que le talent, a, dans ses lettres sur Jean-Jacques, exprimé sans détour la persuasion où elle étoit que, réduit au désespoir, il avoit abrégé une vie que de nouveaux malheurs rendoient insupportable. « Qui put inspirer à Rousseau, dit cet « auteur célèbre, un dessein si funeste? C'est la cer-« titude d'avoir été trompé par sa femme qui avoit « seule conservé sa confiance, et s'étoit rendue né-« cessaire en le détachant de tous ses autres liens.... « Un Génevois (M. Coindet) qui vécut avec lui dans « l'intimité, m'a montré une lettre que Jean-Jacques « lui écrivit quelque temps avant sa mort, et dans « laquelle il sembloit lui annoncer ce dessein. Depuis, « s'étant informé avec un soin extrême de ses derniers « moments, il a su que le matin du jour où Rousseau « mourut, il se leva en parfaite santé; mais que cepen-« dant il dit qu'il alloit voir le soleil pour la dernière « fois, et prit, avant de sortir du café qu'il fit lui-même. « Il rentra quelques heures après, et commençant « alors à souffrir horriblement, il défendit constam-« ment qu'on appelât du secours et qu'on avertît per-« sonne. Peu avant ce triste jour, il s'étoit aperçu « des viles inclinations de sa femme pour un homme « de l'état le plus bas. Il parut accablé de cette dé-« couverte, et resta huit heures de suite sur le bord « de l'eau dans une méditation profonde. » Madame de Stael conclut qu'il n'est plus possible de douter *que ce grand et malheureux homme n'ait terminé volontairement sa vie*. Madame de Vassi, fille de M. de

Girardin voulut détromper[1] madame de Stael qui, peut-être plus polie que sincère, *excusa son erreur*, (car c'est ainsi qu'elle appelle une opinion combattue par madame de Vassi, en exposant les motifs sur lesquels elle étoit fondée, et qui ne faisoient que la rendre plus probable. C'étoient le témoignage de M. Coindet, celui de M. Moultou, enfin des lettres de Rousseau écrites peu de temps avant sa mort, et qui annonçoient le dessein de terminer sa vie. Nous ne connoissons point ces lettres qui n'ont pas encore été publiées.

D'après ces diverses circonstances nous avons cru que Jean-Jacques avoit avancé le terme de ses jours, et nous l'avons dit puisque nous le pensions. Cette opinion qui, de notre part, est fondée sur une persuasion intime, a été critiquée. On a prétendu que c'étoit faire injure à Rousseau que de supposer qu'il avoit disposé de sa vie, parcequ'on le mettoit en contradiction avec ses principes. D'abord, il faut être véridique, et quelque répugnance que nous causât toute vérité qui accuseroit Rousseau, nous n'hésiterions point à le dire: mais nous n'avons point à sacrifier l'une à l'autre, comme on va le voir.

Jean-Jacques blâme avec raison le suicide, parcequ'il y a peu de circonstances où cet acte de désespoir soit excusable; mais il suffit que ces circonstances, quoique très rares, existent; qu'il les ait comprises dans une exception, et qu'il se soit trouvé dans cette

[1] Les preuves qu'elle fit valoir sont le procès-verbal et le témoignage de M. Le Begue de Presle, dont nous avons parlé.

exception, pour qu'il soit plus à plaindre qu'à blâmer, et que de sa part, il n'y ait plus de contradiction.

Le dégoût de la vie est une maladie qui a des causes plus ou moins graves. Ceux qui en sont attaqués ont, en général, moins que d'autres, à se plaindre de la fortune [1]. On doit sentir que, dans une discussion de cette espèce, il faudroit pouvoir considérer la question avec les yeux de celui qu'on met en cause, puisque, pour bien le juger, il seroit nécessaire de se supposer dans sa situation, et d'avoir l'ame également froissée. On a maintenant assez de données sur Rousseau pour asseoir son jugement, en renonçant toutefois à peser la valeur de chaque circonstance, qu'on doit admettre avec toute l'influence qu'elle eut et qu'elle dut avoir. Ainsi, l'ignoble infidélité de Thérèse, souverainement méprisable, peut paroître un motif de désespoir bien puéril; mais pour celui qui n'a plus de confiance qu'en cette femme, qui la croit vertueuse, et la regarde comme une victime dévouée volontairement à son infortune, le moment où le voile tombe doit être affreux. Il est seul dans la nature, puisqu'il a perdu son appui. Pour

[1] L'homme le plus *considéré des trois Royaumes*, le marquis de *Londonderry*, plus connu sous le nom de *Castelreagh*, *fameux* ou, si l'on veut, illustré par un rôle devenu maintenant l'objet d'un examen sévère, est un nouvel exemple de l'insuffisance des faveurs de la fortune. Le noble lord s'est tué le 12 août dernier (1822). Personne n'a *soupçonné* qu'il pût être déshonoré pour cet acte de désespoir d'un homme comblé d'honneurs, de dignités, de richesses. Pour la forme, et parcequ'il faut que les lois reçoivent leur exécution en Angleterre, on lui a fait son procès, et il a été déclaré fou.

être juste, il faut ne pas négliger ce rapport, et voir Thérèse avec les yeux de Rousseau.

Il avoit, bien antérieurement, éprouvé une seule fois ce dégoût de la vie, sous le poids duquel il devoit finir par succomber; c'étoit en 1763; trois lettres le prouvent[1]. Il avoit fait son testament, et recommandoit Thérèse à l'homme qu'il estimoit le plus (Duclos). Il se croyoit déshonoré, parceque Paris, Genève, Berne, avoient flétri l'*Émile*, et le déshonneur lui paroissoit un motif suffisant pour renoncer à la vie. L'état de sa santé influoit sur cette disposition qui n'eut qu'une courte durée. Il reprit bientôt le dessus, et lutta même avec un courage remarquable contre l'adversité.

J'aurois plus d'une conjecture gratuite à réfuter. Il n'est point permis de passer sous silence celle où l'on mit en scène madame d'Houdetot, et c'est plus par intérêt pour sa mémoire que pour celle de Rousseau qu'il importe de réfuter une tradition où l'on fait jouer à cette dame un rôle indigne d'elle. On a dit, et même imprimé dans un des journaux du temps, qu'ayant eu la curiosité de visiter Ermenonville, elle fit cette partie avec plusieurs personnes de sa société, le 1er ou le 2 juillet 1778. On prétend qu'en se promenant dans ce parc, elle s'arrêta, pour jouir d'un point de vue pittoresque, sur un rocher qui domine un lac; qu'assise avec ses amies, elle leur raconta des particularités de la vie de Rousseau. On supposa que ce dernier étoit au-dessous du rocher, sans être vu. Madame d'Hou-

[1] Voyez Correspondance, lettres du 1er août 1763, à MM. Duclos, Martinet, et Moultou.

detot auroit tenu, d'après ce récit, un langage tellement outrageant pour son ancien ami, que le désespoir qu'il en éprouva auroit causé sa mort.

L'auteur d'un pareil conte auroit dû calculer les vraisemblances pour le rendre plausible. Il devoit faire parler madame d'Houdetot d'après son caractère bien connu. Or, jamais *elle ne dit de mal de personne.* Comment auroit-elle fait exception pour celui dont elle n'eut point à se plaindre, et qui ne fut coupable envers elle que d'un excès d'amour?

On ajoute que Rousseau resta pendant plusieurs heures sur les bords du lac, enseveli dans de profondes réflexions. Ce qui fait que la vérité est si difficile à connoître, c'est lorsqu'elle est mêlée avec des fables qu'elle rend moins invraisemblables. Il est très vrai que Jean-Jacques resta pendant huit heures immobile, absorbé dans ses méditations, et probablement occupé du sinistre projet qu'il exécuta dans la matinée du lendemain. Mais madame d'Houdetot, qu'on outrage dans cette version, étoit étrangère à la situation de Rousseau. En admettant un récit que la connoissance du *caractère angélique* de cette femme doit faire rejeter avec dédain, nous pensons que les propos qu'on lui attribue (et qui font plus de tort à celle qui les tient qu'à celui qui en est l'objet) n'auroient pas produit un pareil effet sur Jean-Jacques. Croyant, à cette époque, qu'il existoit contre lui une ligue générale; ayant le malheur de voir des ennemis partout, et de croire à leur tête ses anciens amis, le langage injurieux de madame d'Houdetot pouvoit, tout au plus, le confirmer dans cette erreur, mais non le surprendre, encore

moins le jeter dans le désespoir. Cette tradition, accréditée dans l'esprit de quelques personnes, doit donc être rejetée par égard pour madame d'Houdetot[1] autant que par amour pour la vérité, puisqu'elle choque toutes les vraisemblances, et qu'elle n'est appuyée d'aucun témoignage imposant.

En nous résumant, nous dirons qu'il est probable que Rousseau s'est débarrassé du fardeau de la vie. Nous ne donnons point cette opinion pour un fait, nos conjectures pour des motifs de croire : nous disons les choses ainsi que nous les pensons, et nous n'engageons personne à penser comme nous. Nous croyons que Jean-Jacques s'est donné la mort, et nous voyons plutôt une foiblesse qu'un crime dans cet acte de désespoir[2]; nous n'y voyons point une conduite contraire

[1] On parloit rarement de Rousseau chez madame d'Houdetot: ce qui s'explique par le *conflit* de rapports qui avoient existé ou qui existoient entre Jean-Jacques et cette dame; entre elle et Saint-Lambert, enfin entre ces deux derniers et monsieur d'Houdetot qui vivoit paisiblement, avec eux, chez lui, comme un ami de la maison. Quand on étoit forcé d'en parler, c'étoit en termes honorables, et ce langage étoit toujours accompagné d'expressions peu favorables à Grimm. On trouvoit sur la cheminée du salon de Sanois le volume des Confessions où Rousseau fait le portrait de madame d'Houdetot, ouvert à l'endroit où se trouve ce portrait charmant. N'étoit-ce pas s'imposer l'obligation de ne rien dire contre le peintre?

[2] M. Petitain, dans son *Appendice aux Confessions* (édition de Lefevre), croit détruire ce qu'il appelle *une accusation qui flétrit la mémoire* de Jean-Jacques, en disant, 1° que madame de Staël est la *première qui répandit le bruit de suicide, dix années après l'évènement :* cette assertion est inexacte, ainsi que le prouvent les extraits des mémoires de Bachaumont et de la correspondance de Grimm : 2° que le *propos* du maître de poste ne *mérite pas d'être compté pour quelque chose :* on n'en dit pas le motif, et nous le

à ses principes, puisqu'il avoit déterminé un concours de circonstances où l'on pouvoit renoncer à la vie, et qu'il y étoit arrivé. Il pouvoit être dans l'erreur, mais non en contradiction avec lui-même, encore moins dans l'idée qu'il commettoit un crime. Nous ne blâmons, ni ne louons Rousseau d'avoir avancé le terme de ses jours; nous le plaignons.

Nous trouvons que, dans les bruits répandus immédiatement après sa mort, dans le témoignage de Corancez, dans ceux de Coindet et de Moultou, dans les renseignements obtenus depuis, il y a assez de motifs pour présenter, sous le rapport historique, cette version comme *probable*; et quant à nous, qui la croyons *certaine*, nous le disons sans prétendre qu'elle doive le paroître à d'autres.

MUSSET-PATHAY.

devinons d'autant moins que cet homme est un personnage tout-à-fait désintéressé : 3° que la blessure au front est imaginaire. Il le prouve par une lettre qui le dit en effet; mais celui qu'on fait parler dans cette lettre survit à son beau génie, et l'on sait que, depuis long-temps, il a entièrement perdu la mémoire. M. Petitain m'a avoué qu'il n'avoit fait que signer cette lettre. Ce seroit un procès nouveau que celui où l'on plaideroit contre un vivant (M. H....) le témoignage d'un mort (M. Corancez).

FIN DU PRÉCIS.

N. B. — Pour réunir en un même corps tous les ouvrages de notre auteur qui se rapportent à lui personnellement, et où, comme dans les *Confessions*, il s'est fait lui-même, à l'exemple de Montaigne, la matière et l'objet propre de son livre, nous plaçons à la suite de celui qu'on vient de lire deux ouvrages qui doivent en être regardés comme la continuation. Ce sont : 1° les *quatre Lettres* au président de Malesherbes dont il parle lui-même au Livre XI des *Confessions;* 2° les *Rêveries du Promeneur solitaire.* Nous y joindrons, pour terminer ce volume, quatre petits écrits ou billets circulaires, faits dans les derniers temps de son séjour à Paris, monuments déplorables de la malheureuse disposition de son esprit à cette triste époque de sa vie.

Il est encore deux autres ouvrages qui, composés absolument dans les mêmes vues que ceux qui viennent d'être désignés, pourroient naturellement être imprimés à leur suite. Ce sont : 1° le *Mémoire* ou *Déclaration relative à M. Vernes*, dont il est aussi parlé au Livre XII; 2° enfin les trois Dialogues ayant pour titre *Rousseau juge de Jean-Jacques;* mais ces deux ouvrages devant être, par une raison trop facile à sentir, beaucoup moins lus aujourd'hui que tous les autres de notre auteur, quels qu'ils soient, nous avons pensé qu'ils seroient plus convenablement placés dans un des derniers volumes de cette collection, et immédiatement avant la *Correspondance*.

QUATRE LETTRES

A M. LE PRÉSIDENT

DE MALESHERBES.

SOMMAIRES

DES QUATRE LETTRES A M. DE MALESHERBES.

PREMIÈRE LETTRE.

Rousseau hait souverainement l'injustice. Il est né paresseux et pour la solitude; de sorte qu'il ne se fût pas cru trop malheureux à la Bastille. Son vœu est d'être connu des hommes tel qu'il est.

DEUXIÈME LETTRE.

Il avoue à M. de Malesherbes qu'il est né avec un tempérament ardent, très facile à s'émouvoir et sensible à l'excès. En allant voir Diderot, il se sent affecté jusqu'aux larmes dans l'avenue de Vincennes, et y médite son *Discours sur les sciences.* Motifs qui lui ont fait quitter Paris.

TROISIÈME LETTRE.

Il se plaint de sa santé. Consolations qu'il éprouve au milieu de ses maux. Ses plaisirs à la campagne. Ses promenades.

QUATRIÈME LETTRE.

Il fait beaucoup de cas des cultivateurs de Montmorenci, mais très peu des académiciens. Malgré son aversion pour les grands, il aime sincèrement le maréchal de Luxembourg, et donneroit sa vie pour lui.

QUATRE LETTRES

A M. LE PRÉSIDENT

DE MALESHERBES,

CONTENANT LE VRAI TABLEAU DE MON CARACTÈRE, ET LES VRAIS MOTIFS DE TOUTE MA CONDUITE.

PREMIÈRE LETTRE.

Montmorenci, le 4 janvier 1762.

J'aurois moins tardé, monsieur, à vous remercier de la dernière lettre dont vous m'avez honoré, si j'avois mesuré ma diligence à répondre sur le plaisir qu'elle m'a fait. Mais, outre qu'il m'en coûte beaucoup d'écrire, j'ai pensé qu'il falloit donner quelques jours aux importunités de ces temps-ci, pour ne vous pas accabler des miennes. Quoique je ne me console point de ce qui vient de se passer, je suis très content que vous en soyez instruit, puisque cela ne m'a point ôté votre estime; elle en sera plus à moi quand vous ne me croirez pas meilleur que je ne suis.

Les motifs auxquels vous attribuez les partis qu'on m'a vu prendre, depuis que je porte une espèce de nom dans le monde, me font peut-être plus d'honneur que je n'en mérite; mais ils sont certainement plus près de la vérité que ceux que me prêtent ces hommes

de lettres qui, donnant tout à la réputation, jugent de mes sentiments par les leurs. J'ai un cœur trop sensible à d'autres attachements pour l'être si fort à l'opinion publique; j'aime trop mon plaisir et mon indépendance pour être esclave de la vanité au point qu'ils le supposent. Celui pour qui la fortune et l'espoir de parvenir ne balança jamais un rendez-vous ou un souper agréable, ne doit pas naturellement sacrifier son bonheur au desir de faire parler de lui; et il n'est point du tout croyable qu'un homme qui se sent quelque talent, et qui tarde jusqu'à quarante ans à le faire connoître, soit assez fou pour aller s'ennuyer le reste de ses jours dans un désert, uniquement pour acquérir la réputation d'un misanthrope.

Mais, monsieur, quoique je haïsse souverainement l'injustice et la méchanceté, cette passion n'est pas assez dominante pour me déterminer seule à fuir la société des hommes, si j'avois, en les quittant, quelque grand sacrifice à faire. Non, mon motif est moins noble et plus près de moi. Je suis né avec un amour naturel pour la solitude, qui n'a fait qu'augmenter à mesure que j'ai mieux connu les hommes. Je trouve mieux mon compte avec les êtres chimériques que je rassemble autour de moi, qu'avec ceux que je vois dans le monde; et la société, dont mon imagination fait les frais dans ma retraite, achève de me dégoûter de toutes celles que j'ai quittées. Vous me supposez malheureux et consumé de mélancolie. O monsieur! combien vous vous trompez! C'est à Paris que je l'étois; c'est à Paris qu'une bile noire rongeoit mon cœur; et l'amertume de cette bile ne se fait que trop sentir dans

tous les écrits que j'ai publiés tant que j'y suis resté. Mais, monsieur, comparez ces écrits avec ceux que j'ai faits dans ma solitude : ou je suis trompé, ou vous sentirez dans ces derniers une certaine sérénité d'ame qui ne se joue point, et sur laquelle on peut porter un jugement certain de l'état intérieur de l'auteur. L'extrême agitation que je viens d'éprouver vous a pu faire porter un jugement contraire : mais il est facile à voir que cette agitation n'a point son principe dans ma situation actuelle, mais dans une imagination déréglée, prête à s'effaroucher sur tout, et à porter tout à l'extrême. Des succès continus m'ont rendu sensible à la gloire ; et il n'y a point d'homme, ayant quelque hauteur d'ame et quelque vertu, qui pût penser, sans le plus mortel désespoir, qu'après sa mort on substitueroit sous son nom, à un ouvrage utile, un ouvrage pernicieux, capable de déshonorer sa mémoire, et de faire beaucoup de mal. Il se peut qu'un tel bouleversement ait accéléré le progrès de mes maux ; mais, dans la supposition qu'un tel accès de folie m'eût pris à Paris, il n'est point sûr que ma propre volonté n'eût pas épargné le reste de l'ouvrage à la nature.

Long-temps je me suis abusé moi-même sur la cause de cet invincible dégoût que j'ai toujours éprouvé dans le commerce des hommes ; je l'attribuois au chagrin de n'avoir pas l'esprit assez présent pour montrer dans la conversation le peu que j'en ai, et, par contre-coup, à celui de ne pas occuper dans le monde la place que j'y croyois mériter. Mais quand, après avoir barbouillé du papier, j'étois bien sûr, même en disant des sottises, de n'être pas pris pour

un sot; quand je me suis vu recherché de tout le monde, et honoré de beaucoup plus de considération que ma plus ridicule vanité n'en eût osé prétendre; et que, malgré cela, j'ai senti ce même dégoût plus augmenté que diminué, j'ai conclu qu'il venoit d'une autre cause, et que ces espéces de jouissances n'étoient point celles qu'il me falloit.

Quelle est donc enfin cette cause? Elle n'est autre que cet indomptable esprit de liberté que rien n'a pu vaincre, et devant lequel les honneurs, la fortune, et la réputation même, ne me sont rien. Il est certain que cet esprit de liberté me vient moins d'orgueil que de paresse; mais cette paresse est incroyable: tout l'effarouche; les moindres devoirs de la vie civile lui sont insupportables; un mot à dire, une lettre à écrire, une visite à faire, dès qu'il le faut, sont pour moi des supplices. Voilà pourquoi, quoique le commerce ordinaire des hommes me soit odieux, l'intime amitié m'est si chère, parcequ'il n'y a plus de devoir pour elle; on suit son cœur, et tout est fait. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté les bienfaits; car tout bienfait exige reconnoissance, et je me sens le cœur ingrat, par cela seul que la reconnoissance est un devoir. En un mot, l'espéce de bonheur qu'il me faut n'est pas tant de faire ce que je veux, que de ne pas faire ce que je ne veux pas. La vie active n'a rien qui me tente; je consentirois cent fois plutôt à ne jamais rien faire qu'à faire quelque chose malgré moi; et j'ai cent fois pensé que je n'aurois pas vécu trop malheureux à la Bastille, n'y étant tenu à rien du tout qu'à rester là.

J'ai cependant fait, dans ma jeunesse, quelques ef-

forts pour parvenir. Mais ces efforts n'ont jamais eu pour but que la retraite et le repos dans ma vieillesse; et, comme ils n'ont été que par secousse, comme ceux d'un paresseux, ils n'ont jamais eu le moindre succès. Quand les maux sont venus, ils m'ont fourni un beau prétexte pour me livrer à ma passion dominante. Trouvant que c'étoit une folie de me tourmenter pour un âge auquel je ne parviendrois pas, j'ai tout planté là, et je me suis dépêché de jouir. Voilà, monsieur, je vous le jure, la véritable cause de cette retraite, à laquelle nos gens de lettres ont été chercher des motifs d'ostentation, qui supposent une constance, ou plutôt une obstination à tenir à ce qui me coûte, directement contraire à mon caractère naturel.

Vous me direz, monsieur, que cette indolence supposée s'accorde mal avec les écrits que j'ai composés depuis dix ans, et avec ce desir de gloire qui a dû m'exciter à les publier. Voilà une objection à résoudre, qui m'oblige à prolonger ma lettre, et qui, par conséquent, me force à la finir. J'y reviendrai, monsieur, si mon ton familier ne vous déplaît pas; car, dans l'épanchement de mon cœur, je n'en saurois prendre un autre: je me peindrai sans fard et sans modestie; je me montrerai à vous tel que je me vois et tel que je suis; car, passant ma vie avec moi, je dois me connoître, et je vois, par la manière dont ceux qui pensent me connoître interprètent mes actions et ma conduite, qu'ils n'y connoissent rien. Personne au monde ne me connoît que moi seul. Vous en jugerez quand j'aurai tout dit.

Ne me renvoyez point mes lettres, monsieur, je

vous supplie ; brûlez-les, parcequ'elles ne valent pas la peine d'être gardées ; mais non pas par égard pour moi. Ne songez pas non plus, de grace, à retirer celles qui sont entre les mains de Duchesne. S'il falloit effacer dans le monde les traces de toutes mes folies, il y auroit trop de lettres à retirer, et je ne remuerois pas le bout du doigt pour cela. A charge et à décharge, je ne crains point d'être vu tel que je suis. Je connois mes grands défauts, et je sens vivement tous mes vices. Avec tout cela, je mourrai plein d'espoir dans le Dieu supréme, et très persuadé que, de tous les hommes que j'ai connus en ma vie, aucun ne fut meilleur que moi.

SECONDE LETTRE.

Montmorenci, le 12 janvier 1762.

Je continue, monsieur, à vous rendre compte de moi, puisque j'ai commencé ; car ce qui peut m'être le plus défavorable est d'être connu à demi ; et puisque mes fautes ne m'ont point ôté votre estime, je ne présume pas que ma franchise me la doive ôter.

Une ame paresseuse qui s'effraie de tout soin, un tempérament ardent, bilieux, facile à s'affecter, et sensible à l'excès de tout ce qui l'affecte, semblent ne pouvoir s'allier dans le même caractère ; et ces deux contraires composent pourtant le fond du mien. Quoique je ne puisse résoudre cette opposition par des principes, elle existe pourtant ; je la sens, rien n'est

plus certain, et j'en puis du moins donner par les faits une espéce d'historique qui peut servir à la concevoir. J'ai eu plus d'activité dans l'enfance, mais jamais comme un autre enfant. Cet ennui de tout m'a de bonne heure jeté dans la lecture. A six ans, Plutarque me tomba sous la main; à huit, je le savois par cœur; j'avois lu tous les romans; ils m'avoient fait verser des seaux de larmes avant l'âge où le cœur prend intérêt aux romans. De là se forma dans le mien ce goût héroïque et romanesque qui n'a fait qu'augmenter jusqu'à présent, et qui acheva de me dégoûter de tout, hors de ce qui ressembloit à mes folies. Dans ma jeunesse, que je croyois trouver dans le monde les mêmes gens que j'avois connus dans mes livres, je me livrois sans réserve à quiconque savoit m'en imposer par un certain jargon dont j'ai toujours été la dupe. J'étois actif, parceque j'étois fou; à mesure que j'étois détrompé, je changeois de goûts, d'attachements, de projets; et dans tous ces changements, je perdois toujours ma peine et mon temps, parceque je cherchois toujours ce qui n'étoit point. En devenant plus expérimenté, j'ai perdu peu-à-peu l'espoir de le trouver, et par conséquent le zéle de le chercher. Aigri par les injustices que j'avois éprouvées, par celles dont j'avois été le témoin, souvent affligé du désordre où l'exemple et la force des choses m'avoient entraîné moi-même, j'ai pris en mépris mon siècle et mes contemporains; et, sentant que je ne trouverois point au milieu d'eux une situation qui pût contenter mon cœur, je l'ai peu-à-peu détaché de la société des hommes, et je m'en suis fait une autre dans mon

imagination, laquelle m'a d'autant plus charmé, que je la pouvois cultiver sans peine, sans risque, et la trouver toujours sûre et telle qu'il me la falloit.

Après avoir passé quarante ans de ma vie ainsi mécontent de moi-même et des autres, je cherchois inutilement à rompre les liens qui me tenoient attaché à cette société que j'estimois si peu, et qui m'enchaînoient aux occupations le moins de mon goût, par des besoins que j'estimois ceux de la nature, et qui n'étoient que ceux de l'opinion: tout-à-coup un heureux hasard vint m'éclairer sur ce que j'avois à faire pour moi-même, et à penser de mes semblables, sur lesquels mon cœur étoit sans cesse en contradiction avec mon esprit, et que je me sentois encore porté à aimer, avec tant de raisons de les haïr. Je voudrois, monsieur, vous pouvoir peindre ce moment qui a fait dans ma vie une si singulière époque, et qui me sera toujours présent, quand je vivrois éternellement.

J'allois voir Diderot, alors prisonnier à Vincennes; j'avois dans ma poche un *Mercure de France*, que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe sur la question de l'académie de Dijon, qui a donné lieu à mon premier écrit. Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration subite, c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture: tout-à-coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumières; des foules d'idées vives s'y présentent à-la-fois avec une force et une confusion qui me jeta dans un trouble inexprimable; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'oppresse, soulève ma poitrine; ne pouvant plus respirer

en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes, sans avoir senti que j'en répandois. O monsieur! si j'avois jamais pu écrire le quart de ce que j'ai vu et senti sous cet arbre, avec quelle clarté j'aurois fait voir toutes les contradictions du système social! avec quelle force j'aurois exposé tous les abus de nos institutions! avec quelle simplicité j'aurois démontré que l'homme est bon naturellement, et que c'est par ces institutions seules que les hommes deviennent méchants! Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités, qui, dans un quart d'heure, m'illuminèrent sous cet arbre, a été bien foiblement épars dans les trois principaux de mes écrits; savoir, ce premier Discours, celui sur l'Inégalité, et le Traité de l'éducation; lesquels trois ouvrages sont inséparables, et forment ensemble un même tout. Tout le reste a été perdu; et il n'y eut d'écrit sur le lieu même que la Prosopopée de Fabricius. Voilà comment, lorsque j'y pensois le moins, je devins auteur presque malgré moi. Il est aisé de concevoir comment l'attrait d'un premier succès et les critiques des barbouilleurs me jetèrent tout de bon dans la carrière. Avois-je quelque vrai talent pour écrire? je ne sais. Une vive persuasion m'a toujours tenu lieu d'éloquence, et j'ai toujours écrit lâchement et mal quand je n'ai pas été fortement persuadé: ainsi c'est peut-être un retour caché d'amour-propre qui m'a fait choisir et mériter ma devise, et m'a si passionnément attaché à la vérité; ou à tout ce que j'ai

pris pour elle. Si je n'avois écrit que pour écrire, je suis convaincu qu'on ne m'auroit jamais lu.

Après avoir découvert, ou cru découvrir, dans les fausses opinions des hommes, la source de leurs misères et de leur méchanceté, je sentis qu'il n'y avoit que ces mêmes opinions qui m'eussent rendu malheureux moi-même, et que mes maux et mes vices me venoient bien plus de mà situation que de moi-même. Dans le même temps, une maladie, dont j'avois dès l'enfance senti les premières atteintes, s'étant déclarée absolument incurable, malgré toutes les promesses des faux guérisseurs dont je n'ai pas été longtemps la dupe, je jugeai que si je voulois être conséquent, et secouer une fois de dessus mes épaules le pesant joug de l'opinion, je n'avois pas un moment à perdre. Je pris brusquement mon parti avec assez de courage, et je l'ai assez bien soutenu jusqu'ici avec une fermeté dont moi seul peux sentir le prix, parcequ'il n'y a que moi seul qui sache quels obstacles j'ai eus, et j'ai encore tous les jours à combattre pour me maintenir sans cesse contre le courant. Je sens pourtant bien que depuis dix ans j'ai un peu dérivé; mais, si j'estimois seulement en avoir encore quatre à vivre, on me verroit donner une deuxième secousse, et remonter tout au moins à mon premier niveau, pour n'en plus guère redescendre; car toutes les grandes épreuves sont faites, et il est désormais démontré pour moi, par l'expérience, que l'état où je me suis mis est le seul où l'homme puisse vivre bon et heureux, puisqu'il est le plus indépendant de tous, et le seul où on ne se trouve jamais pour son

propre avantage dans la nécessité de nuire à autrui.

J'avoue que le nom que m'ont fait mes écrits a beaucoup facilité l'exécution du parti que j'ai pris. Il faut être cru bon auteur, pour se faire impunément mauvais copiste, et ne pas manquer de travail pour cela. Sans ce premier titre, on m'eût pu trop prendre au mot sur l'autre, et peut-être cela m'auroit-il mortifié; car je brave aisément le ridicule, mais je ne supporterois pas si bien le mépris. Mais si quelque réputation me donne à cet égard un peu d'avantage, il est bien compensé par tous les inconvénients attachés à cette même réputation, quand on n'en veut point être esclave, et qu'on veut vivre isolé et indépendant. Ce sont ces inconvénients en partie qui m'ont chassé de Paris, et qui, me poursuivant encore dans mon asile, me chasseroient très certainement plus loin, pour peu que ma santé vînt à se raffermir. Un autre de mes fléaux dans cette grande ville étoit ces foules de prétendus amis qui s'étoient emparés de moi, et qui, jugeant de mon cœur par les leurs, vouloient absolument me rendre heureux à leur mode et non pas à la mienne. Au désespoir de ma retraite, ils m'y ont poursuivi pour m'en tirer. Je n'ai pu m'y maintenir sans tout rompre. Je ne suis vraiment libre que depuis ce temps-là.

Libre! non, je ne le suis point encore; mes derniers écrits ne sont point encore imprimés; et, vu le déplorable état de ma pauvre machine, je n'espère plus survivre à l'impression du recueil de tous : mais si, contre mon attente, je puis aller jusque-là et prendre une fois congé du public, croyez, monsieur,

qu'alors je serai libre, ou que jamais homme ne l'aura été. *O utinam!* O jour trois fois heureux! Non, il ne me sera pas donné de le voir.

Je n'ai pas tout dit, monsieur, et vous aurez peut-être encore au moins une lettre à essuyer. Heureusement rien ne vous oblige de les lire, et peut-être y seriez-vous bien embarrassé. Mais pardonnez, de grace; pour recopier ces longs fatras, il faudroit les refaire, et en vérité je n'en ai pas le courage. J'ai sûrement bien du plaisir à vous écrire, mais je n'en ai pas moins à me reposer, et mon état ne me permet pas d'écrire long-temps de suite.

TROISIÈME LETTRE.

Montmorenci, le 26 janvier 1762.

Après vous avoir exposé, monsieur, les vrais motifs de ma conduite, je voudrois vous parler de mon état moral dans ma retraite. Mais je sens qu'il est bien tard; mon ame aliénée d'elle-même est toute à mon corps : le délabrement de ma pauvre machine l'y tient de jour en jour plus attachée, et jusqu'à ce qu'elle s'en sépare enfin tout-à-coup. C'est de mon bonheur que je voudrois vous parler, et l'on parle mal du bonheur quand on souffre.

Mes maux sont l'ouvrage de la nature, mais mon bonheur est le mien. Quoi qu'on en puisse dire, j'ai été sage, puisque j'ai été heureux autant que ma nature m'a permis de l'être : je n'ai point été chercher

ma félicité au loin, je l'ai cherchée auprès de moi, et l'y ai trouvée. Spartien dit que Similis, courtisan de Trajan, ayant sans aucun mécontentement personnel quitté la cour et tous ses emplois pour aller vivre paisiblement à la campagne, fit mettre ces mots sur sa tombe : *J'ai demeuré soixante-seize ans sur la terre, et j'en ai vécu sept* *. Voilà ce que je puis dire à quelque égard, quoique mon sacrifice ait été moindre : je n'ai commencé de vivre que le 9 avril 1756.

Je ne saurois vous dire, monsieur, combien j'ai été touché de voir que vous m'estimiez le plus malheureux des hommes. Le public sans doute en jugera comme vous, et c'est encore ce qui m'afflige. Oh ! que le sort dont j'ai joui n'est-il connu de tout l'univers ! chacun voudroit s'en faire un semblable ; la paix régneroit sur la terre ; les hommes ne songeroient plus à se nuire, et il n'y auroit plus de méchants quand nul n'auroit intérêt à l'être. Mais de quoi jouissois-je enfin quand j'étois seul? De moi, de l'univers entier, de tout ce qui est, de tout ce qui peut être, de tout ce qu'a de beau le monde sensible, et d'imaginable le monde intellectuel : je rassemblois autour de moi tout ce qui pouvoit flatter mon cœur ; mes desirs étoient la mesure de mes plaisirs. Non, jamais les plus volup-

* Spartien (chap. 9) dit à la vérité quelques mots du préfet Similis déplacé par Adrien, mais ne fait nulle mention de ce trait. C'est Dion Cassius qui le rapporte, liv. LXIX, chap. 19. Mais Crévier, qui, à l'occasion de Similis, le rapporte aussi dans son *Histoire des Empereurs*, liv. XIX, cite en marge ces deux auteurs ; et Rousseau, qui avoit lu ce même trait dans Crévier, et sans doute ne l'avoit lu que là, cite, d'après Crévier, Spartien, sans se douter de sa méprise.

14.

tueux n'ont connu de pareilles délices, et j'ai cent fois plus joui de mes chimères qu'ils ne font des réalités.

Quand mes douleurs me font tristement mesurer la longueur des nuits, et que l'agitation de la fièvre m'empêche de goûter un seul instant de sommeil, souvent je me distrais de mon état présent, en songeant aux divers événements de ma vie; et les repentirs, les doux souvenirs, les regrets, l'attendrissement, se partagent le soin de me faire oublier quelques moments mes souffrances. Quels temps croiriez-vous, monsieur, que je me rappelle le plus souvent et le plus volontiers de mes rêves? Ce ne sont point les plaisirs de ma jeunesse; ils furent trop rares, trop mêlés d'amertume, et sont déjà trop loin de moi. Ce sont ceux de ma retraite, ce sont mes promenades solitaires, ce sont ces jours rapides, mais délicieux, que j'ai passés tout entiers avec moi seul, avec ma bonne et simple gouvernante, avec mon chien bien-aimé, ma vieille chatte, avec les oiseaux de la campagne et les biches de la forêt, avec la nature entière et son inconcevable auteur. En me levant avant le soleil pour aller voir, contempler son lever dans mon jardin; quand je voyois commencer une belle journée, mon premier souhait étoit que ni lettres, ni visites, n'en vissent troubler le charme. Après avoir donné la matinée à divers soins que je remplissois tous avec plaisir, parceque je pouvois les remettre à un autre temps, je me hâtois de dîner pour échapper aux importuns, et me ménager un plus long après-midi. Avant une heure, même les jours les plus ardents, je partois par le grand

soleil avec le fidèle Achate, pressant le pas dans la crainte que quelqu'un ne vînt s'emparer de moi avant que j'eusse pu m'esquiver; mais quand une fois j'avois pu doubler un certain coin, avec quel battement de cœur, avec quel pétillement de joie je commençois à respirer en me sentant sauvé, en me disant, Me voilà maître de moi pour le reste de ce jour! J'allois alors d'un pas plus tranquille chercher quelque lieu sauvage dans la forêt, quelque lieu désert où rien ne montrant la main des hommes n'annonçât la servitude et la domination, quelque asile où je pusse croire avoir pénétré le premier, et où nul tiers importun ne vînt s'interposer entre la nature et moi. C'étoit là qu'elle sembloit déployer à mes yeux une magnificence toujours nouvelle. L'or des genêts et la pourpre des bruyères frappoient mes yeux d'un luxe qui touchoit mon cœur; la majesté des arbres qui me couvroient de leur ombre, la délicatesse des arbustes qui m'environnoient, l'étonnante variété des herbes et des fleurs que je foulois sous mes pieds, tenoient mon esprit dans une alternative continuelle d'observation et d'admiration; le concours de tant d'objets intéressants qui se disputoient mon attention, m'attirant sans cesse de l'un à l'autre, favorisoit mon humeur rêveuse et paresseuse, et me faisoit souvent redire en moi-même, Non, Salomon dans toute sa gloire ne fut jamais vêtu comme l'un d'eux.*

Mon imagination ne laissoit pas long-temps déserte la terre ainsi parée. Je la peuplois bientôt d'êtres

* *Nec Salomon, in omni gloriâ suâ, coopertus est sicut unum ex istis.* MATTH. cap. VI, v. 29.

selon mon cœur, et, chassant bien loin l'opinion, les préjugés, toutes les passions factices, je transportois dans les asiles de la nature des hommes dignes de les habiter. Je m'en formois une société charmante dont je ne me sentois pas indigne, je me faisois un siécle d'or à ma fantaisie, et, remplissant ces beaux jours de toutes les scènes de ma vie qui m'avoient laissé de doux souvenirs, et de toutes celles que mon cœur pouvoit desirer encore, je m'attendrissois jusqu'aux larmes sur les vrais plaisirs de l'humanité, plaisirs si délicieux, si purs, et qui sont désormais si loin des hommes. Oh! si dans ces moments, quelque idée de Paris, de mon siécle, et de ma petite gloriole d'auteur venoit troubler mes rêveries, avec quel dédain je la chassois à l'instant pour me livrer, sans distraction, aux sentiments exquis dont mon ame étoit pleine! Cependant au milieu de tout cela, je l'avoue, le néant de mes chimères venoit quelquefois la contrister tout-à-coup. Quand tous mes rêves se seroient tournés en réalités, ils ne m'auroient pas suffi; j'aurois imaginé, rêvé, desiré encore. Je trouvois en moi un vide inexplicable que rien n'auroit pu remplir, un certain élancement de cœur vers une autre sorte de jouissance dont je n'avois pas l'idée, et dont pourtant je sentois le besoin. Hé bien, monsieur, cela même étoit jouissance, puisque j'en étois pénétré d'un sentiment très vif, et d'une tristesse attirante, que je n'aurois pas voulu ne pas avoir.

Bientôt de la surface de la terre j'élevois mes idées à tous les êtres de la nature, au système universel des choses, à l'être incompréhensible qui embrasse tout.

Alors l'esprit perdu dans cette immensité, je ne pensois pas, je ne raisonnois pas, je ne philosophois pas, je me sentois, avec une sorte de volupté, accablé du poids de cet univers, je me livrois avec ravissement à la confusion de ces grandes idées, j'aimois à me perdre en imagination dans l'espace, mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvoit trop à l'étroit; j'étouffois dans l'univers; j'aurois voulu m'élancer dans l'infini. Je crois que si j'eusse dévoilé tous les mystères de la nature, je me serois senti dans une situation moins délicieuse que cette étourdissante extase à laquelle mon esprit se livroit sans retenue, et qui, dans l'agitation de mes transports, me faisoit écrier quelquefois, O grand Être! ô grand Être! sans pouvoir dire, ni penser rien de plus.

Ainsi s'écouloient dans un délire continuel les journées les plus charmantes que jamais créature humaine ait passées: et quand le coucher du soleil me faisoit songer à la retraite, étonné de la rapidité du temps, je croyois n'avoir pas assez mis à profit ma journée, je pensois en pouvoir jouir davantage encore; et, pour réparer le temps perdu, je me disois, Je reviendrai demain.

Je revenois à petits pas, la tête un peu fatiguée, mais le cœur content; je me reposois agréablement au retour, en me livrant à l'impression des objets, mais sans penser, sans imaginer, sans rien faire autre chose que sentir le calme et le bonheur de ma situation. Je trouvois mon couvert mis sur ma terrasse. Je soupois de grand appétit dans mon petit domestique; nulle image de servitude et de dépendance ne troubloit la

bienveillance qui nous unissoit tous. Mon chien lui-même étoit mon ami, non mon esclave; nous avions toujours la même volonté, mais jamais il ne m'a obéi. Ma gaieté durant toute la soirée témoignoit que j'avois vécu seul tout le jour; j'étois bien différent quand j'avois vu de la compagnie, j'étois rarement content des autres, et jamais de moi. Le soir j'étois grondeur et taciturne: cette remarque est de ma gouvernante, et, depuis qu'elle me l'a dite, je l'ai toujours trouvée juste en m'observant. Enfin, après avoir fait encore quelques tours dans mon jardin, ou chanté quelque air sur mon épinette, je trouvois dans mon lit un repos de corps et d'ame cent fois plus doux que le sommeil même.

Ce sont là les jours qui ont fait le vrai bonheur de ma vie; bonheur sans amertume, sans ennuis, sans regrets, et auquel j'aurois borné volontiers tout celui de mon existence. Oui, monsieur, que de pareils jours remplissent pour moi l'éternité, je n'en demande point d'autres, et n'imagine pas que je sois beaucoup moins heureux dans ces ravissantes contemplations que les intelligences célestes. Mais un corps qui souffre ôte à l'esprit sa liberté; désormais je ne suis plus seul, j'ai un hôte qui m'importune, il faut m'en délivrer pour être à moi; et l'essai que j'ai fait de ces douces jouissances ne sert plus qu'à me faire attendre avec moins d'effroi le moment de les goûter sans distraction.

Mais me voici déjà à la fin de ma seconde feuille. Il m'en faudroit pourtant encore une. Encore une lettre donc, et puis plus. Pardon, monsieur; quoique

j'aime trop à parler de moi, je n'aime pas à en parler avec tout le monde; c'est ce qui me fait abuser de l'occasion, quand je l'ai et qu'elle me plaît. Voilà mon tort et mon excuse. Je vous prie de la prendre en gré.

QUATRIÈME LETTRE.

28 janvier 1762.

Je vous ai montré, monsieur, dans le secret de mon cœur, les vrais motifs de ma retraite et de toute ma conduite; motifs bien moins nobles sans doute que vous ne les avez supposés, mais tels pourtant qu'ils me rendent content de moi-même, et m'inspirent la fierté d'ame d'un homme qui se sent bien ordonné, et qui, ayant eu le courage de faire ce qu'il falloit pour l'être, croit pouvoir s'en imputer le mérite. Il dépendoit de moi, non de me faire un autre tempérament, ni un autre caractère, mais de tirer parti du mien, pour me rendre bon à moi-même, et nullement méchant aux autres. C'est beaucoup que cela, monsieur, et peu d'hommes en peuvent dire autant. Aussi je ne vous déguiserai point que, malgré le sentiment de mes vices, j'ai pour moi une haute estime.

Vos gens de lettres ont beau crier qu'un homme seul est inutile à tout le monde, et ne remplit pas ses devoirs dans la société : j'estime, moi, les paysans de Montmorenci des membres plus utiles de la société que tous ces tas de désœuvrés payés de la graisse du

peuple, pour aller six fois la semaine bavarder dans une académie; et je suis plus content de pouvoir, dans l'occasion, faire quelque plaisir à mes pauvres voisins que d'aider à parvenir à ces foules de petits intrigants dont Paris est plein, qui tous aspirent à l'honneur d'être des fripons en place, et que, pour le bien public, ainsi que pour le leur, on devroit tous renvoyer labourer la terre dans leurs provinces. C'est quelque chose que de donner aux hommes l'exemple de la vie qu'ils devroient tous mener. C'est quelque chose, quand on n'a plus ni force, ni santé, pour travailler de ses bras, d'oser, de sa retraite, faire entendre la voix de la vérité. C'est quelque chose d'avertir les hommes de la folie des opinions qui les rendent misérables. C'est quelque chose d'avoir pu contribuer à empêcher, ou différer au moins dans ma patrie, l'établissement pernicieux que, pour faire sa cour à Voltaire à nos dépens, d'Alembert vouloit qu'on fît parmi nous. Si j'eusse vécu dans Genève, je n'aurois pu ni oublier l'Épître dédicatoire du Discours sur l'Inégalité, ni parler même de l'établissement de la comédie, du ton que je l'ai fait. Je serois beaucoup plus inutile à mes compatriotes, vivant au milieu d'eux, que je ne puis l'être, dans l'occasion, de ma retraite. Qu'importe en quel lieu j'habite, si j'agis où je dois agir? D'ailleurs, les habitants de Montmorenci sont-ils moins hommes que les Parisiens; et, quand je puis en dissuader quelqu'un d'envoyer son enfant se corrompre à la ville, fais-je moins de bien que si je pouvois de la ville le renvoyer au foyer paternel? Mon indigence seule ne m'empêcheroit-elle pas d'être

inutile de la manière que tous ces beaux parleurs l'entendent? Et, puisque je ne mange du pain qu'autant que j'en gagne, ne suis-je pas forcé de travailler pour ma subsistance, et de payer à la société tout le besoin que je puis avoir d'elle? Il est vrai que je me suis refusé aux occupations qui ne m'étaient pas propres; ne me sentant point le talent qui pouvait me faire mériter le bien que vous m'avez voulu faire, l'accepter eût été le voler à quelque homme de lettres aussi indigent que moi, et plus capable de ce travail-là; en me l'offrant vous supposiez que j'étois en état de faire un extrait, que je pouvois m'occuper de matières qui m'étoient indifférentes; et, cela n'étant pas, je vous aurois trompé, je me serois rendu indigne de vos bontés en me conduisant autrement que je n'ai fait; on n'est jamais excusable de faire mal ce qu'on fait volontairement: je serois maintenant mécontent de moi, et vous aussi; et je ne goûterois pas le plaisir que je prends à vous écrire. Enfin, tant que mes forces me l'ont permis, en travaillant pour moi, j'ai fait, selon ma portée, tout ce que j'ai pu pour la société; si j'ai peu fait pour elle, j'en ai encore moins exigé, et je me crois si bien quitte avec elle dans l'état où je suis, que si je pouvois désormais me reposer tout-à-fait, et vivre pour moi seul, je le ferois sans scrupule. J'écarterai du moins de moi, de toutes mes forces, l'importunité du bruit public. Quand je vivrois encore cent ans, je n'écrirois pas une ligne pour la presse, et ne croirois vraiment recommencer à vivre que quand je serois tout-à-fait oublié.

J'avoue pourtant qu'il a tenu à peu que je ne me

sois trouvé rengagé dans le monde, et que je n'aie abandonné ma solitude, non par dégoût pour elle, mais par un goût non moins vif que j'ai failli lui préférer. Il faudroit, monsieur, que vous connussiez l'état de délaissement et d'abandon de tous mes amis où je me trouvois, et la profonde douleur dont mon ame en étoit affectée lorsque monsieur et madame de Luxembourg desirèrent de me connoître, pour juger de l'impression que firent sur mon cœur affligé leurs avances et leurs caresses. J'étois mourant; sans eux je serois infailliblement mort de tristesse; ils m'ont rendu la vie, il est bien juste que je l'emploie à les aimer.

J'ai un cœur très aimant, mais qui peut se suffire à lui-même. J'aime trop les hommes pour avoir besoin de choix parmi eux; je les aime tous; et c'est parceque je les aime que je hais l'injustice; c'est parceque je les aime que je les fuis; je souffre moins de leurs maux quand je ne les vois pas. Cet intérêt pour l'espèce suffit pour nourrir mon cœur; je n'ai pas besoin d'amis particuliers; mais quand j'en ai, j'ai grand besoin de ne les pas perdre; car, quand ils se détachent, ils me déchirent, en cela d'autant plus coupables que je ne leur demande que de l'amitié, et que, pourvu qu'ils m'aiment et que je le sache, je n'ai pas même besoin de les voir. Mais ils ont toujours voulu mettre à la place du sentiment des soins et des services que le public voyoit, et dont je n'avois que faire; quand je les aimois, ils ont voulu paroître m'aimer. Pour moi, qui dédaigne en tout les apparences, je ne m'en suis pas contenté; et, ne trouvant

que cela, je me le suis tenu pour dit. Ils n'ont pas précisément cessé de m'aimer, j'ai seulement découvert qu'ils ne m'aimoient pas.

Pour la première fois de ma vie, je me trouvai donc tout-à-coup le cœur seul, et cela, seul aussi dans ma retraite, et presque aussi malade que je le suis aujourd'hui. C'est dans ces circonstances que commença ce nouvel attachement qui m'a si bien dédommagé de tous les autres, et dont rien ne me dédommagera, car il durera, j'espère, autant que ma vie; et, quoi qu'il arrive, il sera le dernier. Je ne puis vous dissimuler, monsieur, que j'ai une violente aversion pour les états qui dominent les autres; j'ai même tort de dire que je ne puis le dissimuler, car je n'ai nulle peine à vous l'avouer, à vous, né d'un sang illustre, fils du chancelier de France, et premier président d'une cour souveraine; oui, monsieur, à vous qui m'avez fait mille biens sans me connoître, et à qui, malgré mon ingratitude naturelle, il ne m'en coûte rien d'être obligé. Je hais les grands; je hais leur état, leur dureté, leurs préjugés, leur petitesse, et tous leurs vices, et je les haïrois bien davantage si je les méprisois moins. C'est avec ce sentiment que j'ai été comme entraîné au château de Montmorenci; j'en ai vu les maîtres, ils m'ont aimé; et moi, monsieur, je les ai aimés et les aimerai tant que je vivrai, de toutes les forces de mon ame : je donnerois pour eux, je ne dis pas ma vie, le don seroit foible dans l'état où je suis; je ne dis pas ma réputation parmi mes contemporains, dont je ne me soucie guère; mais la seule gloire qui ait jamais touché mon cœur, l'honneur que

j'attends de la postérité, et qu'elle me rendra parce-qu'il m'est dû, et que la postérité est toujours juste. Mon cœur, qui ne sait point s'attacher à demi, s'est donné à eux sans réserve, et je ne m'en repens pas; je m'en repentirois même inutilement, car il ne seroit plus temps de m'en dédire. Dans la chaleur de l'enthousiasme qu'ils m'ont inspiré, j'ai cent fois été sur le point de leur demander un asile dans leur maison pour y passer le reste de mes jours auprès d'eux; et ils me l'auroient accordé avec joie, si même, à la manière dont ils s'y sont pris, je ne dois pas me regarder comme ayant été prévenu par leurs offres. Ce projet est certainement un de ceux que j'ai médités le plus long-temps et avec le plus de complaisance. Cependant il a fallu sentir à la fin, malgré moi, qu'il n'étoit pas bon. Je ne pensois qu'à l'attachement des personnes, sans songer aux intermédiaires qui nous auroient tenus éloignés; et il y en avoit de tant de sortes, surtout dans l'incommodité attachée à mes maux, qu'un tel projet n'est excusable que par le sentiment qui l'avoit inspiré. D'ailleurs la manière de vivre qu'il auroit fallu prendre choque trop directement tous mes goûts, toutes mes habitudes; je n'y aurois pas pu résister seulement trois mois. Enfin nous aurions eu beau nous rapprocher d'habitation, la distance restant toujours la même entre les états, cette intimité délicieuse qui fait le plus grand charme d'une étroite société eût toujours manqué à la nôtre; je n'aurois été ni l'ami ni le domestique de M. le maréchal de Luxembourg, j'aurois été son hôte; en me sentant hors de chez moi, j'aurois soupiré souvent

après mon ancien asile; et il vaut cent fois mieux être éloigné des personnes qu'on aime, et desirer d'être auprès d'elles, que de s'exposer à faire un souhait opposé. Quelques degrés plus rapprochés eussent peut-être fait révolution dans ma vie. J'ai cent fois supposé dans mes rêves M. de Luxembourg point duc, point maréchal de France, mais bon gentilhomme de campagne, habitant quelque vieux château, et J. J. Rousseau point auteur, point faiseur de livres, mais ayant un esprit médiocre et un peu d'acquis, se présentant au seigneur châtelain et à la dame, leur agréant, trouvant auprès d'eux le bonheur de sa vie, et contribuant au leur. Si, pour rendre le rêve plus agréable, vous me permettiez de pousser d'un coup d'épaule le château de Malesherbes à demi-lieue de là, il me semble, monsieur, qu'en rêvant de cette manière je n'aurois de long-temps envie de m'éveiller.

Mais, c'en est fait, il ne me reste plus qu'à terminer le long rêve; car les autres sont désormais tous hors de saison; et c'est beaucoup si je puis me promettre encore quelques unes des heures délicieuses que j'ai passées au château de Montmorenci. Quoi qu'il en soit, me voilà tel que je me sens affecté. Jugez-moi sur tout ce fatras, si j'en vaux la peine; car je n'y saurois mettre plus d'ordre, et je n'ai pas le courage de recommencer. Si ce tableau trop véridique m'ôte votre bienveillance, j'aurai cessé d'usurper ce qui ne m'appartenoit pas; mais, si je la conserve, elle m'en deviendra plus chère, comme étant plus à moi.

LES RÊVERIES

DU

PROMENEUR SOLITAIRE

SOMMAIRES
DES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE.

PREMIÈRE PROMENADE.

Rousseau se regarde comme isolé sur la terre. Il écrit ses Promenades pour servir de suite à ses Confessions. Il n'a pas, pour ses Rêveries, les mêmes inquiétudes qu'il a eues pour ses Dialogues et ses premières Confessions.

SECONDE PROMENADE.

Rousseau s'aperçoit que ses forces l'abandonnent peu-à-peu. Il fait une chute à Ménil-Montant. Détails de cet accident funeste. Cris et effroi de sa femme à son arrivée chez lui. Il reçoit plusieurs visites d'une dame. Ses ennemis répandent le bruit de sa mort à la cour et à la ville. On veut ouvrir une souscription pour l'impression de ses manuscrits.

TROISIÈME PROMENADE.

L'étude d'un vieillard est d'apprendre à mourir. Tableau de la philosophie moderne. Famille de Rousseau; son enfance, sa réforme, ses règles de conduite et de foi.

QUATRIÈME PROMENADE.

Rousseau aime le bon Plutarque; c'est le livre qui lui profite le plus. Il a à se plaindre de l'abbé Raynal. Il se rappelle un mensonge de sa jeunesse qui l'afflige beaucoup. Dissertation sur le mensonge et sur le Temple de Gnide. Portrait d'un homme vrai. Il répond mal à une question qu'on lui fait à table. Il a plus souvent gardé le silence sur le bien qu'il a fait que sur le mal. Exemples qu'il en donne.

CINQUIÈME PROMENADE.

Description de l'île de Saint-Pierre. Rousseau regrette de n'avoir pu y fixer son séjour. Il y travaille à la botanique. Détail de ses amusements dans cette île. Il y fonde une colonie.

SIXIÈME PROMENADE.

Rousseau va herboriser à Gentilly. Il rencontre en chemin un petit bossu. S'il avoit eu l'anneau de Gygès, il ne s'en seroit servi que pour le bonheur de l'univers.

SEPTIÈME PROMENADE.

Rousseau, devenu plus que sexagénaire, suit son penchant pour la botanique. Il herborise jusque sur la cage de ses oiseaux. Théophraste est le seul botaniste de l'antiquité. Les idées médicinales ôtent tout le charme de l'étude des plantes. Il compare ensemble les trois règnes de la nature. Anecdotes sur ses herborisations en Suisse, et sur l'humilité d'un avocat de Grenoble.

HUITIÈME PROMENADE.

Rousseau ne changeroit pas sa destinée, quoique très déplorable, contre celle du plus fortuné des mortels. Il avoue qu'il a eu beaucoup d'amour-propre quand il a vécu dans le monde. Il ne s'affecte pas des maux à venir, mais de ceux qu'il souffre dans le moment. Tous les événements de la vie et les piéges des hommes n'ont plus de prise sur lui.

NEUVIÈME PROMENADE.

On lui porte l'éloge de madame Geoffrin avec mauvaise intention. Conduite de Rousseau envers ses propres enfants. Raisons qu'il donne pour se justifier. Il éprouve beaucoup de plaisir à voir et à observer la jeunesse. Ses promenades à Clignancourt et à la Muette. Fête de la Chevrette. Amusements de Paris comparés avec ceux de Genève et de Suisse. Promenade de Jean-Jacques aux Invalides.

DIXIÈME PROMENADE.

Époque où Rousseau fait connoissance avec madame de Warens. Son bonheur chez cette dame. Il fait ses efforts pour rendre cette union durable.

LES RÊVERIES

DU

PROMENEUR SOLITAIRE.

PREMIÈRE PROMENADE.

Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même. Le plus sociable et le plus aimant des humains en a été proscrit par un accord unanime. Ils ont cherché, dans les raffinements de leur haine, quel tourment pouvoit être le plus cruel à mon ame sensible, et ils ont brisé violemment tous les liens qui m'attachoient à eux. J'aurois aimé les hommes en dépit d'eux-mêmes : ils n'ont pu, qu'en cessant de l'être, se dérober à mon affection. Les voilà donc étrangers, inconnus, nuls enfin pour moi, puisqu'ils l'ont voulu. Mais moi, détaché d'eux et de tout, que suis-je moi-même? Voilà ce qui me reste à chercher. Malheureusement cette recherche doit être précédée d'un coup d'œil sur ma position : c'est une idée par laquelle il faut nécessairement que je passe pour arriver d'eux à moi.

Depuis quinze ans et plus que je suis dans cette étrange position, elle me paroît encore un rêve. Je m'imagine toujours qu'une indigestion me tourmente,

que je dors d'un mauvais sommeil, et que je vais me réveiller, bien soulagé de ma peine, en me retrouvant avec mes amis. Oui, sans doute, il faut que j'aie fait, sans que je m'en aperçusse, un saut de la veille au sommeil, ou plutôt de la vie à la mort. Tiré, je ne sais comment, de l'ordre des choses, je me suis vu précipité dans un chaos incompréhensible, où je n'aperçois rien du tout; et plus je pense à ma situation présente, et moins je puis comprendre où je suis.

Eh! comment aurois-je pu prévoir le destin qui m'attendoit? comment le puis-je concevoir encore aujourd'hui que j'y suis livré? Pouvois-je dans mon bon sens supposer qu'un jour moi, le même homme que j'étois, le même que je suis encore, je passerois, je serois tenu, sans le moindre doute, pour un monstre, un empoisonneur, un assassin; que je deviendrois l'horreur de la race humaine, le jouet de la canaille; que toute la salutation que me feroient les passants seroit de cracher sur moi; qu'une génération tout entière s'amuseroit d'un accord unanime à m'enterrer tout vivant? Quand cette étrange révolution se fit, pris au dépourvu, j'en fus d'abord bouleversé. Mes agitations, mon indignation, me plongèrent dans un délire qui n'a pas eu trop de dix ans pour se calmer; et, dans cet intervalle, tombé d'erreur en erreur, de faute en faute, de sottise en sottise, j'ai fourni, par mes imprudences, aux directeurs de ma destinée, autant d'instruments qu'ils ont habilement mis en œuvre pour la fixer sans retour.

Je me suis débattu long-temps aussi violemment que vainement. Sans adresse, sans art, sans dissimu-

lation, sans prudence, franc, ouvert, impatient, emporté, je n'ai fait, en me débattant, que m'enlacer davantage, et leur donner incessamment de nouvelles prises qu'ils n'ont eu garde de négliger. Sentant enfin tous mes efforts inutiles, et me tourmentant à pure perte, j'ai pris le seul parti qui me restoit à prendre, celui de me soumettre à ma destinée, sans plus regimber contre la nécessité. J'ai trouvé dans cette résignation le dédommagement de tous mes maux, par la tranquillité qu'elle me procure, et qui ne pouvoit s'allier avec le travail continuel d'une résistance aussi pénible qu'infructueuse.

Une autre chose a contribué à cette tranquillité. Dans tous les raffinements de leur haine, mes persécuteurs en ont omis un que leur animosité leur a fait oublier; c'étoit d'en graduer si bien les effets, qu'ils pussent entretenir et renouveler mes douleurs sans cesse, en me portant toujours quelque nouvelle atteinte. S'ils avoient eu l'adresse de me laisser quelque lueur d'espérance, ils me tiendroient encore par là. Ils pourroient faire encore de moi leur jouet par quelque faux leurre, et me navrer ensuite d'un tourment toujours nouveau par mon attente déçue. Mails ils ont d'avance épuisé toutes leurs ressources; en ne me laissant rien, ils se sont tout ôté à eux-mêmes. La diffamation, la dépression, la dérision, l'opprobre dont ils m'ont couvert, ne sont pas plus susceptibles d'augmentation que d'adoucissement; nous sommes également hors d'état, eux de les aggraver, et moi de m'y soustraire. Ils se sont tellement pressés de porter à son comble la mesure de ma misère, que

toute la puissance humaine, aidée de toutes les ruses de l'enfer, n'y sauroit plus rien ajouter. La douleur physique elle-même, au lieu d'augmenter mes peines, y feroit diversion. En m'arrachant des cris, peut-être elle m'épargneroit des gémissements, et les déchirements de mon corps suspendroient ceux de mon cœur.

Qu'ai-je encore à craindre d'eux, puisque tout est fait? Ne pouvant plus empirer mon état, ils ne sauroient plus m'inspirer d'alarmes. L'inquiétude et l'effroi sont des maux dont ils m'ont pour jamais délivré: c'est toujours un soulagement. Les maux réels ont sur moi peu de prise; je prends aisément mon parti sur ceux que j'éprouve; mais non pas sur ceux que je crains. Mon imagination effarouchée les combine, les retourne, les étend et les augmente. Leur attente me tourmente cent fois plus que leur présence, et la menace m'est plus terrible que le coup. Sitôt qu'ils arrivent, l'événement leur ôtant tout ce qu'ils avoient d'imaginaire, les réduit à leur juste valeur. Je les trouve alors beaucoup moindres que je ne me les étois figurés; et même, au milieu de ma souffrance, je ne laisse pas de me sentir soulagé. Dans cet état, affranchi de toute nouvelle crainte, et délivré de l'inquiétude, de l'espérance, la seule habitude suffira pour me rendre de jour en jour plus supportable une situation que rien ne peut empirer; et à mesure que le sentiment s'en émousse par la durée, ils n'ont plus de moyens pour le ranimer. Voilà le bien que m'ont fait mes persécuteurs, en épuisant sans mesure tous les traits de leur animosité. Ils se sont ôté sur moi tout empire, et je puis désormais me moquer d'eux.

Il n'y a pas deux mois encore qu'un plein calme est rétabli dans mon cœur. Depuis long-temps je ne craignois plus rien, mais j'espérois encore; et cet espoir, tantôt bercé, tantôt frustré, étoit une prise par laquelle mille passions diverses ne cessoient de m'agiter. Un événement aussi triste qu'imprévu vient enfin d'effacer de mon cœur ce foible rayon d'espérance, et m'a fait voir ma destinée fixée à jamais sans retour ici-bas. Dès-lors je me suis résigné sans réserve, et j'ai retrouvé la paix.

Sitôt que j'ai commencé d'entrevoir la trame dans toute son étendue, j'ai perdu pour jamais l'idée de ramener de mon vivant le public sur mon compte; et même ce retour, ne pouvant plus être réciproque, me seroit désormais bien inutile. Les hommes auroient beau revenir à moi, ils ne me retrouveroient plus. Avec le dédain qu'ils m'ont inspiré, leur commerce me seroit insipide et même à charge, et je suis cent fois plus heureux dans ma solitude, que je ne pourrois l'être en vivant avec eux. Ils ont arraché de mon cœur toutes les douceurs de la société. Elles n'y pourroient plus germer derechef à mon âge; il est trop tard. Qu'ils me fassent désormais du bien ou du mal, tout m'est indifférent de leur part; et, quoi qu'ils fassent, mes contemporains ne seront jamais rien pour moi.

Mais je comptois encore sur l'avenir, et j'espérois qu'une génération meilleure, examinant mieux et les jugements portés par celle-ci sur mon compte, et sa conduite avec moi, démêleroit aisément l'artifice de ceux qui la dirigent, et me verroit enfin tel que je suis.

C'est cet espoir qui m'a fait écrire mes dialogues, et qui m'a suggéré mille folles tentatives pour les faire passer à la postérité. Cet espoir, quoique éloigné, tenoit mon ame dans la même agitation que quand je cherchois encore dans le siècle un cœur juste; et mes espérances, que j'avois beau jeter au loin, me rendoient également le jouet des hommes d'aujourd'hui. J'ai dit dans mes Dialogues sur quoi je fondois cette attente. Je me trompois. Je l'ai senti par bonheur assez à temps pour trouver encore, avant ma dernière heure, un intervalle de pleine quiétude et de repos absolu. Cet intervalle a commencé à l'époque dont je parle, et j'ai lieu de croire qu'il ne sera plus interrompu.

Il se passe bien peu de jours, que de nouvelles réflexions ne me confirment combien j'étois dans l'erreur de compter sur le retour du public, même dans un autre âge; puisqu'il est conduit, dans ce qui me regarde, par des guides qui se renouvellent sans cesse dans les corps qui m'ont pris en aversion. Les particuliers meurent; mais les corps collectifs ne meurent point. Les mêmes passions s'y perpétuent, et leur haine ardente, immortelle comme le démon qui l'inspire, a toujours la même activité. Quand tous mes ennemis particuliers seront morts, les médecins, les oratoriens vivront encore; et, quand je n'aurois pour persécuteurs que ces deux corps-là, je dois être sûr qu'ils ne laisseront pas plus de paix à ma mémoire après ma mort, qu'ils n'en laissent à ma personne de mon vivant. Peut-être, par trait de temps, les médecins, que j'ai réellement offensés, pourroient-ils

s'apaiser : mais les oratoriens, que j'aimois, que j'estimois, en qui j'avois toute confiance, et que je n'offensai jamais ; les oratoriens, gens d'église et demi-moines, seront à jamais implacables ; leur propre iniquité fait mon crime, que leur amour-propre ne me pardonnera jamais ; et le public, dont ils auront soin d'entretenir et ranimer l'animosité sans cesse, ne s'apaisera pas plus qu'eux.

Tout est fini pour moi sur la terre. On ne peut plus m'y faire ni bien ni mal. Il ne me reste plus rien à espérer ni à craindre en ce monde, et m'y voilà tranquille au fond de l'abîme, pauvre mortel infortuné, mais impassible comme Dieu même.

Tout ce qui m'est extérieur m'est étranger désormais. Je n'ai plus, en ce monde, ni prochain, ni semblables, ni frères. Je suis sur la terre comme dans une planète étrangère où je serois tombé de celle que j'habitois. Si je reconnois autour de moi quelque chose, ce ne sont que des objets affligeants et déchirants pour mon cœur, et je ne peux jeter les yeux sur ce qui me touche et m'entoure, sans y trouver toujours quelque sujet de dédain qui m'indigne, ou de douleur qui m'afflige. Écartons donc de mon esprit tous les pénibles objets dont je m'occuperois aussi douloureusement qu'inutilement. Seul pour le reste de ma vie, puisque je ne trouve qu'en moi la consolation, l'espérance et la paix, je ne dois ni ne veux plus m'occuper que de moi. C'est dans cet état que je reprends la suite de l'examen sévère et sincère que j'appelai jadis mes *Confessions*. Je consacre mes derniers jours à m'étudier moi-même et à préparer d'avance le compte que

je ne tarderai pas à rendre de moi. Livrons-nous tout entier à la douceur de converser avec mon ame, puisqu'elle est la seule que les hommes ne puissent m'ôter. Si, à force de réfléchir sur mes dispositions intérieures, je parviens à les mettre en meilleur ordre et à corriger le mal qui peut y rester, mes méditations ne seront pas entièrement inutiles, et, quoique je ne sois plus bon à rien sur la terre, je n'aurai pas tout-à-fait perdu mes derniers jours. Les loisirs de mes promenades journalières ont souvent été remplis de contemplations charmantes dont j'ai regret d'avoir perdu le souvenir. Je fixerai par l'écriture celles qui pourront me venir encore; chaque fois que je les relirai m'en rendra la jouissance. J'oublierai mes malheurs, mes persécuteurs, mes opprobres, en songeant au prix qu'avoit mérité mon cœur.

Ces feuilles ne seront proprement qu'un informe journal de mes rêveries. Il y sera beaucoup question de moi, parcequ'un solitaire qui réfléchit s'occupe nécessairement beaucoup de lui-même. Du reste, toutes les idées étrangères qui me passent par la tête en me promenant y trouveront également leur place. Je dirai ce que j'ai pensé tout comme il m'est venu, et avec aussi peu de liaison que les idées de la veille en ont d'ordinaire avec celles du lendemain. Mais il en résultera toujours une nouvelle connoissance de mon naturel et de mon humeur par celle des sentiments et des pensées dont mon esprit fait sa pâture journalière dans l'étrange état où je suis. Ces feuilles peuvent donc être regardées comme un appendice de mes *Confessions;* mais je ne leur en donne plus le titre, ne sen-

tant plus rien à dire qui puisse le mériter. Mon cœur s'est purifié à la coupelle de l'adversité, et j'y trouve à peine, en le sondant avec soin, quelque reste de penchant répréhensible. Qu'aurois-je encore à confesser quand toutes les affections terrestres en sont arrachées? Je n'ai pas plus à me louer qu'à me blâmer; je suis nul désormais parmi les hommes, et c'est tout ce que je puis être, n'ayant plus avec eux de relation réelle, de véritable société. Ne pouvant plus faire aucun bien qui ne tourne à mal, ne pouvant plus agir sans nuire à autrui ou à moi-même, m'abstenir est devenu mon unique devoir, et je le remplis autant qu'il est en moi. Mais, dans ce désœuvrement du corps, mon ame est encore active, elle produit encore des sentiments, des pensées, et sa vie interne et morale semble encore s'être accrue par la mort de tout intérêt terrestre et temporel. Mon corps n'est plus pour moi qu'un embarras, qu'un obstacle, et je m'en dégage d'avance autant que je puis.

Une situation si singulière mérite assurément d'être examinée et décrite, et c'est à cet examen que je consacre mes derniers loisirs. Pour le faire avec succès, il y faudroit procéder avec ordre et méthode; mais je suis incapable de ce travail, et même il m'écarteroit de mon but, qui est de me rendre compte des modifications de mon ame et de leurs successions. Je ferai sur moi à quelque égard les opérations que font les physiciens sur l'air pour en connoître l'état journalier. J'appliquerai le baromètre à mon ame, et ces opérations bien dirigées et long-temps répétées me pourroient fournir des résultats aussi sûrs que les leurs.

Mais je n'étends pas jusque-là mon entreprise. Je me contenterai de tenir le registre des opérations, sans chercher à les réduire en système. Je fais la même entreprise que Montaigne, mais avec un but tout contraire au sien; car il n'écrivoit ses Essais que pour les autres, et je n'écris mes rêveries que pour moi. Si dans mes plus vieux jours, aux approches du départ, je reste, comme je l'espère, dans la même disposition où je suis, leur lecture me rappellera la douceur que je goûte à les écrire, et, faisant renaître ainsi pour moi le temps passé, doublera pour ainsi dire mon existence. En dépit des hommes je saurai goûter encore le charme de la société, et je vivrai décrépit avec moi dans un autre âge, comme je vivrois avec un moins vieux ami.

J'écrivois mes premières *Confessions* et mes *Dialogues* dans un souci continuel sur les moyens de les dérober aux mains rapaces de mes persécuteurs, pour les transmettre, s'il étoit possible, à d'autres générations. La même inquiétude ne me tourmente plus pour cet écrit; je sais qu'elle seroit inutile, et le desir d'être mieux connu des hommes s'étant éteint dans mon cœur n'y laisse qu'une indifférence profonde sur le sort et de mes vrais écrits et des monuments de mon innocence, qui déjà peut-être ont été tous pour jamais anéantis. Qu'on épie ce que je fais, qu'on s'inquiète de ces feuilles, qu'on s'en empare, qu'on les supprime, qu'on les falsifie, tout cela m'est égal désormais. Je ne les cache ni ne les montre. Si on me les enlève de mon vivant, on ne m'enlèvera ni le plaisir de les avoir écrites, ni le souvenir de leur con-

tenu, ni les méditations solitaires dont elles sont le fruit, et dont la source ne peut s'éteindre qu'avec mon ame. Si dès mes premières calamités j'avois su ne point regimber contre ma destinée, et prendre le parti que je prends aujourd'hui, tous les efforts des hommes, toutes leurs épouvantables machines, eussent été sur moi sans effet, et ils n'auroient pas plus troublé mon repos par toutes leurs trames, qu'ils ne peuvent le troubler désormais par tous leurs succès; qu'ils jouissent à leur gré de mon opprobre, ils ne m'empêcheront pas de jouir de mon innocence, et d'achever mes jours en paix malgré eux.

SECONDE PROMENADE.

Ayant donc formé le projet de décrire l'état habituel de mon ame dans la plus étrange position où se puisse jamais trouver un mortel, je n'ai vu nulle manière plus simple et plus sûre d'exécuter cette entreprise, que de tenir un registre fidèle de mes Promenades solitaires et des rêveries qui les remplissent, quand je laisse ma tête entièrement libre, et mes idées suivre leur pente sans résistance et sans gêne. Ces heures de solitude et de méditation sont les seules de la journée où je sois pleinement moi et à moi, sans diversion, sans obstacle, et où je puisse véritablement dire être ce que la nature a voulu.

J'ai bientôt senti que j'avois trop tardé d'exécuter ce projet. Mon imagination, déjà moins vive, ne

s'enflamme plus comme autrefois à la contemplation de l'objet qui l'anime; je m'enivre moins du délire de la rêverie; il y a plus de réminiscence que de création dans ce qu'elle produit désormais; un tiède allanguissement énerve toutes mes facultés; l'esprit de vie s'éteint en moi par degrés; mon ame ne s'élance plus qu'avec peine hors de sa caduque enveloppe, et, sans l'espérance de l'état auquel j'aspire parceque je m'y sens avoir droit, je n'existerois plus que par des souvenirs: ainsi, pour me contempler moi-même avant mon déclin, il faut que je remonte au moins de quelques années au temps où, perdant tout espoir ici-bas, et ne trouvant plus d'aliment pour mon cœur sur la terre, je m'accoutumois peu-à-peu à le nourrir de sa propre substance, et à chercher toute sa pâture au-dedans de moi.

Cette ressource, dont je m'avisai trop tard, devint si féconde, qu'elle suffit bientôt pour me dédommager de tout. L'habitude de rentrer en moi-même me fit perdre enfin le sentiment et presque le souvenir de mes maux. J'appris ainsi par ma propre expérience que la source du vrai bonheur est en nous, et qu'il ne dépend pas des hommes de rendre vraiment misérable celui qui sait vouloir être heureux. Depuis quatre ou cinq ans, je goûtois habituellement ces délices internes que trouvent dans la contemplation les ames aimantes et douces. Ces ravissements, ces extases, que j'éprouvois quelquefois en me promenant ainsi seul, étoient des jouissances que je devois à mes persécuteurs: sans eux je n'aurois jamais trouvé ni connu les trésors que je portois en moi-même. Au

milieu de tant de richesses, comment en tenir un registre fidèle? En voulant me rappeler tant de douces rêveries, au lieu de les décrire j'y retombois. C'est un état que son souvenir ramène, et qu'on cesseroit bientôt de connoître en cessant tout-à-fait de le sentir.

J'éprouvai bien cet effet dans les promenades qui suivirent le projet d'écrire la suite de mes *Confessions*, surtout dans celle dont je vais parler, et dans laquelle un accident imprévu vint rompre le fil de mes idées, et leur donner pour quelque temps un autre cours.

Le jeudi 24 octobre 1776, je suivis après dîner les boulevards jusqu'à la rue du Chemin-Vert, par laquelle je gagnois les hauteurs de Ménil-Montant; et de là, prenant les sentiers à travers les vignes et les prairies, je traversois jusqu'à Charonne le riant paysage qui sépare ces deux villages; puis je fis un détour pour revenir par les mêmes prairies, en prenant un autre chemin. Je m'amusois à les parcourir avec ce plaisir et cet intérêt que m'ont toujours donné les sites agréables, et m'arrêtant quelquefois à fixer des plantes dans la verdure. J'en aperçus deux que je voyois assez rarement autour de Paris, et que je trouvai très abondantes dans ce canton-là. L'une est le *Picris hieracioïdes*, de la famille des composées, et l'autre le *Bublerum falcatum*, de celle des ombellifères. Cette découverte me réjouit et m'amusa très longtemps, et finit par celle d'une plante encore plus rare, surtout dans un pays élevé, savoir le *Cerastium aquaticum*, que, malgré l'accident qui m'arriva le même

jour, j'ai retrouvé dans un livre que j'avois sur moi, et placé dans mon herbier.

Enfin, après avoir parcouru en détail plusieurs autres plantes que je voyois encore en fleurs, et dont l'aspect et l'énumération qui m'étoit familière me donnoient néanmoins toujours du plaisir, je quittai peu-à-peu ces menues observations pour me livrer à l'impression non moins agréable, mais plus touchante, que faisoit sur moi l'ensemble de tout cela. Depuis quelques jours on avoit achevé la vendange; les promeneurs de la ville s'étoient déjà retirés, les paysans aussi quittoient les champs jusqu'aux travaux d'hiver. La campagne, encore verte et riante, mais défeuillée en partie, et déjà presque déserte, offroit partout l'image de la solitude et les approches de l'hiver. Il résultoit de son aspect un mélange d'impression douce et triste, trop analogue à mon âge et à mon sort pour que je ne m'en fisse pas l'application. Je me voyois au déclin d'une vie innocente et infortunée, l'ame encore pleine de sentiments vivaces, et l'esprit encore orné de quelques fleurs, mais déjà flétries par la tristesse, et desséchées par les ennuis. Seul et délaissé, je sentois venir le froid des premières glaces, et mon imagination tarissante ne peuploit plus ma solitude d'êtres formés selon mon cœur. Je me disois en soupirant : Qu'ai-je fait ici-bas? J'étois fait pour vivre, et je meurs sans avoir vécu. Au moins ce n'a pas été ma faute, et je porterai à l'auteur de mon être, sinon l'offrande des bonnes œuvres qu'on ne m'a pas laissé faire, du moins un tribut de bonnes intentions frustrées, de sentiments sains, mais rendus sans effet, et d'une

patience à l'épreuve des mépris des hommes. Je m'attendrissois sur ces réflexions; je récapitulois les mouvements de mon ame dès ma jeunesse, et pendant mon âge mûr, et depuis qu'on m'a séquestré de la société des hommes, et durant la longue retraite dans laquelle je dois achever mes jours. Je revenois avec complaisance sur toutes les affections de mon cœur, sur ses attachements si tendres, mais si aveugles, sur les idées moins tristes que consolantes dont mon esprit s'étoit nourri depuis quelques années, et je me préparois à les rappeler assez pour les décrire avec un plaisir presque égal à celui que j'avois pris à m'y livrer. Mon après-midi se passa dans ces paisibles méditations, et je m'en revenois très content de ma journée, quand au fort de ma rêverie j'en fus tiré par l'événement qui me reste à raconter.

J'étois, sur les six heures, à la descente de Ménil-Montant, presque vis-à-vis du Galant-Jardinier, quand, des personnes qui marchoient devant moi s'étant tout-à-coup brusquement écartées, je vis fondre sur moi un gros chien danois qui, s'élançant à toutes jambes devant un carrosse, n'eut pas même le temps de retenir sa course ou de se détourner quand il m'aperçut. Je jugeai que le seul moyen que j'avois d'éviter d'être jeté par terre étoit de faire un grand saut, si juste que le chien passât sous moi tandis que je serois en l'air. Cette idée, plus prompte que l'éclair, et que je n'eus le temps ni de raisonner ni d'exécuter, fut la dernière avant mon accident. Je ne sentis ni le coup, ni la chute, ni rien de ce qui s'ensuivit, jusqu'au moment où je revins à moi.

Il étoit presque nuit quand je repris connoissance. Je me trouvai entre les bras de trois ou quatre jeunes gens qui me racontèrent ce qui venoit de m'arriver. Le chien danois n'ayant pu retenir son élan, s'étoit précipité sur mes deux jambes; et, me choquant de sa masse et de sa vitesse, m'avoit fait tomber la tête en avant : la mâchoire supérieure, portant tout le poids de mon corps, avoit frappé sur un pavé très raboteux; et la chute avoit été d'autant plus violente, qu'étant à la descente, ma tête avoit donné plus bas que mes pieds. Le carrosse auquel appartenoit le chien suivoit immédiatement, et m'auroit passé sur le corps si le cocher n'eût à l'instant retenu ses chevaux.

Voilà ce que j'appris par le récit de ceux qui m'avoient relevé, et qui me soutenoient encore lorsque je revins à moi. L'état auquel je me trouvai dans cet instant est trop singulier pour n'en pas faire ici la description.

La nuit s'avançoit. J'aperçus le ciel, quelques étoiles et un peu de verdure. Cette première sensation fut un moment délicieux. Je ne me sentois encore que par là. Je naissois dans cet instant à la vie, et il me sembloit que je remplissois de ma légère existence tous les objets que j'apercevois. Tout entier au moment présent, je ne me souvenois de rien; je n'avois nulle notion distincte de mon individu, pas la moindre idée de ce qui venoit de m'arriver; je ne savois ni qui j'étois, ni où j'étois; je ne sentois ni mal, ni crainte, ni inquiétude. Je voyois couler mon sang comme j'aurois vu couler un ruisseau, sans songer seulement

que ce sang m'appartînt en aucune sorte. Je sentois dans tout mon être un calme ravissant, auquel chaque fois que je me le rappelle, je ne trouve rien de comparable dans toute l'activité des plaisirs connus.

On me demanda où je demeurois; il me fut impossible de le dire. Je demandai où j'étois; on me dit, *à la Haute-Borne;* c'étoit comme si l'on m'eût dit, *au mont Atlas.* Il fallut demander successivement le pays, la ville et le quartier où je me trouvois: encore cela ne put-il suffire pour me reconnoître; il me fallut tout le trajet de là jusqu'au Boulevard pour me rappeler ma demeure et mon nom. Un monsieur que je ne connoissois pas, et qui eut la charité de m'accompagner quelque temps, apprenant que je demeurois si loin, me conseilla de prendre au Temple un fiacre pour me reconduire chez moi. Je marchois très bien, très légèrement, sans sentir ni douleur ni blessure, quoique je crachasse toujours beaucoup de sang. Mais j'avois un frisson glacial qui faisoit claquer d'une façon très incommode mes dents fracassées. Arrivé au Temple, je pensai que, puisque je marchois sans peine, il valoit mieux continuer ainsi ma route à pied que de m'exposer à périr de froid dans un fiacre. Je fis ainsi la demi-lieue qu'il y a du Temple à la rue Plâtrière, marchant sans peine, évitant les embarras, les voitures, choisissant et suivant mon chemin tout aussi bien que j'aurois pu faire en pleine santé. J'arrive, j'ouvre le secret qu'on a fait mettre à la porte de la rue, je monte l'escalier dans l'obscurité, et j'entre enfin chez moi sans autre accident que ma

chute et ses suites, dont je ne m'apercevois pas même encore alors.

Les cris de ma femme en me voyant me firent comprendre que j'étois plus maltraité que je ne pensois. Je passai la nuit sans connoître encore et sentir mon mal. Voici ce que je sentis et trouvai le lendemain. J'avois la lèvre supérieure fendue en-dedans jusqu'au nez; en-dehors, la peau l'avoit mieux garantie, et empêchoit la totale séparation; quatre dents enfoncées à la mâchoire supérieure, toute la partie du visage qui la couvre extrêmement enflée et meurtrie, le pouce droit foulé et très gros, le pouce gauche grièvement blessé, le bras gauche foulé, le genou gauche aussi très enflé, et qu'une contusion forte et douloureuse empêchoit totalement de plier. Mais, avec tout ce fracas, rien de brisé, pas même une dent, bonheur qui tient du prodige dans une chute comme celle-là.

Voilà très fidèlement l'histoire de mon accident. En peu de jours cette histoire se répandit dans Paris, tellement changée et défigurée, qu'il étoit impossible d'y rien reconnoître. J'aurois dû compter d'avance sur cette métamorphose; mais il s'y joignit tant de circonstances bizarres; tant de propos obscurs et de réticences l'accompagnèrent; on m'en parloit d'un air si risiblement discret, que tous ces mystères m'inquiétèrent. J'ai toujours haï les ténèbres; elles m'inspirent naturellement une horreur que celles dont on m'environne depuis tant d'années n'ont pas dû diminuer. Parmi toutes les singularités de cette époque, je n'en remarquerai qu'une: mais suffisante pour faire juger des autres.

M.***, avec lequel je n'avois jamais eu aucune relation, envoya son secrétaire s'informer de mes nouvelles *, et me faire d'instantes offres de service qui ne me parurent pas, dans la circonstance, d'une grande utilité pour mon soulagement. Son secrétaire ne laissa pas de me presser très vivement de me prévaloir de ses offres, jusqu'à me dire que, si je ne me fiois pas à lui, je pouvois écrire directement à M.***. Ce grand empressement, et l'air de confidence qu'il y joignit, me firent comprendre qu'il y avoit sous tout cela quelque mystère que je cherchois vainement à pénétrer. Il n'en falloit pas tant pour m'effaroucher, surtout dans l'état d'agitation où mon accident et la fièvre qui s'y étoit jointe avoient mis ma tête. Je me livrois à mille conjectures inquiétantes et tristes, et je faisois sur tout ce qui se passoit autour de moi des

* Corancèz nous apprend que le chien et la voiture appartenoient à M. de Saint-Fargeau. Un trait du récit de Corancèz, qui alla voir Rousseau le lendemain de l'évènement, mérite de trouver place ici. « En entrant je fus saisi d'une odeur de fièvre véritable-« ment effrayante..... Jamais sa figure ne sortira de ma mémoire. « Outre l'enflure de toutes les parties de son visage..... il avoit « fait coller de petites bandes de papier sur les blessures de ses « lèvres..... L'accident étoit occasioné par un chien; il n'y avoit « pas moyen de lui prêter des vues malfaisantes et des projets mé-« dités. Dans cet état Rousseau restoit ce que naturellement il étoit, « lorsque la corde de ses ennemis n'étoit point en vibration. Jamais « je ne fus moins disposé à rire; jamais Rousseau n'avoit eu plus « de raison de s'affliger. Cependant le cours de la conversation nous « amena tous deux à des propos si gais, que le malheureux, dont « le rire rouvroit toutes les plaies ouvertes par les petites bandes « de papier, me demanda grace avec des instances réitérées. »

(*De J. J. Rousseau*, page 22.)

commentaires qui marquoient plutôt le délire de la fièvre que le sang froid d'un homme qui ne prend plus d'intérêt à rien.

Un autre événement vint achever de troubler ma tranquillité. Madame *** m'avoit recherché depuis quelques années, sans que je pusse deviner pourquoi. De petits cadeaux affectés, de fréquentes visites, sans objet et sans plaisir, me marquoient assez un but secret à tout cela, mais ne me le montroient pas. Elle m'avoit parlé d'un roman qu'elle vouloit faire pour le présenter à la reine. Je lui avois dit ce que je pensois des femmes auteurs. Elle m'avoit fait entendre que ce projet avoit pour but le rétablissement de sa fortune, pour lequel elle avoit besoin de protection; je n'avois rien à répondre à cela. Elle me dit depuis que, n'ayant pu avoir accès auprès de la reine, elle étoit déterminée à donner son livre au public. Ce n'étoit plus le cas de lui donner des conseils qu'elle ne me demandoit pas, et qu'elle n'auroit pas suivis. Elle m'avoit parlé de me montrer auparavant le manuscrit. Je la priai de n'en rien faire, et elle n'en fit rien.

Un beau jour, durant ma convalescence, je reçus de sa part ce livre tout imprimé et même relié, et je vis dans la préface de si grosses louanges de moi, si maussadement plaquées et avec tant d'affectation, que j'en fus désagréablement affecté. La rude flagornerie qui s'y faisoit sentir ne s'allia jamais avec la bienveillance; mon cœur ne sauroit se tromper là-dessus.

Quelques jours après, madame *** me vint voir avec sa fille *. Elle m'apprit que son livre faisoit le plus

* Il nous fait connoître le nom de cette dame dans une note du

grand bruit à cause d'une note qui le lui attiroit : j'avois à peine remarqué cette note en parcourant rapidement ce roman. Je la relus après le départ de madame ***; j'en examinai la tournure; j'y crus trouver le motif de ses visites, de ses cajoleries, des grosses louanges de sa préface; et je jugeai que tout cela n'avoit d'autre but que de disposer le public à m'attribuer la note, et par conséquent le blâme qu'elle pouvoit attirer à son auteur dans la circonstance où elle étoit publiée.

Je n'avois aucun moyen de détruire ce bruit et l'impression qu'il pouvoit faire; et tout ce qui dépendoit de moi étoit de ne pas l'entretenir, en souffrant la continuation des vaines et ostensives visites de madame *** et de sa fille. Voici pour cet effet le billet que j'écrivis à la mère.

« Rousseau, ne recevant chez lui aucun auteur, « remercie madame *** de ses bontés, et la prie de ne « plus l'honorer de ses visites. »

Elle me répondit par une lettre honnête dans la forme, mais tournée comme toutes celles que l'on m'écrit en pareil cas. J'avois barbarement porté le poignard dans son cœur sensible, et je devois croire, au ton de sa lettre, qu'ayant pour moi des sentiments si vifs et si vrais, elle ne supporteroit point sans mourir cette rupture. C'est ainsi que la droiture et

Rousseau juge de Jean-Jacques, deuxième Dialogue. C'étoit madame la présidente d'Ormoy, auteur de plusieurs romans et opuscules, depuis long-temps oubliés. Le premier de ces romans parut en 1777, et a pour titre, *les Malheurs de la jeune Émilie*, un vol. in-12; c'est sans doute celui dont il est question ici.

la franchise en toute chose sont des crimes affreux dans le monde; et je paroîtrois à mes contemporains méchant et féroce quand je n'aurois à leurs yeux d'autre crime que de n'être pas faux et perfide comme eux.

J'étois déjà sorti plusieurs fois, et je me promenois même assez souvent aux Tuileries, quand je vis, à l'étonnement de plusieurs de ceux qui me rencontroient, qu'il y avoit encore à mon égard quelque autre nouvelle que j'ignorois. J'appris enfin que le bruit public étoit que j'étois mort de ma chute; et ce bruit se répandit si rapidement et si opiniâtrément que, plus de quinze jours après que j'en fus instruit, l'on en parla à la cour comme d'une chose sûre. Le Courrier d'Avignon, à ce qu'on eut soin de m'écrire, annonçant cette heureuse nouvelle, ne manqua pas d'anticiper à cette occasion sur le tribut d'outrages et d'indignités qu'on prépare à ma mémoire après ma mort, en forme d'oraison funèbre.

Cette nouvelle fut accompagnée d'une circonstance encore plus singulière que je n'appris que par hasard, et dont je n'ai pu savoir aucun détail. C'est qu'on avoit ouvert en même temps une souscription pour l'impression des manuscrits que l'on trouveroit chez moi. Je compris par là qu'on tenoit prêt un recueil d'écrits fabriqués tout exprès pour me les attribuer d'abord après ma mort: car de penser qu'on imprimât fidèlement aucun de ceux qu'on pourroit trouver en effet, c'étoit une bêtise qui ne pouvoit entrer dans l'esprit d'un homme sensé, et dont quinze ans d'expérience ne m'ont que trop garanti.

Ces remarques, faites coup sur coup, et suivies de beaucoup d'autres qui n'étoient guère moins étonnantes, effarouchèrent derechef mon imagination que je croyois amortie, et ces noires ténèbres, qu'on renforçoit sans relâche autour de moi, ranimèrent toute l'horreur qu'elles m'inspirent naturellement. Je me fatiguai à faire sur tout cela mille commentaires, et à tâcher de comprendre des mystères qu'on a rendus inexplicables pour moi. Le seul résultat constant de tant d'énigmes fut la confirmation de toutes mes conclusions précédentes, savoir que la destinée de ma personne, et celle de ma réputation, ayant été fixées de concert par toute la génération présente, nul effort de ma part ne pouvoit m'y soustraire, puisqu'il m'est de toute impossibilité de transmettre aucun dépôt à d'autres âges sans le faire passer dans celui-ci par des mains intéressées à le supprimer.

Mais cette fois j'allai plus loin. L'amas de tant de circonstances fortuites, l'élévation de tous mes plus cruels ennemis, affectée, pour ainsi dire, par la fortune, tous ceux qui gouvernent l'état, tous ceux qui dirigent l'opinion publique, tous les gens en place, tous les hommes en crédit triés comme sur le volet parmi ceux qui ont contre moi quelque animosité secréte, pour concourir au commun complot, cet accord universel est trop extraordinaire pour être purement fortuit. Un seul homme qui eût refusé d'en être complice, un seul événement qui lui eût été contraire, une seule circonstance imprévue qui lui eût fait obstacle, suffisoit pour le faire échouer. Mais toutes les volontés, toutes les fatalités, la fortune, et

toutes les révolutions, ont affermi l'œuvre des hommes; et un concours si frappant, qui tient du prodige, ne peut me laisser douter que son plein succès ne soit écrit dans les décrets éternels. Des foules d'observations particulières, soit dans le passé, soit dans le présent, me confirment tellement dans cette opinion, que je ne puis m'empêcher de regarder désormais, comme un de ces secrets du ciel impénétrables à la raison humaine, la même œuvre que je n'envisageois jusqu'ici que comme un fruit de la méchanceté des hommes.

Cette idée, loin de m'être cruelle et déchirante, me console, me tranquillise, et m'aide à me résigner. Je ne vais pas si loin que saint Augustin, qui se fût consolé d'être damné si telle eût été la volonté de Dieu : ma résignation vient d'une source moins désintéressée, il est vrai, mais non moins pure, et plus digne à mon gré de l'Être parfait que j'adore.

Dieu est juste; il veut que je souffre, et il sait que je suis innocent. Voilà le motif de ma confiance; mon cœur et ma raison me crient qu'elle ne me trompera pas. Laissons donc faire les hommes et la destinée; apprenons à souffrir sans murmure : tout doit à la fin rentrer dans l'ordre, et mon tour viendra tôt ou tard.

TROISIÈME PROMENADE.

Je deviens vieux en apprenant toujours.

Solon répétoit souvent ce vers dans sa vieillesse. Il a un sens dans lequel je pourrois le dire aussi dans la mienne; mais c'est une bien triste science que celle que depuis vingt ans l'expérience m'a fait acquérir: l'ignorance est encore préférable. L'adversité sans doute est un grand maître; mais ce maître fait payer cher ses leçons, et souvent le profit qu'on en retire ne vaut pas le prix qu'elles ont coûté. D'ailleurs, avant qu'on ait obtenu tout cet acquis par des leçons si tardives, l'à-propos d'en user se passe. La jeunesse est le temps d'étudier la sagesse; la vieillesse est le temps de la pratiquer. L'expérience instruit toujours, je l'avoue; mais elle ne profite que pour l'espace qu'on a devant soi. Est-il temps, au moment qu'il faut mourir, d'apprendre comment on auroit dû vivre?

Eh! que me servent des lumières, si tard et si douloureusement acquises sur ma destinée, et sur les passions d'autrui dont elle est l'œuvre? Je n'ai appris à mieux connoître les hommes que pour mieux sentir la misère où ils m'ont plongé, sans que cette connoissance, en me découvrant tous leurs piéges, m'en ait pu faire éviter aucun. Que ne suis-je resté toujours dans cette imbécile mais douce confiance qui me rendit durant tant d'années la proie et le jouet de mes bruyants amis, sans qu'enveloppé de toutes leurs

trames j'en eusse même le moindre soupçon! J'étois leur dupe et leur victime, il est vrai, mais je me croyois aimé d'eux, et mon cœur jouissoit de l'amitié qu'ils m'avoient inspirée, en leur en attribuant autant pour moi. Ces douces illusions sont détruites. La triste vérité, que le temps et la raison m'ont dévoilée, en me faisant sentir mon malheur, m'a fait voir qu'il étoit sans remède, et qu'il ne me restoit qu'à m'y résigner. Ainsi toutes les expériences de mon âge sont pour moi, dans mon état, sans utilité présente, et sans profit pour l'avenir.

Nous entrons en lice à notre naissance, nous en sortons à la mort. Que sert d'apprendre à mieux conduire son char quand on est au bout de la carrière? Il ne reste plus à penser alors que comment on en sortira. L'étude d'un vieillard, s'il lui en reste encore à faire, est uniquement d'apprendre à mourir; et c'est précisément celle qu'on fait le moins à mon âge; on y pense à tout, hormis à cela. Tous les vieillards tiennent plus à la vie que les enfants, et en sortent de plus mauvaise grace que les jeunes gens. C'est que, tous leurs travaux ayant été pour cette vie, ils voient à sa fin qu'ils ont perdu leurs peines. Tous leurs soins, tous leurs biens, tous les fruits de leurs laborieuses veilles, ils quittent tout quand ils s'en vont. Ils n'ont songé à rien acquérir durant leur vie qu'ils pussent emporter à leur mort.

Je me suis dit tout cela quand il étoit temps de me le dire; et, si je n'ai pas mieux su tirer parti de mes réflexions, ce n'est pas faute de les avoir faites à temps, et de les avoir bien digérées. Jeté dès mon en-

fance dans le tourbillon du monde, j'appris de bonne heure, par l'expérience, que je n'étois pas fait pour y vivre, et que je n'y parviendrois jamais à l'état dont mon cœur sentoit le besoin. Cessant donc de chercher parmi les hommes le bonheur que je sentois n'y pouvoir trouver, mon ardente imagination sautoit déjà par-dessus l'espace de ma vie, à peine commencée, comme sur un terrain qui m'étoit étranger, pour se reposer sur une assiette tranquille où je pusse me fixer.

Ce sentiment, nourri par l'éducation de mon enfance, et renforcé, durant toute ma vie, par ce long tissu de misères et d'infortunes qui l'a remplie, m'a fait chercher, dans tous les temps, à connoître la nature et la destination de mon être avec plus d'intérêt et de soin que je n'en ai trouvé dans aucun autre homme. J'en ai beaucoup vu qui philosophoient bien plus doctement que moi, mais leur philosophie leur étoit pour ainsi dire étrangère. Voulant être plus savants que d'autres, ils étudioient l'univers pour savoir comment il étoit arrangé, comme ils auroient étudié quelque machine qu'ils auroient aperçue, par pure curiosité. Ils étudioient la nature humaine pour en pouvoir parler savamment, mais non pas pour se connoître; ils travailloient pour instruire les autres, mais non pas pour s'éclairer en dedans. Plusieurs d'entre eux ne vouloient que faire un livre, n'importoit quel, pourvu qu'il fût accueilli. Quand le leur étoit fait et publié, son contenu ne les intéressoit plus en aucune sorte, si ce n'est pour le faire adopter aux autres, et pour le défendre au cas qu'il fût attaqué,

mais du reste sans en rien tirer pour leur propre usage, sans s'embarrasser même que ce contenu fût faux ou vrai, pourvu qu'il ne fût pas réfuté. Pour moi, quand j'ai desiré d'apprendre, c'étoit pour savoir moi-même, et non pas pour enseigner; j'ai toujours cru qu'avant d'instruire les autres il falloit commencer par savoir assez pour soi; et de toutes les études que j'ai tâché de faire en ma vie au milieu des hommes, il n'y en a guère que je n'eusse faites également seul dans une île déserte où j'aurois été confiné pour le reste de mes jours. Ce qu'on doit faire dépend beaucoup de ce qu'on doit croire; et, dans tout ce qui ne tient pas aux premiers besoins de la nature, nos opinions sont la régle de nos actions. Dans ce principe, qui fut toujours le mien, j'ai cherché souvent et long-temps, pour diriger l'emploi de ma vie, à connoître sa véritable fin, et je me suis bientôt consolé de mon peu d'aptitude à me conduire habilement dans ce monde, en sentant qu'il n'y falloit pas chercher cette fin.

Né dans une famille où régnoient les mœurs et la piété, élevé ensuite avec douceur chez un ministre plein de sagesse et de religion, j'avois reçu dès ma plus tendre enfance des principes, des maximes, d'autres diroient des préjugés, qui ne m'ont jamais tout-à-fait abandonné. Enfant encore, et livré à moi-même, alléché par des caresses, séduit par la vanité, leurré par l'espérance, forcé par la nécessité, je me fis catholique, mais je demeurai toujours chrétien; et bientôt, gagné par l'habitude, mon cœur s'attacha sincèrement à ma nouvelle religion. Les instructions,

les exemples de madame de Warens, m'affermirent dans cet attachement. La solitude champêtre où j'ai passé la fleur de ma jeunesse, l'étude des bons livres à laquelle je me livrai tout entier, renforcèrent auprès d'elle mes dispositions naturelles aux sentiments affectueux, et me rendirent dévot presque à la manière de Fénélon. La méditation dans la retraite, l'étude de la nature, la contemplation de l'univers, forcent un solitaire à s'élancer incessamment vers l'auteur des choses, et à chercher avec une douce inquiétude la fin de tout ce qu'il voit et la cause de tout ce qu'il sent. Lorsque ma destinée me rejeta dans le torrent du monde, je n'y retrouvai plus rien qui pût flatter un moment mon cœur. Le regret de mes doux loisirs me suivit partout, et jeta l'indifférence et le dégoût sur tout ce qui pouvoit se trouver à ma portée, propre à mener à la fortune et aux honneurs. Incertain dans mes inquiets desirs, j'espérois peu, j'obtins moins, et je sentis, dans des lueurs même de prospérité, que, quand j'aurois obtenu tout ce que je croyois chercher, je n'y aurois point trouvé ce bonheur dont mon cœur étoit avide sans en savoir démêler l'objet. Ainsi tout contribuoit à détacher mes affections de ce monde, même avant les malheurs qui devoient m'y rendre tout-à-fait étranger. Je parvins jusqu'à l'âge de quarante ans, flottant entre l'indigence et la fortune, entre la sagesse et l'égarement, plein de vices d'habitude sans aucun mauvais penchant dans le cœur, visant au hasard sans principes bien décidés par ma raison, et distrait sur mes devoirs sans les mépriser, mais souvent sans les bien connoître.

Dès ma jeunesse j'avois fixé cette époque de quarante ans comme le terme de mes efforts pour parvenir, et celui de mes prétentions en tout genre; bien résolu, dès cet âge atteint et dans quelque situation que je fusse, de ne plus me débattre pour en sortir, et de passer le reste de mes jours à vivre au jour la journée sans plus m'occuper de l'avenir. Le moment venu, j'exécutai ce projet sans peine; et, quoique alors ma fortune semblât vouloir prendre une assiette plus fixe, j'y renonçai, non seulement sans regret, mais avec un plaisir véritable. En me délivrant de tous ces leurres, de toutes ces vaines espérances, je me livrai pleinement à l'incurie et au repos d'esprit qui fut toujours mon goût le plus dominant et mon penchant le plus durable. Je quittai le monde et ses pompes. Je renonçai à toutes parures; plus d'épée, plus de montre, plus de bas blancs, de dorure, de coiffure; une perruque toute simple, un bon gros habit de drap; et, mieux que tout cela, je déracinai de mon cœur les cupidités et les convoitises qui donnent du prix à tout ce que je quittois. Je renonçai à la place que j'occupois alors, pour laquelle je n'étois nullement propre, et je me mis à copier de la musique à tant la page, occupation pour laquelle j'avois eu toujours un goût plus décidé.

Je ne bornai pas ma réforme aux choses extérieures. Je sentis que celle-là même en exigeoit une autre plus pénible, sans doute, mais plus nécessaire dans les opinions; et, résolu de n'en pas faire à deux fois, j'entrepris de soumettre mon intérieur à un

examen sévère qui le réglât pour le reste de ma vie tel que je voulois le trouver à ma mort.

Une grande révolution qui venoit de se faire en moi; un autre monde moral qui se dévoiloit à mes regards; les insensés jugements des hommes, dont, sans prévoir encore combien j'en serois la victime, je commençois à sentir l'absurdité; le besoin toujours croissant d'un autre bien que la gloriole littéraire dont à peine la vapeur m'avoit atteint que j'en étois déjà dégoûté; le desir enfin de tracer pour le reste de ma carrière une route moins incertaine que celle dans laquelle j'en venois de passer la plus belle moitié, tout m'obligeoit à cette grande revue dont je sentois depuis long-temps le besoin. Je l'entrepris donc, et je ne négligeai rien de ce qui dépendoit de moi pour bien exécuter cette entreprise.

C'est de cette époque que je puis dater mon entier renoncement au monde, et ce goût vif pour la solitude, qui ne m'a plus quitté depuis ce temps-là. L'ouvrage que j'entreprenois ne pouvoit s'exécuter que dans une retraite absolue; il demandoit de longues et paisibles méditations que le tumulte de la société ne souffre pas. Cela me força de prendre pour un temps une autre manière de vivre dont ensuite je me trouvai si bien, que, ne l'ayant interrompue depuis lors que par force et pour peu d'instants, je l'ai reprise de tout mon cœur et m'y suis borné sans peine, aussitôt que je l'ai pu; et quand ensuite les hommes m'ont réduit à vivre seul, j'ai trouvé qu'en me séquestrant pour me rendre misérable, ils avoient

plus fait pour mon bonheur que je n'avois su faire moi-même.

Je me livrai au travail que j'avois entrepris avec un zéle proportionné et à l'importance de la chose, et au besoin que je sentois en avoir. Je vivois alors avec des philosophes modernes qui ne ressembloient guère aux anciens : au lieu de lever mes doutes et de fixer mes irrésolutions, ils avoient ébranlé toutes les certitudes que je croyois avoir sur les points qu'il m'importoit le plus de connoître ; car, ardents missionnaires d'athéisme et très impérieux dogmatiques, ils n'enduroient point sans colère que, sur quelque point que ce pût être, on osât penser autrement qu'eux. Je m'étois défendu souvent assez foiblement par haine pour la dispute, et par peu de talent pour la soutenir; mais jamais je n'adoptai leur désolante doctrine : et cette résistance à des hommes aussi intolérants, qui d'ailleurs avoient leurs vues, ne fut pas une des moindres causes qui attisèrent leur animosité.

Ils ne m'avoient pas persuadé, mais ils m'avoient inquiété. Leurs arguments m'avoient ébranlé sans m'avoir jamais convaincu; je n'y trouvois point de bonne réponse; mais je sentois qu'il y en devoit avoir. Je m'accusois moins d'erreur que d'ineptie, et mon cœur leur répondoit mieux que ma raison.

Je me dis enfin : Me laisserai-je éternellement ballotter par les sophismes des mieux disants, dont je ne suis pas même sûr que les opinions qu'ils prêchent et qu'ils ont tant d'ardeur à faire adopter aux autres soient bien les leurs à eux-mêmes? Leurs passions, qui

gouvernent leur doctrine, leur intérêt de faire croire ceci ou cela, rendent impossible à pénétrer ce qu'ils croient eux-mêmes. Peut-on chercher de la bonne foi dans des chefs de parti? Leur philosophie est pour les autres; il m'en faudroit une pour moi. Cherchons-la de toutes mes forces tandis qu'il est temps encore, afin d'avoir une régle fixe de conduite pour le reste de mes jours. Me voilà dans la maturité de l'âge, dans toute la force de l'entendement : déjà je touche au déclin; si j'attends encore, je n'aurai plus, dans ma délibération tardive, l'usage de toutes mes forces; mes facultés intellectuelles auront déjà perdu de leur activité; je ferai moins bien ce que je puis faire aujourd'hui de mon mieux possible; saisissons ce moment favorable : il est l'époque de ma réforme externe et matérielle, qu'il soit aussi celle de ma réforme intellectuelle et morale. Fixons une bonne fois mes opinions, mes principes, et soyons pour le reste de ma vie ce que j'aurai trouvé devoir être après y avoir bien pensé.

J'exécutai ce projet lentement et à diverses reprises, mais avec tout l'effort et toute l'attention dont j'étois capable. Je sentois vivement que le repos du reste de mes jours et mon sort total en dépendoient. Je m'y trouvai d'abord dans un tel labyrinthe d'embarras, de difficultés, d'objections, de tortuosités, de ténèbres, que, vingt fois tenté de tout abandonner, je fus près, renonçant à de vaines recherches, de m'en tenir, dans mes délibérations, aux régles de la prudence commune, sans plus en chercher dans des principes que j'avois tant de peine à débrouiller; mais

cette prudence même m'étoit tellement étrangère, je me sentois si peu propre à l'acquérir, que la prendre pour mon guide n'étoit autre chose que vouloir, à travers les mers et les orages, chercher, sans gouvernail, sans boussole, un fanal presque inaccessible, et qui ne m'indiquoit aucun port.

Je persistai : pour la première fois de ma vie j'eus du courage, et je dois à son succès d'avoir pu soutenir l'horrible destinée qui dès-lors commençoit à m'envelopper, sans que j'en eusse le moindre soupçon. Après les recherches les plus ardentes et les plus sincères qui jamais peut-être aient été faites par aucun mortel, je me décidai pour toute ma vie sur tous les sentiments qu'il m'importoit d'avoir; et si j'ai pu me tromper dans mes résultats, je suis sûr au moins que mon erreur ne peut m'être imputée à crime : car j'ai fait tous mes efforts pour m'en garantir. Je ne doute point, il est vrai, que les préjugés de l'enfance et les vœux secrets de mon cœur n'aient fait pencher la balance du côté le plus consolant pour moi. On se défend difficilement de croire ce qu'on desire avec tant d'ardeur; et qui peut douter que l'intérêt d'admettre ou rejeter les jugements de l'autre vie ne détermine la foi de la plupart des hommes sur leur espérance ou leur crainte? Tout cela pouvoit fasciner mon jugement, j'en conviens, mais non pas altérer ma bonne foi; car je craignois de me tromper sur toute chose. Si tout consistoit dans l'usage de cette vie, il m'importoit de le savoir, pour en tirer du moins le meilleur parti qu'il dépendroit de moi, tandis qu'il étoit encore temps, et n'être pas tout-à-fait dupe. Mais

ce que j'avois le plus à redouter au monde, dans la disposition où je me sentois, étoit d'exposer le sort éternel de mon ame pour la jouissance des biens de ce monde, qui ne m'ont jamais paru d'un grand prix.

J'avoue encore que je ne levai pas toujours à ma satisfaction toutes ces difficultés qui m'avoient embarrassé, et dont nos philosophes avoient si souvent rebattu mes oreilles. Mais, résolu de me décider enfin sur des matières où l'intelligence humaine a si peu de prise, et trouvant de toutes parts des mystères impénétrables et des objections insolubles, j'adoptai dans chaque question le sentiment qui me parut le mieux établi directement, le plus croyable en lui-même, sans m'arrêter aux objections que je ne pouvois résoudre, mais qui se rétorquoient par d'autres objections non moins fortes dans le système opposé. Le ton dogmatique sur ces matières ne convient qu'à des charlatans, mais il importe d'avoir un sentiment pour soi, et de le choisir avec toute la maturité de jugement qu'on y peut mettre. Si malgré cela nous tombons dans l'erreur, nous n'en saurions porter la peine en bonne justice, puisque nous n'en aurons point la coulpe. Voilà le principe inébranlable qui sert de base à ma sécurité.

Le résultat de mes pénibles recherches fut tel, à peu près, que je l'ai consigné depuis dans la profession de foi du Vicaire savoyard, ouvrage indignement prostitué et profané dans la génération présente, mais qui peut faire un jour révolution parmi les hommes, si jamais il y renaît du bon sens et de la bonne foi.

Depuis lors, resté tranquille dans les principes que j'avois adoptés après une méditation si longue et si réfléchie, j'en ai fait la régle immuable de ma conduite et de ma foi, sans plus m'inquiéter ni des objections que je n'avois pu résoudre, ni de celles que je n'avois pu prévoir, et qui se présentoient nouvellement de temps à autre à mon esprit. Elles m'ont inquiété quelquefois, mais elles ne m'ont jamais ébranlé. Je me suis toujours dit : Tout cela ne sont que des arguties et des subtilités métaphysiques, qui ne sont d'aucun poids auprès des principes fondamentaux adoptés par ma raison, confirmés par mon cœur, et qui tous portent le sceau de l'assentiment intérieur dans le silence des passions. Dans des matières si supérieures à l'entendement humain, une objection que je ne puis résoudre renversera-t-elle tout un corps de doctrine si solide, si bien liée, et formée avec tant de méditation et de soin, si bien appropriée à ma raison, à mon cœur, à tout mon être, et renforcée de l'assentiment intérieur que je sens manquer à toutes les autres? Non, de vaines argumentations ne détruiront jamais la convenance que j'aperçois entre ma nature immortelle et la constitution de ce monde, et l'ordre physique que j'y vois régner : j'y trouve dans l'ordre moral correspondant, et dont le système est le résultat de mes recherches, les appuis dont j'ai besoin pour supporter les misères de ma vie. Dans tout autre système je vivrois sans ressource, et je mourrois sans espoir; je serois la plus malheureuse des créatures. Tenons-nous-en donc à celui qui seul suffit pour me rendre heureux en dépit de la fortune et des hommes.

Cette délibération et la conclusion que j'en tirai ne semblent-elles pas avoir été dictées par le ciel même pour me préparer à la destinée qui m'attendoit, et me mettre en état de la soutenir? Que serois-je devenu, que deviendrois-je encore dans les angoisses affreuses qui m'attendoient et dans l'incroyable situation où je suis réduit pour le reste de ma vie, si, resté sans asile où je puisse échapper à mes implacables persécuteurs, sans dédommagement des opprobres qu'ils me font essuyer en ce monde, et sans espoir d'obtenir jamais la justice qui m'étoit due, je m'étois vu livré tout entier au plus horrible sort qu'ait éprouvé sur la terre aucun mortel? Tandis que, tranquille dans mon innocence, je n'imaginois qu'estime et bienveillance pour moi parmi les hommes; tandis que mon cœur ouvert et confiant s'épanchoit avec des amis et des frères, les traîtres m'enlaçoient, en silence, de rets forgés au fond des enfers. Surpris par les plus imprévus de tous les malheurs et les plus terribles pour une ame fière, traîné dans la fange sans jamais savoir par qui ni pourquoi, plongé dans un abîme d'ignominie, enveloppé d'horribles ténèbres à travers lesquelles je n'apercevois que de sinistres objets, à la première surprise je fus terrassé, et jamais je ne serois revenu de l'abattement où me jeta ce genre imprévu de malheurs, si je ne m'étois ménagé d'avance des forces pour me relever dans mes chutes.

Ce ne fut qu'après des années d'agitations que, reprenant enfin mes esprits et commençant de rentrer en moi-même, je sentis le prix des ressources

que je m'étois ménagées pour l'adversité. Décidé sur toutes les choses dont il m'importoit de juger, je vis, en comparant mes maximes à ma situation, que je donnois aux insensés jugements des hommes, et aux petits événements de cette courte vie, beaucoup plus d'importance qu'ils n'en avoient; que cette vie, n'étant qu'un état d'épreuves, il importoit peu que ces épreuves fussent de telle ou telle sorte, pourvu qu'il en résultât l'effet auquel elles étoient destinées, et que, par conséquent, plus les épreuves étoient grandes, fortes, multipliées, plus il étoit avantageux de les savoir soutenir. Toutes les plus vives peines perdent leurs forces pour quiconque en voit le dédommagement grand et sûr, et la certitude de ce dédommagement étoit le principal fruit que j'avois retiré de mes méditations précédentes.

Il est vrai qu'au milieu des outrages sans nombre et des indignités sans mesure dont je me sentois accablé de toutes parts, des intervalles d'inquiétude et de doute venoient, de temps à autre, ébranler mon espérance et troubler ma tranquillité. Les puissantes objections que je n'avois pu résoudre se présentoient alors à mon esprit avec plus de force, pour achever de m'abattre précisément dans les moments où, surchargé du poids de ma destinée, j'étois prêt à tomber dans le découragement; souvent des arguments nouveaux, que j'entendois faire me revenoient dans l'esprit à l'appui de ceux qui m'avoient déjà tourmenté. Ah! me disois-je alors dans des serrements de cœur prêts à m'étouffer, qui me garantira du désespoir, si, dans l'horreur de mon sort, je ne vois plus que des

chimères dans les consolations que me fournissoit ma raison; si, détruisant ainsi son propre ouvrage, elle renverse tout l'appui d'espérance et de confiance qu'elle m'avoit ménagé dans l'adversité? Quel appui que des illusions qui ne bercent que moi seul au monde! Toute la génération présente ne voit qu'erreurs et préjugés dans les sentiments dont je me nourris seul: elle trouve la vérité, l'évidence, dans le système contraire au mien; elle semble même ne pouvoir croire que je l'adopte de bonne foi; et moi-même, en m'y livrant de toute ma volonté, j'y trouve des difficultés insurmontables qu'il m'est impossible de résoudre, et qui ne m'empêchent pas d'y persister. Suis-je donc seul sage, seul éclairé, parmi les mortels? pour croire que les choses sont ainsi, suffit-il qu'elles me conviennent? puis-je prendre une confiance éclairée en des apparences qui n'ont rien de solide aux yeux du reste des hommes, et qui me sembleroient illusoires à moi-même si mon cœur ne soutenoit pas ma raison? N'eût-il pas mieux valu combattre mes persécuteurs à armes égales en adoptant leurs maximes, que de rester sur les chimères des miennes en proie à leurs atteintes sans agir pour les repousser? Je me crois sage, et je ne suis que dupe, victime et martyr d'une vaine erreur.

Combien de fois, dans ces moments de doute et d'incertitude, je fus prêt à m'abandonner au désespoir! Si jamais j'avois passé dans cet état un mois entier, c'étoit fait de ma vie et de moi. Mais ces crises, quoique autrefois assez fréquentes, ont toujours été courtes; et maintenant que je n'en suis pas délivré

tout-à-fait encore, elles sont si rares et si rapides, qu'elles n'ont pas même la force de troubler mon repos. Ce sont de légères inquiétudes qui n'affectent pas plus mon ame qu'une plume qui tombe dans la rivière ne peut altérer le cours de l'eau. J'ai senti que remettre en délibération les mêmes points, sur lesquels je m'étois ci-devant décidé, étoit me supposer de nouvelles lumières ou le jugement plus formé, ou plus de zéle pour la vérité que je n'avois lors de mes recherches; qu'aucun de ces cas n'étant ni ne pouvant être le mien, je ne pouvois préférer, par aucune raison solide, des opinions qui, dans l'accablement du désespoir, ne me tentoient que pour augmenter ma misère, à des sentiments adoptés dans la vigueur de l'âge, dans toute la maturité de l'esprit, après l'examen le plus réfléchi, et dans des temps où le calme de ma vie ne me laissoit d'autre intérêt dominant que celui de connoître la vérité. Aujourd'hui que mon cœur, serré de détresse, mon ame affaissée par les ennuis, mon imagination effarouchée, ma tête troublée par tant d'affreux mystères dont je suis environné, aujourd'hui que toutes mes facultés, affoiblies par la vieillesse et les angoisses, ont perdu tout leur ressort, irai-je m'ôter à plaisir toutes les ressources que je m'étois ménagées, et donner plus de confiance à ma raison déclinante pour me rendre injustement malheureux, qu'à ma raison pleine et vigoureuse pour me dédommager des maux que je souffre sans les avoir mérités? Non, je ne suis ni plus sage, ni mieux instruit, ni de meilleure foi, que quand je me décidai sur ces grandes questions: je n'ignorois

pas alors les difficultés dont je me laisse troubler aujourd'hui; elles ne m'arrêtèrent pas, et s'il s'en présente quelques nouvelles dont on ne s'étoit pas encore avisé, ce sont les sophismes d'une subtile métaphysique, qui ne sauroient balancer les vérités éternelles admises de tous les temps, par tous les sages, reconnues par toutes les nations, et gravées dans le cœur humain en caractères ineffaçables. Je savois, en méditant sur ces matières, que l'entendement humain, circonscrit par les sens, ne les pouvoit embrasser dans toute leur étendue: je m'en tins donc à ce qui étoit à ma portée sans m'engager dans ce qui la passoit. Ce parti étoit raisonnable; je l'embrassai jadis, et m'y tins avec l'assentiment de mon cœur et de ma raison. Sur quel fondement y renoncerois-je aujourd'hui que tant de puissants motifs m'y doivent tenir attaché? quel danger vois-je à le suivre? quel profit trouverois-je à l'abandonner? En prenant la doctrine de mes persécuteurs prendrois-je aussi leur morale? cette morale sans racine et sans fruit, qu'ils étalent pompeusement dans des livres ou dans quelque action d'éclat sur le théâtre, sans qu'il en pénètre jamais rien dans le cœur ni dans la raison; ou bien cette autre morale secrète et cruelle, doctrine intérieure de tous leurs initiés, à laquelle l'autre ne sert que de masque, qu'ils suivent seule dans leur conduite, et qu'ils ont si habilement pratiquée à mon égard. Cette morale, purement offensive, ne sert point à la défense, et n'est bonne qu'à l'agression. De quoi me serviroit-elle dans l'état où ils m'ont réduit? Ma seule innocence me soutient dans les mal-

heurs, et combien me rendrois-je plus malheureux encore, si, m'ôtant cette unique mais puissante ressource, j'y substituois la méchanceté? Les atteindrois-je dans l'art de nuire? et, quand j'y réussirois, de quel mal me soulageroit celui que je leur pourrois faire? Je perdrois ma propre estime, et je ne gagnerois rien à la place.

C'est ainsi que, raisonnant avec moi-même, je parvins à ne plus me laisser ébranler dans mes principes par des arguments captieux, par des objections insolubles, et par des difficultés qui passoient ma portée et peut-être celle de l'esprit humain. Le mien, restant dans la plus solide assiette que j'avois pu lui donner, s'accoutuma si bien à s'y reposer à l'abri de ma conscience, qu'aucune doctrine étrangère, ancienne ou nouvelle, ne peut plus l'émouvoir, ni troubler un instant mon repos. Tombé dans la langueur et l'appesantissement d'esprit, j'ai oublié jusqu'aux raisonnements sur lesquels je fondois ma croyance et mes maximes; mais je n'oublierai jamais les conclusions que j'en ai tirées avec l'approbation de ma conscience et de ma raison, et je m'y tiens désormais. Que tous les philosophes viennent ergoter contre; ils perdront leur temps et leurs peines: je me tiens, pour le reste de ma vie, en toute chose, au parti que j'ai pris quand j'étois plus en état de bien choisir.

Tranquille dans ces dispositions, j'y trouve, avec le contentement de moi, l'espérance et les consolations dont j'ai besoin dans ma situation: il n'est pas possible qu'une solitude aussi complète, aussi permanente, aussi triste en elle-même, l'animosité toujours

sensible et toujours active de toute la génération présente, les indignités dont elle m'accable sans cesse, ne me jettent quelquefois dans l'abattement; l'espérance ébranlée, les doutes décourageants reviennent encore de temps à autre troubler mon ame et la remplir de tristesse. C'est alors qu'incapable des opérations de l'esprit, nécessaires pour me rassurer moi-même, j'ai besoin de me rappeler mes anciennes résolutions: les soins, l'attention, la sincérité de cœur, que j'ai mis à les prendre, reviennent alors à mon souvenir, et me rendent toute ma confiance. Je me refuse ainsi à toutes nouvelles idées comme à des erreurs funestes, qui n'ont qu'une fausse apparence, et ne sont bonnes qu'à troubler mon repos.

Ainsi retenu dans l'étroite sphère de mes anciennes connoissances, je n'ai pas, comme Solon, le bonheur de pouvoir m'instruire chaque jour en vieillissant, et je dois même me garantir du dangereux orgueil de vouloir apprendre ce que je suis désormais hors d'état de bien savoir. Mais s'il me reste peu d'acquisitions à espérer du côté des lumières utiles, il m'en reste de bien importantes à faire du côté des vertus nécessaires à mon état: c'est là qu'il seroit temps d'enrichir et d'orner mon ame d'un acquis qu'elle pût emporter avec elle, lorsque délivrée de ce corps qui l'offusque et l'aveugle, et voyant la vérité sans voile, elle apercevra la misère de toutes ces connoissances dont nos faux savants sont si vains, elle gémira des moments perdus en cette vie à les vouloir acquérir. Mais la patience, la douceur, la résignation, l'intégrité, la justice impartiale, sont un bien qu'on emporte avec

soi, et dont on peut s'enrichir sans cesse, sans craindre que la mort même nous en fasse perdre le prix: c'est à cette unique et utile étude que je consacre le reste de ma vieillesse. Heureux si, par mes progrès sur moi-même, j'apprends à sortir de la vie, non meilleur, car cela n'est pas possible, mais plus vertueux que je n'y suis entré!

QUATRIÈME PROMENADE.

Dans le petit nombre de livres que je lis quelquefois encore, Plutarque est celui qui m'attache et me profite le plus. Ce fut la première lecture de mon enfance, ce sera la dernière de ma vieillesse: c'est presque le seul auteur que je n'ai jamais lu sans en tirer quelque fruit. Avant-hier, je lisois dans ses œuvres morales le traité, *Comment on pourra tirer utilité de ses ennemis*. Le même jour, en rangeant quelques brochures qui m'ont été envoyées par les auteurs, je tombai sur un des journaux de l'abbé Royou, au titre duquel il avoit mis ces paroles, *vitam vero impendenti*, Royou *. Trop au fait des tournures de ces messieurs pour prendre le change sur celle-là, je compris qu'il avoit cru sous cet air de politesse me dire une cruelle

* Ce nom n'est indiqué dans l'édition de Genève que par l'initiale R. — Où l'éditeur de 1801, copié en cela par ceux qui l'ont suivi, a-t-il trouvé qu'il étoit question ici de l'abbé Raynal, qui n'a jamais fait aucun journal? Ceci ne peut évidemment s'appliquer qu'à l'abbé Royou, qui, Fréron étant mort, étoit alors un des principaux collaborateurs de l'*Année littéraire*.

contre-vérité; mais sur quoi fondé? Pourquoi ce sarcasme? Quel sujet y pouvois-je avoir donné? Pour mettre à profit les leçons du bon Plutarque, je résolus d'employer à m'examiner sur le mensonge, la promenade du lendemain, et j'y vins bien confirmé dans l'opinion déjà prise que le *Connois-toi toi-même* du temple de Delphes n'étoit pas une maxime si facile à suivre que je l'avois cru dans mes Confessions.

Le lendemain, m'étant mis en marche pour exécuter cette résolution, la première idée qui me vint, en commençant à me recueillir, fut celle d'un mensonge affreux fait dans ma première jeunesse *, dont le souvenir m'a troublé toute ma vie, et vient, jusque dans ma vieillesse, contrister encore mon cœur déjà navré de tant d'autres façons. Ce mensonge, qui fut un grand crime en lui-même, en dut être un plus grand encore par ses effets que j'ai toujours ignorés, mais que le remords m'a fait supposer aussi cruels qu'il étoit possible. Cependant, à ne consulter que la disposition où j'étois en le faisant, ce mensonge ne fut qu'un fruit de la mauvaise honte; et, bien loin qu'il partît d'une intention de nuire à celle qui en fut la victime, je puis jurer à la face du ciel qu'à l'instant même où cette honte invincible me l'arrachoit j'aurois donné tout mon sang avec joie pour en détourner l'effet sur moi seul : c'est un délire que je ne puis expliquer qu'en disant, comme je le crois sentir, qu'en cet instant mon naturel timide subjugua tous les vœux de mon cœur.

Le souvenir de ce malheureux acte, et les inex-

* Voyez *Confessions*, livre II. (Tom. I, p. 120 et suiv.)

tinguibles regrets qu'il m'a laissés m'ont inspiré pour le mensonge une horreur qui a dû garantir mon cœur de ce vice pour le reste de ma vie. Lorsque je pris ma devise je me sentois fait pour la mériter, et je ne doutois pas que je n'en fusse digne quand, sur le mot de l'abbé Royou, je commençai de m'examiner plus sérieusement.

Alors, en m'épluchant avec plus de soin, je fus bien surpris du nombre de choses de mon invention que je me rappelois avoir dites comme vraies dans le même temps où, fier en moi-même de mon amour pour la vérité, je lui sacrifiois ma sûreté, mes intérêts, ma personne, avec une impartialité dont je ne connois nul autre exemple parmi les humains.

Ce qui me surprit le plus étoit qu'en me rappelant ces choses controuvées, je n'en sentois aucun vrai repentir. Moi dont l'horreur pour la fausseté n'a rien dans mon cœur qui la balance, moi qui braverois les supplices s'il les falloit éviter par un mensonge, par quelle bizarre inconséquence mentois-je ainsi de gaieté de cœur sans nécessité, sans profit, et par quelle inconcevable contradiction n'en sentois-je pas le moindre regret, moi que le remords d'un mensonge n'a cessé d'affliger pendant cinquante ans! Je ne me suis jamais endurci sur mes fautes : l'instinct moral m'a toujours bien conduit, ma conscience a gardé sa première intégrité; et quand même elle se seroit altérée en se pliant à mes intérêts, comment, gardant toute sa droiture dans les occasions où l'homme, forcé par ses passions, peut au moins s'excuser sur sa foiblesse, la perd-elle uniquement dans les choses indifférentes

où le vice n'a point d'excuse? Je vis que de la solution de ce problème dépendoit la justesse du jugement que j'avois à porter en ce point sur moi-même; et, après l'avoir bien examiné, voici de quelle manière je parvins à me l'expliquer.

Je me souviens d'avoir lu dans un livre de philosophie que mentir c'est cacher une vérité que l'on doit manifester. Il suit bien de cette définition que taire une vérité, qu'on n'est pas obligé de dire, n'est pas mentir : mais celui qui, non content en pareil cas de ne pas dire la vérité, dit le contraire, ment-il alors, ou ne ment-il pas? Selon la définition, l'on ne sauroit dire qu'il ment; car s'il donne de la fausse monnoie à un homme auquel il ne doit rien, il trompe cet homme, sans doute, mais il ne le vole pas.

Il se présente ici deux questions à examiner, très importantes l'une et l'autre : la première, quand et comment on doit à autrui la vérité, puisqu'on ne la doit pas toujours; la seconde, s'il est des cas où l'on puisse tromper innocemment. Cette seconde question est très décidée, je le sais bien : négativement dans les livres, où la plus austère morale ne coûte rien à l'auteur; affirmativement dans la société, où la morale des livres passe pour un bavardage impossible à pratiquer. Laissons donc ces autorités qui se contredisent, et cherchons, par mes propres principes, à résoudre pour moi ces questions.

La vérité générale et abstraite est le plus précieux de tous les biens : sans elle l'homme est aveugle; elle est l'œil de la raison. C'est par elle que l'homme apprend à se conduire, à être ce qu'il doit être, à faire

ce qu'il doit faire, à tendre à sa véritable fin. La vérité particulière et individuelle n'est pas toujours un bien; elle est quelquefois un mal, très souvent une chose indifférente. Les choses qu'il importe à un homme de savoir, et dont la connoissance est nécessaire à son bonheur, ne sont peut-être pas en grand nombre; mais, en quelque nombre qu'elles soient, elles sont un bien qui lui appartient, qu'il a droit de réclamer partout où il le trouve, et dont on ne peut le frustrer sans commettre le plus inique de tous les vols, puisqu'elle est de ces biens communs à tous, dont la communication n'en prive point celui qui le donne.

Quant aux vérités qui n'ont aucune sorte d'utilité, ni pour l'instruction ni dans la pratique, comment seroient-elles un bien dû, puisqu'elles ne sont pas même un bien? et puisque la propriété n'est fondée que sur l'utilité, où il n'y a point d'utilité possible il ne peut y avoir de propriété. On peut réclamer un terrain quoique stérile, parcequ'on peut au moins habiter sur le sol; mais qu'un fait oiseux, indifférent à tous égards, et sans conséquence pour personne, soit vrai ou faux, cela n'intéresse qui que ce soit. Dans l'ordre moral rien n'est inutile, non plus que dans l'ordre physique: rien ne peut être dû de ce qui n'est bon à rien; pour qu'une chose soit due, il faut qu'elle soit ou puisse être utile. Ainsi, la vérité due est celle qui intéresse la justice, et c'est profaner ce nom sacré de vérité que de l'appliquer aux choses vaines dont l'existence est indifférente à tous, et dont la connoissance est inutile à tout. La vérité, dépouillée de toute

espèce d'utilité même possible, ne peut donc pas être une chose due; et, par conséquent, celui qui la tait ou la déguise ne ment point.

Mais est-il de ces vérités si parfaitement stériles qu'elles soient de tout point inutiles à tout? C'est un autre article à discuter, et auquel je reviendrai tout-à-l'heure. Quant à présent, passons à la seconde question.

Ne pas dire ce qui est vrai, et dire ce qui est faux, sont deux choses très différentes, mais dont peut néanmoins résulter le même effet, car ce résultat est assurément bien le même toutes les fois que cet effet est nul. Partout où la vérité est indifférente, l'erreur contraire est indifférente aussi : d'où il suit qu'en pareil cas celui qui trompe en disant le contraire de la vérité n'est pas plus injuste que celui qui trompe en ne la déclarant pas; car, en fait de vérités inutiles, l'erreur n'a rien de pire que l'ignorance. Que je croie le sable qui est au fond de la mer blanc ou rouge, cela ne m'importe pas plus que d'ignorer de quelle couleur il est. Comment pourroit-on être injuste en ne nuisant à personne, puisque l'injustice ne consiste que dans le tort fait à autrui?

Mais ces questions, ainsi sommairement décidées, ne sauroient me fournir encore aucune application sûre pour la pratique, sans beaucoup d'éclaircissements préalables nécessaires pour faire avec justesse cette application dans tous les cas qui peuvent se présenter; car si l'obligation de dire la vérité n'est fondée que sur son utilité, comment me constituerai-je juge de cette utilité? Très souvent l'avantage de l'un fait le

préjudice de l'autre ; l'intérêt particulier est presque toujours en opposition avec l'intérêt public. Comment se conduire en pareil cas? Faut-il sacrifier l'utilité de l'absent à celle de la personne à qui l'on parle? faut-il taire ou dire la vérité qui, profitant à l'un, nuit à l'autre? faut-il peser tout ce qu'on doit dire à l'unique balance du bien public, ou à celle de la justice distributive? et suis-je assuré de connoître assez tous les rapports de la chose pour ne dispenser les lumières dont je dispose que sur les régles de l'équité? De plus, en examinant ce qu'on doit aux autres, ai-je examiné suffisamment ce qu'on se doit à soi-même, ce qu'on doit à la vérité pour elle seule? Si je ne fais aucun tort à un autre en le trompant, s'ensuit-il que je ne m'en fasse point à moi-même, et suffit-il de n'être jamais injuste pour être toujours innocent?

Que d'embarrassantes discussions dont il seroit aisé de se tirer en se disant : Soyons toujours vrais, au risque de tout ce qui peut en arriver! La justice elle-même est dans la vérité des choses : le mensonge est toujours iniquité, l'erreur est toujours imposture quand on donne ce qui n'est pas pour la régle de ce qu'on doit faire ou croire ; et, quelque effet qui résulte de la vérité, on est toujours inculpable quand on l'a dite, parcequ'on n'y a rien mis du sien.

Mais c'est là trancher la question sans la résoudre : il ne s'agissoit pas de prononcer s'il seroit bon de dire toujours la vérité, mais si l'on y étoit toujours également obligé ; et, sur la définition que j'examinois, supposant que non, de distinguer les cas où la vérité est rigoureusement due de ceux où l'on peut la taire sans

injustice et la déguiser sans mensonge ; car j'ai trouvé que de tels cas existoient réellement. Ce dont il s'agit est donc de chercher une régle sûre pour les connoître et les bien déterminer.

Mais d'où tirer cette régle et la preuve de son infaillibilité?....... Dans toutes les questions de morale difficiles comme celle-ci, je me suis toujours bien trouvé de les résoudre par le dictamen de ma conscience, plutôt que par les lumières de ma raison : jamais l'instinct moral ne m'a trompé ; il a gardé jusqu'ici sa pureté dans mon cœur assez pour que je puisse m'y confier ; et, s'il se tait quelquefois devant mes passions dans ma conduite, il reprend bien son empire sur elles dans mes souvenirs : c'est là que je me juge moi-même avec autant de sévérité peut-être que je serai jugé par le souverain Juge après cette vie.

Juger des discours des hommes par les effets qu'ils produisent, c'est souvent mal les apprécier. Outre que ces effets ne sont pas toujours sensibles et faciles à connoître, ils varient à l'infini comme les circonstances dans lesquelles ces discours sont tenus ; mais c'est uniquement l'intention de celui qui les tient qui les apprécie, et détermine leur degré de malice ou de bonté. Dire faux n'est mentir que par l'intention de tromper ; et l'intention même de tromper, loin d'être toujours jointe avec celle de nuire, a quelquefois un but tout contraire : mais pour rendre un mensonge innocent il ne suffit pas que l'intention de nuire ne soit pas expresse, il faut de plus la certitude que l'erreur, dans laquelle on jette ceux à qui l'on parle, ne peut nuire à eux ni à personne en quelque façon que

ce soit. Il est rare et difficile qu'on puisse avoir cette certitude : aussi est-il difficile et rare qu'un mensonge soit parfaitement innocent. Mentir pour son avantage à soi-même est imposture, mentir pour l'avantage d'autrui est fraude, mentir pour nuire est calomnie ; c'est la pire espèce de mensonge : mentir sans profit ni préjudice de soi ni d'autrui n'est pas mentir ; ce n'est pas mensonge, c'est fiction..

Les fictions qui ont un objet moral s'appellent apologues ou fables ; et, comme leur objet n'est ou ne doit être que d'envelopper des vérités utiles sous des formes sensibles et agréables, en pareil cas on ne s'attache guère à cacher le mensonge de fait, qui n'est que l'habit de la vérité ; et celui qui ne débite une fable que pour une fable ne ment en aucune façon.

Il est d'autres fictions purement oiseuses, telles que sont la plupart des contes et des romans qui, sans renfermer aucune instruction véritable, n'ont pour objet que l'amusement. Celles-là, dépouillées de toute utilité morale, ne peuvent s'apprécier que par l'intention de celui qui les invente ; et, lorsqu'il les débite avec affirmation comme des vérités réelles, on ne peut guère disconvenir qu'elles ne soient de vrais mensonges. Cependant, qui jamais s'est fait un grand scrupule de ces mensonges-là, et qui jamais en a fait un reproche grave à ceux qui les font? S'il y a, par exemple, quelque objet moral dans le *Temple de Gnide*, cet objet est bien offusqué et gâté par les détails voluptueux et par les images lascives. Qu'a fait l'auteur pour couvrir cela d'un vernis de modestie? Il a feint que son ouvrage étoit la traduction d'un manuscrit

grec, et il a fait l'histoire de la découverte de ce manuscrit de la façon la plus propre à persuader ses lecteurs de la vérité de son récit. Si ce n'est pas là un mensonge bien positif, qu'on me dise donc ce que c'est que mentir. Cependant qui est-ce qui s'est avisé de faire à l'auteur un crime de ce mensonge, et de le traiter pour cela d'imposteur?

On dira vainement que ce n'est là qu'une plaisanterie ; que l'auteur, tout en affirmant, ne vouloit persuader personne; qu'il n'a persuadé personne en effet, et que le public n'a pas douté un moment qu'il ne fût lui-même l'auteur de l'ouvrage prétendu grec, dont il se donnoit pour le traducteur. Je répondrai qu'une pareille plaisanterie sans aucun objet n'eût été qu'un bien sot enfantillage; qu'un menteur ne ment pas moins quand il affirme quoiqu'il ne persuade pas; qu'il faut détacher du public instruit des multitudes de lecteurs simples et crédules, à qui l'histoire du manuscrit narrée par un auteur grave avec un air de bonne foi en a réellement imposé, et qui ont bu sans crainte, dans une coupe de forme antique, le poison dont ils se seroient au moins défiés s'il leur eût été présenté dans un vase moderne.

Que ces distinctions se trouvent ou non dans les livres, elles ne s'en font pas moins dans le cœur de tout homme de bonne foi avec lui-même, qui ne veut rien se permettre que sa conscience puisse lui reprocher; car dire une chose fausse à son avantage n'est pas moins mentir que si on la disoit au préjudice d'autrui, quoique le mensonge soit moins criminel. Donner l'avantage à qui ne doit pas l'avoir, c'est

troubler l'ordre de la justice; attribuer faussement à soi-même ou à autrui un acte d'où peut résulter louange ou blâme, inculpation ou disculpation, c'est faire une chose injuste; or, tout ce qui, contraire à la vérité, blesse la justice en quelque façon que ce soit, c'est mensonge. Voilà la limite exacte : mais tout ce qui, contraire à la vérité, n'intéresse la justice en aucune sorte, n'est que fiction; et j'avoue que quiconque se reproche une pure fiction comme un mensonge a la conscience plus délicate que moi.

Ce qu'on appelle mensonges officieux sont de vrais mensonges, parcequ'en imposer à l'avantage, soit d'autrui, soit de soi-même, n'est pas moins injuste que d'en imposer à son détriment : quiconque loue ou blâme contre la vérité ment, dès qu'il s'agit d'une personne réelle. S'il s'agit d'un être imaginaire, il en peut dire tout ce qu'il veut sans mentir, à moins qu'il ne juge sur la moralité des faits qu'il invente, et qu'il n'en juge faussement, car alors s'il ne ment pas dans le fait, il ment contre la vérité morale, cent fois plus respectable que celle des faits.

J'ai vu de ces gens qu'on appelle vrais dans le monde : toute leur véracité s'épuise dans les conversations oiseuses à citer fidèlement les lieux, les temps, les personnes, à ne se permettre aucune fiction, à ne broder aucune circonstance, à ne rien exagérer. En tout ce qui ne touche point à leur intérêt, ils sont dans leurs narrations de la plus inviolable fidélité : mais s'agit-il de traiter quelque affaire qui les regarde, de narrer quelque fait qui leur touche de près, toutes les couleurs sont employées pour présenter

les choses sous le jour qui leur est le plus avantageux; et, si le mensonge leur est utile et qu'ils s'abstiennent de le dire eux-mêmes, ils le favorisent avec adresse, et font en sorte qu'on l'adopte sans le leur pouvoir imputer. Ainsi le veut la prudence: adieu la véracité.

L'homme que j'appelle *vrai* fait tout le contraire. En choses parfaitement indifférentes, la vérité, qu'alors l'autre respecte si fort, le touche fort peu, et il ne se fera guère de scrupule d'amuser une compagnie par des faits controuvés, dont il ne résulte aucun jugement injuste, ni pour ni contre qui que ce soit vivant ou mort: mais tout discours qui produit pour quelqu'un profit ou dommage, estime ou mépris, louange ou blâme, contre la justice et la vérité, est un mensonge qui jamais n'approchera de son cœur, ni de sa bouche, ni de sa plume. Il est solidement *vrai*, même contre son intérêt, quoiqu'il se pique assez peu de l'être dans les conversations oiseuses: il est *vrai* en ce qu'il ne cherche à tromper personne, qu'il est aussi fidèle à la vérité qui l'accuse qu'à celle qui l'honore, et qu'il n'en impose jamais pour son avantage, ni pour nuire à son ennemi. La différence donc qu'il y a entre mon homme *vrai* et l'autre, est que celui du monde est très rigoureusement fidèle à toute vérité qui ne lui coûte rien, mais pas au-delà, et que le mien ne la sert jamais si fidèlement que quand il faut s'immoler pour elle.

Mais, diroit-on, comment accorder ce relâchement avec cet ardent amour pour la vérité dont je le glorifie? Cet amour est donc faux puisqu'il souffre tant d'alliage? Non; il est pur et vrai; mais il n'est qu'une

émanation de l'amour de la justice, et ne veut jamais être faux, quoiqu'il soit souvent fabuleux. Justice et vérité sont dans son esprit deux mots synonymes, qu'il prend l'un pour l'autre indifféremment: la sainte vérité, que son cœur adore, ne consiste point en faits indifférents et en noms inutiles, mais à rendre fidèlement à chacun ce qui lui est dû en choses qui sont véritablement siennes, en imputations bonnes ou mauvaises, en rétributions d'honneur ou de blâme, de louange et d'improbation; il n'est faux ni contre autrui, parceque son équité l'en empêche et qu'il ne veut nuire à personne injustement, ni pour lui-même, parceque sa conscience l'en empêche, et qu'il ne sauroit s'approprier ce qui n'est pas à lui. C'est surtout de sa propre estime qu'il est jaloux : c'est le bien dont il peut le moins se passer, et il sentiroit une perte réelle d'acquérir celle des autres aux dépens de ce bien-là. Il mentira donc quelquefois en choses indifférentes sans scrupule et sans croire mentir, jamais pour le dommage ou le profit d'autrui, ni de lui-même: en tout ce qui tient aux vérités historiques, en tout ce qui a trait à la conduite des hommes, à la justice, à la sociabilité, aux lumières utiles, il garantira de l'erreur, et lui-même, et les autres, autant qu'il dépendra de lui. Tout mensonge hors de là, selon lui, n'en est pas un. Si le *Temple de Gnide* est un ouvrage utile, l'histoire du manuscrit grec n'est qu'une fiction très innocente; elle est un mensonge très punissable si l'ouvrage est dangereux.

Telles furent mes régles de conscience sur le mensonge et sur la vérité : mon cœur suivoit machinale-

ment ces règles avant que ma raison les eût adoptées, et l'instinct moral en fit seul l'application. Le criminel mensonge dont la pauvre Marion fut la victime m'a laissé d'ineffaçables remords, qui m'ont garanti tout le reste de ma vie non seulement de tout mensonge de cette espèce, mais de tous ceux qui, de quelque façon que ce pût être, pouvoient toucher l'intérêt et la réputation d'autrui. En généralisant ainsi l'exclusion, je me suis dispensé de peser exactement l'avantage et le préjudice, et de marquer les limites précises du mensonge nuisible et du mensonge officieux; en regardant l'un et l'autre comme coupables, je me les suis interdits tous les deux.

En ceci comme en tout le reste, mon tempérament a beaucoup influé sur mes maximes, ou plutôt sur mes habitudes; car je n'ai guère agi par règles, ou n'ai guère suivi d'autres règles en toute chose que les impulsions de mon naturel. Jamais mensonge prémédité n'approcha de ma pensée, jamais je n'ai menti pour mon intérêt; mais souvent j'ai menti par honte pour me tirer d'embarras en choses indifférentes, ou qui n'intéressoient tout au plus que moi seul, lorsqu'ayant à soutenir un entretien la lenteur de mes idées et l'aridité de ma conversation me forçoient de recourir aux fictions pour avoir quelque chose à dire. Quand il faut nécessairement parler et que des vérités amusantes ne se présentent pas assez tôt à mon esprit, je débite des fables pour ne pas demeurer muet; mais, dans l'invention de ces fables, j'ai soin, autant que je puis, qu'elles ne soient pas des mensonges, c'est-à-dire qu'elles ne blessent ni la justice

ni la vérité due, et qu'elles ne soient que des fictions indifférentes à tout le monde et à moi. Mon desir seroit bien d'y substituer au moins à la vérité des faits uue vérité morale, c'est-à-dire d'y bien représenter les affections naturelles au cœur humain, et d'en faire sortir toujours quelque instruction utile, d'en faire, en un mot, des contes moraux, des apologues; mais il faudroit plus de présence d'esprit que je n'en ai, et plus de facilité dans la parole pour savoir mettre à profit, pour l'instruction, le babil de la conversation. Sa marche, plus rapide que celle de mes idées, me forçant presque toujours de parler avant de penser, m'a souvent suggéré des sottises et des inepties que ma raison désapprouvoit, et que mon cœur désavouoit à mesure qu'elles échappoient de ma bouche, mais qui, précédant mon propre jugement, ne pouvoient plus être réformées par sa censure.

C'est encore par cette première et irrésistible impulsion du tempérament que, dans des moments imprévus et rapides, la honte et la timidité m'arrachent souvent des mensonges auxquels ma volonté n'a point de part, mais qui la précédent en quelque sorte par la nécessité de répondre à l'instant. L'impression profonde du souvenir de la pauvre Marion peut bien retenir toujours ceux qui pourroient être nuisibles à d'autres, mais non pas ceux qui peuvent servir à me tirer d'embarras quand il s'agit de moi seul, ce qui n'est pas moins contre ma conscience et mes principes que ceux qui peuvent influer sur le sort d'autrui.

J'atteste le ciel que si je pouvois l'instant d'après

retirer le mensonge qui m'excuse, et dire la vérité qui me charge, sans me faire un nouvel affront en me rétractant, je le ferois de tout mon cœur; mais la honte de me prendre ainsi moi-même en faute me retient encore, et je me repens très sincèrement de ma faute, sans néanmoins l'oser réparer. Un exemple expliquera mieux ce que je veux dire, et montrera que je ne mens ni par intérêt ni par amour-propre, encore moins par envie ou par malignité; mais uniquement par embarras et mauvaise honte, sachant même très bien quelquefois que ce mensonge est connu pour tel, et ne peut me servir du tout à rien.

Il y a quelque temps que M. F*** m'engagea, contre mon usage, à aller, avec ma femme, dîner, en manière de pique-nique, avec lui et M. B***, chez la dame ***, restauratrice, laquelle et ses deux filles dînèrent aussi avec nous. Au milieu du dîner, l'aînée, qui est mariée depuis peu, et qui étoit grosse, s'avisa de me demander brusquement, et en me fixant, si j'avois eu des enfants. Je répondis, en rougissant jusqu'aux yeux, que je n'avois pas eu ce bonheur. Elle sourit malignement en regardant la compagnie : tout cela n'étoit pas bien obscur, même pour moi.

Il est clair d'abord que cette réponse n'est point celle que j'aurois voulu faire, quand même j'aurois eu l'intention d'en imposer; car, dans la disposition où je voyois les convives, j'étois bien sûr que ma réponse ne changeoit rien à leur opinion sur ce point. On s'attendoit à cette négative, on la provoquoit même pour jouir du plaisir de m'avoir fait mentir. Je n'étois pas assez bouché pour ne pas sentir cela.

ma conversation me forçoit d'y suppléer par d'innocentes fictions, j'avois tort, parcequ'il ne faut point, pour amuser autrui, s'avilir soi-même; et quand, entraîné par le plaisir d'écrire, j'ajoutois, à des choses réelles, des ornements inventés, j'avois plus de tort encore, parceque, orner la vérité par des fables, c'est en effet la défigurer.

Mais ce qui me rend plus inexcusable est la devise que j'avois choisie. Cette devise m'obligeoit plus que tout autre homme à une profession plus étroite de la vérité, et il ne suffisoit pas que je lui sacrifiasse partout mon intérêt et mes penchants; il falloit lui sacrifier aussi ma foiblesse et mon naturel timide. Il falloit avoir le courage et la force d'être vrai toujours, en toute occasion, et qu'il ne sortît jamais ni fictions ni fables d'une bouche et d'une plume qui s'étoient particulièrement consacrées à la vérité. Voilà ce que j'aurois dû me dire en prenant cette fière devise, et me répéter sans cesse tant que j'osai la porter. Jamais la fausseté ne dicta mes mensonges, ils sont tous venus de foiblesse, mais cela m'excuse très mal. Avec une ame foible on peut tout au plus se garantir du vice; mais c'est être arrogant et téméraire d'oser professer de grandes vertus.

Voilà des réflexions qui probablement ne me seroient jamais venues dans l'esprit si l'abbé Royou ne me les eût suggérées. Il est bien tard, sans doute, pour en faire usage; mais il n'est pas trop tard au moins pour redresser mon erreur, et remettre ma volonté dans la règle: car c'est désormais tout ce qui dépend de moi. En ceci donc, et en toutes choses sem-

blables, la maxime de Solon est applicable à tous les âges, et il n'est jamais trop tard pour apprendre, même de ses ennemis, à être sage, vrai, modeste, et à moins présumer de soi.

CINQUIÈME PROMENADE.

De toutes les habitations où j'ai demeuré (et j'en ai eu de charmantes), aucune ne m'a rendu si véritablement heureux, et ne m'a laissé de si tendres regrets que l'île de Saint-Pierre au milieu du lac de Bienne. Cette petite île, qu'on appelle à Neuchâtel l'île de La Motte, est bien peu connue, même en Suisse. Aucun voyageur, que je sache, n'en fait mention. Cependant elle est très agréable, et singulièrement située pour le bonheur d'un homme qui aime à se circonscrire; car, quoique je sois peut-être le seul au monde à qui sa destinée en ait fait une loi, je ne puis croire être le seul qui ait un goût si naturel, quoique je ne l'aie trouvé jusqu'ici chez nul autre.

Les rives du lac de Bienne sont plus sauvages et romantiques que celles du lac de Genève, parceque les rochers et les bois y bordent l'eau de plus près; mais elles ne sont pas moins riantes. S'il y a moins de culture de champs et de vignes, moins de villes et de maisons, il y a aussi plus de verdure naturelle, plus de prairies, d'asiles ombragés de bocages, des contrastes plus fréquents et des accidents plus rapprochés. Comme il n'y a pas sur ces heureux bords de

grandes routes commodes pour les voitures, le pays est peu fréquenté par les voyageurs; mais il est intéressant pour des contemplatifs solitaires qui aiment à s'enivrer à loisir des charmes de la nature, et à se recueillir dans un silence que ne trouble aucun autre bruit que le cri des aigles, le ramage entrecoupé de quelques oiseaux, et le roulement des torrents qui tombent de la montagne. Ce beau bassin, d'une forme presque ronde, enferme dans son milieu deux petites îles, l'une habitée et cultivée, d'environ une demi-lieue de tour, l'autre plus petite, déserte, et en friche, et qui sera détruite à la fin par les transports de la terre qu'on en ôte sans cesse pour réparer les dégâts que les vagues et les orages font à la grande. C'est ainsi que la substance du foible est toujours employée au profit du puissant.

Il n'y a dans l'île qu'une seule maison, mais grande, agréable, et commode, qui appartient à l'hôpital de Berne, ainsi que l'île, et où loge un receveur avec sa famille et ses domestiques. Il y entretient une nombreuse basse-cour, une volière, et des réservoirs pour le poisson. L'île, dans sa petitesse, est tellement variée dans ses terrains et ses aspects, qu'elle offre toutes sortes de sites, et souffre toutes sortes de cultures. On y trouve des champs, des vignes, des bois, des vergers, de gras pâturages ombragés de bosquets, et bordés d'arbrisseaux de toute espèce, dont le bord des eaux entretient la fraîcheur; une haute terrasse plantée de deux rangs d'arbres borde l'île dans sa longueur, et dans le milieu de cette terrasse on a bâti un joli salon, où les habitants des rives voisines se ras-

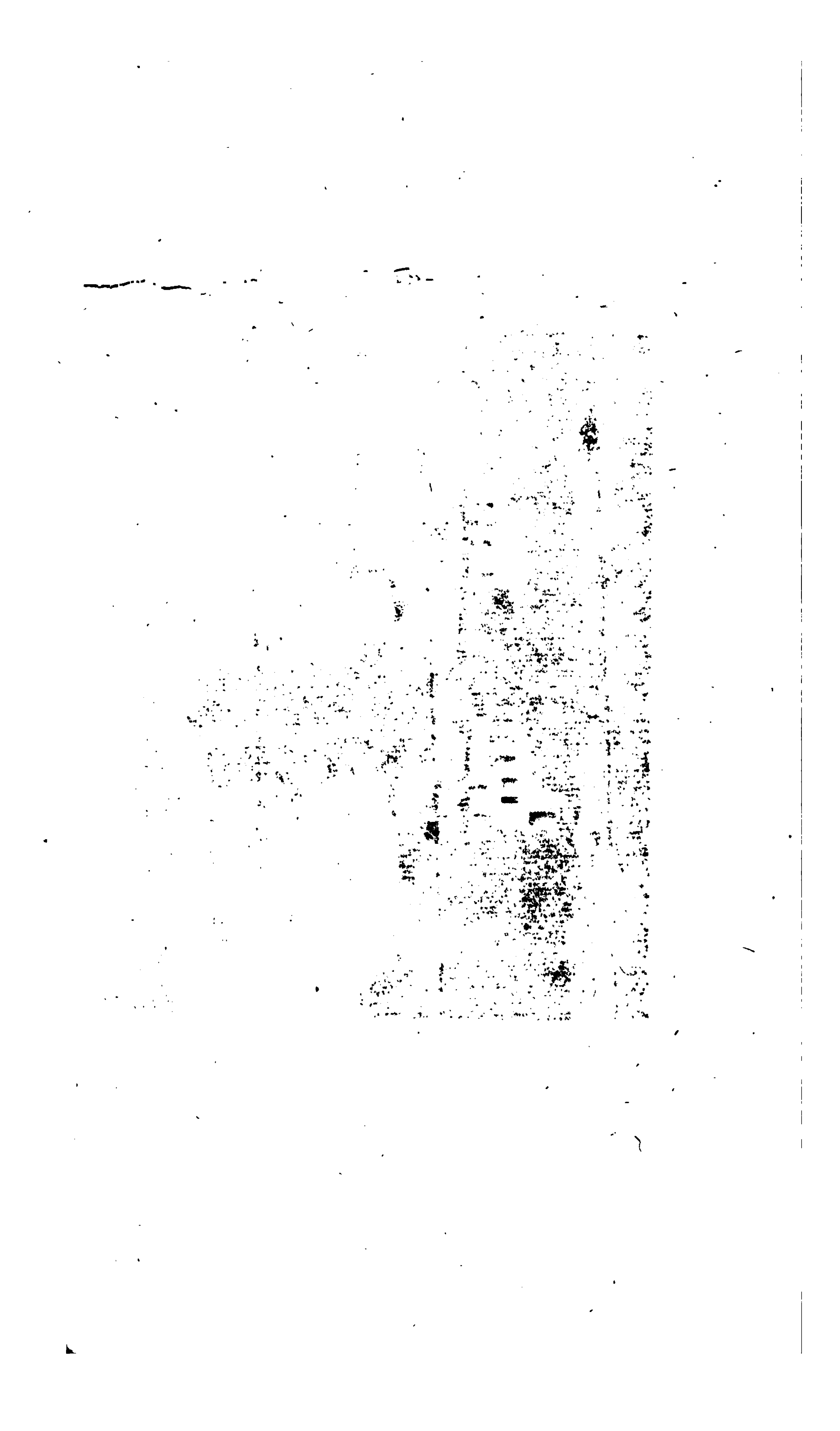
Tome III.



ILE SAINT-PIERRE AU LAC DE BIENNE.

semblent et viennent danser les dimanches durant les vendanges.

[illegible]



semblent et viennent danser les dimanches durant les vendanges.

C'est dans cette île que je me réfugiai après la lapidation de Motiers. J'en trouvai le séjour si charmant, j'y menois une vie si convenable à mon humeur, que, résolu d'y finir mes jours, je n'avois d'autre inquiétude sinon qu'on ne me laissât pas exécuter ce projet qui ne s'accordoit pas avec celui de m'entraîner en Angleterre, dont je sentois déjà les premiers effets. Dans les pressentiments qui m'inquiétoient, j'aurois voulu qu'on m'eût fait de cet asile une prison perpétuelle, qu'on m'y eût confiné pour toute ma vie, et qu'en m'ôtant toute puissance et tout espoir d'en sortir on m'eût interdit toute espèce de communication avec la terre ferme, de sorte qu'ignorant tout ce qui se faisoit dans le monde j'en eusse oublié l'existence, et qu'on y eût oublié la mienne aussi.

On ne m'a laissé passer guère que deux mois dans cette île, mais j'y aurois passé deux ans, deux siècles, et toute l'éternité, sans m'y ennuyer un moment, quoique je n'y eusse, avec ma compagne, d'autre société que celle du receveur, de sa femme, et de ses domestiques, qui tous étoient à la vérité de très bonnes gens, et rien de plus; mais c'étoit précisément ce qu'il me falloit. Je compte ces deux mois pour le temps le plus heureux de ma vie, et tellement heureux, qu'il m'eût suffi durant toute mon existence, sans laisser naître un seul instant dans mon ame le desir d'un autre état.

Quel étoit donc ce bonheur, et en quoi consistoit sa jouissance? Je le donnerois à deviner à tous les

hommes de ce siècle sur la description de la vie que j'y menois. Le précieux *far niente* fut la première et la principale de ces jouissances que je voulus savourer dans toute sa douceur, et tout ce que je fis durant mon séjour ne fut en effet que l'occupation délicieuse et nécessaire d'un homme qui s'est dévoué à l'oisiveté.

L'espoir qu'on ne demanderoit pas mieux que de me laisser dans ce séjour isolé où je m'étois enlacé de moi-même, dont il m'étoit impossible de sortir sans assistance et sans être bien aperçu, et où je ne pouvois avoir ni communication ni correspondance que par le concours des gens qui m'entouroient; cet espoir, dis-je, me donnoit celui d'y finir mes jours plus tranquillement que je ne les avois passés; et l'idée que j'aurois le temps de m'y arranger tout à loisir fit que je commençai par n'y faire aucun arrangement. Transporté là brusqnement, seul et nu, j'y fis venir successivement ma gouvernante, mes livres et mon petit équipage, dont j'eus le plaisir de ne rien déballer, laissant mes caisses et mes malles comme elles étoient arrivées, et vivant dans l'habitation où je comptois achever mes jours, comme dans une auberge dont j'aurois dû partir le lendemain. Toutes choses, telles qu'elles étoient, alloient si bien, que vouloir les mieux ranger étoit y gâter quelque chose. Un de mes plus grands délices étoit surtout de laisser toujours mes livres bien encaissés, et de n'avoir point d'écritoire. Quand de malheureuses lettres me forçoient de prendre la plume pour y répondre, j'empruntois en murmurant l'écritoire du receveur, et je

me hâtois de la rendre, dans la vaine espérance de n'avoir plus besoin de la remprunter. Au lieu de ces tristes paperasses, et de toute cette bouquinerie, j'emplissois ma chambre de fleurs et de foin; car j'étois alors dans ma première ferveur de botanique, pour laquelle le docteur d'Ivernois m'avoit inspiré un goût qui bientôt devint passion. Ne voulant plus d'œuvre de travail, il m'en falloit une d'amusement qui me plût, et qui ne me donnât de peine que celle qu'aime à prendre un paresseux. J'entrepris de faire la *Flora petrinsularis*, et de décrire toutes les plantes de l'île, sans en omettre une seule, avec un détail suffisant pour m'occuper le reste de mes jours. On dit qu'un Allemand a fait un livre sur un zeste de citron; j'en aurois fait un sur chaque gramen des prés, sur chaque mousse des bois, sur chaque lichen qui tapisse les rochers; enfin je ne voulois pas laisser un poil d'herbe, pas un atome végétal qui ne fût amplement décrit. En conséquence de ce beau projet, tous les matins, après le déjeuner, que nous faisions tous ensemble, j'allois, une loupe à la main, et mon *systema naturæ* sous le bras, visiter un canton de l'île, que j'avois pour cet effet divisée en petits carrés, dans l'intention de les parcourir l'un après l'autre en chaque saison. Rien n'est plus singulier que les ravissements, les extases que j'éprouvois à chaque observation que je faisois sur la structure et l'organisation végétale, et sur le jeu des parties sexuelles dans la fructification, dont le système étoit alors tout-à-fait nouveau pour moi. La distinction des caractères génériques, dont je n'avois pas auparavant la moindre idée, m'enchantoit

en les vérifiant sur les espèces communes, en attendant qu'il s'en offrît à moi de plus rares. La fourchure des deux longues étamines de la brunelle, le ressort de celles de l'ortie et de la pariétaire, l'explosion du fruit de la balsamine et de la capsule du buis, mille petits jeux de la fructification, que j'observois pour la première fois, me combloient de joie, et j'allois demandant si l'on avoit vu les cornes de la brunelle, comme La Fontaine demandoit si l'on avoit lu Habacuc. Au bout de deux ou trois heures je m'en revenois chargé d'une ample moisson, provision d'amusement pour l'après-dînée au logis, en cas de pluie. J'employois le reste de la matinée à aller avec le receveur, sa femme, et Thérèse, visiter leurs ouvriers et leur récolte, mettant le plus souvent la main à l'œuvre avec eux; et souvent des Bernois qui me venoient voir m'ont trouvé juché sur de grands arbres, ceint d'un sac que je remplissois de fruits, et que je dévalois ensuite à terre avec une corde. L'exercice que j'avois fait dans la matinée, et la bonne humeur qui en est inséparable, me rendoient le repos du dîner très agréable; mais quand il se prolongeoit trop, et que le beau temps m'invitoit, je ne pouvois si long-temps attendre, et pendant qu'on étoit encore à table, je m'esquivois et j'allois me jeter seul dans un bateau que je conduisois au milieu du lac quand l'eau étoit calme; et là, m'étendant tout de mon long dans le bateau, les yeux tournés vers le ciel, je me laissois aller et dériver lentement au gré de l'eau, quelquefois pendant plusieurs heures, plongé dans mille rêveries confuses, mais délicieuses, et qui, sans avoir aucun objet bien

déterminé ni constant, ne laissoient pas d'être à mon gré cent fois préférables à tout ce que j'avois trouvé de plus doux dans ce qu'on appelle les plaisirs de la vie. Souvent averti par le baisser du soleil de l'heure de la retraite, je me trouvois si loin de l'île, que j'étois forcé de travailler de toute ma force pour arriver avant la nuit close. D'autres fois, au lieu de m'écarter en pleine eau, je me plaisois à côtoyer les verdoyantes rives de l'île, dont les limpides eaux et les ombrages frais m'ont souvent engagé à m'y baigner. Mais une de mes navigations les plus fréquentes étoit d'aller de la grande à la petite île, d'y débarquer, et d'y passer l'après-dînée, tantôt à des promenades très circonscrites au milieu des marceaux, des bourdaines, des persicaires, des arbrisseaux de toute espèce, et tantôt m'établissant au sommet d'un tertre sablonneux, couvert de gazon, de serpolet, de fleurs, même d'esparcette et de tréfles qu'on y avoit vraisemblablement semés autrefois, et très propres à loger des lapins qui pouvoient là multiplier en paix sans rien craindre, et sans nuire à rien. Je donnai cette idée au receveur, qui fit venir de Neufchâtel des lapins mâles et femelles, et nous allâmes en grande pompe, sa femme, une de ses sœurs, Thérèse et moi, les établir dans la petite île, où ils commençoient à peupler avant mon départ, et où ils auront prospéré sans doute, s'ils ont pu soutenir la rigueur des hivers. La fondation de cette petite colonie fut une fête. Le pilote des Argonautes n'étoit pas plus fier que moi, menant en triomphe la compagnie et les lapins de la grande île à la petite, et je notois avec orgueil que la

receveuse, qui redoutoit l'eau à l'excès, et s'y trouvoit toujours mal, s'embarqua sous ma conduite avec confiance, et ne montra nulle peur durant la traversée.

Quand le lac agité ne me permettoit pas la navigation, je passois mon après-midi à parcourir l'île, en herborisant à droite et à gauche; m'asseyant tantôt dans les réduits les plus riants et les plus solitaires pour y rêver à mon aise, tantôt sur les terrasses et les tertres, pour parcourir des yeux le superbe et ravissant coup d'œil du lac et de ses rivages, couronnés d'un côté par des montagnes prochaines, et, de l'autre, élargis en riches et fertiles plaines, dans lesquelles la vue s'étendoit jusqu'aux montagnes bleuâtres plus éloignées, qui la bornoient.

Quand le soir approchoit, je descendois des cimes de l'île, et j'allois volontiers m'asseoir au bord du lac, sur la grève, dans quelque asile caché; là, le bruit des vagues et l'agitation de l'eau, fixant mes sens et chassant de mon ame toute autre agitation, la plongeoient dans une rêverie délicieuse, où la nuit me surprenoit souvent sans que je m'en fusse aperçu. Le flux et reflux de cette eau, son bruit continu, mais renflé par intervalles, frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléoient aux mouvements internes que la rêverie éteignoit en moi, et suffisoient pour me faire sentir avec plaisir mon existence, sans prendre la peine de penser. De temps à autre naissoit quelque foible et courte réflexion sur l'instabilité des choses de ce monde, dont la surface des eaux m'offroit l'image; mais bientôt ces impressions légères s'effaçoient dans l'uniformité du mouvement continu

qui me berçoit, et qui, sans aucun concours actif de mon ame, ne laissoit pas de m'attacher au point qu'appelé par l'heure et par le signal convenu je ne pouvois m'arracher de là sans efforts.

Après le souper, quand la soirée étoit belle, nous allions encore tous ensemble faire quelque tour de promenade sur la terrasse, pour y respirer l'air du lac et la fraîcheur. On se reposoit dans le pavillon, on rioit, on causoit, on chantoit quelque vieille chanson qui valoit bien le tortillage moderne, et enfin l'on s'alloit coucher content de sa journée, et n'en desirant qu'une semblable pour le lendemain.

Telle est, laissant à part les visites imprévues et importunes, la manière dont j'ai passé mon temps dans cette île, durant le séjour que j'y ai fait. Qu'on me dise à présent ce qu'il y a là d'assez attrayant pour exciter dans mon cœur des regrets si vifs, si tendres et si durables, qu'au bout de quinze ans il m'est impossible de songer à cette habitation chérie, sans m'y sentir à chaque fois transporter encore par les élans du desir.

J'ai remarqué dans les vicissitudes d'une longue vie que les époques des plus douces jouissances et des plaisirs les plus vifs ne sont pourtant pas celles dont le souvenir m'attire et me touche le plus. Ces courts moments de délire et de passion, quelque vifs qu'ils puissent être, ne sont cependant, et par leur vivacité même, que des points bien clair-semés dans la ligne de la vie. Ils sont trop rares et trop rapides pour constituer un état; et le bonheur que mon cœur regrette n'est point composé d'instants fugitifs, mais un état

simple et permanent, qui n'a rien de vif en lui-même, mais dont la durée accroît le charme, au point d'y trouver enfin la suprême félicité.

Tout est dans un flux continuel sur la terre. Rien n'y garde une forme constante et arrêtée, et nos affections qui s'attachent aux choses extérieures passent et changent nécessairement comme elles. Toujours en avant ou en arrière de nous, elles rappellent le passé, qui n'est plus, ou préviennent l'avenir, qui souvent ne doit point être : il n'y a rien là de solide à quoi le cœur se puisse attacher. Aussi n'a-t-on guère ici-bas que du plaisir qui passe; pour le bonheur qui dure, je doute qu'il y soit connu. A peine est-il, dans nos plus vives jouissances, un instant où le cœur puisse véritablement nous dire, *Je voudrois que cet instant durât toujours.* Et comment peut-on appeler bonheur un état fugitif qui nous laisse encore le cœur inquiet et vide, qui nous fait regretter quelque chose avant, ou desirer encore quelque chose après?

Mais s'il est un état où l'ame trouve une assiette assez solide pour s'y reposer tout entière, et rassembler là tout son être, sans avoir besoin de rappeler le passé, ni d'enjamber sur l'avenir, où le temps ne soit rien pour elle, où le présent dure toujours, sans néanmoins marquer sa durée, et sans aucune trace de succession, sans aucun autre sentiment de privation ni de jouissance, de plaisir ni de peine, de desir ni de crainte que celui seul de notre existence, et que ce sentiment seul puisse la remplir tout entière; tant que cet état dure, celui qui s'y trouve peut s'appeler heureux, non d'un bonheur imparfait, pauvre et relatif,

tel que celui qu'on trouve dans les plaisirs de la vie, mais d'un bonheur suffisant, parfait et plein, qui ne laisse dans l'ame aucun vide qu'elle sente le besoin de remplir. Tel est l'état où je me suis trouvé souvent à l'île de Saint-Pierre, dans mes rêveries solitaires, soit couché dans mon bateau que je laissois dériver au gré de l'eau, soit assis sur les rives du lac agité, soit ailleurs, au bord d'une belle rivière ou d'un ruisseau murmurant sur le gravier.

De quoi jouit-on dans une pareille situation? de rien d'extérieur à soi, de rien sinon de soi-même, et de sa propre existence; tant que cet état dure, on se suffit à soi-même, comme Dieu. Le sentiment de l'existence dépouillé de toute autre affection est par lui-même un sentiment précieux de contentement et de paix, qui suffiroit seul pour rendre cette existence chère et douce à qui sauroit écarter de soi toutes les impressions sensuelles et terrestres qui viennent sans cesse nous en distraire, et en troubler ici-bas la douceur. Mais la plupart des hommes, agités de passions continuelles, connoissent peu cet état, et ne l'ayant goûté qu'imparfaitement durant peu d'instants n'en conservent qu'une idée obscure et confuse, qui ne leur en fait pas sentir le charme. Il ne seroit pas même bon dans la présente constitution des choses, qu'avides de ces douces extases ils s'y dégoûtassent de la vie active dont leurs besoins toujours renaissants leur prescrivent le devoir. Mais un infortuné qu'on a retranché de la société humaine, et qui ne peut plus rien faire ici-bas d'utile et de bon pour autrui ni pour soi, peut trouver, dans cet état, à toutes les félicités humaines

des dédommagements que la fortune et les hommes ne lui sauroient ôter.

Il est vrai que ces dédommagements ne peuvent être sentis par toutes les ames, ni dans toutes les situations. Il faut que le cœur soit en paix, et qu'aucune passion n'en vienne troubler le calme. Il y faut des dispositions de la part de celui qui les éprouve ; il en faut dans le concours des objets environnants. Il n'y faut ni un repos absolu, ni trop d'agitation, mais un mouvement uniforme et modéré, qui n'ait ni secousses ni intervalles. Sans mouvement, la vie n'est qu'une léthargie. Si le mouvement est inégal ou trop fort, il réveille; en nous rappelant aux objets environnants, il détruit le charme de la rêverie, et nous arrache d'au-dedans de nous, pour nous remettre à l'instant sous le joug de la fortune et des hommes, et nous rendre au sentiment de nos malheurs. Un silence absolu porte à la tristesse. Il offre une image de la mort : alors le secours d'une imagination riante est nécessaire, et se présente assez naturellement à ceux que le ciel en a gratifiés. Le mouvement qui ne vient pas du dehors se fait alors au-dedans de nous. Le repos est moindre, il est vrai, mais il est aussi plus agréable quand de légères et douces idées, sans agiter le fond de l'ame, ne font pour ainsi dire qu'en effleurer la surface. Il n'en faut qu'assez pour se souvenir de soi-même en oubliant tous ses maux. Cette espèce de rêverie peut se goûter partout où l'on peut être tranquille, et j'ai souvent pensé qu'à la Bastille, et même dans un cachot où nul objet n'eût frappé ma vue, j'aurois encore pu rêver agréablement.

Mais il faut avouer que cela se faisoit bien mieux et plus agréablement dans une île fertile et solitaire, naturellement circonscrite et séparée du reste du monde, où rien ne m'offroit que des images riantes, où rien ne me rappeloit des souvenirs attristants, où la société du petit nombre d'habitants étoit liante et douce, sans être intéressante au point de m'occuper incessamment, où je pouvois enfin me livrer tout le jour, sans obstacle et sans soins, aux occupations de mon goût ou à la plus molle oisiveté. L'occasion sans doute étoit belle pour un rêveur, qui, sachant se nourrir d'agréables chimères au milieu des objets les plus déplaisants, pouvoit s'en rassasier à son aise en y faisant concourir tout ce qui frappoit réellement ses sens. En sortant d'une longue et douce rêverie, me voyant entouré de verdure, de fleurs, d'oiseaux, et laissant errer mes yeux au loin sur les romanesques rivages qui bordoient une vaste étendue d'eau claire et cristalline, j'assimilois à mes fictions tous ces aimables objets; et, me trouvant enfin ramené par degrés à moi-même et à ce qui m'entouroit, je ne pouvois marquer le point de séparation des fictions aux réalités, tant tout concouroit également à me rendre chère la vie recueillie et solitaire que je menois dans ce beau séjour! Que ne peut-elle renaître encore! que ne puis-je aller finir mes jours dans cette île chérie, sans en ressortir jamais, ni jamais y revoir aucun habitant du continent qui me rappelât le souvenir des calamités de toute espèce qu'ils se plaisent à rassembler sur moi depuis tant d'années! Ils seroient bientôt oubliés pour jamais : sans doute ils ne m'oublieroient pas de même; mais que

m'importeroit, pourvu qu'ils n'eussent aucun accès pour y venir troubler mon repos? Délivré de toutes les passions terrestres qu'engendre le tumulte de la vie sociale, mon ame s'élanceroit fréquemment au-dessus de cette atmosphère, et commerceroit d'avance avec les intelligences célestes, dont elle espère aller augmenter le nombre dans peu de temps. Les hommes se garderont, je le sais, de me rendre un si doux asile, où ils n'ont pas voulu me laisser. Mais ils ne m'empêcheront pas du moins de m'y transporter chaque jour sur les ailes de l'imagination, et d'y goûter durant quelques heures le même plaisir que si je l'habitois encore. Ce que j'y ferois de plus doux seroit d'y rêver à mon aise. En rêvant que j'y suis ne fais-je pas la même chose? Je fais même plus; à l'attrait d'une rêverie abstraite et monotone, je joins des images charmantes qui la vivifient. Leurs objets échappoient souvent à mes sens dans mes extases; et maintenant, plus ma rêverie est profonde, plus elle me les peint vivement. Je suis souvent plus au milieu d'eux, et plus agréablement encore, que quand j'y étois réellement. Le malheur est qu'à mesure que l'imagination s'attiédit, cela vient avec plus de peine, et ne dure pas si long-temps. Hélas! c'est quand on commence à quitter sa dépouille qu'on en est le plus offusqué!

SIXIÈME PROMENADE.

Nous n'avons guère de mouvement machinal dont nous ne puissions trouver la cause dans notre cœur, si nous savions bien l'y chercher.

Hier, en passant sur le nouveau boulevard, pour aller herboriser le long de la Bièvre, du côté de Gentilly, je fis le crochet à droite en approchant de la barrière d'Enfer; et m'écartant hors la campagne, j'allai, par la route de Fontainebleau, gagner les hauteurs qui bordent cette petite rivière. Cette marche étoit fort indifférente en elle-même; mais en me rappelant que j'avois fait plusieurs fois machinalement le même détour, j'en recherchai la cause en moi-même, et je ne pus m'empêcher de rire quand je vins à la démêler.

Dans un coin du boulevard, à la sortie de la barrière d'Enfer, s'établit journellement en été une femme qui vend du fruit, de la tisane, et des petits pains. Cette femme a un petit garçon fort gentil, mais boiteux, qui, clopinant avec ses béquilles, s'en va d'assez bonne grace demandant l'aumône aux passants. J'avois fait une espéce de connoissance avec ce petit bon-homme; il ne manquoit pas, chaque fois que je passois, de venir me faire son petit compliment, toujours suivi de ma petite offrande. Les premières fois je fus charmé de le voir, je lui donnois de très bon cœur, et je continuai quelque temps de le faire avec le même plaisir, y joignant même le plus souvent celui d'exciter et

d'écouter son petit babil, que je trouvois agréable. Ce plaisir, devenu par degrés habitude, se trouva, je ne sais comment, transformé dans une espèce de devoir dont je sentis bientôt la gêne, surtout à cause de la harangue préliminaire qu'il falloit écouter, et dans laquelle il ne manquoit jamais de m'appeler souvent M. Rousseau, pour montrer qu'il me connoissoit bien, ce qui m'apprenoit assez au contraire qu'il ne me connoissoit pas plus que ceux qui l'avoient instruit. Dès-lors je passois par là moins volontiers, et enfin je pris machinalement l'habitude de faire le plus souvent un détour quand j'approchois de cette traverse.

Voilà ce que je découvris en y réfléchissant, car rien de tout cela ne s'étoit offert jusqu'alors distinctement à ma pensée. Cette observation m'en a rappelé successivement des multitudes d'autres, qui m'ont bien confirmé que les vrais et premiers motifs de la plupart de mes actions ne me sont pas aussi clairs à moi-même que je me l'étois long-temps figuré : je sais et je sens que faire du bien est le plus vrai bonheur que le cœur humain puisse goûter; mais il y a long-temps que ce bonheur a été mis hors de ma portée, et ce n'est pas dans un aussi misérable sort que le mien qu'on peut espérer de placer avec choix et avec fruit une seule action réellement bonne. Le plus grand soin de ceux qui règlent ma destinée ayant été que tout ne fût pour moi que fausse et trompeuse apparence, un motif de vertu n'est jamais qu'un leurre qu'on me présente pour m'attirer dans le piége où l'on veut m'enlacer. Je sais cela; je sais que le seul bien qui soit désormais en ma puissance est de m'abstenir

d'agir, de peur de mal faire sans le vouloir et sans le savoir.

Mais il fut des temps plus heureux où, suivant les mouvements de mon cœur, je pouvois quelquefois rendre un autre cœur content, et je me dois l'honorable témoignage que, chaque fois que j'ai pu goûter ce plaisir, je l'ai trouvé plus doux qu'aucun autre: ce penchant plus vif, vrai, pur; et rien, dans mon plus secret intérieur, ne l'a jamais démenti. Cependant j'ai senti souvent le poids de mes propres bienfaits par la chaîne des devoirs qu'ils entraînoient à leur suite: alors le plaisir a disparu, et je n'ai plus trouvé, dans la continuation des mêmes soins qui m'avoient d'abord charmé, qu'une gêne presque insupportable. Durant mes courtes prospérités beaucoup de gens recouroient à moi, et jamais, dans tous les services que je pus leur rendre, aucun d'eux ne fut éconduit. Mais de ces premiers bienfaits, versés avec effusion de cœur, naissoient des chaînes d'engagements successifs que je n'avois pas prévus et dont je ne pouvois plus secouer le joug: mes premiers services n'étoient, aux yeux de ceux qui les recevoient, que les arrhes de ceux qui les devoient suivre; et, dès que quelque infortuné avoit jeté sur moi le grappin d'un bienfait reçu, c'en étoit fait désormais, et ce premier bienfait, libre et volontaire, devenoit un droit indéfini à tous ceux dont il pouvoit avoir besoin dans la suite, sans que l'impuissance même suffît pour m'en affranchir. Voilà comment des jouissances très douces se transformoient pour moi dans la suite en d'onéreux assujettissements.

Ces chaînes cependant ne me parurent pas très pesantes, tant qu'ignoré du public je vécus dans l'obscurité; mais quand une fois ma personne fut affichée par mes écrits, faute grave sans doute, mais plus qu'expiée par mes malheurs, dès-lors je devins le bureau général d'adresse de tous les souffreteux ou soi-disants tels, de tous les aventuriers qui cherchoient des dupes, de tous ceux qui, sous prétexte du grand crédit qu'ils feignoient de m'attribuer, vouloient s'emparer de moi de manière ou d'autre. C'est alors que j'eus lieu de connoître que tous les penchants de la nature, sans excepter la bienfaisance elle-même, portés ou suivis dans la société sans prudence et sans choix, changent de nature, et deviennent souvent aussi nuisibles qu'ils étoient utiles dans leur première direction. Tant de cruelles expériences changèrent peu-à-peu mes premières dispositions, ou plutôt, les renfermant enfin dans leurs véritables bornes, elles m'apprirent à suivre moins aveuglément mon penchant à bien faire, lorsqu'il ne servoit qu'à favoriser la méchanceté d'autrui.

Mais je n'ai point regret à ces mêmes expériences, puisqu'elles m'ont procuré, par réflexion, de nouvelles lumières sur la connoissance de moi-même et sur les vrais motifs de ma conduite en mille circonstances sur lesquelles je me suis si souvent fait illusion: j'ai vu que, pour bien faire avec plaisir, il falloit que j'agisse librement, sans contrainte, et que, pour m'ôter toute la douceur d'une bonne œuvre, il suffisoit qu'elle devînt un devoir pour moi. Dès-lors le poids de l'obligation me fait un fardeau des plus

douces jouissances; et, comme je l'ai dit dans l'*Émile*, à ce que je crois, j'eusse été chez les Turcs un mauvais mari à l'heure où le cri public les appelle à remplir les devoirs de leur état.

Voilà ce qui modifie beaucoup l'opinion que j'eus long-temps de ma propre vertu, car il n'y en a point à suivre ses penchants, et à se donner, quand ils nous y portent, le plaisir de bien faire: mais elle consiste à les vaincre quand le devoir le commande pour faire ce qu'il nous prescrit, et voilà ce que j'ai su moins faire qu'homme du monde. Né sensible et bon, portant la pitié jusqu'à la foiblesse, et me sentant exalter l'ame par tout ce qui tient à la générosité, je fus humain, bienfaisant, secourable, par goût, par passion même, tant qu'on n'intéressa que mon cœur; j'eusse été le meilleur et le plus clément des hommes si j'en avois été le plus puissant; et, pour éteindre en moi tout desir de vengeance, il m'eût suffi de pouvoir me venger. J'aurois même été juste sans peine contre mon propre intérêt; mais contre celui des personnes qui m'étoient chères je n'aurois pu me résoudre à l'être. Dès que mon devoir et mon cœur étoient en contradiction, le premier eut rarement la victoire, à moins qu'il ne fallût seulement que m'abstenir: alors j'étois fort le plus souvent; mais agir contre mon penchant me fut toujours impossible. Que ce soient les hommes, le devoir, ou même la nécessité qui commandent, quand mon cœur se tait, ma volonté reste sourde, et je ne saurois obéir: je vois le mal qui me menace, et je le laisse arriver plutôt que de m'agiter pour le prévenir. Je commence quelquefois

avec effort; mais cet effort me lasse et m'épuise bien vite : je ne saurois continuer. En toute chose imaginable, ce que je ne fais pas avec plaisir m'est bientôt impossible à faire.

Il y a plus : la contrainte, d'accord avec mon desir, suffit pour l'anéantir et le changer en répugnance, en aversion même, pour peu qu'elle agisse trop fortement; et voilà ce qui me rend pénible la bonne œuvre qu'on exige, et que je faisois de moi-même lorsqu'on ne l'exigeoit pas. Un bienfait purement gratuit est certainement une œuvre que j'aime à faire; mais quand celui qui l'a reçu s'en fait un titre pour en exiger la continuation sous peine de sa haine, quand il me fait une loi d'être à jamais son bienfaiteur, pour avoir d'abord pris plaisir à l'être, dès-lors la gêne commence, et le plaisir s'évanouit. Ce que je fais alors quand je céde est foiblesse et mauvaise honte : mais la bonne volonté n'y est plus, et, loin que je m'en applaudisse en moi-même, je me reproche en ma conscience de bien faire à contre-cœur.

Je sais qu'il y a une espéce de contrat et même le plus saint de tous entre le bienfaiteur et l'obligé : c'est une sorte de société qu'ils forment l'un avec l'autre, plus étroite que celle qui unit les hommes en général; et si l'obligé s'engage tacitement à la reconnoissance, le bienfaiteur s'engage de même à conserver à l'autre, tant qu'il ne s'en rendra pas indigne, la même bonne volonté qu'il vient de lui témoigner, et à lui en renouveler les actes toutes les fois qu'il le pourra et qu'il en sera requis. Ce ne sont pas là des conditions expresses, mais ce sont des effets naturels de la rela-

tion qui vient de s'établir entre eux. Celui qui, la première fois, refuse un service gratuit qu'on lui demande, ne donne aucun droit de se plaindre à celui qu'il a refusé; mais celui qui, dans un cas semblable, refuse au même la même grace qu'il lui accorda ci-devant, frustre une espérance qu'il l'a autorisé à concevoir; il trompe et dément une attente qu'il a fait naître. On sent dans ce refus je ne sais quoi d'injuste et de plus dur que dans l'autre; mais il n'en est pas moins l'effet d'une indépendance que le cœur aime, et à laquelle il ne renonce pas sans effort. Quand je paie une dette, c'est un devoir que je remplis; quand je fais un don, c'est un plaisir que je me donne. Or le plaisir de remplir ses devoirs est de ceux que la seule habitude de la vertu fait naître : ceux qui nous viennent immédiatement de la nature ne s'élèvent pas si haut que cela.

Après tant de tristes expériences j'ai appris à prévoir de loin les conséquences de mes premiers mouvements suivis, et je me suis souvent abstenu d'une bonne œuvre que j'avois le desir et le pouvoir de faire, effrayé de l'assujettissement auquel dans la suite je m'allois soumettre, si je m'y livrois inconsidérément. Je n'ai pas toujours senti cette crainte : au contraire, dans ma jeunesse je m'attachois par mes propres bienfaits, et j'ai souvent éprouvé de même que ceux que j'obligeois s'affectionnoient à moi par reconnoissance encore plus que par intérêt. Mais les choses ont bien changé de face à cet égard comme à tout autre aussitôt que mes malheurs ont commencé : j'ai vécu dès-lors dans une génération nouvelle qui ne

ressembloit point à la première, et mes propres sentiments pour les autres ont souffert des changements que j'ai trouvés dans les leurs. Les mêmes gens que j'ai vus successivement dans ces deux générations si différentes se sont, pour ainsi dire, assimilés successivement à l'une et à l'autre : de vrais et francs qu'ils étoient d'abord, devenus ce qu'ils sont, ils ont fait comme tous les autres; et, par cela seul que les temps sont changés, les hommes ont changé comme eux. Eh! comment pourrois-je garder les mêmes sentiments pour ceux en qui je trouve le contraire de ce qui les fit naître! Je ne les hais point, parceque je ne saurois haïr; mais je ne puis me défendre du mépris qu'ils méritent ni m'abstenir de le leur témoigner.

Peut-être, sans m'en apercevoir, ai-je changé moi-même plus qu'il n'auroit fallu : quel naturel résisteroit sans s'altérer à une situation pareille à la mienne? Convaincu par vingt ans d'expérience que tout ce que la nature a mis d'heureuses dispositions dans mon cœur est tourné, par ma destinée et par ceux qui en disposent, au préjudice de moi-même ou d'autrui, je ne puis plus regarder une bonne œuvre qu'on me présente à faire que comme un piége qu'on me tend, et sous lequel est caché quelque mal. Je sais que, quel que soit l'effet de l'œuvre, je n'en aurai pas moins le mérite de ma bonne intention : oui, ce mérite y est toujours, sans doute; mais le charme intérieur n'y est plus, et, sitôt que ce stimulant me manque, je ne sens qu'indifférence et glace au-dedans de moi, et, sûr qu'au lieu de faire une action vraiment utile je ne fais qu'un acte de dupe, l'indignation de l'amour-

propre, jointe au désaveu de la raison, ne m'inspire que répugnance et résistance, où j'eusse été plein d'ardeur et de zèle dans mon état naturel.

Il est des sortes d'adversités qui élèvent et renforcent l'ame, mais il en est qui l'abattent et la tuent : telle est celle dont je suis la proie. Pour peu qu'il y eût eu quelque mauvais levain dans la mienne, elle l'eût fait fermenter à l'excès, elle m'eût rendu frénétique ; mais elle ne m'a rendu que nul. Hors d'état de bien faire et pour moi-même et pour autrui, je m'abstiens d'agir ; et cet état, qui n'est innocent que parcequ'il est forcé, me fait trouver une sorte de douceur à me livrer pleinement sans reproche à mon penchant naturel. Je vais trop loin, sans doute, puisque j'évite les occasions d'agir, même où je ne vois que du bien à faire ; mais, certain qu'on ne me laisse pas voir les choses comme elles sont, je m'abstiens de juger sur les apparences qu'on leur donne ; et, de quelque leurre qu'on couvre les motifs d'agir, il suffit que ces motifs soient laissés à ma portée pour que je sois sûr qu'ils sont trompeurs.

Ma destinée semble avoir tendu, dès mon enfance, le premier piége qui m'a rendu long-temps si facile à tomber dans tous les autres : je suis né le plus confiant des hommes, et, durant quarante ans entier, jamais cette confiance ne fut trompée une seule fois. Tombé tout d'un coup dans un autre ordre de gens et de choses, j'ai donné dans mille embûches sans jamais en apercevoir aucune ; et vingt ans d'expérience ont à peine suffi pour m'éclairer sur mon sort. Une fois convaincu qu'il n'y a que mensonge et fausseté dans

les démonstrations grimacières qu'on me prodigue, j'ai passé rapidement à l'autre extrémité; car, quand on est une fois sorti de son naturel, il n'y a plus de bornes qui nous retiennent. Dès-lors je me suis dégoûté des hommes, et ma volonté, concourant avec la leur à cet égard, me tient encore plus éloigné d'eux que ne font toutes leurs machines.

Ils ont beau faire, cette répugnance ne peut jamais aller jusqu'à l'aversion : en pensant à la dépendance où ils se sont mis de moi pour me tenir dans la leur, ils me font une pitié réelle; si je ne suis malheureux, ils le sont eux-mêmes, et, chaque fois que je rentre en moi, je les trouve toujours à plaindre. L'orgueil peut-être se mêle encore à ces jugements; je me sens trop au-dessus d'eux pour les haïr : ils peuvent m'intéresser tout au plus jusqu'au mépris, mais jamais jusqu'à la haine; enfin je m'aime trop moi-même pour pouvoir haïr qui que ce soit. Ce seroit resserrer, comprimer mon existence, et je voudrois plutôt l'étendre sur tout l'univers.

J'aime mieux les fuir que les haïr : leur aspect frappe mes sens, et, par eux, mon cœur d'impressions que mille regards cruels me rendent pénibles; mais le malaise cesse aussitôt que l'objet qui le cause a disparu. Je m'occupe d'eux, et bien malgré moi, par leur présence, mais jamais par leur souvenir : quand je ne les vois plus, ils sont pour moi comme s'ils n'existoient point.

Ils ne me sont même indifférents qu'en ce qui se rapporte à moi; car, dans leurs rapports entre eux, ils peuvent encore m'intéresser et m'émouvoir comme

les personnages d'un drame que je verrois représenter. Il faudroit que mon être moral fût anéanti, pour que la justice me devînt indifférente : le spectacle de l'injustice et de la méchanceté me fait encore bouillir le sang de colère ; les actes de vertu, où je ne vois ni forfanterie ni ostentation, me font toujours tressaillir de joie, et m'arrachent encore de douces larmes. Mais il faut que je les voie et les apprécie moi-même, car, après ma propre histoire, il faudroit que je fusse insensé pour adopter, sur quoi que ce fût, le jugement des hommes, et pour croire aucune chose sur la foi d'autrui.

Si ma figure et mes traits étoient aussi parfaitement inconnus aux hommes que le sont mon caractère et mon naturel, je vivrois encore sans peine au milieu d'eux : leur société même pourroit me plaire tant que je leur serois parfaitement étranger ; livré sans contrainte à mes inclinations naturelles, je les aimerois encore s'ils ne s'occupoient jamais de moi. J'exercerois sur eux une bienveillance universelle et parfaitement désintéressée ; mais sans former jamais d'attachement particulier, et sans porter le joug d'aucun devoir, je ferois envers eux, librement et de moi-même, tout ce qu'ils ont tant de peine à faire incités par leur amour-propre, et contraints par toutes leurs lois.

Si j'étois resté libre, obscur, isolé, comme j'étois fait pour l'être, je n'aurois fait que du bien, car je n'ai dans le cœur le germe d'aucune passion nuisible ; si j'eusse été invisible et tout puissant comme Dieu, j'aurois été bienfaisant et bon comme lui. C'est la

force et la liberté qui font les excellents hommes : la foiblesse et l'esclavage n'ont jamais fait que des méchants. Si j'eusse été possesseur de l'anneau de Gygès, il m'eût tiré de la dépendance des hommes et les eût mis dans la mienne. Je me suis souvent demandé dans mes châteaux en Espagne quel usage j'aurois fait de cet anneau ; car c'est bien là que la tentation d'abuser doit être près du pouvoir : maître de contenter mes desirs, pouvant tout, sans pouvoir être trompé par personne, qu'aurois-je pu desirer avec quelque suite? Une seule chose : c'eût été de voir tous les cœurs contents ; l'aspect de la félicité publique eût pu seul toucher mon cœur d'un sentiment permanent, et l'ardent desir d'y concourir eût été ma plus constante passion. Toujours juste sans partialité, et toujours bon sans foiblesse, je me serois également garanti des méfiances aveugles et des haines implacables, parceque, voyant les hommes tels qu'ils sont, et lisant aisément au fond de leurs cœurs, j'en aurois peu trouvé d'assez aimables pour mériter toutes mes affections ; peu d'assez odieux pour mériter toute ma haine, et que leur méchanceté même m'eût disposé à les plaindre, par la connoissance certaine du mal qu'ils se font à eux-mêmes en voulant en faire à autrui. Peut-être aurois-je eu dans des moments de gaieté l'enfantillage d'opérer quelquefois des prodiges ; mais parfaitement désintéressé pour moi-même, et n'ayant pour loi que mes inclinations naturelles, sur quelques actes de justice sévère j'en aurois fait mille de clémence et d'équité ; ministre de la Providence et dispensateur de ses lois, selon mon pouvoir, j'aurois fait des mira-

cles plus sages et plus utiles que ceux de la légende dorée et du tombeau de Saint-Médard.

Il n'y a qu'un seul point sur lequel la faculté de pénétrer partout invisible m'eût pu faire chercher des tentations auxquelles j'aurois mal résisté; et, une fois entré dans ces voies d'égarement, où n'eussé-je point été conduit par elles? Ce seroit bien mal connoître la nature et moi-même que de me flatter que ces facilités ne m'auroient point séduit, ou que la raison m'auroit arrêté dans cette fatale pente: sûr de moi sur tout autre article, j'étois perdu par celui-là seul. Celui que sa puissance met au-dessus de l'homme doit être au-dessus des foiblesses de l'humanité, sans quoi cet excès de force ne servira qu'à le mettre en effet au-dessous des autres et de ce qu'il eût été lui-même s'il fût resté leur égal.

Tout bien considéré, je crois que je ferai mieux de jeter mon anneau magique avant qu'il m'ait fait faire quelque sottise. Si les hommes s'obstinent à me voir tout autre que je ne suis, et que mon aspect irrite leur injustice, pour leur ôter cette vue il faut les fuir, mais non pas m'éclipser au milieu d'eux: c'est à eux de se cacher devant moi, de me dérober leurs manœuvres, de fuir la lumière du jour, de s'enfoncer en terre comme des taupes. Pour moi, qu'ils me voient s'ils peuvent, tant mieux; mais cela leur est impossible: ils ne verront jamais à ma place que le Jean-Jacques qu'ils se sont fait, et qu'ils ont fait selon leur cœur pour le haïr à leur aise. J'aurois donc tort de m'affecter de la façon dont ils me voient: je n'y dois prendre aucun intérêt véritable, car ce n'est pas moi qu'ils voient ainsi.

Le résultat que je puis tirer de toutes ces réflexions est que je n'ai jamais été vraiment propre à la société civile, où tout est gêne, obligation, devoir, et que mon naturel indépendant me rendit toujours incapable des assujettissements nécessaires à qui veut vivre avec les hommes. Tant que j'agis librement, je suis bon et je ne fais que du bien; mais sitôt que je sens le joug, soit de la nécessité, soit des hommes, je deviens rebelle, ou plutôt rétif; alors je suis nul. Lorsqu'il faut faire le contraire de ma volonté, je ne le fais point, quoi qu'il arrive; je ne fais pas non plus ma volonté même, parceque je suis foible. Je m'abstiens d'agir, car toute ma foiblesse est pour l'action, toute ma force est négative, et tous mes péchés sont d'omission, rarement de commission. Je n'ai jamais cru que la liberté de l'homme consistât à faire ce qu'il veut, mais bien à ne jamais faire ce qu'il ne veut pas, et voilà celle que j'ai toujours réclamée, souvent conservée, et par qui j'ai été le plus en scandale à mes contemporains: car, pour eux, actifs, remuants, ambitieux, détestant la liberté dans les autres, et n'en voulant point pour eux-mêmes, pourvu qu'ils fassent quelquefois leur volonté, ou plutôt qu'ils dominent celle d'autrui, ils se gênent toute leur vie à faire ce qui leur répugne, et n'omettent rien de servile pour commander. Leur tort n'a donc pas été de m'écarter de la société comme un membre inutile, mais de m'en proscrire comme un membre pernicieux; car j'ai très peu fait de bien, je l'avoue; mais pour du mal, il n'en est entré dans ma volonté de ma vie, et je doute qu'il

y ait aucun homme au monde qui en ait réellement moins fait que moi.

SEPTIÈME PROMENADE.

Le recueil de mes longs rêves est à peine commencé, et déjà je sens qu'il touche à sa fin. Un autre amusement lui succède, m'absorbe, et m'ôte même le temps de rêver : je m'y livre avec un engouement qui tient de l'extravagance, et qui me fait rire moi-même quand j'y réfléchis ; mais je ne m'y livre pas moins, parceque, dans la situation où me voilà, je n'ai plus d'autre régle de conduite que de suivre en tout mon penchant sans contrainte. Je ne peux rien à mon sort, je n'ai que des inclinations innocentes; et, tous les jugements des hommes étant désormais nuls pour moi, la sagesse même veut qu'en ce qui reste à ma portée je fasse tout ce qui me flatte, soit en public, soit à part moi, sans autre régle que ma fantaisie, et sans autre mesure que le peu de force qui m'est resté. Me voilà donc à mon foin pour toute nourriture, et à la botanique pour toute occupation. Déjà vieux, j'en avois pris la première teinture en Suisse, auprès du docteur d'Ivernois, et j'avois herborisé assez heureusement, durant mes voyages, pour prendre une connoissance passable du régne végétal; mais, devenu plus que sexagénaire, et sédentaire à Paris, les forces commençant à me manquer pour les grandes herborisations, et, d'ail-

leurs; assez livré à ma copie de musique pour n'avoir pas besoin d'autre occupation, j'avois abandonné cet amusement, qui ne m'étoit plus nécessaire; j'avois rendu mon herbier, j'avois vendu mes livres, content de revoir quelquefois les plantes communes que je trouvois autour de Paris, dans mes promenades. Durant cet intervalle, le peu que je savois s'est presque entièrement effacé de ma mémoire, et bien plus rapidement qu'il ne s'y étoit gravé.

Tout d'un coup, âgé de soixante-cinq ans passés, privé du peu de mémoire que j'avois, et des forces qui me restoient pour courir la campagne, sans guide, sans livres, sans jardin, sans herbier, me voilà repris de cette folie, mais avec plus d'ardeur encore que je n'en eus en m'y livrant la première fois; me voilà sérieusement occupé du sage projet d'apprendre par cœur tout le *regnum vegetabile* de Murray, et de connoître toutes les plantes connues sur la terre. Hors d'état de racheter des livres de botanique, je me suis mis en devoir de transcrire ceux qu'on m'a prêtés; et, résolu de refaire un herbier plus riche que le premier, en attendant que j'y mette toutes les plantes de la mer et des Alpes, et de tous les arbres des Indes, je commence toujours à bon compte par le mouron, le cerfeuil, la bourrache, et le senneçon: j'herborise savamment sur la cage de mes oiseaux; et, à chaque nouveau brin d'herbe que je rencontre, je me dis avec satisfaction: Voilà toujours une plante de plus.

Je ne cherche pas à justifier le parti que je prends de suivre cette fantaisie; je la trouve très raisonnable, persuadé que, dans la position où je suis, me livrer

aux amusements qui me flattent est une grande sagesse, et même une grande vertu : c'est le moyen de ne laisser germer dans mon cœur aucun levain de vengeance ou de haine; et pour trouver encore dans ma destinée du goût à quelque amusement, il faut assurément avoir un naturel bien épuré de toutes passions irascibles. C'est me venger de mes persécuteurs à ma manière : je ne saurois les punir plus cruellement que d'être heureux malgré eux.

Oui, sans doute, la raison me permet, me prescrit même, de me livrer à tout penchant qui m'attire, et que rien ne m'empêche de suivre; mais elle ne m'apprend pas pourquoi ce penchant m'attire, et quel attrait je puis trouver à une vaine étude faite sans profit, sans progrès, et qui, vieux, radoteur, déjà caduc et pesant, sans facilité, sans mémoire, me ramène aux exercices de la jeunesse, et aux leçons d'un écolier : c'est une bizarrerie que je voudrois m'expliquer. Il me semble que, bien éclaircie, elle pourroit jeter quelque nouveau jour sur cette connoissance de moi-même, à l'acquisition de laquelle j'ai consacré mes derniers loisirs.

J'ai pensé quelquefois assez profondément, mais rarement avec plaisir, presque toujours contre mon gré et comme par force. La rêverie me délasse et m'amuse, la réflexion me fatigue et m'attriste. Penser fut toujours pour moi une occupation pénible et sans charme. Quelquefois mes rêveries finissent par la méditation, mais plus souvent mes méditations finissent par la rêverie; et, durant ces égarements, mon ame erre et plane dans l'univers sur les ailes de l'imagina-

tion, dans des extases qui passent toute autre jouissance.

Tant que je goûtai celle-là dans toute sa pureté, toute autre occupation me fut toujours insipide; mais quand une fois, jeté dans la carrière littéraire par des impulsions étrangères, je sentis la fatigue du travail d'esprit, et l'importunité d'une célébrité malheureuse, je sentis en même temps languir et s'attiédir mes douces rêveries; et, bientôt forcé de m'occuper malgré moi de ma triste situation, je ne pus plus retrouver que bien rarement ces chères extases qui, durant cinquante ans, m'avoient tenu lieu de fortune et de gloire, et, sans autre dépense que celle du temps, m'avoient rendu, dans l'oisiveté, le plus heureux des mortels.

J'avois même à craindre, dans mes rêveries, que mon imagination, effarouchée par mes malheurs, ne tournât enfin de ce côté son activité, et que le continuel sentiment de mes peines, me resserrant le cœur par degrés, ne m'accablât enfin de leur poids. Dans cet état, un instinct, qui m'est naturel, me faisant fuir toute idée attristante, imposa silence à mon imagination; et, fixant mon attention sur les objets qui m'environnoient, me fit, pour la première fois, détailler le spectacle de la nature, que je n'avois guère contemplé jusqu'alors qu'en masse et dans son ensemble.

Les arbres, les arbrisseaux, les plantes, sont la parure et le vêtement de la terre. Rien n'est si triste que l'aspect d'une campagne nue et pelée, qui n'étale aux yeux que des pierres, du limon et des sables;

mais, vivifiée par la nature, et revêtue de sa robe de noces, au milieu du cours des eaux et du chant des oiseaux, la terre offre à l'homme, dans l'harmonie des trois régnes, un spectacle plein de vie, d'intérêt et de charmes, le seul spectacle au monde dont ses yeux et son cœur ne se lassent jamais.

Plus un contemplateur a l'ame sensible, plus il se livre à des extases qu'excite en lui cet accord. Une rêverie douce et profonde s'empare alors de ses sens, et il se perd, avec une délicieuse ivresse, dans l'immensité de ce beau système avec lequel il se sent identifié. Alors tous les objets particuliers lui échappent; il ne voit et ne sent rien que dans le tout. Il faut que quelque circonstance particulière resserre ses idées et circonscrive son imagination pour qu'il puisse observer par partie cet univers qu'il s'efforçoit d'embrasser.

C'est ce qui m'arriva naturellement quand mon cœur, resserré par la détresse, rapprochoit et concentroit tous ses mouvements autour de lui pour conserver ce reste de chaleur prêt à s'évaporer et s'éteindre dans l'abattement où je tombois par degrés. J'errois nonchalamment dans les bois et dans les montagnes, n'osant penser de peur d'attiser mes douleurs. Mon imagination, qui se refuse aux objets de peine, laissoit mes sens se livrer aux impressions légères, mais douces, des objets environnants. Mes yeux se promenoient sans cesse de l'un à l'autre, et il n'étoit pas possible que, dans une variété si grande, il ne s'en trouvât qui les fixoient davantage, et les arrêtoient plus long-temps.

Je pris goût à cette récréation des yeux qui, dans l'infortune, repose, amuse, distrait l'esprit et suspend le sentiment des peines. La nature des objets aide beaucoup à cette diversion, et la rend plus séduisante. Les odeurs suaves, les vives couleurs, les plus élégantes formes, semblent se disputer à l'envi le droit de fixer notre attention. Il ne faut qu'aimer le plaisir pour se livrer à des sensations si douces; et si cet effet n'a pas lieu sur tous ceux qui en sont frappés, c'est, dans les uns, faute de sensibilité naturelle, et, dans la plupart, que leur esprit, trop occupé d'autres idées, ne se livre qu'à la dérobée aux objets qui frappent leurs sens.

Une autre chose contribue encore à éloigner du régne végétal l'attention des gens de goût; c'est l'habitude de ne chercher dans les plantes que des drogues et des remédes. Théophraste s'y étoit pris autrement, et l'on peut regarder ce philosophe comme le seul botaniste de l'antiquité : aussi n'est-il presque point connu parmi nous; mais, grace à un certain Dioscoride, grand compilateur de recettes, et à ses commentateurs, la médecine s'est tellement emparée des plantes transformées en simples, qu'on n'y voit que ce qu'on n'y voit point, savoir les prétendues vertus qu'il plaît au tiers et au quart de leur attribuer. On ne conçoit pas que l'organisation végétale puisse par elle-même mériter quelque attention; des gens qui passent leur vie à arranger savamment des coquilles se moquent de la botanique comme d'une étude inutile, quand on n'y joint pas, comme ils disent, celle des propriétés, c'est-à-dire quand on n'abandonne

pas l'observation de la nature, qui ne ment point, et qui ne nous dit rien de tout cela, pour se livrer uniquement à l'autorité des hommes, qui sont menteurs, et qui nous affirment beaucoup de choses qu'il faut croire sur leur parole, fondée elle-même, le plus souvent, sur l'autorité d'autrui. Arrêtez-vous dans une prairie émaillée à examiner successivement les fleurs dont elle brille; ceux qui vous verront faire, vous prenant pour un frater, vous demanderont des herbes pour guérir la rogne des enfants, la gale des hommes, ou la morve des chevaux.

Ce dégoûtant préjugé est détruit en partie dans les autres pays, et surtout en Angleterre, grace à Linnæus, qui a un peu tiré la botanique des écoles de pharmacie pour la rendre à l'histoire naturelle et aux usages économiques; mais en France, où cette étude a moins pénétré chez les gens du monde, on est resté, sur ce point, tellement barbare, qu'un bel esprit de Paris, voyant à Londres un jardin de curieux, plein d'arbres et de plantes rares, s'écria, pour tout éloge : « Voilà un fort beau jardin d'apothicaire! » A ce compte, le premier apothicaire fut Adam; car il n'est pas aisé d'imaginer un jardin mieux assorti de plantes que celui d'Éden.

Ces idées médicinales ne sont assurément guère propres à rendre agréable l'étude de la botanique; elles flétrissent l'émail des prés, l'éclat des fleurs, dessèchent la fraîcheur des bocages, rendent la verdure et les ombrages insipides et dégoûtants; toutes ces structures charmantes et gracieuses intéressent fort peu quiconque ne veut que piler tout cela dans

un mortier, et l'on n'ira pas chercher des guirlandes pour les bergères parmi des herbes pour les lavements.

Toute cette pharmacie ne souilloit point mes images champêtres; rien n'en étoit plus éloigné que des tisanes et des emplâtres. J'ai souvent pensé, en regardant de près les champs, les vergers, les bois, et leurs nombreux habitants, que le régne végétal étoit un magasin d'aliments donnés par la nature à l'homme et aux animaux; mais jamais il ne m'est venu à l'esprit d'y chercher des drogues et des remédes. Je ne vois rien, dans ces diverses productions, qui m'indique un pareil usage, et elle nous auroit montré le choix, si elle nous l'avoit prescrit, comme elle a fait pour les comestibles. Je sens même que le plaisir que je prends à parcourir les bocages seroit empoisonné par le sentiment des infirmités humaines s'il me laissoit penser à la fiévre, à la pierre, à la goutte, et au mal caduc. Du reste, je ne disputerai point aux végétaux les grandes vertus qu'on leur attribue; je dirai seulement qu'en supposant ces vertus réelles, c'est malice pure aux malades de continuer à l'être; car de tant de maladies que les hommes se donnent, il n'y en a pas une seule dont vingt sortes d'herbes ne guérissent radicalement.

Ces tournures d'esprit, qui rapportent toujours tout à notre intérêt matériel, qui font chercher partout du profit ou des remédes, et qui feroient regarder avec indifférence toute la nature, si l'on se portoit toujours bien, n'ont jamais été les miennes. Je me sens là-dessus tout à rebours des autres hommes:

tout ce qui tient au sentiment de mes besoins attriste et gâte mes pensées, et jamais je n'ai trouvé de vrais charmes aux plaisirs de l'esprit, qu'en perdant tout-à-fait de vue l'intérêt de mon corps. Ainsi, quand même je croirois à la médecine, et quand même ses remèdes seroient agréables, je ne trouverois jamais, à m'en occuper, ces délices que donne une contemplation pure et désintéressée; et mon ame ne sauroit s'exalter et planer sur la nature, tant que je la sens tenir aux liens de mon corps. D'ailleurs, sans avoir eu jamais grande confiance à la médecine, j'en ai eu beaucoup à des médecins que j'estimois, que j'aimois, et à qui je laissois gouverner ma carcasse avec pleine autorité. Quinze ans d'expérience m'ont instruit à mes dépens; rentré maintenant sous les seules lois de la nature, j'ai repris par elle ma première santé. Quand les médecins n'auroient point contre moi d'autres griefs, qui pourroit s'étonner de leur haine? Je suis la preuve vivante de la vanité de leur art, et de l'inutilité de leurs soins.

Non, rien de personnel, rien qui tienne à l'intérêt de mon corps ne peut occuper vraiment mon ame. Je ne médite, je ne rêve jamais plus délicieusement que quand je m'oublie moi-même. Je sens des extases, des ravissements inexprimables à me fondre, pour ainsi dire, dans le système des êtres, à m'identifier avec la nature entière. Tant que les hommes furent mes frères, je me faisois des projets de félicité terrestre; ces projets étant toujours relatifs au tout, je ne pouvois être heureux que de la félicité publique, et jamais l'idée d'un bonheur particulier n'a touché

mon cœur, que quand j'ai vu mes frères ne chercher le leur que dans ma misère. Alors, pour ne les pas haïr, il a bien fallu les fuir; alors, me réfugiant chez la mère commune, j'ai cherché, dans ses bras, à me soustraire aux atteintes de ses enfants; je suis devenu solitaire, ou, comme ils disent, insociable et misanthrope, parceque la plus sauvage solitude me paroît préférable à la société des méchants, qui ne se nourrit que de trahisons et de haine.

Forcé de m'abstenir de penser, de peur de penser à mes malheurs malgré moi; forcé de contenir les restes d'une imagination riante, mais languissante, que tant d'angoisses pourroient effaroucher à la fin; forcé de tâcher d'oublier les hommes qui m'accablent d'ignominie et d'outrages, de peur que l'indignation ne m'aigrît enfin contre eux, je ne puis cependant me concentrer tout entier en moi-même, parceque mon ame expansive cherche, malgré que j'en aie, à étendre ses sentiments et son existence sur d'autres êtres, et je ne puis plus, comme autrefois, me jeter, tête baissée, dans ce vaste océan de la nature, parceque mes facultés, affoiblies et relâchées, ne trouvent plus d'objets assez déterminés, assez fixes, assez à ma portée, pour s'y attacher fortement, et que je ne me sens plus assez de vigueur pour nager dans le chaos de mes anciennes extases. Mes idées ne sont presque plus que des sensations, et la sphère de mon entendement ne passe pas les objets dont je suis immédiatement entouré.

Fuyant les hommes, cherchant la solitude, n'imaginant plus, pensant encore moins, et cependant

doué d'un tempérament vif, qui m'éloigne de l'apathie languissante et mélancolique, je commençai de m'occuper de tout ce qui m'entouroit, et, par un instinct fort naturel, je donnai la préférence aux objets les plus agréables. Le règne minéral n'a rien en soi d'aimable et d'attrayant; ses richesses, enfermées dans le sein de la terre, semblent avoir été éloignées des regards des hommes pour ne pas tenter leur cupidité: elles sont là comme en réserve pour servir un jour de supplément aux véritables richesses qui sont plus à sa portée, et dont il perd le goût à mesure qu'il se corrompt. Alors il faut qu'il appelle l'industrie, la peine et le travail, au secours de ses misères; il fouille les entrailles de la terre; il va chercher dans son centre, aux risques de sa vie et aux dépens de sa santé, des biens imaginaires à la place des biens réels qu'elle lui offroit d'elle-même quand il savoit en jouir. Il fuit le soleil et le jour, qu'il n'est plus digne de voir; il s'enterre tout vivant, et fait bien, ne méritant plus de vivre à la lumière du jour. Là, des carrières, des gouffres, des forges, des fourneaux, un appareil d'enclumes, de marteaux, de fumée et de feu, succède aux douces images des travaux champêtres. Les visages hâves des malheureux qui languissent dans les infectes vapeurs des mines, de noirs forgerons, de hideux cyclopes, sont le spectacle que l'appareil des mines substitue au sein de la terre, à celui de la verdure et des fleurs, du ciel azuré, des bergers amoureux, et des laboureurs robustes, sur sa surface.

Il est aisé, je l'avoue, d'aller ramassant du sable et des pierres, d'en remplir ses poches et son cabinet,

et de se donner avec cela les airs d'un naturaliste: mais ceux qui s'attachent et se bornent à ces sortes de collections sont, pour l'ordinaire, de riches ignorants qui ne cherchent à cela que le plaisir de l'étalage. Pour profiter dans l'étude des minéraux, il faut être chimiste et physicien; il faut faire des expériences pénibles et coûteuses, travailler dans des laboratoires, dépenser beaucoup d'argent et de temps parmi le charbon, les creusets, les fourneaux, les cornues, dans la fumée et les vapeurs étouffantes, toujours au risque de sa vie, et souvent aux dépens de sa santé. De tout ce triste et fatigant travail résulte pour l'ordinaire beaucoup moins de savoir que d'orgueil; et où est le plus médiocre chimiste qui ne croie pas avoir pénétré toutes les grandes opérations de la nature, pour avoir trouvé, par hasard peut-être, quelques petites combinaisons de l'art?

Le régne animal est plus à notre portée, et certainement mérite encore mieux d'être étudié; mais enfin cette étude n'a-t-elle pas aussi ses difficultés, ses embarras, ses dégoûts et ses peines, surtout pour un solitaire qui n'a, ni dans ses jeux, ni dans ses travaux, d'assistance à espérer de personne? Comment observer, disséquer, étudier, connoître les oiseaux dans les airs, les poissons dans les eaux, les quadrupèdes plus légers que le vent, plus forts que l'homme, et qui ne sont pas plus disposés à venir s'offrir à mes recherches, que moi de courir après eux pour les y soumettre de force? J'aurois donc pour ressource des escargots, des vers, des mouches, et je passerois ma vie à me mettre hors d'haleine pour courir après des

papillons, à empaler de pauvres insectes, à disséquer des souris quand j'en pourrois prendre, ou les charognes des bêtes que par hasard je trouverois mortes. L'étude des animaux n'est rien sans l'anatomie; c'est par elle qu'on apprend à les classer, à distinguer les genres, les espèces. Pour les étudier par leurs mœurs, par leurs caractères, il faudroit avoir des volières, des viviers, des ménageries; il faudroit les contraindre, en quelque manière que ce pût être, à rester rassemblés autour de moi; je n'ai ni le goût, ni les moyens de les tenir en captivité, ni l'agilité nécessaire pour les suivre dans leurs allures quand ils sont en liberté. Il faudra donc les étudier morts, les déchirer, les désosser, fouiller à loisir dans leurs entrailles palpitantes! Quel appareil affreux qu'un amphithéâtre anatomique! des cadavres puants, de baveuses et livides chairs, du sang, des intestins dégoûtants, des squelettes affreux, des vapeurs pestilentielles! Ce n'est pas là, sur ma parole, que Jean-Jacques ira chercher ses amusements.

Brillantes fleurs, émail des prés, ombrages frais, ruisseaux, bosquets, verdure, venez purifier mon imagination salie par tous ces hideux objets. Mon ame, morte à tous les grands mouvements, ne peut plus s'affecter que par des objets sensibles; je n'ai plus que des sensations, et ce n'est plus que par elles que la peine ou le plaisir peuvent m'atteindre ici-bas. Attiré par les riants objets qui m'entourent, je les considère, je les contemple, je les compare, j'apprends enfin à les classer, et me voilà tout d'un coup aussi botaniste qu'a besoin de l'être celui qui ne veut

étudier la nature que pour trouver sans cesse de nouvelles raisons de l'aimer.

Je ne cherche point à m'instruire : il est trop tard. D'ailleurs je n'ai jamais vu que tant de science contribuât au bonheur de la vie ; mais je cherche à me donner des amusements doux et simples que je puisse goûter sans peine, et qui me distraient de mes malheurs. Je n'ai ni dépense à faire, ni peine à prendre pour errer nonchalamment d'herbe en herbe, de plante en plante, pour les examiner, pour comparer leurs divers caractères, pour marquer leurs rapports et leurs différences, enfin pour observer l'organisation végétale de manière à suivre la marche et le jeu de ces machines vivantes, à chercher quelquefois avec succès leurs lois générales, la raison et la fin de leurs structures diverses, et à me livrer aux charmes de l'admiration reconnoissante pour la main qui me fait jouir de tout cela.

Les plantes semblent avoir été semées avec profusion sur la terre, comme les étoiles dans le ciel, pour inviter l'homme, par l'attrait du plaisir et de la curiosité, à l'étude de la nature : mais les astres sont placés loin de nous ; il faut des connoissances préliminaires, des instruments, des machines, de bien longues échelles pour les atteindre et les rapprocher à notre portée. Les plantes y sont naturellement ; elles naissent sous nos pieds, et dans nos mains pour ainsi dire, et si la petitesse de leurs parties essentielles les dérobe quelquefois à la simple vue, les instruments qui les y rendent sont d'un beaucoup plus facile usage que ceux de l'astronomie. La botanique

est l'étude d'un oisif et paresseux solitaire : une pointe et une loupe sont tout l'appareil dont il a besoin pour les observer. Il se promène, il erre librement d'un objet à l'autre, il fait la revue de chaque fleur avec intérêt et curiosité ; et, sitôt qu'il commence à saisir les lois de leur structure, il goûte à les observer un plaisir sans peine, aussi vif que s'il lui en coûtoit beaucoup. Il y a dans cette oiseuse occupation un charme qu'on ne sent que dans le plein calme des passions, mais qui suffit seul alors pour rendre la vie heureuse et douce ; mais sitôt qu'on y mêle un motif d'intérêt ou de vanité, soit pour remplir des places ou pour faire des livres, sitôt qu'on ne veut apprendre que pour instruire, qu'on n'herborise que pour devenir auteur ou professeur, tout ce doux charme s'évanouit, on ne voit plus dans les plantes que des instruments de nos passions, on ne trouve plus aucun vrai plaisir dans leur étude, on ne veut plus savoir, mais montrer qu'on sait, et dans les bois on n'est que sur le théâtre du monde, occupé du soin de s'y faire admirer ; ou bien, se bornant à la botanique de cabinet et de jardin tout au plus, au lieu d'observer les végétaux dans la nature, on ne s'occupe que de systèmes et de méthodes ; matière éternelle de dispute, qui ne fait pas connoître une plante de plus, et ne jette aucune véritable lumière sur l'histoire naturelle et le régne végétal. De là les haines, les jalousies, que la concurrence de célébrité excite chez les botanistes auteurs, autant et plus que chez les autres savants. En dénaturant cette aimable étude, ils la transplantent au milieu des villes et des académies, où elle ne

dégénère pas moins que les plantes exotiques dans les jardins des curieux.

Des dispositions bien différentes ont fait pour moi de cette étude une espèce de passion qui remplit le vide de toutes celles que je n'ai plus. Je gravis les rochers, les montagnes, je m'enfonce dans les vallons, dans les bois, pour me dérober, autant qu'il est possible, au souvenir des hommes, et aux atteintes des méchants. Il me semble que sous les ombrages d'une forêt je suis oublié, libre et paisible, comme si je n'avois plus d'ennemis, ou que le feuillage des bois dût me garantir de leurs atteintes, comme il les éloigne de mon souvenir, et je m'imagine dans ma bêtise qu'en ne pensant point à eux ils ne penseront point à moi. Je trouve une si grande douceur dans cette illusion, que je m'y livrerois tout entier si ma situation, ma foiblesse, et mes besoins me le permettoient. Plus la solitude où je vis alors est profonde, plus il faut que quelque objet en remplisse le vide, et ceux que mon imagination me refuse, ou que ma mémoire repousse, sont suppléés par les productions spontanées que la terre non forcée par les hommes offre à mes yeux de toutes parts. Le plaisir d'aller dans un désert chercher de nouvelles plantes couvre celui d'échapper à mes persécuteurs; et, parvenu dans des lieux où je ne vois nulles traces d'hommes, je respire plus à mon aise, comme dans un asile où leur haine ne me poursuit plus.

Je me rappellerai toute ma vie une herborisation que je fis un jour du côté de la Robaila, montagne du justicier Clerc. J'étois seul, je m'enfonçai dans les

anfractuosités de la montagne ; et, de bois en bois, de roche en roche, je parvins à un réduit si caché que je n'ai vu de ma vie un aspect plus sauvage. De noirs sapins entremêlés de hêtres prodigieux, dont plusieurs tombés de vieillesse et entrelacés les uns dans les autres, fermoient ce réduit de barrières impénétrables : quelques intervalles que laissoit cette sombre enceinte n'offroient au-delà que des roches coupées à pic, et d'horribles précipices, que je n'osois regarder qu'en me couchant sur le ventre. Le duc, la chevêche, et l'orfraie, faisoient entendre leurs cris dans les fentes de la montagne ; quelques petits oiseaux rares, mais familiers, tempéroient cependant l'horreur de cette solitude ; là, je trouvai la dentaire *heptaphyllos*, le *ciclamen*, le *nidus avis*, le grand *laserpitium*, et quelques autres plantes qui me charmèrent et m'amusèrent long-temps ; mais, insensiblement dominé par la forte impression des objets, j'oubliai la botanique et les plantes, je m'assis sur des oreillers de *lycopodium* et de mousses, et je me mis à rêver plus à mon aise, en pensant que j'étois là dans un refuge ignoré de tout l'univers, où les persécuteurs ne me déterreroient pas. Un mouvement d'orgueil se mêla bientôt à cette rêverie. Je me comparois à ces grands voyageurs qui découvrent une île déserte, et je me disois avec complaisance, sans doute, Je suis le premier mortel qui ait pénétré jusqu'ici. Je me regardois presque comme un autre Colomb. Tandis que je me pavanois dans cette idée, j'entendis peu loin de moi un certain cliquetis que je crus reconnoître ; j'écoute : le même bruit se répète et se

multiplie. Surpris et curieux, je me lève, je perce à travers un fourré de broussailles du côté d'où venoit le bruit, et dans une combe, à vingt pas du lieu même où je croyois être parvenu le premier, j'aperçois une manufacture de bas.

Je ne saurois exprimer l'agitation confuse et contradictoire que je sentis dans mon cœur à cette découverte. Mon premier mouvement fut un sentiment de joie de me retrouver parmi des humains où je m'étois cru totalement seul; mais ce mouvement, plus rapide que l'éclair, fit bientôt place à un sentiment douloureux plus durable, comme ne pouvant dans les antres mêmes des Alpes échapper aux cruelles mains des hommes acharnés à me tourmenter. Car j'étois bien sûr qu'il n'y avoit peut-être pas deux hommes dans cette fabrique qui ne fussent initiés dans le complot dont le prédicant Montmollin s'étoit fait le chef, et qui tiroit de plus loin ses premiers mobiles. Je me hâtai d'écarter cette triste idée, et je finis par rire en moi-même, et de ma vanité puérile, et de la manière comique dont j'en avois été puni.

Mais, en effet, qui jamais eût dû s'attendre à trouver une manufacture dans un précipice! Il n'y a que la Suisse au monde qui présente ce mélange de la nature sauvage et de l'industrie humaine. La Suisse entière n'est, pour ainsi dire, qu'une grande ville, dont les rues larges et longues plus que celle de Saint-Antoine, sont semées de forêts coupées de montagnes, et dont les maisons éparses et isolées ne communiquent entre elles que par des jardins anglois. Je me rappelai à ce sujet une autre herborisation que du Peyrou,

d'Escherny, le colonel de Pury, le justicier Clerc, et moi, avions faite il y avoit quelque temps sur la montagne de Chasseron, du sommet de laquelle on découvre sept lacs. On nous dit qu'il n'y avoit qu'une seule maison sur cette montagne, et nous n'eussions sûrement pas deviné la profession de celui qui l'habitoit, si l'on n'eût ajouté que c'étoit un libraire, et qui même faisoit fort bien ses affaires dans le pays *. Il me semble qu'un seul fait de cette espèce fait mieux connoître la Suisse que toutes les descriptions des voyageurs.

En voici un autre de même nature, ou à peu près, qui ne fait pas moins connoître un peuple fort différent. Durant mon séjour à Grenoble je faisois souvent de petites herborisations hors la ville avec le sieur Bovier, avocat de ce pays-là, non pas qu'il aimât ni sût la botanique, mais parceque, s'étant fait mon garde de la manche, il se faisoit, autant que la chose étoit possible, une loi de ne pas me quitter d'un pas. Un jour nous nous promenions le long de l'Isère, dans un lieu tout plein de saules épineux. Je vis sur ces arbrisseaux des fruits mûrs; j'eus la curiosité d'en goûter; et, leur trouvant une petite acidité très agréable, je me mis à manger de ces grains pour me rafraîchir : le sieur Bovier se tenoit à côté de moi sans m'imiter et sans rien dire. Un de ses amis survint, qui me voyant picorer ces grains, me dit : Eh! monsieur, que faites-vous là?

* C'est sans doute la ressemblance des noms qui a entraîné Rousseau à appliquer l'anecdote du libraire à *Chasseron*, au lieu de *Chasseral*, autre montagne très élevée, sur les frontières de la principauté de Neuchâtel. (*Note des Éditeurs de Genève.*)

ignorez-vous que ce fruit empoisonne? Ce fruit empoisonne! m'écriai-je tout surpris. Sans doute, reprit-il, et tout le monde sait si bien cela, que personne dans le pays ne s'avise d'en goûter. Je regardois le sieur Bovier, et je lui dis : Pourquoi donc ne m'avertissiez-vous pas? Ah! monsieur, me répondit-il d'un ton respectueux, je n'osois pas prendre cette liberté. Je me mis à rire de cette humilité dauphinoise, en discontinuant néanmoins ma petite collation. J'étois persuadé, comme je le suis encore, que toute production naturelle, agréable au goût, ne peut être nuisible au corps, ou ne l'est du moins que par son excès. Cependant j'avoue que je m'écoutai un peu tout le reste de la journée : mais j'en fus quitte pour un peu d'inquiétude; je soupai très bien, dormis mieux, et me levai le matin en parfaite santé, après avoir avalé la veille quinze ou vingt grains de ce terrible *hyppophæe*, qui empoisonne à très petite dose, à ce que tout le monde me dit à Grenoble le lendemain. Cette aventure me parut si plaisante, que je ne me la rappelle jamais sans rire de la singulière discrétion de M. l'avocat Bovier *.

* Dans ses *Réflexions* sur les Confessions de Rousseau, M. Servan lui reproche vivement l'accusation atroce qui résulte, contre M. Bovier, du récit de cette anecdote, et prouve très bien l'invraisemblance de cette accusation par son atrocité même. Sans avancer positivement que Rousseau a menti en cette occasion, il conclut qu'*il s'est misérablement trompé lui-même*, et ne laisse rien à desirer à l'appui de cette conclusion. Point de doute en effet que si par ces mots *humilité dauphinoise*, Rousseau, comme le fait entendre M. Servan, a voulu dire *humilité rusée*, l'accusation est atroce et condamnable au dernier point. Si, comme tout

Toutes mes courses de botanique, les diverses impressions du local des objets qui m'ont frappé, les idées qu'il m'a fait naître, les incidents qui s'y sont mêlés, tout cela m'a laissé des impressions qui se renouvellent par l'aspect des plantes herborisées dans ces mêmes lieux. Je ne reverrai plus ces beaux paysages, ces forêts, ces lacs, ces bosquets, ces rochers, ces montagnes, dont l'aspect a toujours touché mon cœur : mais maintenant que je ne peux plus courir ces heureuses contrées, je n'ai qu'à ouvrir mon herbier, et bientôt il m'y transporte. Les fragments des plantes que j'y ai cueillies suffisent pour me rappeler tout ce magnifique spectacle. Cet herbier est pour moi un journal d'herborisations, qui me les fait recommencer avec un nouveau charme, et produit l'effet d'un optique, qui les peindroit derechef à mes yeux.

C'est la chaîne des idées accessoires qui m'attache à la botanique. Elle rassemble et rappelle à mon ima-

dispose à le croire, Rousseau n'a pas employé ces mots dans un sens aussi odieux, il en résulte tout simplement qu'il a relevé gaiement une *bêtise* de l'avocat Bovier; car on ne peut guère qualifier autrement la singulière réponse de celui-ci à la question qui lui étoit faite, si cette réponse n'est pas l'effet d'une énorme distraction. Dans tous les cas il faut convenir que c'est, de la part de Rousseau, un très grand tort d'avoir imprimé cette espèce de flétrissure sur un homme que nous avons connu personnellement à Grenoble, excellent homme à tous égards, ardent admirateur de Rousseau, qu'il avoit reçu chez lui avec transport, et dont les intentions pures autant que bienveillantes méritoient une autre récompense.

Il a été prouvé depuis que le fruit de l'arbuste dont il est question dans cette aventure, n'est rien moins qu'un poison. Voyez l'édition de Genève, tome VI du *Supplément*, page 451.

gination toutes les idées qui la flattent davantage; les prés, les eaux, les bois, la solitude, la paix surtout, et le repos qu'on trouve au milieu de tout cela, sont retracés par elle incessamment à ma mémoire. Elle me fait oublier les persécutions des hommes, leur haine, leurs mépris, leurs outrages, et tous les maux dont ils ont payé mon tendre et sincère attachement pour eux. Elle me transporte dans des habitations paisibles, au milieu des gens simples et bons, tels que ceux avec qui j'ai vécu jadis. Elle me rappelle et mon jeune âge, et mes innocents plaisirs, elle m'en fait jouir derechef, et me rend heureux bien souvent encore, au milieu du plus triste sort qu'ait subi jamais un mortel.

HUITIÈME PROMENADE.

En méditant sur les dispositions de mon ame dans toutes les situations de ma vie, je suis extrêmement frappé de voir si peu de proportion entre les diverses combinaisons de ma destinée, et les sentiments habituels de bien ou mal être dont elles m'ont affecté. Les divers intervalles de mes courtes prospérités ne m'ont laissé presque aucun souvenir agréable de la manière intime et permanente dont elles m'ont affecté; et, au contraire, dans toutes les misères de ma vie, je me sentois constamment rempli de sentiments tendres, touchants, délicieux, qui, versant un baume salutaire sur les blessures de mon cœur navré, sembloient en

convertir la douleur en volupté, et dont l'aimable souvenir me revient seul, dégagé de celui des maux que j'éprouvois en même temps. Il me semble que j'ai plus goûté la douceur de l'existence; que j'ai réellement plus vécu, quand mes sentiments, resserrés, pour ainsi dire, autour de mon cœur par ma destinée, n'alloient point s'évaporant au-dehors sur tous les objets de l'estime des hommes qui en méritent si peu par eux-mêmes, et qui font l'unique occupation des gens que l'on croit heureux.

Quand tout étoit dans l'ordre autour de moi, quand j'étois content de tout ce qui m'entouroit, et de la sphère dans laquelle j'avois à vivre, je la remplissois de mes affections. Mon ame expansive s'étendoit sur d'autres objets; et toujours attiré loin de moi par des goûts de mille espèce, par des attachements aimables qui sans cesse occupoient mon cœur, je m'oublioìs, en quelque façon, moi-même; j'étois tout entier à ce qui m'étoit étranger, et j'éprouvois, dans la continuelle agitation de mon cœur, toute la vicissitude des choses humaines. Cette vie orageuse ne me laissoit ni paix au-dedans, ni repos au-dehors. Heureux en apparence, je n'avois pas un sentiment qui pût soutenir l'epreuve de la réflexion, et dans lequel je pusse vraiment me complaire. Jamais je n'étois parfaitement content ni d'autrui, ni de moi-même. Le tumulte du monde m'étourdissoit, la solitude m'ennuyoit, j'avois sans cesse besoin de changer de place, et je n'étois bien nulle part. J'étois fêté pourtant, bien voulu, bien reçu, caressé partout; je n'avois pas un ennemi, pas un malveillant, pas un envieux; comme on ne

cherchoit qu'à m'obliger, j'avois souvent le plaisir d'obliger moi-même beaucoup de monde, et, sans bien, sans emploi, sans fauteurs, sans grands talents bien développés ni bien connus, je jouissois des avantages attachés à tout cela, et je ne voyois personne, dans aucun état, dont le sort me parût préférable au mien. Que me manquoit-il donc pour être heureux? Je l'ignore; mais je sais que je ne l'étois pas. Que me manque-t-il aujourd'hui pour être le plus infortuné des mortels? Rien de tout ce que les hommes ont pu mettre du leur pour cela. Hé bien! dans cet état déplorable, je ne changerois pas encore d'être et de destinée contre le plus fortuné d'entre eux, et j'aime encore mieux être moi dans toute ma misère, que d'être aucun de ces gens-là dans toute leur prospérité. Réduit à moi seul, je me nourris, il est vrai, de ma propre substance, mais elle ne s'épuise pas; je me suffis à moi-même, quoique je rumine, pour ainsi dire, à vide, et que mon imagination tarie et mes idées éteintes ne fournissent plus d'aliments à mon cœur. Mon ame offusquée, obstruée par mes organes, s'affaisse de jour en jour, et, sous le poids de ces lourdes masses, n'a plus assez de vigueur pour s'élancer, comme autrefois, hors de sa vieille enveloppe.

C'est à ce retour sur nous-mêmes que nous force l'adversité; et c'est peut-être là ce qui la rend le plus insupportable à la plupart des hommes. Pour moi, qui ne trouve à me reprocher que des fautes, j'en accuse ma foiblesse, et je me console, car jamais mal prémédité n'approcha de mon cœur.

Cependant, à moins d'être stupide, comment contempler un moment ma situation, sans la voir aussi horrible qu'ils l'ont rendue, et sans périr de douleur et de désespoir? Loin de cela, moi, le plus sensible des êtres, je la contemple et ne m'en émeus pas; et, sans combats, sans efforts sur moi-même, je me vois presque avec indifférence dans un état dont nul autre homme peut-être ne supporteroit l'aspect sans effroi.

Comment en serois-je venu là? car j'étois bien loin de cette disposition paisible, au premier soupçon du complot dont j'étois enlacé depuis long-temps sans m'en être aucunement aperçu. Cette découverte nouvelle me bouleversa. L'infamie et la trahison me surprirent au dépourvu. Quelle ame honnête est préparée à de tels genres de peines? Il faudroit les mériter pour les prévoir. Je tombai dans tous les piéges qu'on creusa sous mes pas. L'indignation, la fureur, le délire, s'emparèrent de moi: je perdis la tramontane. Ma tête se bouleversa, et, dans les ténèbres horribles où l'on n'a cessé de me tenir plongé, je n'aperçus plus ni lueur pour me conduire, ni appui, ni prise où je pusse me tenir ferme, et résister au désespoir qui m'entraînoit.

Comment vivre heureux et tranquille dans cet état affreux? J'y suis pourtant encore, et plus enfoncé que jamais, et j'y ai retrouvé le calme et la paix, et j'y vis heureux et tranquille, et j'y ris des incroyables tourments que mes persécuteurs se donnent sans cesse, tandis que je reste en paix, occupé de fleurs, d'étamines et d'enfantillages, et que je ne songe pas même à eux.

Comment s'est fait ce passage? Naturellement, insensiblement et sans peine. La première surprise fut épouvantable. Moi qui me sentois digne d'amour et d'estime, moi qui me croyois honoré, chéri, comme je méritois de l'être, je me vis travesti tout d'un coup en un monstre affreux tel qu'il n'en exista jamais. Je vois toute une génération se précipiter tout entière dans cette étrange opinion, sans explication, sans doute, sans honte, et sans que je puisse parvenir à savoir jamais la cause de cette étrange révolution. Je me débattis avec violence et ne fis que mieux m'enlacer. Je voulus forcer mes persécuteurs à s'expliquer avec moi; ils n'avoient garde. Après m'être longtemps tourmenté sans succès, il fallut bien prendre haleine. Cependant j'espérois toujours, je me disois: Un aveuglement si stupide, une si absurde prévention, ne sauroit gagner tout le genre humain. Il y a des hommes de sens qui ne partagent pas le délire; il y a des ames justes qui détestent la fourberie et les traîtres. Cherchons, je trouverai peut-être enfin un homme: si je le trouve, ils sont confondus. J'ai cherché vainement; je ne l'ai point trouvé. La ligue est universelle, sans exception, sans retour; et je suis sûr d'achever mes jours dans cette affreuse proscription, sans jamais en pénétrer le mystère.

C'est dans cet état déplorable qu'après de longues angoisses, au lieu du désespoir qui sembloit devoir être enfin mon partage, j'ai retrouvé la sérénité, la tranquillité, la paix, le bonheur même, puisque chaque jour de ma vie me rappelle avec plaisir celui

de la veille, et que je n'en désire point d'autre pour le lendemain.

D'où vient cette différence? D'une seule chose; c'est que j'ai appris à porter le joug de la nécessité sans murmure. C'est que je m'efforçois de tenir encore à mille choses, et que toutes ces prises m'ayant successivement échappé, réduit à moi seul, j'ai repris enfin mon assiette. Pressé de tous côtés, je demeure en équilibre, parceque je ne m'attache plus à rien, je ne m'appuie que sur moi.

Quand je m'élevois avec tant d'ardeur contre l'opinion, je portois encore son joug sans que je m'en aperçusse. On veut être estimé des gens qu'on estime, et tant que je pus juger avantageusement des hommes ou du moins de quelques hommes, les jugements qu'ils portoient de moi ne pouvoient m'être indifférents : je voyois que souvent les jugements du public sont équitables; mais je ne voyois pas que cette équité même étoit l'effet du hasard, que les régles sur lesquelles les hommes fondent leurs opinions ne sont tirées que de leurs passions ou de leurs préjugés, qui en sont l'ouvrage, et que, lors même qu'ils jugent bien, souvent encore ces bons jugements naissent d'un mauvais principe, comme lorsqu'ils feignent d'honorer en quelques succès le mérite d'un homme, non par esprit de justice, mais pour se donner un air impartial, en calomniant tout à leur aise le même homme sur d'autres points.

Mais quand, après de si longues et vaines recherches, je les vis tous rester sans exception dans le plus

inique et absurde système que l'esprit infernal pût inventer ; quand je vis qu'à mon égard la raison étoit bannie de toutes les têtes et l'équité de tous les cœurs ; quand je vis une génération frénétique se livrer tout entière à l'aveugle fureur de ses guides contre un infortuné qui jamais ne fit, ne voulut, ne rendit de mal à personne ; quand, après avoir vainement cherché un homme, il fallut éteindre enfin ma lanterne et m'écrier, Il n'y en a plus ; alors je commençai à me voir seul sur la terre, et je compris que mes contemporains n'étoient, par rapport à moi, que des êtres mécaniques, qui n'agissoient que par impulsion, et dont je ne pouvois calculer l'action que par les lois du mouvement : quelque intention, quelque passion que j'eusse pu supposer dans leurs ames, elles n'auroient jamais pu expliquer leur conduite à mon égard d'une façon que je pusse entendre. C'est ainsi que leurs dispositions intérieures cessèrent d'être quelque chose pour moi ; je ne vis plus en eux que des masses différemment mues, dépourvues à mon égard de toute moralité.

Dans tous les maux qui nous arrivent nous regardons plus à l'intention qu'à l'effet : une tuile qui tombe d'un toit peut nous blesser davantage, mais ne nous navre pas tant qu'une pierre lancée à dessein par une main malveillante ; le coup porte à faux quelquefois, mais l'intention ne manque jamais son atteinte. La douleur matérielle est ce qu'on sent le moins dans les atteintes de la fortune ; et quand les infortunés ne savent à qui s'en prendre de leurs malheurs, ils s'en prennent à la destinée qu'ils personnifient et à laquelle

ils prêtent des yeux et une intelligence pour les tourmenter à dessein : c'est ainsi qu'un joueur, dépité par ses pertes, se met en fureur sans savoir contre qui ; il imagine un sort qui s'acharne à dessein sur lui pour le tourmenter, et, trouvant un aliment à sa colère, il s'anime et s'enflamme contre l'ennemi qu'il s'est créé. L'homme sage, qui ne voit dans tous les malheurs qui lui arrivent que les coups de l'aveugle nécessité, n'a point ces agitations insensées ; il crie dans sa douleur, mais sans emportement, sans colère ; il ne sent du mal dont il est la proie que l'atteinte matérielle, et les coups qu'il reçoit ont beau blesser sa personne, pas un n'arrive jusqu'à son cœur.

C'est beaucoup que d'en être venu là, mais ce n'est pas tout, si l'on s'arrête : c'est bien avoir coupé le mal, mais c'est avoir laissé la racine ; car cette racine n'est pas dans les êtres qui nous sont étrangers, elle est en nous-mêmes, et c'est là qu'il faut travailler pour l'arracher tout-à-fait. Voilà ce que je sentis parfaitement dès que je commençai de revenir à moi : ma raison ne me montrant qu'absurdités dans toutes les explications que je cherchois à donner à ce qui m'arrive, je compris que les causes, les instruments, les moyens de tout cela m'étant inconnus et inexplicables, devoient être nuls pour moi ; que je devois regarder tous les détails de ma destinée comme autant d'actes d'une pure fatalité, où je ne devois supposer ni direction, ni intention, ni cause morale ; qu'il falloit m'y soumettre sans raisonner et sans regimber, parceque cela étoit inutile ; que, tout ce que j'avois à faire encore sur la terre étant de m'y regarder comme un être purement passif,

je ne devois point user à résister inutilement à ma destinée la force qui me restoit pour la supporter. Voilà ce que je me disois; ma raison, mon cœur y acquiesçoient, et néanmoins je sentois ce cœur murmurer encore. D'où venoit ce murmure? Je le cherchai, je le trouvai; il venoit de l'amour-propre, qui, après s'être indigné contre les hommes, se soulevoit encore contre la raison.

Cette découverte n'étoit pas si facile à faire qu'on pourroit croire, car un innocent persécuté prend longtemps pour un pur amour de la justice l'orgueil de son petit individu : mais aussi la véritable source, une fois bien connue, est facile à tarir, ou du moins à détourner. L'estime de soi-même est le plus grand mobile des ames fières; l'amour-propre, fertile en illusions, se déguise et se fait prendre pour cette estime; mais quand la fraude enfin se découvre et que l'amour-propre ne peut plus se cacher, dès-lors il n'est plus à craindre, et quoiqu'on l'étouffe avec peine, on le subjugue au moins aisément.

Je n'eus jamais beaucoup de pente à l'amour-propre; mais cette passion factice s'étoit exaltée en moi dans le monde, et surtout quand je fus auteur: j'en avois peut-être encore moins qu'un autre, mais j'en avois prodigieusement. Les terribles leçons que j'ai reçues l'ont bientôt renfermé dans ses premières bornes : il commença par se révolter contre l'injustice, mais il a fini par la dédaigner; en se repliant sur mon ame, en coupant les relations extérieures qui le rendent exigeant, en renonçant aux comparaisons, aux préférences, il s'est contenté que je fusse bon pour moi:

Alors, redevenant amour de moi-même, il est rentré dans l'ordre de la nature, et m'a délivré du joug de l'opinion.

Dès lors j'ai retrouvé la paix de l'ame et presque la félicité; car, dans quelque situation qu'on se trouve, ce n'est que par lui qu'on est constamment malheureux. Quand il se tait et que la raison parle, elle nous console enfin de tous les maux qu'il n'a pas dépendu de nous d'éviter: elle les anéantit même autant qu'ils n'agissent pas immédiatement sur nous; car on est sûr alors d'éviter leurs plus poignantes atteintes en cessant de s'en occuper. Ils ne sont rien pour celui qui n'y pense pas: les offenses, les vengeances, les passe-droits, les outrages, les injustices, ne sont rien pour celui qui ne voit dans les maux qu'il endure que le mal même et non pas l'intention, pour celui dont la place ne dépend pas dans sa propre estime de celle qu'il plaît aux autres de lui accorder. De quelque façon que les hommes veuillent me voir, ils ne sauroient changer mon être; et, malgré leur puissance et malgré toutes leurs sourdes intrigues, je continuerai, quoi qu'ils fassent, d'être en dépit d'eux ce que je suis. Il est vrai que leurs dispositions à mon égard influent sur ma situation réelle: la barrière qu'ils ont mise entre eux et moi m'ôte toute ressource de subsistance et d'assistance dans ma vieillesse et mes besoins. Elle me rend l'argent même inutile, puisqu'il ne peut me procurer les services qui me sont nécessaires: il n'y a plus ni commerce, ni secours réciproque, ni correspondance entre eux et moi. Seul au milieu d'eux, je n'ai que moi seul pour ressource, et cette ressource

est bien foible à mon âge et dans l'état où je suis. Ces maux sont grands; mais ils ont perdu sur moi toute leur force depuis que j'ai su les supporter sans m'en irriter. Les points où le vrai besoin se fait sentir sont toujours rares : la prévoyance et l'imagination les multiplient, et c'est par cette continuité de sentimens qu'on s'inquiéte et qu'on se rend malheureux. Pour moi, j'ai beau savoir que je souffrirai demain, il me suffit de ne pas souffrir aujourd'hui pour être tranquille : je ne m'affecte point du mal que je prévois, mais seulement de celui que je sens, et cela le réduit à très peu de chose. Seul, malade et délaissé dans mon lit, j'y peux mourir d'indigence, de froid et de faim, sans que personne s'en mette en peine. Mais qu'importe si je ne m'en mets pas en peine moi-même, et si je m'affecte aussi peu que les autres de mon destin, quel qu'il soit. N'est-ce rien? surtout à mon âge, que d'avoir appris à voir la vie et la mort, la maladie et la santé, la richesse et la misère, la gloire et la diffamation, avec la même indifférence? Tous les autres vieillards s'inquiétent de tout, moi je ne m'inquiéte de rien; quoi qu'il puisse arriver, tout m'est indifférent; et cette indifférence n'est pas l'ouvrage de ma sagesse, elle est celui de mes ennemis, et devient une compensation des maux qu'ils me font. En me rendant insensible à l'adversité, ils m'ont fait plus de bien que s'ils m'eussent épargné ses atteintes : en ne l'éprouvant pas je pouvois toujours la craindre, au lieu qu'en la subjuguant je ne la crains plus.

Cette disposition me livre, au milieu des traverses de ma vie, à l'incurie de mon naturel, presque aussi

pleinement que si je vivois dans la plus complète prospérité : hors les courts moments où je suis rappelé, par la présence des objets, aux plus douloureuses inquiétudes, tout le reste du temps, livré par mes penchants aux affections qui m'attirent, mon cœur se nourrit encore des sentiments pour lesquels il étoit né, et j'en jouis avec les êtres imaginaires qui les produisent et qui les partagent, comme si ces êtres existoient réellement : ils existent pour moi qui les ai créés, et je ne crains ni qu'ils me trahissent ni qu'ils m'abandonnent; ils dureront autant que mes malheurs mêmes, et suffiront pour me les faire oublier.

Tout me ramène à la vie heureuse et douce pour laquelle j'étois né : je passe les trois quarts de ma vie, ou occupé des objets instructifs et même agréables auxquels je livre avec délices mon esprit et mes sens, ou avec les enfants de mes fantaisies que j'ai créés selon mon cœur, et dont le commerce en nourrit les sentiments, ou avec moi seul, content de moi-même, et déjà plein du bonheur que je sens m'être dû. En tout ceci l'amour de moi-même fait toute l'œuvre, l'amour-propre n'y entre pour rien. Il n'en est pas ainsi des tristes moments que je passe encore au milieu des hommes, jouet de leurs caresses traîtresses, de leurs compliments ampoulés et dérisoires, de leur mielleuse malignité : de quelque façon que je m'y sois pu prendre, l'amour-propre alors fait son jeu. La haine et l'animosité, que je vois dans leurs cœurs à travers cette grossière enveloppe, déchirent le mien de douleur, et l'idée d'être ainsi sottement pris pour dupe ajoute encore à cette douleur un dépit très puéril,

fruit d'un sot amour-propre dont je sens toute la bêtise, mais que je ne puis subjuguer. Les efforts que j'ai faits pour m'aguerrir à ces regards insultants et moqueurs sont incroyables : cent fois j'ai passé par les promenades publiques et par les lieux les plus fréquentés, dans l'unique dessein de m'exercer à ces cruelles luttes; non seulement je n'y ai pu parvenir, mais je n'ai même rien avancé, et tous mes pénibles mais vains efforts m'ont laissé tout aussi facile à troubler, à navrer, et à indigner qu'auparavant.

Dominé par mes sens, quoi que je puisse faire, je n'ai jamais su résister à leurs impressions, et, tant que l'objet agit sur eux, mon cœur ne cesse d'en être affecté; mais ces affections passagères ne durent qu'autant que la sensation qui les cause. La présence de l'homme haineux m'affecte violemment; mais sitôt qu'il disparoît, l'impression cesse: à l'instant que je ne le vois plus, je n'y pense plus. J'ai beau savoir qu'il va s'occuper de moi, je ne saurois m'occuper de lui : le mal que je ne sens point actuellement ne m'affecte en aucune sorte; le persécuteur que je ne vois point est nul pour moi. Je sens l'avantage que cette position donne à ceux qui disposent de ma destinée. Qu'ils en disposent donc tout à leur aise; j'aime encore mieux qu'ils me tourmentent sans résistance, que d'être forcé de penser à eux pour me garantir de leurs coups.

Cette action de mes sens sur mon cœur fait le seul tourment de ma vie. Dans les lieux où je ne vois personne, je ne pense plus à ma destinée; je ne la sens plus, je ne souffre plus; je suis heureux et content sans diver-

sion, sans obstacle. Mais j'échappe rarement à quelque atteinte sensible; et, lorsque j'y pense le moins, un geste, un regard sinistre que j'aperçois, un mot envenimé que j'entends, un malveillant que je rencontre, suffit pour me bouleverser : tout ce que je puis faire en pareil cas est d'oublier bien vite et de fuir; le trouble de mon cœur disparoît avec l'objet qui l'a causé, et je rentre dans le calme aussitôt que je suis seul; ou si quelque chose m'inquiète, c'est la crainte de rencontrer sur mon passage quelque nouveau sujet de douleur. C'est là ma seule peine; mais elle suffit pour altérer mon bonheur. Je loge au milieu de Paris : en sortant de chez moi je soupire après la campagne et la solitude; mais il faut l'aller chercher si loin, qu'avant de pouvoir respirer à mon aise je trouve en mon chemin mille objets qui me serrent le cœur, et la moitié de la journée se passe en angoisses avant que j'aie atteint l'asile que je vais chercher. Heureux du moins quand on me laisse achever ma route! Le moment où j'échappe au cortége des méchants est délicieux, et sitôt que je me vois sous les arbres, au milieu de la verdure, je crois me voir dans le Paradis terrestre, et je goûte un plaisir interne aussi vif que si j'étois le plus heureux des mortels.

Je me souviens parfaitement que, durant mes courtes prospérités, ces mêmes promenades solitaires, qui me sont aujourd'hui si délicieuses, m'étoient insipides et ennuyeuses : quand j'étois chez quelqu'un à la campagne, le besoin de faire de l'exercice et de respirer le grand air me faisoit souvent sortir seul, et, m'échappant comme un voleur, je m'allois promener

dans le parc ou dans la campagne ; mais, loin d'y trouver le calme heureux que j'y goûte aujourd'hui, j'y portois l'agitation des vaines idées qui m'avoient occupé dans le salon ; le souvenir de la compagnie que j'y avois laissée m'y suivoit. Dans la solitude, les vapeurs de l'amour-propre et le tumulte du monde ternissoient à mes yeux la fraîcheur des bosquets, et troubloient la paix de la retraite : j'avois beau fuir au fond des bois, une foule importune m'y suivoit partout et voiloit pour moi toute la nature. Ce n'est qu'après m'être détaché des passions sociales et de leur triste cortége que je l'ai retrouvée avec tous ses charmes.

Convaincu de l'impossibilité de contenir ces premiers mouvements involontaires, j'ai cessé tous mes efforts pour cela : je laisse, à chaque atteinte, mon sang s'allumer, la colère et l'indignation s'emparer de mes sens ; je cède à la nature cette première explosion, que toutes mes forces ne pourroient arrêter ni suspendre. Je tâche seulement d'en arrêter les suites avant qu'elle ait produit aucun effet. Les yeux étincelants, le feu du visage, le tremblement des membres, les suffocantes palpitations, tout cela tient au seul physique, et le raisonnement n'y peut rien. Mais, après avoir laissé faire au naturel sa première explosion, l'on peut redevenir son propre maître en reprenant peu-à-peu ses sens : c'est ce que j'ai tâché de faire long-temps sans succès, mais enfin plus heureusement ; et, cessant d'employer ma force en vaine résistance, j'attends le moment de vaincre en laissant agir ma raison, car elle ne me parle que

quand elle peut se faire écouter. Eh! que dis-je, hélas! ma raison? J'aurois grand tort encore de lui faire l'honneur de ce triomphe, car elle n'y a guère de part : tout vient également d'un tempérament versatile qu'un vent impétueux agite, mais qui rentre dans le calme à l'instant que le vent ne souffle plus; c'est mon naturel ardent qui m'agite, c'est mon naturel indolent qui m'apaise. Je cède à toutes les impulsions présentes : tout choc me donne un mouvement vif et court; sitôt qu'il n'y a plus de choc, le mouvement cesse, rien de communiqué ne peut se prolonger en moi. Tous les événements de la fortune, toutes les machines des hommes ont peu de prise sur un homme ainsi constitué : pour m'affecter de peines durables, il faudroit que l'impression se renouvelât à chaque instant; car les intervalles, quelque courts qu'ils soient, suffisent pour me rendre à moi-même. Je suis ce qu'il plaît aux hommes tant qu'ils peuvent agir sur mes sens; mais, au premier instant de relâche, je redeviens ce que la nature a voulu : c'est là, quoi qu'on puisse faire, mon état le plus constant, et celui par lequel, en dépit de la destinée, je goûte un bonheur pour lequel je me sens constitué. J'ai décrit cet état dans une de mes rêveries*. Il me convient si bien que je ne desire autre chose que sa durée, et ne crains que de le voir troubler. Le mal que m'ont fait les hommes ne me touche en aucune sorte : la crainte seule de celui qu'ils peuvent me faire encore est capable de m'agiter; mais, certain qu'ils n'ont plus de nouvelle prise par laquelle ils puissent m'affecter d'un senti-

* Voyez ci-devant cinquième Promenade, pag. 303 et suiv.

ment permanent, je me ris de toutes leurs trames, et je jouis de moi-même en dépit d'eux.

NEUVIÈME PROMENADE.

Le bonheur est un état permanent qui ne semble pas fait ici-bas pour l'homme : tout est sur la terre dans un flux continuel qui ne permet à rien d'y prendre une forme constante. Tout change autour de nous : nous changeons nous-mêmes, et nul ne peut s'assurer qu'il aimera demain ce qu'il aime aujourd'hui ; ainsi tous nos projets de félicité pour cette vie sont des chimères. Profitons du contentement d'esprit quand il vient, gardons-nous de l'éloigner par notre faute ; mais ne faisons pas des projets pour l'enchaîner, car ces projets-là sont de pures folies : j'ai peu vu d'hommes heureux, peut-être point ; mais j'ai souvent vu des cœurs contents, et, de tous les objets qui m'ont frappé, c'est celui qui m'a le plus contenté moi-même. Je crois que c'est une suite naturelle du pouvoir des sensations sur mes sentiments internes. Le bonheur n'a point d'enseigne extérieure : pour le connoître, il faudroit lire dans le cœur de l'homme heureux ; mais le contentement se lit dans les yeux, dans le maintien, dans l'accent, dans la démarche, et semble se communiquer à celui qui l'aperçoit. Est-il une jouissance plus douce que de voir un peuple entier se livrer à la joie un jour de fête, et tous les cœurs s'épanouir aux rayons expansifs du plaisir qui

passe rapidement, mais vivement, à travers les nuages de la vie? . . . .

. . . .

Il y a trois jours que M. P. vint, avec un empressement extraordinaire, me montrer l'éloge de madame Geoffrin par M. d'Alembert. La lecture fut précédée de longs et grands éclats de rire sur le ridicule néologisme de cette pièce et sur les badins jeux de mots dont il la disoit remplie : il commença de lire en riant toujours. Je l'écoutois d'un sérieux qui le calma, et, voyant que je ne l'imitois point, il cessa enfin de rire. L'article le plus long et le plus recherché de cette piéce rouloit sur le plaisir que preuoit madame Geoffrin à voir les enfants et à les faire causer : l'auteur tiroit avec raison, de cette disposition, une preuve de bon naturel; mais il ne s'arrêtoit pas là, et il accusoit décidément de mauvais naturel et de méchanceté tous ceux qui n'avoient pas le même goût, au point de dire que si on interrogeoit là-dessus ceux qu'on méne au gibet ou à la roue, tous conviendroient qu'ils n'avoient pas aimé les enfants. Ces assertions faisoient un effet singulier dans la place où elles étoient. Supposant tout cela vrai, étoit-ce là l'occasion de le dire? et falloit-il souiller l'éloge d'une femme estimable des images de supplice et de malfaiteurs? Je compris aisément le motif de cette affectation vilaine; et quand M. P. eut fini de lire, en relevant ce qui m'avoit paru bien dans l'éloge, j'ajoutai que l'auteur, en l'écrivant, avoit dans le cœur moins d'amitié que de haine *.

* Ce que d'Alembert a écrit sur madame Geoffrin ne porte pas le titre d'*éloge*, mais fait la matière de deux lettres à Condor-

Le lendemain, le temps étant assez beau, quoique froid, j'allai faire une course jusqu'à l'École-Militaire, comptant d'y trouver des mousses en pleine fleur : en allant je rêvois sur la visite de la veille et sur l'écrit de M. d'Alembert, où je pensois bien que le placage épisodique n'avoit pas été mis sans dessein; et la seule affectation de m'apporter cette brochure, à moi, à qui l'on cache tout, m'apprenoit assez quel en étoit l'objet. J'avois mis mes enfants aux

cet. Voyez le tome XIV des Œuvres de d'Alembert, en 18 vol. in-8°. Morellet et Thomas ont également payé à cette femme intéressante un tribut de reconnoissance et d'estime, sans donner aussi à leurs écrits ce titre d'*éloge* qu'ils ont jugé sans doute trop ambitieux dans son application à celle dont ils ont voulu honorer la mémoire. Quant aux deux lettres de d'Alembert sur ce sujet, il faut dire à sa justification qu'on n'y remarque point le *néologisme* et les *badins jeux de mots* qu'y trouvoit celui que Rousseau met ici en scène. D'ailleurs l'article dont il lui plaît de se faire l'application à lui-même n'est rien moins que *long et recherché*. Voici cet article dans son entier :

« Madame Geoffrin avoit tous les goûts d'une ame sensible et « douce : elle aimoit les enfants avec passion; elle n'en voyoit pas « un seul sans attendrissement. Elle s'intéressoit à l'innocence et à « la foiblesse de cet âge : elle aimoit à observer en eux la nature « qui, grace à nos mœurs, ne se laisse plus voir que dans l'en- « fance; elle se plaisoit à causer avec eux, à leur faire des ques- « tions, et ne souffroit pas que les gouvernantes leur suggéras- « sent la réponse. J'aime bien mieux, leur disoit-elle, les sottises « qu'il me dira, que celles que vous lui dicterez. — Je voudrois, « ajoutoit-elle, qu'on fit une question à tous les malheureux qui « vont subir la mort pour leurs crimes : Avez-vous aimé les en- « fants? Je suis sûre qu'ils répondroient que non. »

L'idée d'une telle question à faire aux malfaiteurs étoit donc de madame Geoffrin elle-même, et ce n'est que par méprise que Rousseau a pu l'attribuer à d'Alembert.

Enfants-Trouvés : c'en étoit assez pour m'avoir travesti en père dénaturé, et de là, en étendant et caressant cette idée, on en avoit peu-à-peu tiré la conséquence évidente que je haïssois les enfants ; en suivant par la pensée la chaîne de ces gradations, j'admirois avec quel art l'industrie humaine sait changer les choses du blanc au noir; car je ne crois pas que jamais homme ait plus aimé que moi à voir de petits bambins folâtrer et jouer ensemble; et souvent, dans la rue et aux promenades, je m'arrête à regarder leur espiéglerie et leurs petits jeux avec un intérêt que je ne vois partager à personne. Le jour même où vint M. P., une heure avant sa visite, j'avois eu celle des deux petits du Soussoi, les plus jeunes enfants de mon hôte, dont l'aîné peut avoir sept ans : ils étoient venus m'embrasser de si bon cœur, et je leur avois rendu si tendrement leurs caresses, que, malgré la disparité des âges, ils avoient paru se plaire avec moi sincèrement; et, pour moi, j'étois transporté d'aise de voir que ma vieille figure ne les avoit pas rebutés; le cadet même paroissoit venir à moi si volontiers que, plus enfant qu'eux, je me sentois attacher à lui déjà par préférence, et je le vis partir avec autant de regret que s'il m'eût appartenu.

Je comprends que le reproche d'avoir mis mes enfants aux Enfants-Trouvés a facilement dégénéré, avec un peu de tournure, en celui d'être un père dénaturé et de haïr les enfants : cependant il est sûr que c'est la crainte d'une destinée pour eux mille fois pire, et presque inévitable par toute autre voie, qui m'a le plus déterminé dans cette démarche. Plus

indifférent sur ce qu'ils deviendroient, et hors d'état de les élever moi-même, il auroit fallu, dans ma situation, les laisser élever par leur mère, qui les auroit gâtés, et par sa famille, qui en auroit fait des monstres. Je frémis encore d'y penser : ce que Mahomet fit de Séide n'est rien auprès de ce qu'on auroit fait d'eux à mon égard; et les piéges qu'on m'a tendus là-dessus dans la suite me confirment assez que le projet en avoit été formé. A la vérité j'étois bien éloigné de prévoir alors ces trames atroces; mais je savois que l'éducation pour eux la moins périlleuse étoit celle des Enfants-Trouvés, et je les y mis. Je le ferois encore, avec bien moins de doute aussi, si la chose étoit à faire, et je sais bien que nul père n'est plus tendre que je l'aurois été pour eux, pour peu que l'habitude eût aidé la nature.

Si j'ai fait quelque progrès dans la connoissance du cœur humain, c'est le plaisir que j'avois à voir et observer les enfants qui m'a valu cette connoissance. Ce même plaisir dans ma jeunesse y a mis une espèce d'obstacle, car je jouois avec les enfants si gaiement et de si bon cœur que je ne songeois guère à les étudier. Mais quand en vieillissant j'ai vu que ma figure caduque les inquiétoit, je me suis abstenu de les importuner : j'ai mieux aimé me priver d'un plaisir que de troubler leur joie; et, content alors de me satisfaire en regardant leurs jeux et tous leurs petits manéges, j'ai trouvé le dédommagement de mon sacrifice dans les lumières que ces observations m'ont fait acquérir sur les premiers et vrais mouvements de la nature, auxquels tous nos savants ne connoissent

rien. J'ai consigné dans mes écrits la preuve que je m'étois occupé de cette recherche trop soigneusement pour ne l'avoir pas faite avec plaisir; et ce seroit assurément la chose du monde la plus incroyable que l'*Héloïse* et l'*Émile* fussent l'ouvrage d'un homme qui n'aimoit pas les enfants.

Je n'eus jamais ni présence d'esprit, ni facilité de parler; mais, depuis mes malheurs, ma langue et ma tête se sont de plus en plus embarrassées : l'idée et le mot propre m'échappent également, et rien n'exige un meilleur discernement et un choix d'expressions plus justes que les propos qu'on tient aux enfants. Ce qui augmente encore en moi cet embarras est l'attention des écoutants, les interprétations et le poids qu'ils donnent à tout ce qui part d'un homme qui, ayant écrit expressément pour les enfants, est supposé ne devoir leur parler que par oracles : cette gêne extrême, et l'inaptitude que je me sens me trouble, me déconcerte, et je serois bien plus à mon aise devant un monarque d'Asie que devant un bambin qu'il faut faire babiller.

Un autre inconvénient me tient maintenant plus éloigné d'eux, et, depuis mes malheurs, je les vois toujours avec le même plaisir, mais je n'ai plus avec eux la même familiarité. Les enfants n'aiment pas la vieillesse : l'aspect de la nature défaillante est hideux à leurs yeux; leur répugnance que j'aperçois me navre, et j'aime mieux m'abstenir de les caresser que de leur donner de la gêne ou du dégoût. Ce motif, qui n'agit que sur les ames vraiment aimantes, est nul pour tous nos docteurs et doctoresses. Madame

Geoffrin s'embarrassoit fort peu que les enfants eussent du plaisir avec elle, pourvu qu'elle en eût avec eux; mais, pour moi, ce plaisir est pis que nul; il est négatif quand il n'est pas partagé; et je ne suis plus dans la situation ni dans l'âge où je voyois le petit cœur d'un enfant s'épanouir avec le mien. Si cela pouvoit m'arriver encore, ce plaisir, devenu plus rare, n'en seroit pour moi que plus vif : je l'éprouvois bien l'autre matin par celui que je prenois à caresser les petits du Soussoi, non seulement parceque la bonne qui les conduisoit ne m'en imposoit pas beaucoup, et que je sentois moins le besoin de m'écouter devant elle, mais encore parceque l'air jovial avec lequel ils m'abordèrent ne les quitta point, et qu'ils ne parurent ni se déplaire ni s'ennuyer avec moi.

Oh! si j'avois encore quelques moments de pures caresses qui vinssent du cœur, ne fût-ce que d'un enfant encore en jaquette, si je pouvois voir encore dans quelques yeux la joie et le contentement d'être avec moi, de combien de maux et de peines ne me dédommageroient pas ces courts mais doux épanchements de mon cœur! Ah! je ne serois pas obligé de chercher parmi les animaux le regard de la bienveillance, qui m'est désormais refusé parmi les humains. J'en puis juger sur bien peu d'exemples, mais toujours chers à mon souvenir : en voici un qu'en tout autre état j'aurois oublié presque, et dont l'impression qu'il a faite sur moi peint bien toute ma misère.

Il y a deux ans que, m'étant allé promener du côté de la Nouvelle-France, je poussai plus loin, puis,

tirant à gauche et voulant tourner autour de Montmartre, je traversai le village de Clignancourt : je marchois distrait et rêvant sans regarder autour de moi, quand tout-à-coup je me sentis saisir les genoux. Je regarde et je vois un petit enfant de cinq à six ans qui serroit mes genoux de toute sa force, en me regardant d'un air si familier et si caressant, que mes entrailles s'émurent; je me disois : C'est ainsi que j'aurois été traité des miens. Je pris l'enfant dans mes bras, je le baisai plusieurs fois dans une espèce de transport, et puis je continuai mon chemin. Je sentois en marchant qu'il me manquoit quelque chose : un besoin naissant me ramenoit sur mes pas; je me reprochois d'avoir quitté si brusquement cet enfant, je croyois voir dans son action, sans cause apparente, une sorte d'inspiration qu'il ne falloit pas dédaigner. Enfin, cédant à la tentation, je reviens sur mes pas : je cours à l'enfant, je l'embrasse de nouveau et je lui donne de quoi acheter des petits pains de Nanterre, dont le marchand passoit là par hasard, et je commençai à le faire jaser. Je lui demandai qui étoit son père; il me le montra qui relioit des tonneaux. J'étois prêt à quitter l'enfant pour aller lui parler quand je vis que j'avois été prévenu par un homme de mauvaise mine, qui me parut être une de ces mouches qu'on tient sans cesse à mes trousses : tandis que cet homme lui parloit à l'oreille, je vis les regards du tonnelier se fixer attentivement sur moi d'un air qui n'avoit rien d'amical. Cet objet me resserra le cœur à l'instant, et je quittai le père et l'enfant avec plus de promptitude que je n'en avois mis à revenir sur mes

pas, mais dans un trouble moins agréable qui changea toutes mes dispositions. Je les ai pourtant senties renaître souvent depuis lors : je suis repassé plusieurs fois par Clignancourt dans l'espérance d'y revoir cet enfant; mais je n'ai plus revu ni lui ni le père, et il ne m'est plus resté de cette rencontre qu'un souvenir assez vif, mêlé toujours de douceur et de tristesse, comme toutes les émotions qui pénètrent encore quelquefois jusqu'à mon cœur.

Il y a compensation à tout : si mes plaisirs sont rares et courts, je les goûte aussi plus vivement quand ils viennent que s'ils m'étoient plus familiers; je les rumine, pour ainsi dire, par de fréquents souvenirs, et, quelques rares qu'ils soient, s'ils étoient purs et sans mélange, je serois plus heureux peut-être que dans ma prospérité. Dans l'extrême misère on se trouve riche de peu : un gueux qui trouve un écu en est plus affecté que ne le seroit un riche en trouvant une bourse d'or. On riroit si l'on voyoit dans mon ame l'impression qu'y font les moindres plaisirs de cette espéce, que je puis dérober à la vigilance de mes persécuteurs : un des plus doux s'offrit il y a quatre ou cinq ans, que je ne me rappelle jamais sans me sentir ravi d'aise d'en avoir si bien profité.

Un dimanche nous étions allés, ma femme et moi, dîner à la porte Maillot : après le dîner nous traversâmes le bois de Boulogne jusqu'à la Muette; là, nous nous assîmes sur l'herbe à l'ombre en attendant que le soleil fût baissé, pour nous en retourner ensuite tout doucement par Passy. Une vingtaine de petites filles, conduites par une manière de reli-

gieuse, vinrent, les unes s'asseoir, les autres folâtrer assez près de nous. Durant leurs jeux, vint à passer un oublieur avec son tambour et son tourniquet, qui cherchoit pratique : je vis que les petites filles convoitoient fort les oublies, et deux ou trois d'entre elles, qui apparemment possédoient quelques liards, demandèrent la permission de jouer. Tandis que la gouvernante hésitoit et disputoit, j'appelai l'oublieur et je lui dis : Faites tirer toutes ces demoiselles chacune à son tour, et je vous paierai le tout. Ce mot répandit dans toute la troupe une joie qui seule eût plus que payé ma bourse, quand je l'aurois toute employée à cela.

Comme je vis qu'elles s'empressoient avec un peu de confusion, avec l'agrément de la gouvernante je les fis ranger toutes d'un côté, et puis passer de l'autre côté l'une après l'autre, à mesure qu'elles avoient tiré. Quoiqu'il n'y eût point de billet blanc, et qu'il revînt au moins une oublie à chacune de celles qui n'auroient rien, qu'aucune d'elles ne pouvoit donc être absolument mécontente, afin de rendre la fête encore plus gaie, je dis en secret à l'oublieur d'user de son adresse ordinaire en sens contraire, en faisant tomber autant de bons lots qu'il pourroit, et que je lui en tiendrois compte. Au moyen de cette prévoyance, il y eut près d'une centaine d'oublies distribuées, quoique les jeunes filles ne tirassent chacune qu'une seule fois ; car là-dessus je fus inexorable, ne voulant ni favoriser des abus, ni marquer des préférences, qui produiroient des mécontentements. Ma femme insinua à celles qui avoient de bons lots d'en faire part

à leurs camarades, au moyen de quoi le partage devint presque égal, et la joie plus générale.

Je priai la religieuse de tirer à son tour, craignant fort qu'elle ne rejetât dédaigneusement mon offre; elle l'accepta de bonne grace, tira comme les pensionnaires, et prit sans façon ce qui lui revint. Je lui en sus un gré infini, et je trouvai à cela une sorte de politesse qui me plut fort, et qui vaut bien, je crois, celle des simagrées. Pendant toute cette opération, il y eut des disputes qu'on porta devant mon tribunal; et ces petites filles, venant plaider tour-à-tour leur cause, me donnèrent occasion de remarquer que, quoiqu'il n'y en eût aucune de jolie, la gentillesse de quelques unes faisoit oublier leur laideur.

Nous nous quittâmes enfin très contents les uns des autres, et cet après-midi fut un de ceux de ma vie dont je me rappelle le souvenir avec le plus de satisfaction. La fête, au reste, ne fut pas ruineuse: pour trente sous qu'il m'en coûta tout au plus, il y eut pour plus de cent écus de contentement; tant il est vrai que le plaisir ne se mesure pas sur la dépense, et que la joie est plus amie des liards que des louis. Je suis revenu plusieurs fois à la même place, à la même heure, espérant d'y rencontrer encore la petite troupe; mais cela n'est plus arrivé.

Ceci me rappelle un autre amusement à peu près de même espèce, dont le souvenir m'est resté de beaucoup plus loin. C'étoit dans le malheureux temps où, faufilé parmi les riches et les gens de lettres, j'étois quelquefois réduit à partager leurs tristes plaisirs. J'étois à la Chevrette au temps de la fête du

maître de la maison; toute sa famille s'étoit réunie pour la célébrer, et tout l'éclat des plaisirs bruyants fut mis en œuvre pour cet effet. Spectacles, festins, feux d'artifice, rien ne fut épargné. L'on n'avoit pas le temps de prendre haleine, et l'on s'étourdissoit au lieu de s'amuser. Après le dîner on alla prendre l'air dans l'avenue, où se tenoit une espèce de foire. On dansoit; les messieurs daignèrent danser avec les paysannes, mais les dames gardèrent leur dignité. On vendoit là des pains d'épice. Un jeune homme de la compagnie s'avisa d'en acheter, pour les lancer l'un après l'autre au milieu de la foule, et l'on prit tant de plaisir à voir tous ces manants se précipiter, se battre, se renverser pour en avoir, que tout le monde voulut se donner le même plaisir: et pains d'épice de voler à droite et à gauche, et filles et garçons de courir, de s'entasser et s'estropier. Cela paroissoit charmant à tout le monde. Je fis comme les autres par mauvaise honte, quoique en dedans je ne m'amusasse pas autant qu'eux. Mais, bientôt ennuyé de vider ma bourse pour faire écraser les gens, je laissai là la bonne compagnie, et je fus me promener seul dans la foire. La variété des objets m'amusa longtemps. J'aperçus entre autres cinq ou six savoyards autour d'une petite fille qui avoit encore sur son éventaire une douzaine de chétives pommes, dont elle auroit bien voulu se débarrasser. Les savoyards, de leur côté, auroient bien voulu l'en débarrasser, mais ils n'avoient que deux ou trois liards à eux tous, et ce n'étoit pas de quoi faire une grande brèche aux pommes. Cet éventaire étoit pour eux le jardin des

Hespérides, et la petite fille étoit le dragon qui les gardoit. Cette comédie m'amusa long-temps; j'en fis enfin le dénouement en payant les pommes à la petite fille, et les lui faisant distribuer aux petits garçons. J'eus alors un des plus doux spectacles qui puissent flatter un cœur d'homme, celui de voir la joie unie avec l'innocence de l'âge se répandre tout autour de moi. Car les spectateurs mêmes, en la voyant, la partagèrent; et moi, qui partageois à si bon marché cette joie, j'avois de plus celle de sentir qu'elle étoit mon ouvrage.

En comparant cet amusement avec ceux que je venois de quitter, je sentois avec satisfaction la différence qu'il y a des goûts sains et des plaisirs naturels à ceux que fait naître l'opulence, et qui ne sont guère que des plaisirs de moquerie, et des goûts exclusifs engendrés par le mépris. Car quelle sorte de plaisir pouvoit-on prendre à voir des troupeaux d'hommes avilis par la misère, s'entasser, s'étouffer, s'estropier brutalement, pour s'arracher avidement quelques morceaux de pains d'épice foulés aux pieds et couverts de boue?

De mon côté, quand j'ai bien réfléchi sur l'espèce de volupté que je goûtois dans ces sortes d'occasions, j'ai trouvé qu'elle consistoit moins dans un sentiment de bienfaisance que dans le plaisir de voir des visages contents. Cet aspect a pour moi un charme qui, bien qu'il pénètre jusqu'à mon cœur, semble être uniquement de sensation. Si je ne vois la satisfaction que je cause, quand même j'en serois sûr, je n'en jouirois qu'à demi. C'est même pour moi un plaisir désinté-

ressé, qui ne dépend pas de la part que j'y puis avoir. Car, dans les fêtes du peuple, celui de voir des visages gais m'a toujours vivement attiré. Cette attente a pourtant été souvent frustrée en France, où cette nation, qui se prétend si gaie, montre peu cette gaieté dans ses jeux. Souvent j'allois jadis aux guinguettes, pour y voir danser le menu peuple; mais ses danses étoient si maussades, son maintien si dolent, si gauche, que j'en sortois plutôt contristé que réjoui. Mais à Genève et en Suisse, où le rire ne s'évapore pas sans cesse en folles malignités, tout respire le contentement et la gaieté dans les fêtes. La misère n'y porte point son hideux aspect. Le faste n'y montre pas non plus son insolence. Le bien-être, la fraternité, la concorde, y disposent les cœurs à s'épanouir, et souvent, dans les transports d'une innocente joie, les inconnus s'accostent, s'embrassent, et s'invitent à jouir de concert des plaisirs du jour. Pour jouir moi-même de ces aimables fêtes, je n'ai pas besoin d'en être. Il me suffit de les voir; en les voyant, je les partage; et, parmi tant de visages gais, je suis bien sûr qu'il n'y a pas un cœur plus gai que le mien.

Quoique ce ne soit là qu'un plaisir de sensation, il a certainement une cause morale, et la preuve en est que ce même aspect, au lieu de me flatter, de me plaire, peut me déchirer de douleur et d'indignation, quand je sais que ces signes de plaisir et de joie sur les visages des méchants ne sont que des marques que leur malignité est satisfaite. La joie innocente est la seule dont les signes flattent mon cœur. Ceux de la cruelle et moqueuse joie le navrent et l'affligent, quoi-

qu'elle n'ait nul rapport à moi. Ces signes, sans doute, ne sauroient être exactement les mêmes, partant de principes si différents : mais enfin ce sont également des signes de joie, et leurs différences sensibles ne sont assurément pas proportionnelles à celles des mouvements qu'ils excitent en moi.

Ceux de douleur et de peine me sont encore plus sensibles, au point qu'il m'est impossible de les soutenir sans être agité moi-même d'émotions peut-être encore plus vives que celles qu'ils représentent. L'imagination, renforçant la sensation, m'identifie avec l'être souffrant, et me donne souvent plus d'angoisse qu'il n'en sent lui-même. Un visage mécontent est encore un spectacle qu'il m'est impossible de soutenir, surtout si j'ai lieu de penser que ce mécontentement me regarde. Je ne saurois dire combien l'air grognard et maussade des valets qui servent en rechignant m'a arraché d'écus dans les maisons où j'avois autrefois la sottise de me laisser entraîner, et où les domestiques m'ont toujours fait payer bien chèrement l'hospitalité des maîtres. Toujours trop affecté des objets sensibles, et surtout de ceux qui portent signe de plaisir ou de peine, de bienveillance ou d'aversion, je me laisse entraîner par ces impressions extérieures, sans pouvoir jamais m'y dérober autrement que par la fuite. Un signe, un geste, un coup d'œil d'un inconnu, suffit pour troubler mes plaisirs, ou calmer mes peines. Je ne suis à moi que quand je suis seul; hors de là, je suis le jouet de tous ceux qui m'entourent.

Je vivois jadis avec plaisir dans le monde, quand,

je ne voyois dans tous les yeux que bienveillance, ou, tout au pis, indifférence dans ceux à qui j'étois inconnu; mais aujourd'hui qu'on ne prend pas moins de peine à montrer mon visage au peuple qu'à lui masquer mon naturel, je ne puis mettre le pied dans la rue sans m'y voir entouré d'objets déchirants. Je me hâte de gagner à grands pas la campagne; sitôt que je vois la verdure, je commence à respirer. Faut-il s'étonner si j'aime la solitude? Je ne vois qu'animosité sur les visages des hommes, et la nature me rit toujours.

Je sens pourtant encore, il faut l'avouer, du plaisir à vivre au milieu des hommes tant que mon visage leur est inconnu. Mais c'est un plaisir qu'on ne me laisse guère. J'aimois encore, il y a quelques années, à traverser les villages, et à voir au matin les laboureurs raccommoder leurs fléaux, ou les femmes sur leur porte avec leurs enfants. Cette vue avoit je ne sais quoi qui touchoit mon cœur. Je m'arrêtois quelquefois, sans y prendre garde, à regarder les petits manéges de ces bonnes gens, et je me sentois soupirer sans savoir pourquoi. J'ignore si l'on m'a vu sensible à ce petit plaisir, et si l'on a voulu me l'ôter encore; mais, au changement que j'aperçois sur les physionomies à mon passage, et à l'air dont je suis regardé, je suis bien forcé de comprendre qu'on a pris grand soin de m'ôter cet incognito. La même chose m'est arrivée d'une façon plus marquée encore aux Invalides. Ce bel établissement m'a toujours intéressé. Je ne vois jamais, sans attendrissement et vénération, ces

groupes de bons vieillards qui peuvent dire comme ceux de Lacédémone,

Nous avons été jadis
Jeunes, vaillants, et hardis.

Une de mes promenades favorites étoit autour de l'École militaire, et je rencontrois avec plaisir çà et là quelques invalides qui, ayant conservé l'ancienne honnêteté militaire, me saluoient en passant. Ce salut, que mon cœur leur rendoit au centuple, me flattoit, et augmentoit le plaisir que j'avois à les voir. Comme je ne sais rien cacher de ce qui me touche, je parlois souvent des invalides, et de la façon dont leur aspect m'affectoit. Il n'en fallut pas davantage. Au bout de quelque temps je m'aperçus que je n'étois plus un inconnu pour eux, ou plutôt que je le leur étois bien davantage, puisqu'ils me voyoient du même œil que fait le public. Plus d'honnêteté, plus de salutation. Un air repoussant, un regard farouche, avoient succédé à leur première urbanité. L'ancienne franchise de leur métier ne leur laissant pas comme aux autres couvrir leur animosité d'un masque ricaneur et traître, ils me montrent tout ouvertement la plus violente haine; et, tel est l'excès de ma misère, que je suis forcé de distinguer dans mon estime ceux qui me déguisent le moins leur fureur.

Depuis lors je me promène avec moins de plaisir du côté des Invalides: cependant, comme mes sentiments pour eux ne dépendent pas des leurs pour moi, je ne vois jamais sans respect et sans intérêt ces anciens défenseurs de leur patrie : mais il m'est bien

dur de me voir si mal payé de leur part de la justice que je leur rends. Quand, par hasard, j'en rencontre quelqu'un qui a échappé aux instructions communes, ou qui, ne connoissant pas ma figure, ne me montre aucune aversion, l'honnête salutation de ce seul-là me dédommage du maintien rébarbatif des autres. Je les oublie pour ne m'occuper que de lui, et je m'imagine qu'il a une de ces ames comme la mienne, où la haine ne sauroit pénétrer. J'eus encore ce plaisir, l'année dernière, en passant l'eau pour m'aller promener à l'île aux Cygnes. Un pauvre vieux invalide, dans un bateau, attendoit compagnie pour traverser. Je me présentai; je dis au batelier de partir. L'eau étoit forte et la traversée fut longue. Je n'osois presque pas adresser la parole à l'invalide, de peur d'être rudoyé et rebuté comme à l'ordinaire; mais son air honnête me rassura. Nous causâmes. Il me parut homme de sens et de mœurs. Je fus surpris et charmé de son ton ouvert et affable. Je n'étois pas accoutumé à tant de faveur. Ma surprise cessa, quand j'appris qu'il arrivoit tout nouvellement de province. Je compris qu'on ne lui avoit pas encore montré ma figure et donné ses instructions. Je profitai de cet incognito pour converser quelques moments avec un homme, et je sentis, à la douceur que j'y trouvois, combien la rareté des plaisirs les plus communs est capable d'en augmenter le prix. En sortant du bateau, il préparoit ses deux pauvres liards. Je payai le passage, et le priai de les resserrer, en tremblant de le cabrer. Cela n'arriva point; au contraire, il parut sensible à mon attention, et surtout à celle que j'eus encore, comme il étoit plus

vieux que moi, de lui aider à sortir du bateau. Qui croiroit que je fus assez enfant pour en pleurer d'aise? Je mourois d'envie de lui mettre une pièce de vingt-quatre sous dans la main pour avoir du tabac; je n'osai jamais. La même honte qui me retint m'a souvent empêché de faire de bonnes actions, qui m'auroient comblé de joie, et dont je ne me suis abstenu qu'en déplorant mon imbécillité. Cette fois, après avoir quitté mon vieux invalide, je me consolai bientôt en pensant que j'aurois, pour ainsi dire, agi contre mes propres principes, en mêlant aux choses honnêtes un prix d'argent qui dégrade leur noblesse et souille leur désintéressement. Il faut s'empresser de secourir ceux qui en ont besoin; mais, dans le commerce ordinaire de la vie, laissons la bienveillance naturelle et l'urbanité faire chacune leur œuvre, sans que jamais rien de vénal et de mercantile ose approcher d'une si pure source pour la corrompre ou pour l'altérer. On dit qu'en Hollande le peuple se fait payer pour vous dire l'heure, et pour vous montrer le chemin: ce doit être un bien méprisable peuple que celui qui trafique ainsi des plus simples devoirs de l'humanité.

J'ai remarqué qu'il n'y a que l'Europe seule où l'on vende l'hospitalité. Dans toute l'Asie on vous loge gratuitement. Je comprends qu'on n'y trouve pas si bien toutes ses aises; mais n'est-ce rien que de se dire, Je suis homme et reçu chez des humains; c'est l'humanité pure qui me donne le couvert? Les petites privations s'endurent sans peine, quand le cœur est mieux traité que le corps.

DIXIÈME PROMENADE.

Aujourd'hui, jour de Pâques fleuries, il y a précisément cinquante ans de ma première connoissance avec madame de Warens. Elle avoit vingt-huit ans alors, étant née avec le siècle. Je n'en avois pas encore dix-sept*, et mon tempérament naissant, mais que j'ignorois encore, donnoit une nouvelle chaleur à un cœur naturellement plein de vie. S'il n'étoit pas étonnant qu'elle conçût de la bienveillance pour un jeune homme vif, mais doux et modeste, d'une figure assez agréable, il l'étoit encore moins qu'une femme charmante, pleine d'esprit et de graces, m'inspirât, avec la reconnoissance, des sentiments plus tendres, que je n'en distinguois pas. Mais ce qui est moins ordinaire est que ce premier moment décida de moi pour toute ma vie, et produisit, par un enchaînement inévitable, le destin du reste de mes jours. Mon ame, dont mes organes n'avoient point développé les plus précieuses facultés, n'avoit encore aucune forme déterminée. Elle attendoit, dans une sorte d'impatience, le moment qui devoit la lui donner, et ce moment, accéléré par cette rencontre, ne vint pourtant pas

* Lorsque Rousseau écrivoit ceci, il avoit donc plus de soixante-cinq ans. Ce passage, joint à quelques autres faciles à remarquer dans les Promenades précédentes, fixe la date de la composition de ces Rêveries qui se rapportent à la fin de 1777 ou au commencement de 1778, et de cette dixième Promenade en particulier qui eut lieu le 12 avril 1778.

sitôt; et, dans la simplicité de mœurs que l'éducation m'avoit donnée, je vis long-temps prolonger pour moi cet état délicieux, mais rapide, où l'amour et l'innocence habitent le même cœur. Elle m'avoit éloigné. Tout me rappeloit à elle : il y fallut revenir. Ce retour fixa ma destinée, et long-temps encore avant de la posséder, je ne vivois plus qu'en elle et pour elle. Ah ! si j'avois suffi à son cœur, comme elle suffisoit au mien ! quels paisibles et délicieux jours nous eussions coulés ensemble ! Nous en avons passé de tels; mais qu'ils ont été courts et rapides, et quel destin les a suivis ! Il n'y a pas de jours où je ne me rappelle avec joie et attendrissement cet unique et court temps de ma vie où je fus moi pleinement, sans mélange et sans obstacle, et où je puis véritablement dire avoir vécu. Je puis dire à peu près comme ce préfet du prétoire qui, disgracié sous Vespasien, s'en alla finir paisiblement ses jours à la campagne : « J'ai passé « soixante et dix ans sur la terre, et j'en ai vécu « sept *. » Sans ce court mais précieux espace, je serois resté peut-être incertain sur moi; car, tout le reste de ma vie, facile et sans résistance, j'ai été tellement agité, ballotté, tiraillé par les passions d'autrui, que, presque passif dans une vie aussi orageuse, j'aurois peine à démêler ce qu'il y a du mien dans ma propre conduite, tant la dure nécessité n'a cessé de

* Ce n'est pas sous Vespasien, mais sous Adrien, qu'eut lieu la disgrace de ce préfet qui s'appeloit *Similis*. Rousseau lui-même rapporte ce fait dans la troisième de ses quatre grandes Lettres à Malesherbes; et nous avons fait remarquer la singulière bévue qu'il y commet à cette occasion. Voyez ci-devant, page 211.

s'appesantir sur moi. Mais, durant ce petit nombre d'années, aimé d'une femme pleine de complaisance et de douceur, je fis ce que je voulois faire, je fus ce que je voulois être, et, par l'emploi que je fis de mes loisirs, aidé de ses leçons et de son exemple, je sus donner à mon ame, encore simple et neuve, la forme qui lui convenoit davantage et qu'elle a gardée toujours. Le goût de la solitude et de la contemplation naquit dans mon cœur avec les sentiments expansifs et tendres faits pour être son aliment. Le tumulte et le bruit les resserrent et les étouffent; le calme et la paix les raniment et les exaltent. J'ai besoin de me recueillir pour aimer. J'engageai maman à vivre à la campagne. Une maison isolée, au penchant d'un vallon, fut notre asile, et c'est là que, dans l'espace de quatre ou cinq ans, j'ai joui d'un siécle de vie et d'un bonheur pur et plein, qui couvre de son charme tout ce que mon sort présent a d'affreux. J'avois besoin d'une amie selon mon cœur; je la possédois. J'avois desiré la campagne; je l'avois obtenue. Je ne pouvois souffrir l'assujettissement; j'étois parfaitement libre, et mieux que libre; car, assujetti par mes seuls attachements, je ne faisois que ce que je voulois faire. Tout mon temps étoit rempli par des soins affectueux, ou par des occupations champêtres. Je ne desirois rien que la continuation d'un état si doux; ma seule peine étoit la crainte qu'il ne durât pas longtemps, et cette crainte, née de la gêne de notre situation, n'étoit pas sans fondement. Dès-lors je songeai à me donner en même temps des diversions sur cette inquiétude, et des ressources pour en pré-

venir l'effet. Je pensai qu'une provision de talents étoit la plus sûre ressource contre la misère, et je résolus d'employer mes loisirs à me mettre en état, s'il étoit possible, de rendre un jour à la meilleure des femmes l'assistance que j'en avois reçue. . . . . .
. . . .

FIN DES RÊVERIES.

ÉCRITS
EN FORME DE CIRCULAIRES *.

I.

DÉCLARATION

Relative à différentes réimpressions de ses ouvrages.

Lorsque J. J. Rousseau découvrit qu'on se cachoit de lui pour imprimer furtivement ses écrits à Paris, et qu'on affirmoit au public que c'étoit lui qui dirigeoit ces impressions, il comprit aisément que le principal but de cette manœuvre étoit la falsification de ces mêmes écrits, et il ne tarda pas, malgré les soins qu'on prenoit pour lui en dérober la connoissance, à se convaincre par ses yeux de cette falsification. Sa confiance dans le libraire Rey ne lui laissa pas supposer qu'il participât à ces infidélités, et en lui faisant parvenir sa protestation contre les imprimés de France, toujours faits sous le nom dudit Rey, il y joignit une déclaration conforme à l'opinion qu'il continuoit d'avoir de lui. Depuis lors il s'est convaincu aussi par ses propres yeux, que les réimpressions de Rey contiennent exactement les mêmes altérations, suppressions, falsifications que celles de France, et que les unes et les autres ont été faites sur le même

* Voyez la note ci-devant, page 186.

modèle et sous les mêmes directions. Ainsi ses écrits, tels qu'il les a composés et publiés, n'existant plus que dans la première édition de chaque ouvrage qu'il a faite lui-même, et qui depuis long-temps a disparu aux yeux du public, il déclare tous les livres anciens ou nouveaux, qu'on imprime et imprimera désormais sous son nom, en quelque lieu que ce soit, ou faux ou altérés, mutilés et falsifiés avec la plus cruelle malignité, et les désavoue, les uns comme n'étant plus son ouvrage, et les autres comme lui étant faussement attribués. L'impuissance où il est de faire arriver ses plaintes aux oreilles du public, lui fait tenter pour dernière ressource de remettre à diverses personnes des copies de cette déclaration écrites et signées de sa main, certain que si dans le nombre il se trouve une seule ame honnête et généreuse qui ne soit pas vendue à l'iniquité, une protestation si nécessaire et si juste ne restera pas étouffée, et que la postérité ne jugera pas des sentiments d'un homme infortuné sur des livres défigurés par ses persécuteurs.

Fait à Paris, ce 23 janvier 1774.

J. J. Rousseau*.

* Cette espèce de *protestation* en forme d'avis circulaire, sans titre ni suscription, et dont il paroît que Rousseau a fait lui-même d'assez nombreuses copies, étoit donnée par lui à tous ceux qu'il pouvoit croire disposés à le servir. Quatre de ces copies autographes ont passé par nos mains, et ont été trouvées dans les papiers du comte Duprat, avec les trois lettres au même comte qu'on trouvera dans la *Correspondance*. Ce qui prouve que Rousseau ne se contentoit pas de donner ces copies lui-même, et qu'il en avoit confié quelques unes au comte Duprat, et sans doute à d'autres

II.

A TOUT FRANÇOIS

AIMANT ENCORE LA JUSTICE ET LA VÉRITÉ.

François! nation jadis aimable et douce, qu'êtes-vous devenus? Que vous êtes changés pour un étranger infortuné, seul, à votre merci, sans appui, sans défenseur, mais qui n'en auroit pas besoin chez un peuple juste; pour un homme sans fard et sans fiel, ennemi de l'injustice, mais patient à l'endurer, qui jamais n'a fait, ni voulu, ni rendu le mal à personne, et qui, depuis quinze ans, plongé, traîné par vous dans la fange de l'opprobre et de la diffamation, se voit, se sent charger à l'envi d'indignités inouïes jusqu'ici parmi les humains, sans avoir pu jamais en apprendre au moins la cause! C'est donc là votre franchise, votre douceur, votre hospitalité? Quittez

encore, pour qu'ils les distribuassent à ceux que l'avis pouvoit intéresser.

Nous avons cru long-temps cette protestation tout-à-fait inédite, ne l'ayant vue dans aucune édition des Œuvres de Rousseau, et nous l'avions indiquée comme telle à M. Belin, qui l'a insérée dans son édition (1817) à la suite des *Confessions*. Mais indépendamment de ce que Rousseau nous apprend lui-même dans le troisième de ses *Dialogues*, qu'elle a *été* imprimée de son vivant, nous l'avons lue depuis dans la *Vie de Rousseau* qu'a publiée en 1789 M. de Barruel-Beauvert. Il y déclare (p. 52) tenir cet écrit de M. le chevalier de Cubières.

Les lecteurs pourront demander maintenant ce qu'il faut penser de cet écrit en lui-même, et si la protestation qu'il contient, si expresse, si formelle, a au moins quelque fondement. Elle s'explique facilement, ce nous semble, par un fait que rapporte, dans

ce vieux nom de *Francs*, il doit trop vous faire rougir. Le persécuteur de Job auroit pu beaucoup apprendre de ceux qui vous guident dans l'art de rendre un mortel malheureux. Ils vous ont persuadé, je n'en doute pas, ils vous ont prouvé même, comme cela est toujours facile en se cachant de l'accusé, que je méritois ces traitements indignes, pires cent fois que la mort. En ce cas, je dois me résigner; car je n'attends, ni ne veux d'eux, ni de vous, aucune grace; mais ce que je veux et qui m'est dû tout au moins, après une condamnation si cruelle et si infamante, c'est qu'on m'apprenne enfin quels sont mes crimes, et comment et par qui j'ai été jugé.

Pourquoi faut-il qu'un scandale aussi public soit pour moi seul un mystère impénétrable? A quoi bon tant de machines, de ruses, de trahisons, de mensonges, pour cacher au coupable ses crimes, qu'il doit savoir mieux que personne, s'il est vrai qu'il les

son *Avertissement*, l'éditeur du recueil des romances de Rousseau, gravé et publié en 1781. « M. Rousseau, dit-il, n'ayant pas chez « lui un seul exemplaire de la Nouvelle Héloïse, on la lui prêta, « tirée de la *Collection d'Amsterdam*, 1772. Il trouva cette édition « prétendue originale, mutilée et falsifiée, et la corrigea toute de « sa main. » Cette partie de la *Collection d'Amsterdam* ne pouvoit être qu'une réimpression de la Nouvelle Héloïse, conforme à l'édition première, faite à Paris en 1761, et dans laquelle effectivement on avoit fait un assez grand nombre de suppressions, réimpression à laquelle on avoit sans doute adapté, comme cela se faisoit constamment alors, un titre portant *Amsterdam*, 1772. Rousseau dut être la dupe de cette supercherie, et en tirant toutes les conséquences que la disposition de son esprit à cette époque ne le portoit que trop à admettre sans examen, il écrivit aussitôt la protestation qu'on vient de lire.

ait commis? Que si, pour des raisons qui me passent, persistant à m'ôter un droit [1] dont on n'a privé jamais aucun criminel, vous avez résolu d'abreuver le reste de mes tristes jours d'angoisses, de dérisions, d'opprobres, sans vouloir que je sache pourquoi, sans daigner écouter mes griefs, mes raisons, mes plaintes, sans me permettre même de parler [2]; j'élèverai au ciel, pour toute défense, un cœur sans fraude, et des mains pures de tout mal, lui demandant, non, peuple cruel, qu'il me venge et vous punisse (ah! qu'il éloigne de vous tout malheur et toute erreur!), mais qu'il ouvre bientôt à ma vieillesse un meilleur asile, où vos outrages ne m'atteignent plus.

P. S. François, on vous tient dans un délire qui ne cessera pas de mon vivant. Mais quand je n'y serai plus, que l'accès sera passé, et que votre animosité, cessant d'être attisée, laissera l'équité naturelle par-

[1] Quel homme de bon sens croira jamais qu'une aussi criante violation de la loi naturelle et du droit des gens puisse avoir pour principe une vertu? S'il est permis de dépouiller un mortel de son état d'homme, ce ne peut être qu'après l'avoir jugé, mais non pas pour le juger. Je vois beaucoup d'ardents exécuteurs, mais je n'ai point aperçu de juge. Si tels sont les préceptes d'équité de la philosophie moderne, malheur, sous ses auspices, au foible innocent et simple; honneur et gloire aux intrigants cruels et rusés.

[2] De bonnes raisons doivent toujours être écoutées, surtout de la part d'un accusé qui se défend, ou d'un opprimé qui se plaint; et, si je n'ai rien de solide à dire, que ne me laisse-t-on parler en liberté? C'est le plus sûr moyen de décrier tout-à-fait ma cause, et de justifier pleinement mes accusateurs. Mais, tant qu'on m'empêchera de parler, ou qu'on refusera de m'entendre, qui pourra jamais, sans témérité, prononcer que je n'avois rien à dire?

ler à vos cœurs, vous regarderez mieux, je l'espère, à tous les faits, dits, écrits, que l'on m'attribue en se cachant de moi très soigneusement, à tout ce qu'on vous fait croire de mon caractère, à tout ce qu'on vous fait faire par bonté pour moi. Vous serez alors bien surpris; et, moins contents de vous que vous ne l'êtes, vous trouverez, j'ose vous le prédire, la lecture de ce billet plus intéressante qu'elle ne peut vous paroître aujourd'hui. Quand enfin ces messieurs, couronnant toutes leurs bontés, auront publié la vie de l'infortuné qu'ils auront fait mourir de douleur, cette vie impartiale et fidéle qu'ils préparent depuis long-temps avec tant de secret et de soin; avant que d'ajouter foi à leur dire et à leurs preuves, vous rechercherez, je m'assure, la source de tant de zéle, le motif de tant de peines, la conduite surtout qu'ils eurent envers moi de mon vivant. Ces recherches bien faites, je consens, je le déclare, puisque vous voulez me juger sans m'entendre, que vous jugiez entre eux et moi sur leur propre production.

III.

MÉMOIRE

Écrit au mois de février 1777, et depuis lors remis ou montré à diverses personnes.

Ma femme est malade depuis long-temps, et le progrès de son mal, qui la met hors d'état de soigner son petit ménage, lui rend les soins d'autrui nécessaires à elle-même quand elle est forcée à garder son lit. Je

l'ai jusqu'ici gardée et soignée dans toutes ses maladies; la vieillesse ne me permet plus le même service : d'ailleurs le ménage, tout petit qu'il est, ne se fait pas tout seul; il faut se pourvoir au-dehors des choses nécessaires à la subsistance, et les préparer; il faut maintenir la propreté dans la maison[1]. Ne pouvant remplir seul tous ces soins, j'ai été forcé, pour y pourvoir, d'essayer de donner une servante à ma femme. Dix mois d'expérience m'ont fait sentir l'insuffisance et les inconvénients inévitables et intolérables de cette ressource dans une position pareille à la nôtre. Réduits à vivre absolument seuls, et néanmoins hors d'état de nous passer du service d'autrui, il ne nous reste, dans les infirmités et l'abandon, qu'un seul moyen de soutenir nos vieux jours, c'est de prier ceux qui disposent de nos destinées de vouloir bien disposer aussi de nos personnes, et nous ouvrir quelque asile où nous puissions subsister à nos frais, mais exempts d'un travail qui désormais passe nos forces; et de détails et de soins dont nous ne sommes plus capables.

Du reste, de quelque façon qu'on me traite, qu'on me tienne en clôture formelle, ou en apparente liberté, dans un hôpital, ou dans un désert, avec des gens doux ou durs, faux ou francs (si de ceux-ci il en est encore), je consens à tout, pourvu qu'on rende à ma femme les soins que son état exige, et qu'on me donne le couvert, le vêtement le plus simple, et la nourriture la plus sobre jusqu'à la fin de mes jours, sans que je

[1] Mon inconcevable situation, dont personne n'a l'idée, pas même ceux qui m'y ont réduit, me force d'entrer dans ces détails.

ne sois plus obligé de me mêler de rien. Nous donnerons pour cela ce que nous pouvons avoir d'argent, d'effets et de rentes; et j'ai lieu d'espérer que cela pourra suffire dans des provinces où les denrées sont à bon marché, et dans des maisons destinées à cet usage, où les ressources de l'économie sont connues et pratiquées, surtout en me soumettant, comme je fais de bon cœur, à un régime proportionné à mes moyens.

Je crois ne rien demander en ceci qui, dans une aussi triste situation que la mienne, s'il en peut être, se refuse parmi les humains; et je suis même bien sûr que cet arrangement, loin d'être onéreux à ceux qui disposent de mon sort, leur vaudroit des épargnes considérables et de soucis et d'argent. Cependant l'expérience que j'ai du système qu'on suit à mon égard me fait douter que cette faveur me soit accordée: mais je me dois de la demander; et, si elle m'est refusée, j'en supporterai plus patiemment dans ma vieillesse les angoisses de ma situation en me rendant le témoignage d'avoir fait ce qui dépendoit de moi pour les adoucir.

IV.

FRAGMENT

Trouvé parmi les papiers de Jean-Jacques Rousseau.

Quiconque, sans urgente nécessité, sans affaires indispensables, recherche, et même jusqu'à l'importunité, un homme dont il pense mal, sans vouloir

s'éclaircir avec lui de la justice ou de l'injustice du jugement qu'il en porte, soit qu'il se trompe ou non dans ce jugement, est lui-même un homme dont il faut mal penser.

Cajoler un homme présent et le diffamer absent est certainement la duplicité d'un traître, et vraisemblablement la manœuvre d'un imposteur.

Dire en se cachant d'un homme pour le diffamer, que c'est par ménagement pour lui qu'on ne veut pas le confondre, c'est faire un mensonge non moins inepte que lâche. La diffamation étant le pire des maux civils et celui dont les effets sont les plus terribles, s'il étoit vrai qu'on voulût ménager cet homme, on le confondroit, on le menaceroit peut-être de le diffamer, mais on n'en feroit rien. On lui reprocheroit son crime en particulier en le cachant à tout le monde, mais le dire à tout le monde en le cachant à lui seul, et feindre encore de s'intéresser à lui, est le raffinement de la haine, le comble de la barbarie et de la noirceur.

Faire l'aumône par supercherie à quelqu'un malgré lui, n'est pas le servir, c'est l'avilir; ce n'est pas un acte de bonté, c'en est un de malignité, surtout si, rendant l'aumône mesquine, inutile, mais bruyante, et inévitable à celui qui en est l'objet, on fait discrétement en sorte que tout le monde en soit instruit, excepté lui. Cette fourberie est non seulement cruelle, mais basse. En se couvrant du masque de la bienfaisance, elle habille en vertu la méchanceté, et, par contre-coup, en ingratitude, l'indignation de l'honneur outragé.

Le don est un contrat qui suppose toujours le consentement des deux parties. Un don fait par force ou par ruse, et qui n'est pas accepté, est un vol. Il est tyrannique, il est horrible de vouloir faire en trahison un devoir de la reconnaissance à celui dont on a mérité la haine et dont on est justement méprisé.

L'honneur étant plus précieux et plus important que la vie, et rien ne la rendant plus à charge que la perte de l'honneur, il n'y a aucun cas possible où il soit permis de cacher à celui qu'on diffame, non plus qu'à celui qu'on punit de mort, l'accusation, l'accusateur et ses preuves. L'évidence même est soumise à cette indispensable loi : car si toute la ville avoit vu un homme en assassiner un autre, encore ne feroit-on point mourir l'accusé sans l'interroger et l'entendre, autrement il n'y auroit plus de sûreté pour personne, et la société s'écrouleroit par ses fondements. Si cette loi sacrée est sans exception, elle est aussi sans abus, puisque toute l'adresse d'un accusé ne peut empêcher qu'un délit démontré ne continue à l'être, ni le garantir en pareil cas d'être convaincu : mais sans cette conviction l'évidence ne peut exister. Elle dépend essentiellement des réponses de l'accusé, ou de son silence, parcequ'on ne sauroit présumer que des ennemis, ni même des indifférents, donneront aux preuves du délit la même attention à saisir le foible de ces preuves, ni les éclaircissements qui les peuvent détruire, que l'accusé peut naturellement y donner : ainsi personne n'a droit de se mettre à sa place pour le dépouiller du droit de se défendre en

s'en chargeant sans son aveu ; et ce sera beaucoup même si quelquefois une disposition secrète ne fait pas voir à ces gens, qui ont tant de plaisir à trouver l'accusé coupable, cette prétendue évidence où lui-même eût démontré l'imposture s'il avoit été entendu.

Il suit de là que cette même évidence est contre l'accusateur lorsqu'il s'obstine à violer cette loi sacrée ; car cette lâcheté d'un accusateur qui met tout en œuvre pour se cacher de l'accusé, de quelque prétexte qu'on la couvre, ne peut avoir d'autre vrai motif que la crainte de voir dévoiler son imposture et justifier l'innocent. Donc tous ceux qui, dans ce cas, approuvent les manœuvres de l'accusateur et s'y prêtent, sont des satellites de l'iniquité.

Nous soussignés acquiesçons de tout notre cœur à ces maximes, et croyons toute personne raisonnable et juste tenue d'y acquiescer.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DU TOME TROISIÈME.





